Le Monde

Offres d'emplois

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16146 – 7 F | MARDI 24 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Banque de France croit en la reprise

Un entretien avec Jean-Claude Trichet

DANS un entretien au *Monde*, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, exprime sa confiance dans la reprise de l'économie française qui dispose *« de conditions de financement exceptionnellement favorables »* et *« d'une compétitivité réelle »*. Il appelle les entreprises et les ménages français à investir, *« le plus sûr moyen de contribuer à une croissance non inflationniste et créatrice d'emplois »*.

M. Trichet juge toutefois qu'*« il faut des réformes de structures pour enrichir la croissance en emplois »*. En matière de lutte contre le chômage, il estime que, *« s'il y a des leçons à prendre aux Etats-Unis (...), c'est aux Pays-Bas et au Danemark que nous avons le plus d'enseignements à tirer, parce que ces pays ont les mêmes valeurs que nous d'égalité et de fraternité »*.

Commentant les propositions de M. Giscard d'Estaing de décrocher le franc du mark, M. Trichet souligne que la Banque de France *« n'entre dans aucune polémique et reste à l'écart pour mieux mériter la confiance »* des Français. Il affirme que *« l'opinion publique soutient très majoritairement la politique monétaire actuelle dite du franc stable, fort, crédible »* et attribue ce soutien *« à une réaction de bon sens »*. Le devoir de la Banque de France, dit-il, est de *« garder la monnaie ; insuffler confiance à l'intérieur et inspirer confiance a l'extérieur ! »*

A propos de la construction monétaire européenne, le gouverneur de la Banque de France estime que le conseil de Dublin, qui a vu, samedi 14 décembre, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union se mettre d'accord sur le *« pacte de stabilité »*, constitue un moment *« décisif, plus important encore que le conseil européen de Madrid »*. Selon lui, ce pacte permettra à l'euro d'être une monnaie au moins *« aussi solide, aussi crédible et aussi forte que le franc d'aujourd'hui »*.

Enfin, observant qu'*« elle n'aurait rigoureusement aucun sens et serait contraire à la lettre et à l'esprit du traité de Maastricht »*, M. Trichet exclut une éventuelle guerre des parités de change entre pays européens avant le passage à la monnaie unique.

Lire page 17

Les guérilleros Tupac Amaru libèrent 225 otages à Lima

Le commando présente ce geste comme une ultime concession



LE COMMANDO guévariste Tupac Amaru, qui s'est emparé mardi dernier de la résidence de l'ambassadeur du Japon au Pérou, à Lima, a relâché, dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 décembre, 225 personnes. Le commando, qui réclame la libération de militants de Tupac Amaru emprisonnés au Pérou, retenait encore, lundi, quelque cent quarante otages qu'il dit être tous liés au régime péruvien. La prise d'otages semblait entrer dans une nouvelle phase. Le commando entendait engager une négociation serrée avec le pouvoir pour obtenir sastifaction de ses revendications en échange de la libération du dernier noyau dur d'otages. Parmi ceux-ci figureraient toujours le frère du président Alberto Fujimori, et trois ministres de son gouvernement, dont celui des relations extérieures.

Samedi soir, le président Fujimori avait prononcé une allocution brève et ambiguë, dans laquelle il envisageait une *« sortie »* pacifique pour les preneurs d'otages, dès lors que ceux-ci déposeraient les armes.

Lire page 4

Les Français ne dissocient pas les images de M. Chirac et de M. Juppé

***LA POPULARITÉ** des deux têtes* de l'exécutif, Jacques Chirac et Alain Juppé, se redresse selon les derniers sondages, qui confirment ainsi le parallélisme des « images » du président de la République et du premier ministre dans l'opinion. Aux yeux des Français, rien ne distingue le chef du gouvernement du chef de l'Etat, le premier mettant en oeuvre les orientations définies pas le second, à moins que les orientations présidentielles ne résultent des choix proposés par le premier ministre.

Cette identification limite les marges de manoeuvre de M. Chirac, qui a refusé à M. Juppé un remaniement de son gouvernement, mais ne l'a pas empêché de se prévaloir de l'assurance d'être en fonction jusqu'aux élections législatives de 1998. En matière de politique étrangère, l'initiative présidentielle est largement inspirée par l'équipe diplomatique du premier ministre.

Lire page 8

■ Hongkong : les « élus » de Pékin

En désignant son propre Parlement, la Chine poursuit le démantèlement des institutions démocratiques dans le territoire. p. 2

■ PCF, une vocation à gouverner

Le Parti communiste souhaite une gauche de gouvernement qui ne soit pas « timorée ». p. 10 et notre éditorial p. 16

■ La révolte des maîtres auxiliaires

Après leurs collègues toulousains, quatre enseignants parisiens font la grève de la faim. p. 11

■ Ados têtes de bois

Les adolescents sont des clients fantasques qui déroutent les professionnels du marketing. p. 15

■ Israël danse son histoire

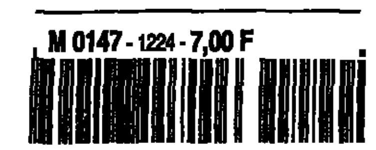
Le Festival Curtain Up 96 permet à une vingtaine de compagnies de danse de se pencher sur le passé et le présent de *l'Etat juif.* p. 23

■ Alerte sur les plats cuisinés

La société Panzani-William Saurin décide le retrait de dix tonnes d'aliments *susceptibles de contenir du boeuf britannique.* p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1224 - 7,00 F



Marie de Sévigné ou l'éternité d'un crâne

LYON
de notre correspondant régional

Ce fut une bien étrange cérémonie, samedi 21 décembre vers 11 heures, à l'hôtel de ville de Grignan : un généreux donateur a offert au maire de cette *commune de la Drôme un* morceau de robe, un texte autographe et un crâne. Ces trois reliques proviennent, selon *lui, de Marie de Rabutin-Chantal, plus connue* sous le nom de Madame de Sévigné. Depuis qu'il a été élu maire de Grignan en 1995, Bruno Durieux, ancien député (CDS) du Nord, ancien ministre dans le gouvernement de Michel Rocard, et aujourd'hui chargé de mission auprès du ministre de la défense, est tombé sous le charme de Marie de Sévigné. Cet été, il a organisé, pour le tricentenaire de la mort de la célèbre épistolière, les Nuits de la correspondance (« Le Monde des livres » daté 12 juillet).

Leur écho a enchanté un autre fidèle de la marquise, Michel de Bry, qui se présente comme *« archéologue et philologue biblique »* : les pièces qu'il détenait se devaient de rejoindre le gros bourg où fut enterrée la mère de la comtesse de Grignan. Ainsi, cette *« large découpure »* de la robe de brocatelle bleue qui fut l'habit du dernier voyage de la marquise. *Deux autres fragments de ce « velours de Gênes dont le fond ventre de biche est broché d'arabesques roses rehaussées de bleu paon » sont exposées au Musée Carnavalet, à Paris.*

Michel de Bry tient ces reliques des frères du couvent des Dominicains de Nancy. C'est auprès d'eux qu'il a aussi acquis le chef de Marie de Sévigné. Dans son édition du 26 avril 1956, *Le Monde* racontait déjà le parcours tumultueux de ce crâne. En 1793, les caveaux des aristocrates avaient été profanés par les révolutionnaires afin de récupérer le plomb des cercueils pour fabriquer des balles. Ainsi la sépulture de Madame de Sévigné fut ouverte. Mais le juge de paix officiant décida de scier la calotte du crâne de la marquise pour l'expédier à un phrénologue allemand résidant à Paris. Il était admis, depuis, que la relique avait été perdue. Jusqu'en 1956 où sa présence fut signalée dans le couvent des Dominicains de Nancy. C'est en juin de cette année-là que Michel de Bry acquiert le chef. Il possède des documents écrits signés par le père supérieur. *Aujourd'hui, les frères ne retrouvent pas trace* de cette transaction, mais, dit l'un d'eux, *« cela est vraisemblable »*.

Le crâne est-il authentique ? Jean-Marie Brusson, l'un des deux conservateurs du Musée Carnavalet, persuadé de la *« bonne »* origine du tissu et de la lettre autographe, reste *« très prudent »* sur le chef : *« Il faudrait faire des analyses »*, explique-t-il. Bruno Durieux envisage de faire effectuer une « reconstitution » du visage. En attendant, le maire de Grignan ne se prive pas du plaisir de relire la lettre autographe en date du dimanche 20 août 1690. Madame de Sévigné y a couché de sa plume élégante un mot exquis : *« Il faut profiter de tout pour l'éternité. »*

Bruno Caussé

Le deuxième siècle du pétrole

LE MARCHÉ pétrolier a modérément réagi à la reprise *par Bagdad de ses exportations* d'« or noir », l'Irak s'étant finalement rangé aux exigences de *l'ONU. A l'aube du XXIe siècle*, l'horizon pétrolier laisse entrevoir de nouveaux enjeux géostratégiques. C'est le sujet du dossier du « Monde Economie ».

Avec une population mondiale toujours croissante et de nouveaux pays gros consommateurs d'énergie, les besoins vont continuer à progresser. Le Moyen Orient, région toujours instable, continuera à satisfaire ces nouvelles demandes.

Lire notre supplément pages I à VIII

L'Allemagne recherche une diplomatie « normale »

*« **L'INTÉGRATION** européenne n'est plus un but en soi. L'objectif, aujourd'hui, c'est d'empêcher la formation d'une coalition antiallemande. »* L'expression est sans doute exagérée, mais, venant d'un responsable d'une grande fondation politique liée à la Démocratie chrétienne, elle témoigne d'un certain désarroi de la classe dirigeante allemande. Et de sa crainte que, les bases traditionnelles de sa politique étrangère ayant disparu avec la réunification, elle cède à la tentation de s'appuyer uniquement sur sa puissance économique face à des partenaires de nouveau méfiants.

Une inquiétude similaire avait été exprimée par Helmut Schmidt dans la lettre ouverte expédiée à Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank : *« Avec votre entêtement* [sur les critères de Maastricht], *vous vous rendez mal aimé à l'étranger – ce que vous pouvez sans doute supporter –, mais vous donnez de l'Allemagne une image détestable – ce que nous, nous ne pouvons supporter »*, écrivait l'ancien chancelier.

Le même thème vient d'être repris dans l'hebdomadaire *Die Zeit*, dont Helmut Schmidt est un des directeurs : *« Un modèle, à la rigueur, un donneur de leçons, jamais : telle est et doit être l'* ultima ratio *de notre politique. »* Conviction partagée, semble-t-il, par le chancelier Kohl, qui – selon le même hebdomadaire – aurait tempéré l'intransigeance de certains de ses ministres au cours du conseil précédant le sommet de Dublin : *« En Europe, on ne doit pas l'ouvrir aussi longtemps qu'on n'a pas mis de l'ordre dans sa propre maison. »*

Jusqu'en 1990, les données de l'action diplomatique de la RFA étaient simples. Placés sur la fracture entre les deux blocs, les Allemands refusaient d'invoquer leurs intérêts nationaux et considéraient avoir résolu la question en affirmant la coïncidence parfaite entre leurs intérêts nationaux et leurs intérêts européens. Ce n'était pas un simple artifice. Il est vrai que pendant quarante ans la RFA s'est refait une réputation et un rang dans le monde à travers une intégration européenne qui lui coûtait d'autant moins que, comme l'avait dit Willy Brandt, elle abandonnait ce qu'elle n'avait pas.

Daniel Vernet

Lire la suite page 16

Le racisme dans le football



LILIAN THURAM

JOUEUR guadeloupéen de Parme, Lilian Thuram explique et minimise, dans un entretien au *Monde*, les injures racistes proférées sur les stades de football. *Le* Nigérian George Weah, du Milan AC, en avait été victime lors d'un match contre Porto, *avant de donner un coup de tête* à l'un de ses adversaires, ce qui lui a valu six matches de suspension en Coupe d'Europe.

Lire page 20

ASIE A six mois de la rétrocession de la colonie britannique à la Chine, le 1er juillet prochain, Pékin poursuit son travail de démantèlement des institutions démocratiques de Hongkong. ● LA CHINE a ainsi confirmé, samedi 21 et dimanche 22 décembre, son intention de dissoudre l'assemblée législative élue de Hongkong, le Legco (Legislative Council), en faisant désigner, en Chine continentale, une autre assemblée, le Conseil législatif provisoire (CLP), dans lequel ne figure plus aucun membre de la tendance démocrate. ● CETTE DÉCISION, attendue, a soulevé quelques timides protestations à Londres et de la part du gouverneur Chris Patten, qui menacent de porter l'affaire devant la Cour internationale de justice. ● LA MANIÈRE de Pékin à Hongkong témoigne des ambitions d'une diplomatie chinoise désormais menée sans complexe et sans souci des réactions internationales.

La Chine opère un « putsch législatif » à Hongkong

A six mois du rétablissement de son autorité sur la colonie britannique, le 1er juillet 1997, Pékin vient de confirmer son intention de dissoudre l'assemblée élue du territoire en faisant désigner, samedi 21 décembre, un Conseil législatif provisoire qui lui est entièrement acquis

PÉKIN
de notre correspondant

Sous d'autres latitudes, l'exercice auquel s'est livré le gouvernement chinois durant le week-end des 21 et 22 décembre envers Hongkong serait comparé à un coup d'Etat pacifique. L'Assemblée constituante de quatre cents membres non élus que préside le chef de la diplomatie chinoise, le vice-premier ministre Qian Qichen, a « élu » en territoire chinois, à Shenzhen, un *« Parlement provisoire »*, fort de soixante législateurs, parallèle à celui qui existe à Hongkong, le Conseil législatif (Legco), dont la composition, sortie des urnes, ne plaisait pas à Pékin.

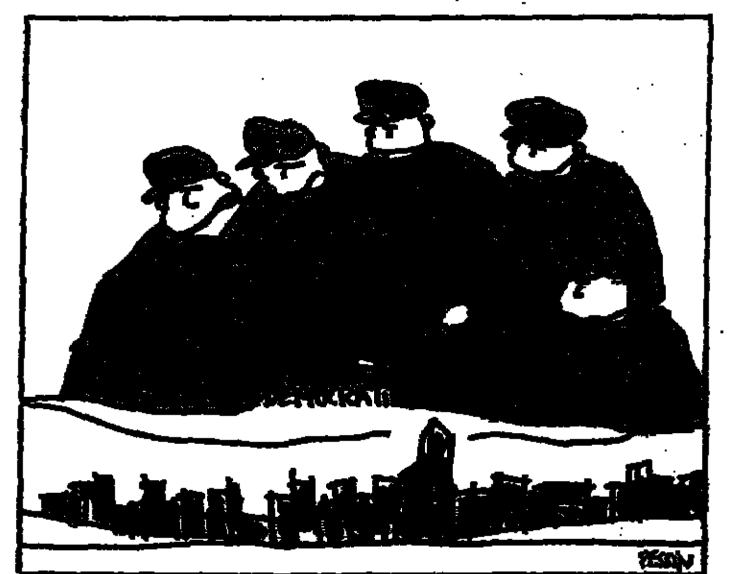
A l'exception d'un seul, qui a été exclu du Parti démocratique pour sa participation à la manoeuvre de Pékin, aucun des membres de ce nouveau corps n'appartient à la mouvance libérale qui avait obtenu, dans la législature britannique formée en 1995, la plus forte représentation parmi les sièges soumis au scrutin populaire.

Trente-trois législateurs acquis à Pékin au sein du Legco ont trouvé place dans le « Legco-bis », un temps surnommé *« la deuxième cuisine »* par la Chine. En outre, les nombreuses personnalités prochinoises qui avaient été vaincues aux élections de 1995 ont été récompensées par un siège.

« FARCE BIZARRE »

La dénomination officielle de cette « Chambre introuvable » dépourvue de toute voix discordante explique sa fonction : le Conseil législatif provisoire (CLP) doit être remplacé en 1998 par un corps issu de nouvelles élections dont il n'est pas difficile de prévoir que Pékin se sent parfaitement en droit de redéfinir les règles en fonction de sa conception particulière de la « réelle démocratie ». *« Le peuple de Hongkong peut à coup sûr s'attendre à ce que les membres du CLP s'unissent de tout cœur pour servir les intérêts des différents secteurs de cette société pluraliste »*, commentait, lundi, un journal prochinois de la colonie.

Le gouverneur Chris Patten, se faisant l'écho d'une déclaration



d'inquiétude de Londres, a ajouté que cet exercice, *« farce bizarre »*, lui faisait l'effet d'un inexistant *« billet de 9 dollars »*, et a réitéré l'idée de soumettre l'affaire à la Cour internationale de La Haye.

Proposition à laquelle M. Qian a rétorqué qu'elle dépassait *« le sens commun »*. Le commentaire le plus significatif de l'atmosphère générale émanait du *South China Morning Post*, fleuron autrefois plutôt indépendant de la presse à la manière britannique, acheté voilà quelques années par le magnat chinois d'origine malaisienne Robert Kuok. *« On ne peut échapper à cette réalité que Hongkong sortira le 1er juillet de l'ère coloniale britannique »*, a relevé l'éditorialiste du journal pour souligner le fait que Hongkong passait désormais sous le contrôle effectif d'un homme choisi par Pékin, Tung Chee-hwa.

« HEURE NOIRE »

Les réformes introduites par M. Patten pour démocratiser la vie politique sont désormais directement menacées même si la Chine veut, pour le moment, ménager l'opinion afin, en particulier de ne pas provoquer une panique au sein de la fonction publique.

M. Tung, qui rencontrait Chris Patten lundi 23 décembre, pour la première fois depuis sa nomination au poste de prochain *« chef de l'exécutif »*, s'est félicité de la parodie d'élection législative répétant le processus de sa propre sélection. Cet exercice avait été présenté par Pékin comme *« nécessaire à une transition en douceur »* en raison des *« sabotages »* qu'aurait perpétrés le dernier gouverneur britannique à l'encontre de la rétrocession.

Environ deux cents manifestants pro-démocratiques ont défilé, après l'annonce des résultats de Shenzhen, devant la représentation officielle du régime chinois à Hongkong, le siège de la branche locale de l'Agence Chine nouvelle. Ils ont déversé devant ses portes le contenu de poubelles portant le nom de membres de la nouvelle législature et déposé un cercueil se voulant un écho du propos du législateur Martin Lee, qui a qualifié le week-end d'*« heure la plus noire pour la démocratie à Hongkong depuis le massacre du 4 juin 1989 »* à Pékin.

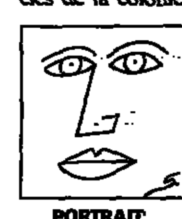
Mais alors, les manifestants protestant contre le régime chinois se trouvaient, dans les rues de Hongkong, au nombre d'un million pour une ville de six millions et demi de sujets encore britanniques.

Francis Deron

Chris Patten, dernier gouverneur britannique : de la bataille du rocher à celle de Downing Street ?

LONDRES
correspondance

Quel sera l'avenir politique de Chris Patten après avoir rendu, le 1er juillet 1997, les clés de la colonie britannique à Pékin ? Le dernier gouverneur de Hongkong, âgé de cinquante-deux ans, a toujours éludé la question, se bornant à déclarer qu'il comptait prendre six mois de vacances dans une propriété du Tarn *« pour jardiner et écrire un livre »* après cinq dures années passées à batailler avec Pékin pour tenter de conserver un minimum de démocratie après son départ. Beaucoup à Londres voient pourtant ce diplômé d'Oxford, qui fut secrétaire d'Etat à la coopération et ministre de l'environnement, comme un futur premier ministre de Sa Majesté.



PORTRAIT

Son Excellence, à première vue, nage à contre-courant. Eloigné de la vie politique, il est certes resté à l'écart de la guerre intestine à propos de la construction européenne qui déchire le Parti conservateur. N'empêche, ce modéré passe aux yeux des anti-Maastricht pour un pro-européen invétéré.

CALENDRIER DÉFAVORABLE

Ses adversaires au sein d'une formation où règne la foi anglicane et, en politique, une méfiance viscérale à l'égard de l'Allemagne accusent de surcroît ce catholique fervent d'être un chantre de la Démocratie chrétienne (CDU) du chancelier Kohl. Aussi, les députés de base qui élisent le leader du Parti conservateur se situent-ils bien plus à droite que ce progressiste, sensible aux questions écologiques et au respect des droits de l'homme.

A priori, le calendrier ne lui est guère favorable. Son retour interviendra juste après le scrutin général qui devrait renvoyer la droite dans l'opposition, c'est-à-dire trop tôt pour espérer récupérer un siège aux Communes à l'occasion d'une élection partielle et jouer un rôle de premier plan si le problème de la succession de John Major à la tête des conservateurs devait se poser rapidement.

M. Patten est aussi l'homme d'un échec spectaculaire. Presque président du parti, il n'était pas parvenu à se faire élire dans sa propre circonscription de Bath, un siège qu'il détenait pourtant depuis treize ans, lors de la consultation de 1992. L'hostilité d'une partie des milieux d'affaires britanniques ayant choisi de coopérer avec les futurs maîtres de la colonie (Jardine Matheson, Swire Pacific ou Hongkong and Changai Banking Corporation...) et la haine qui lui vaut le magnat des médias Rupert Murdoch, qui contrôle 35 % du marché de la presse quotidienne, constituent deux obstacles de poids à ses ambitions.

Enfin, si en France les lois de la renommée politique exigent d'un chef qu'il renvoie une image intellectuelle, ce n'est pas le cas en Grande-Bretagne où l'on se méfie des homme à idées, à l'instar de cet historien de formation, ancien directeur du département de recherche du parti, qui s'était fait remarquer par Mme Thatcher en raison de sa bonne plume.

UN RÊVEUR OPINIÂTRE

Chris Patten pense cependant disposer de sérieux atouts. D'abord, la connivence existant avec John Major : il ne se passe guère de semaines sans que l'hôte de Downing Street ne téléphone à son ancien bras droit pour solliciter son conseil avisé. En cas de défaite électorale, John Major pourrait retarder son départ de la direction du parti pour laisser le temps à son poulain de se préparer à la course au pouvoir.

Avec son visage avenant, un peu gras, son regard chaleureux, son style ouvert, ses cheveux blonds, « Chris » évoque au côté de sa femme Lavander, ses trois filles et ses deux chiens terriers Whisky et Soda, un modèle plutôt « chromo » de la classe moyenne britannique d'aujourd'hui. Il faut également compter avec la légendaire opiniâtreté d'un politicien qui ne s'est pas contenté d'un exil doré à Hongkong, mais s'est lancé tête baissée dans cette entreprise démesurée en faveur des garanties démocratiques. Une campagne raisonnée : en fait nul n'est plus logique que ce rêveur doublé d'un redoutable calculateur. Enfin, dans son propre pays, l'image du régent de la Baie des parfums, qui n'a cessé de tirer le grand dragon chinois par la queue, est très favorable.

Lorsque se terminera le dernier chapitre de l'épopée impériale britannique en Extrême-Orient, Chris Patten va devoir jouer serré. De Butler à Whitelaw, de Moore à Parkinson... l'histoire du Parti conservateur dans l'après-guerre est semée de dauphins étranglés.

Marc Roche

La diplomatie chinoise délivrée du complexe de Tiananmen

PÉKIN
de notre correspondant

Les divers succès que vient de remporter Pékin dans sa quête de reconnaissance internationale marquent un spectaculaire rétablissement par rapport à la période qui a suivi la crise de Tiananmen en 1989. Comment la Chine les vit réellement au plan intérieur, dans sa tentation de dérive nationaliste, est une affaire assez complexe qui entre dans la problématique de la succession de Deng Xiaoping ; mais le fait demeure qu'en dépit de ses difficultés internes le gouvernement chinois semble avoir surmonté un complexe d'échec qui dominait dans une très large mesure son comportement voici encore cinq ans.

L'attitude de Pékin pendant la guerre du Golfe trahissait ce repli sur des valeurs jugées sûres, mêlant la nécessité d'un compromis avec les puissances occidentales – l'abstention systématique, au Conseil de sécurité des Nations unies, dont Pékin savait qu'elle favorisait le clan d'Etats opposés à Saddam Hussein – à une sorte de tiers-mondisme inavoué, voulant montrer une certaine différence. A vrai dire, la Chine hésitait encore entre son jeu des années 70, principalement dicté par son ouverture au monde du capital international, et celui de sa réalité sociale, qui l'apparentait fortement aux pays tout juste engagés dans la voie du développement.

L'impression qui en découlait était celle d'un pays qui, pour des raisons liées à sa situation intérieure, s'était privé d'une authentique politique extérieure.

Cinq ans plus tard, on n'en est plus là, loin s'en faut. La Chine a obtenu, par pression inavouée, que Nelson Mandela transfère l'ambassade sud-africaine de Taipeh à Pékin à l'horizon fin 1997. Par ailleurs, le flirt assez surréaliste de Pékin avec un Fidel Castro jadis voué aux gémonies par les Chinois, pour le seul plaisir d'agacer Washington, est un autre signe d'un changement de perspective. Dans la péninsule coréenne, Pékin manifeste des réticences à s'impliquer dans les marchandages qui devraient logiquement accompagner la disparition de son allié nordiste. Dans ce conflit larvé, la Chine ne sait pas où aller, mais sa pesanteur suffit à singulièrement compliquer le jeu.

> Dans tout l'Extrême-Orient, les dernières actions de Pékin montrent une volonté d'accéder à un rang de gendarme régional

Dans tout l'Extrême-Orient, les dernières actions de Pékin montrent une volonté d'accéder à un rang de gendarme régional que les Etats-Unis laissent plus ou moins filer entre leurs doigts. Rien ne peut plus se faire sans l'aval de la Chine. La problématique de son intégration au système international domine la politique étrangère de tous les pays de la région.

La stratégie envers les Occidentaux à propos des relations avec des pays sensibles comme la Libye, la Syrie ou l'Iran, pour ne rien dire des ventes d'armes chinoises à d'autres proches amis comme le Pakistan, vient renforcer le sentiment que, désormais, la Chine joue avant tout son propre jeu. L'époque est révolue où elle se faisait, par calcul, complice de l'effort déstabilisateur de Washington à l'encontre de l'Union soviétique en Afghanistan.

Mieux, alors que Jiang Zemin, le chef de l'Etat, du parti et de l'armée, vient de se rendre à New Delhi dans l'espoir de parvenir à un voisinage de bon aloi avec le seul pays limitrophe dont la taille soit comparable à celle de la Chine, on a du mal à ne pas voir avant tout, dans cette démarche, une volonté de récupérer une certaine méfiance traditionnelle de l'Inde envers l'Occident. En particulier du fait que ce voyage venait immédiatement après le succès remporté par M. Jiang face à Bill Clinton à Manille, où Pékin a obtenu un échange de visites présidentielles entre les deux pays d'ici à 1998. Le plus clair signe, enfin, de ce que la diplomatie chinoise est passée à une vitesse supérieure vient des Nations unies, où Pékin paraît décidé à damner le pion aux Etats-Unis dans la réforme de l'organisation, au nom d'une organisation *« multipolaire »* de la planète.

Le métabolisme un peu lent du pouvoir chinois explique le délai qu'il aura fallu pour qu'il émerge, après la faille qu'a représentée Tiananmen, de sa léthargie suiviste. De ce point de vue, le rôle joué par Pékin dans la pacification du Cambodge – où la Chine avait une responsabilité majeure du fait de son soutien aux Khmers rouges dans les années 70 – apparaît comme un galop d'essai ambigu : les dirigeants chinois y ont appris le poids de l'engagement international, mais aussi la valeur de leur parole.

C'est grâce à une sorte d'accident historique que le régime de Pékin en vient à présent à occuper une place aussi importante sur la scène mondiale. Tout remonte au consensus international qui a accordé à la Chine de Tchiang Kaï-chek, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un siège permanent au Conseil de sécurité, avec droit de veto à l'appui. Ayant récupéré les prérogatives du Kuomintang, le régime chinois est aujourd'hui dans la position singulière de seul membre foncièrement antidémocratique de ce Conseil après l'effondrement de l'Union soviétique.

Nouvelle puissance diplomatique, la Chine devra régler nombre de tourments intérieurs dont on voit la vivacité à des manifestations plutôt surranées de nationalisme, comme face à Taïwan, au Japon à propos des îles Diaoyu, ou dans le traitement de la rétrocession de Hongkong *(lire ci-dessus)*. Faute de quoi ce pays, que les Occidentaux ont largement contribué à faire revivre à la fin des années 70 après son quart de siècle d'isolement maoïste, se révélerait une source majeure de discorde internationale.

F. D.

Le régime de Pékin s'oppose à toute libéralisation de la culture

PÉKIN
de notre correspondant

Le congrès national des organismes très politiques qui encadrent le milieu des arts et des lettres en Chine est un rite auquel le régime sacrifie rarement. Sa tenue est généralement le signe d'une volonté d'encadrement dans une période de transition.

Ces organismes d'inspiration léniniste avaient été démantelés par Mao pendant la révolution culturelle et réactivés au début du règne de Deng Xiaoping. Leur dernier congrès national datait de 1984. C'est dire si celui qui vient de se tenir à Pékin, du 16 au 20 décembre, revêtait une signification symbolique, à l'heure où la Chine se dit tournée vers le XXIe siècle et où le régime affirme sa volonté de présider à une *« revigoration »* de la nation chinoise.

FOSSILISATION

Pourtant, les directions mises en place pour ce nouveau siècle que le régime voudrait « chinois » reflètent une nette fossilisation des instances officielles en raison du refus d'une libéralisation souhaitée par ces milieux.

Le célèbre Pa Kin, âgé de quatre-vingt-douze ans, hospitalisé à Shanghaï, a été reconduit dans son poste de président de l'association des écrivains, à laquelle il ne peut évidemment guère apporter d'énergie. A la fédération des cercles littéraires et artistiques, qui coiffe le premier organisme, c'est un apparatchik de la culture, Zhou Weizhi, âgé de soixante-dix-neuf ans, ancien ministre, qui prend la relève du dramaturge Cao Yu, décédé deux jours avant l'ouverture du congrès, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

« INFLUENCES CORROSIVES »

Enfin, Xie Binxin, romancière très estimée du milieu libéral, qui avait vaguement pris position contre la répression du mouvement pro-démocratique en 1989, est nommée président honoraire de l'association des écrivains. Le geste ne coûte pas grand-chose au régime : elle est âgée de quatre-vingt-seize ans.

Ce refus d'admettre tout « sang nouveau » à la tête de ces organismes était prévisible. Le congrès avait été ouvert par Jiang Zemin, chef de l'Etat, sur un ton qui ne laissait aucune marge de manoeuvre aux créateurs.

M. Jiang avait même paru quelque peu menaçant en rappelant que si le régime n'exige plus formellement, aujourd'hui, que l'art se mette *« au service de la politique »*, celle-ci ne saurait en aucun cas être absente de la création : l'art et la littérature *« doivent soutenir le patriotisme, le collectivisme et le socialisme »*, en particulier à un moment où il s'agit de résister *« aux influences culturelles corrosives du capitalisme et des classes exploiteuses »*, à *« la pression des pays occidentaux en position dominante »* et à *« l'infiltration de leur idéologie »*.

F. D.

Les partis zaïrois sont divisés sur la formation d'un nouveau gouvernement

LA CLASSE politique zaïroise est restée divisée, dimanche 22 décembre, sur la composition d'un *« gouvernement de crise »* demandé par le président Mobutu Sese Seko pour mettre un terme à la rébellion tutsie au Kivu. Le chef de l'Etat, peu après son retour à Kinshasa, avait fixé une première échéance à samedi. Devant la mésentente des différents chefs de parti, il a dû prolonger – à nouveau de quarante-huit heures – ce délai, jusqu'à lundi soir.

« Le président est ouvert à toutes les éventualités, mais il espérait que le pays referait son unité pour faire face à la guerre dans l'Est », a déclaré un des porte-parole de la présidence, avant d'ajouter cette critique : *« Aujourd'hui, on se bat pour se disputer les portefeuilles ministériels au lieu de former un front uni contre la guerre au Kivu. »* Selon l'entourage du maréchal Mobutu, ce dernier pourrait, en l'absence d'accord, lundi, nommer lui-même le chef du futur gouvernement.

Trois hommes sont notamment sur les rangs : le titulaire sortant, Léon Kengo wa Dondo, qui présente l'inconvénient d'avoir du sang tutsi et dont les étudiants, manifestant dans les rues de Kinshasa, ont réclamé le départ ; Etienne Tshisekedi, chef de file de l'opposition radicale, président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), qui vient de faire un pas en direction du chef de l'Etat ; Frédéric Kibassa Maliba, enfin, qui mène une dissidence de l'UDPS.

Aux termes de la Constitution de transition, le chef de l'Etat n'a pas, normalement, le pouvoir de nommer le gouvernement. Il appartient aux partis de l'opposition et de la mouvance présidentielle de proposer les candidats aux différents postes. Mais des proches du président Mobutu font valoir que celui-ci pourrait invoquer des pouvoirs spéciaux en temps de guerre et procéder lui-même à la formation du gouvernement.

Depuis son retour triomphal à Kinshasa, après quatre mois d'absence, le maréchal-président a remanié l'état-major, discrédité par la déroute militaire au Kivu, en nommant le populaire général Mabele Lieko Bokungo à la tête des forces armées, avec pour mission la reconquête de l'est du pays. Dans le quartier populeux de Matonge, fief de M. Tshisekedi, les militants de l'UDPS menacent de créer des désordres de rues si leur héros ne retrouve pas son poste de premier ministre, qu'il a brièvement occupé dans le passé, après avoir été élu par la Conférence nationale. Des incidents se sont produits, samedi, entre militants des deux tendances rivales de l'UDPS. – *(AFP, Reuter.)*

Nouveau massacre dénoncé au Burundi

Des habitants de Buchaganzwa, dans l'est du Burundi, ont affirmé, dimanche 22 décembre, que deux cent cinquante civils avaient été tués par balles ou à la baïonnette par l'armée burundaise, le 15 novembre, lors d'une offensive contre la rébellion hutue. Des voyageurs venant de cette région et arrivés durant le week-end à Bujumbura ont déclaré que ce massacre avait incité des milliers de personnes à fuir et à franchir la frontière tanzanienne. A Bujumbura, les autorités assurent que *« seules »* dix-neuf personnes ont été tuées lors des opérations de l'armée dans le secteur. Le gouvernement de Bujumbura a par ailleurs démenti des informations d'Amnesty International selon lesquelles les forces de sécurité burundaises, dominées par les Tutsis, avaient massacré quelque cinq cents personnes, le 3 décembre, dans une église de Nyarurama, au sud-est de la capitale (*Le Monde* daté 22-23 décembre). *« Nous réfutons totalement ces allégations »*, a déclaré un porte-parole du président Pierre Buyoya.

Au Nigeria, de mystérieux attentats sont attribués à la pègre

En dépit des critiques internationales, le régime militaire maintient sa poigne sur le pays en espérant un redressement économique, tout en promettant de rendre le pouvoir aux civils en 1998

Malgré les pressions officielles de la communauté internationale, le régime militaire nigérian, présidé par le général Sani Abacha, conserve son cap, en tentant de redresser l'économie du *« géant d'Afrique »*, tout en gardant une poigne ferme sur le pays. Les sévères critiques des gouvernements occidentaux ou africains, et quelques sanctions envisagées, notamment, par le Commonwealth, n'ont pas modifié l'attitude du régime qui a repoussé l'instauration d'un réel processus de démocratisation et ne prévoit pas de remettre le pouvoir aux civils avant 1998. Des élections municipales, qui devaient être organisées fin décembre, viennent d'être reportées *sine die*. Récemment, les pressions internationales se sont nettement atténuées. Cependant l'insécurité persiste dans ce pays et la répression ne diminue guère.

QUI VIENT DE TENTER, par deux fois, d'assassiner l'administrateur militaire de Lagos ? S'agit-il d'une vengeance du « milieu » de la capitale économique du Nigeria, auxquels le colonel Mohamed Marwa a déclaré une guerre sans merci ? Cible présumée des attentats à l'explosif des 16 et 18 décembre, le colonel a fait ensuite état d'une lettre anonyme que lui aurait adressée la pègre pour tenter de négocier un relâchement policier permettant à celle-ci de se renflouer à l'approche des fêtes de Noël et du Ramadan. *« Nous aussi, nous avons une famille »*, auraient plaidé les gangsters...

La fin de l'année, qui entraîne son lot de dépenses supplémentaires, coïncide traditionnellement au Nigeria avec une recrudescence de la criminalité et 1996 ne déroge pas à la règle. Mais, si pittoresque soit-elle, la fable des voleurs exigeant de la police une *« trêve des malfaiteurs »* laisse incrédule. Tout comme l'hypothèse d'une action violente de l'opposition au régime militaire. Pour le moment, les autorités nigérianes se sont gardées de la suggérer. Elles n'avaient pourtant pas hésité à le faire, en février, en attribuant une série d'attentats à la bombe à l'Alliance nationale des forces démocratiques (Nadeco) ; après l'explosion en vol, le 7 novembre, d'un avion dans lequel ont péri plus de cent quarante personnes ; enfin, après la mort du responsable de la sécurité dans les aéroports nigérians, Shola Omotshola, dans l'explosion de sa voiture, le 14 novembre à Lagos.

M. Omotshola avait contrarié les intérêts de nombreux trafiquants, petits ou gros, qui prospéraient dans les troubles alentours de l'aéroport de Lagos. Il avait aussi eu un conflit d'autorité avec le tout-puissant chef de la brigade antidrogue, le général Musa Bamayi, dont les hommes l'avaient, il y a deux ans, battu en public. La police affirme avoir découvert chez lui des documents prouvant ses sympathies pour la Nadeco. Selon les enquêteurs, il coopérait avec des terroristes, mais la bombe qu'il transportait dans sa voiture a explosé par erreur.

Certains observateurs soulignent que, lors des attentats contre le colonel Marwa, les charges explosives n'étaient pas suffisantes pour tuer ou provoquer d'importants dégâts matériels. Dans les rangs de l'opposition, on va jusqu'à soupçonner les hommes de main du régime d'avoir organisé une mise en scène, à seule fin de métamorphoser le colonel en « héros » de la lutte anticorruption. Il est vrai qu'il a privé bien des fonctionnaires de leur gagne-pain le plus substantiel, en réduisant, par exemple, le nombre des postes de contrôle sur l'autoroute à gros trafic menant au Bénin.

Quels que soient les motifs réels des derniers attentats, ils s'inscrivent dans une spirale inquiétante : la banalisation du meurtre comme moyen de trancher les conflits d'ordre politique ou économique. On neutralisait jadis ses rivaux avec de l'argent et un art éprouvé du compromis ; on les supprime désormais au TNT ou à la kalachnikov. Car l'argent « circule » bien moins facilement qu'autrefois. Signe de la brutalité des moeurs, trois femmes au moins – l'épouse de l'opposant Moshood Abiola, une politicienne d'Ibadan et une vieille dame de l'aristocratie yorouba – sont tombées cette année sous le coup des tueurs.

Cela n'empêche pas le chef de l'Etat, le général Sani Abacha, de suivre la voie qu'il s'est tracée : le redressement de l'économie nigériane avec la poigne d'un régime autoritaire. A cet égard, l'année finit mieux qu'elle n'avait commencé. La hausse du prix du pétrole a doté le gouvernement de confortables réserves et le place en meilleure position pour négocier un indispensable rééchelonnement de la dette. Le pouvoir a poursuivi sa politique d'assainissement du secteur bancaire et s'en tient à une stricte discipline fiscale qui a permis de ramener l'inflation à 40 % et de raffermir le naira. Libérées des carcans bureaucratiques, les multinationales investissent massivement dans les secteurs pétrolier et gazier. Elles attendent pour 1997 un *« bon budget »* offrant un nouveau bouquet de privatisations.

Cette embellie ne peut toutefois masquer les souffrances de la population et la ruine des infrastructures sanitaires et éducatives : l'analphabétisme est plus répandu qu'au début des années 80 ; la mortalité maternelle est supérieure à la moyenne de l'Afrique sud-saharienne. Avec son salaire mensuel, un professeur d'université peut se payer tout juste deux sacs de riz.

Malgré les promesses, la situation des droits de l'homme ne s'est guère améliorée. La presse indépendante reste sous haute surveillance et l'opposition sous pression. La plupart des politiciens expérimentés, notamment au Nord, ont été éliminés de la compétition électorale mais autorisés à faire de la *« figuration intelligente »* au sein d'un « Comité vision 2010 » – date jusqu'à laquelle les militaires auraient, selon les esprits chagrins, l'intention de s'accrocher au pouvoir, bien qu'ils aient promis de rendre celui-ci aux civils après le scrutin présidentiel prévu en 1998.

Envers les prisonniers politiques, le régime a adopté une stratégie *« à la chinoise »* : l'arrestation au compte-gouttes au gré des contingences internationales. Ses proches viennent ainsi d'annoncer l'arrestation de Frederick Fashehun, ancien président de Campagne pour la démocratie. Plus d'une centaine d'opposants, parmi lesquels de nombreux islamistes, languissent en prison dans des conditions déplorables. Tombé gravement malade avant d'être libéré le mois dernier – après son vingt-septième séjour en détention au cours d'une carrière vouée à la défense des droits civiques –, l'avocat Gani Fawehinmi doit subir d'urgence une opération des yeux. Christine Anyanwu, une des quatre journalistes condamnés en 1995 à quinze ans de prison, souffre d'hypertension et de problèmes de vue, mais on lui refuse les médicaments envoyés par sa famille.

On neutralisait jadis ses rivaux avec de l'argent et un art éprouvé du compromis ; on les supprime désormais au TNT ou au kalachnikov

Vive inquiétude aussi pour son confrère George Mbah, qui, à la suite d'un grave traumatisme crânien, ne peut se passer de médicaments. Ces duretés n'émeuvent guère tous ceux qui veulent voir dans le général Abacha un *« Pinochet ouest-africain »* et le croient capable, comme autrefois la junte militaire au Chili, de réussir la mutation du *« géant nigérian »* en nouveau *« dragon »*, version africaine.

Cependant, même les plus optimistes s'alarment du comportement « dominateur » du Nigeria dans la région, comme le montrent les tensions avec le Cameroun autour de la péninsule de Bakassi. Les troupes nigérianes ont poussé leur avantage au cours des derniers mois, plaçant dans une situation délicate les Français, liés par un accord militaire avec Yaoundé, mais de plus en plus écartelés entre la défense de leur allié francophone et leurs intérêts au Nigeria. Selon *Jeune Afrique*, neuf mille Nigérians seraient déployés entre la pointe de Bakassi et le lac Tchad, sur la frontière et parfois au-delà.

C'est sans doute, entre autres raisons, pour essayer de désamorcer cette dangereuse tension que Paris a invité le général Abacha, début décembre, au sommet franco-africain de Ouagadougou, mettant ainsi fin, de manière spectaculaire, à l'isolement du régime militaire d'Abuja.

Michèle Maringues

Les preneurs d'otages ont libéré 225 personnes à Lima

Le président péruvien Alberto Fujimori affirme ne pas envisager le recours à la force, mais rejette toutes les demandes du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru

Le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru a libéré, dimanche 22 décembre dans la soirée, une large partie des otages qu'il détenait dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Cent quarante personnes restent cependant détenues. Selon le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto, *« les guérilleros ont réduit le nombre des otages à un groupe qu'ils peuvent contrôler, cela a augmenté la tension »*. Cependant, dans la capitale péruvienne Lima, de nombreuses voix s'élèvent pour demander au président Alberto Fujimori de négocier avec les preneurs d'otages et certains observateurs estiment que l'on s'oriente vers une solution pacifique. Selon des otages libérés, les membres du commando guévariste, qui a déclenché cette opération mardi soir 17 décembre, sont puissamment armés.

LIMA
de nos envoyés spéciaux

Le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a libéré, dimanche 22 décembre au soir, 225 otages parmi ceux qu'il détenait depuis mardi soir, à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Environ 140 personnes restaient détenues après cette libération. En début de soirée, une agitation étrange avait rompu la monotonie des deux derniers jours. L'après-midi, le quartier de l'ambassade du Japon avait des airs immobiles de camp retanché avec ses barrages de police, ses cohortes de camions de pompiers et ses ambulances garées en épi. Familles et touristes croisaient des groupes de prières accompagnant une manifestation de deux mille personnes environ *« pour la paix et contre le terrorisme »*. Dans la soirée, tandis qu'un petit car blindé venait se poster dans l'une des rues d'accès de l'ambassade, le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Michel Minnig, visiblement crispé dans l'attente, était bientôt rejoint par le négociateur du gouvernement, Domingo Palermo.

Vers 21 h 30, Michel Minnig annonçait sans plus de précisions : *« Ils vont être libérés »*. Puis un homme lisait un communiqué en neuf points du MRTA précisant *« un nombre significatif d'otages va être relâchés »*. Une demi heure plus tard, sortant de la pénombre de la résidence de l'ambassadeur, privée d'électricité depuis mercredi, les otages affrontaient les flashes de la presse, massée face à eux. Les traits tirés, la démarche hésitante, pour certains, ils ont gagné les autobus de l'armée qui les attendaient, sous les applaudissements de la foule.

Certains observateurs attendaient qu'après cette libération d'une partie des otages, le commando quitte le lieu avec ses derniers prisonniers en direction de l'aéroport. Mais Michel Minning a fait une déclaration qui a écarté ces spéculations. *« Nous allons continuer de travailler pour que d'autres otages sortent »*, a-t-il dit. Il mettait ainsi un terme à l'espoir d'un réglement définitif de la crise des otages. Les événements de la soirée n'ont pas réglé le problème ; les membres du gouvernement péruvien et l'ambassadeur du Japon, pour ne citer qu'eux, restent prisonniers.

Après quatre jours de silence, le président Alberto Fujimori avait, dans la soirée de samedi, pris la parole pour tenter de rassurer ses concitoyens et la communauté internationale. Le rival malheureux d'Alberto Fujimori aux élections de 1995, et otage libéré vendredi, Alejandro Toledo s'est félicité de cette intervention (*« Le point positif du discours*, a-t-il dit, *c'est qu'il a eu lieu »*), et appelé le gouvernement à *« comprendre qu'il y a des règles, mais aussi des réalités »*.

ÉCHANGES

Samedi matin, le ministre des affaires étrangères péruvien, Francisco Tudela, détenu par le MRTA, avait, dans un entretien avec une chaîne de télévision, demandé que le gouvernement rétablisse les communications avec l'ambassade et ouvre un dialogue avec les membres du commando. *« Nous tous qui sommes ici, nous recherchons une solution négociée et nous voulons naturellemnt que le gouvernement examine avec réflexion les points qui lui ont été soumis par le MRTA. »*

Alberto Fujimori a totalement ignoré cette demande de son ministre. *« Ma proposition est concrète : que les preneurs d'otages déposent les armes et se rendent à une commission de garants et qu'ils libèrent tous les otages sans exception. »* Après avoir affirmé qu'il n'envisageait pas de solution militaire au conflit, il a assuré *« que la libération de ceux qui ont perpétré des assassinats et des attentats terroristes est inacceptable »*. On ne peut pas parler de paix et en même temps utiliser *« la terreur comme argument »*, a martelé le président Fujimori, assurant qu'il n'y aurait aucune discussion tant que les otages ne seraient pas libérés.

C'était la version officielle. La libération de dimanche soir prouve toutefois que des échanges ont lieu. Le changement de ton du président du Congrès, Victor Joy Way qui ne parle plus de *« délinquants terroristes »* ou de *« narco-terroristes »* mais de *« messieurs les membres du MRTA »*, paraît confirmer que le gouvernement est prêt à négocier.

Selon Carlos Tapia, sociologue et spécialiste du MRTA, les positions maximalistes affichées par M. Fujimori, comme par les preneurs d'otages qui exigent la libération de tous leurs camarades emprisonnés, devraient évoluer au fil des jours. Ces positions, estime le sociologue *« relèvent d'une logique militaire qui prélude à la logique politique »*.

Alain Abellard et Nicole Bonnet

15 kilogrammes d'explosifs par guérillero

Chaque membre du commando porte 15 kilogrammes d'explosifs, a déclaré l'ambassadeur d'Autriche à Lima, Artur Schuschnigg, libéré dimanche soir avec 224 autres personnes. *« Chacun d'entre eux portait une ceinture avec 15 kilogrammes d'explosifs et un petit anneau ; s'ils avaient déclenché le mécanisme, il ne serait pas resté grand-chose de la résidence »*, a dit M. Schuschnigg. Il a jugé *« impressionnante »* la *« discipline »* du commando qui comprend, selon lui, deux femmes *« l'une âgée de quinze ans et l'autre de seize ans »*. Il a estimé que le commando *« traitait les otages, compte tenu des circonstances, d'une manière extrêmement humaine »*. Les preneurs d'otages ont expliqué longuement à leurs captifs que *« contrairement au Sentier Lumineux, ils ne tuaient personne »* et qu'ils s'étaient lancés dans cette action *« pour être entendus »*.

L'ex-« comandante Uno » de la guérilla colombienne aurait proposé sa médiation

BOGOTA
de notre correspondante

La prise d'otages de Lima réveille des souvenirs chez les Colombiens. Il y a seize ans, dans des conditions similaires – une réception commémorant l'indépendance de Saint-Domingue –, six femmes et dix hommes du mouvement de guérilla d'extrême gauche, le M-19, avaient investi l'ambassade dominicaine à Bogota et retenu cinquante-six personnes, dont seize ambassadeurs du continent américain. La prise d'otages avait duré soixante et un jours, du 27 février au 27 avril 1980. Les guérilleros colombiens exigeaient la libération de tous les prisonniers politiques détenus dans le pays et 50 millions de dollars. L'affaire s'était plutôt bien terminée, sans victime parmi les otages ; seul un membre de la guérilla avait été tué au moment de la prise de l'ambassade. C'est une femme du M-19, la fameuse « Chiqui », morte bien plus tard au combat, qui avait négocié avec le gouvernement. Grâce aussi à l'intervention de Cuba, les quinze guérilleros – avec une somme importante en dollars dont le montant n'a jamais été révélé – et leurs otages s'étaient envolés pour La Havane où l'histoire avait pris fin. Depuis, le M-19 a rendu les armes et est sorti de la clandestinité.

ÉTROITES RELATIONS

Rosenberg Pabon, qui dirigeait alors la prise d'otages, est, depuis le début des événements de Lima, abondamment interviewé par les médias de Colombie, qui voient dans l'action du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) une copie de l'opération du M-19. Selon le quotidien *El Espectador*, celui qu'on appelait à l'époque « comandante Uno », pouvant apporter *« sa modeste expérience »*, se serait même proposé comme médiateur la semaine dernière. Rosenberg Pabon a aussi exhorté le gouvernement péruvien et les membres du MRTA à garder leur sang-froid car *« dans une situation comme celle-ci, le chaos peut arriver en une seconde »*. Les deux mouvements de guérillas ont toujours eu d'étroites relations. D'après le quotidien *El Tiempo*, certains membres de Tupac Amaru auraient même bénéficié en Colombie de *« cours de guerre »* avec le M-19 en 1985 et 1986.

La prise d'otages de Lima rappelle aussi aux Colombiens le pouvoir d'action que gardent encore les mouvements subversifs dans la région, que les gouvernements s'entêtent à minimiser. Ainsi en Colombie les Forces armées révolutionnaires colombiennes (Farc), environ dix mille hommes répartis sur tout le territoire, sont elles aussi en train de jouer un énorme bras de fer avec le gouvernement d'Ernesto Samper. Depuis le 1er septembre, elles retiennent en effet en otage soixante soldats qui avaient été faits prisonniers lors de l'attaque de la base militaire Las Delicias, dans le sud du pays. Cela va bientôt faire trois mois et les négociations sont toujours au point mort. Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge n'ont toujours pas pu à ce jour rencontrer les otages.

Dans leur dernier communiqué, les Farc affirment qu'elle ne donneront les preuves que les soldats sont vivants qu'à la fin du mois de janvier 1997. Le gouvernement avait démilitarisé de manière spectaculaire, du 6 au 16 décembre, une zone de 14 000 kilomètres carrés dans le département du Caqueta, dans le sud du pays, dans l'espoir de permettre la libération des soldats. Mais les Farc n'ont jamais accepté cette proposition, arguant qu'à l'intérieur de cette zone deux villages stratégiques, El Remolino et Cartagena del Caguan, restaient aux mains de l'armée. Depuis une semaine les militaires ont repris possession de la zone.

Anne Proenza

Une victoire de la presse argentine contre Carlos Menem

BUENOS AIRES
de notre correspondante

En Argentine, où la démocratie n'a été rétablie qu'en 1983, après sept ans d'une dictature féroce, et où la justice dépend encore étroitement du pouvoir politique, la presse vient de remporter une victoire importante et inédite. Un journaliste du quotidien d'opposition *Pagina 12* a en effet gagné, la semaine dernière, le procès que lui avait intenté le président Carlos Menem pour *« injures et calomnies »*. Horacio Verbitsky, qui est l'un des éditorialistes les plus respectés du pays, a échappé à la condamnation à un an de prison que réclamait contre lui le chef de l'Etat qui, pour sa part, a été condamné à prendre en charge les frais du procès. La querelle remonte à octobre 1994 à la suite d'un article de M. Verbitsky indiquant que, contrairement à ce que M. Menem a toujours prétendu, il n'avait pas été torturé pendant la dictature.

Comme d'autres dirigeants péronistes, M. Menem avait été arrêté en 1976 au moment du coup d'Etat militaire et a passé deux ans et demi en prison. Le journaliste avait apporté cette précision parce qu'à l'époque le chef de l'Etat souhaitait faire approuver par le Sénat la promotion de deux officiers de marine, qui avaient été impliqués notamment dans la disparition de deux religieuses françaises en 1977, et qui avaient avoué avoir utilisé la torture durant le régime militaire.

LA GRÂCE PRÉSIDENTIELLE EN QUESTION

Dans un pays qui compte 30 000 disparus, selon les organisations de défense des droits de l'homme, le président affirmait avoir *« l'autorité morale »* pour *« oublier le passé »* puisqu'il avait été *« personnellement torturé »* pendant sa captivité. M. Menem avait déjà eu recours à cette justification personnelle pour gracier, par décrets, en 1990, les anciens dirigeants de la junte militaire reconnus coupables de graves crimes et bien que la majorité de l'opinion publique soit opposée à ce pardon présidentiel. En 1994, le Sénat refusa pourtant les promotions des deux anciens tortionnaires, mais M. Menem n'oublia pas l'enquête de M. Verbitsky.

A l'issue d'une audience publique, le juge a choisi de défendre le devoir d'information des journalistes et celui de la société à être informée. L'an dernier déjà, un éditorial du *New York Times* défendant Horacio Verbitsky avait contraint le gouvernement de Buenos Aires à abandonner un projet de loi visant à restreindre la liberté des journalistes.

Le verdict, qui est largement fêté par l'ensemble des médias, constitue un dur revers pour le chef de l'Etat. M. Menem a toujours affiché une mentalité de gagneur et reconnaît *« avoir horreur de perdre, même aux billes »*. Pragmatique, il s'est toutefois empressé d'accepter la sentence en déclarant qu'elle était *« un exemple de l'efficacité de la justice argentine, qui est l'une des meilleures du monde »*.

Une récupération qui tombe à pic au moment où l'ancien ministre de l'économie, Domingo Cavallo, redouble ses attaques contre la *« corruption »* des juges. L'impunité dont jouissent les hommes proches du pouvoir et qui sont impliqués dans des scandales est l'une des principales préoccupations des citoyens argentins. Si l'on considère après Montesquieu que la justice est un des piliers de la démocratie, on ne peut en effet que s'inquiéter : d'après un récent sondage plus de 70 % de l'opinion publique ne croit pas en la justice. En revanche, la presse jouit d'une grande crédibilité qui lui a permis jusqu'à présent de résister aux attaques répétées du gouvernement.

Christine Legrand

Les socialistes espagnols sont accusés de financement occulte

MADRID
de notre correspondante

Déjà durement mis à l'épreuve la semaine dernière par de nouveaux rebondissements dans l'affaire des Groupes antiterroristes de libération (GAL), ces commandos parapoliciers responsables durant les années 80 de l'assassinat de séparatistes basques, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) est à nouveau sous les projecteurs de l'actualité. Le Tribunal suprême, la plus haute instance judiciaire espagnole, vient de décider, vendredi 20 décembre, après plus de cinq ans d'instruction du dossier « Filesa », de faire passer en jugement vingt-six personnalités du monde des affaires et de la politique – dont plusieurs anciens responsables des finances du PSOE.

Filesa est le nom d'une société de Barcelone, liée à l'époque à un parlementaire socialiste, qui a effectué, entre autres, des audits et des études financières pour certaines banques et entreprises. Elle a surtout permis au PSOE de canaliser des fonds, au moyen d'opérations fantômes ou irrégulières, créant un véritable système de financement occulte pour les campagnes électorales de la fin des années 80. Plusieurs autres sociétés, comme Malesa ou Time Export, étaient également concernées par ce type de pratiques.

« UNE FACTURE COLLECTIVE »

Le procès aura lieu dans les mois qui viennent. Parmi les principaux accusés, figurent des dirigeants d'entreprises ; l'ancien député du PSOE Carlos Navarro, qui, à lui seul, sera jugé pour une quinzaine de délits, dont ceux de fraude, trafic d'influence, fausses factures et usage d'informations *« réservées »* ; et d'autres ex-responsables des finances du parti, notamment Guillermo Galeote et Josep Maria Sala. En revanche, le Tribunal suprême a décidé de classer pour prescription le cas de plusieurs banquiers concernés. Ce qui revient à dire que le jugement de l'affaire Filesa s'est transformé, de facto, comme le titrait la presse, en une gigantesque mise en accusation du PSOE.

Pour le leader du PSOE, l'ancien premier ministre Felipe Gonzalez, qui se trouvait alors en mission à Belgrade afin de tenter de désamorcer la crise politique serbe et examiner d'éventuelles *« fraudes électorales »* locales, le coup est rude. Le Parti populaire (PP, au pouvoir), qui était partie prenante de l'accusation dans l'affaire, reste discret. A gauche, en revanche, le parti Izquierda unida (IU), par la voix de son porte-parole au Parlement, Rosa Aguilar, a réclamé que Felipe Gonzalez tire les conséquences de cette décision de justice et *« clarifie le présumé financement illégal de son parti en assumant ses responsabilités politiques et judiciaires »*. Le PSOE estime, lui, qu'il paye actuellement *« sa part d'une facture collective »*, faisant allusion ainsi au financement des autres partis politiques.

Marie-Claude Decamps

Sous la pression des Etats-Unis, la Colombie renforce ses lois anti-drogue

BOGOTA
de notre correspondante

Le Parlement colombien a voté la semaine dernière plusieurs lois importantes en matière de lutte contre la drogue – notamment l'aggravation des peines de prison pour les trafiquants et la confiscation de leurs biens –, alors que de nombreux parlementaires sont impliqués dans des scandales de corruption. Le gouvernement a proposé et soutenu quelques mesures spectaculaires contre les cartels de la drogue, bien que ceux-ci soient soupçonnés d'avoir financé la campagne électorale du chef de l'Etat, Ernesto Samper, en 1994.

La session parlementaire qui s'est achevée le mercredi 18 décembre aura été une des plus agitées de ces dernières années. Le Congrès, à majorité libérale mais fortement divisé et discrédité dans l'opinion publique, aura été, pendant ces six derniers mois, la vedette des informations télévisées et des médias. Rien n'a manqué : ni les menaces, ni les pressions, ni les négociations de dernière minute, ni la désertion de l'hémicycle au moment de voter les articles importants.

L'approbation des lois dites « antinarco » était cruciale pour le gouvernement d'Ernesto Samper, toujours déstabilisé par le scandale du financement de sa campagne électorale par l'argent des cartels et pressé par les Etats-Unis de prouver sa bonne volonté en matière de lutte contre la drogue. Washington menace toujours de prendre des sanctions économiques contre la Colombie si de nouvelles structures juridiques contre les trafiquants de drogue ne sont pas mises en place. L'attribution du « certificat de bonne conduite » en matière de lutte contre la drogue, attribué tous les 1er mars et refusé l'année dernière à Bogota par les Etats-Unis, est à cette condition.

LE PRIX DU VOTE

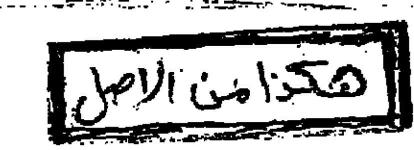
Selon le président de la Chambre des représentants, de nombreux fonctionnaires de l'ambassade américaine étaient présents pendant les débats au Parlement. On comprend la diligence des ministres – de mémoire de parlementaires, on n'en avait jamais vu autant dans l'hémicycle – pour faire voter la loi de confiscation des biens de la mafia. Le jour du vote, le président Samper a même appelé personnellement chaque député et chaque sénateur, tandis qu'une campagne de dirigeants économiques (traumatisés à l'idée des sanctions américaines), reprise par les médias, faisait le reste. La loi est finalement passée et a été qualifiée d'*« historique »* par le gouvernement. Elle permet en effet de confisquer les biens acquis illicitement par un principe de rétroactivité totale. Selon le chef de l'Etat, les terres appartenant aux narcotrafiquants, aux mouvements subversifs ou aux groupes de défense privés représentent 5 millions d'hectares, soit un quart des terres cultivables colombiennes. Un projet de loi aggravant les peines encourues par les narcotrafiquants a aussi été adopté en première lecture par le Sénat et devrait être voté définitivement pendant la prochaine session, qui commencera le 16 mars.

Tout au long du semestre, des menaces et des pressions ont été exercées par les différentes mafias. Une enquête préliminaire a été ouverte pour savoir comment les chefs du cartel de Cali ont pu téléphoner depuis la prison de La Picota, où ils sont détenus, à certains congressistes pour influencer leur vote, en échange de dollars. Tout le monde a d'ailleurs vu, ou pensé voir, des avocats des narcotrafiquants dans les couloirs de l'hémicycle. Et Miguel Rodriguez, chef du cartel de Cali, a même cru bon d'opposer, de sa prison, un démenti public à ces bruits.

Le projet de loi sur l'extradition des narcotrafiquants, réclamé avec insistance par les Etats-Unis, a toutefois été oublié après avoir été peu soutenu par le gouvernement. Au moment de la discussion, les sénateurs qui le défendaient ont été menacés : une voiture piégée a été désamorcée de justesse devant l'entreprise appartenant au mari de Claudia Blum (sénateur libéral indépendant), coauteur du projet, qui a préféré quitter le pays pendant cinq jours.

Dans le même temps, une réforme constitutionnelle, qui renforce les pouvoirs des partis et de la classe politique traditionnelle, a aussi été approuvée. Une nouvelle loi sur la télévision, qui permet de réattribuer les espaces des journaux télévisés (et donc de supprimer ceux jugés trop critiques envers le gouvernement), a également été votée.

A. P.



هكذا من الاصل

(Publicité)



La Turquie accueille le président iranien, malgré les mises en garde de Washington

Les autorités turques sont divisées sur le degré souhaitable du rapprochement avec Téhéran

La Turquie et l'Iran ont profité de la visite officielle du président iranien Ali Akbar Hashemi Rafsandjani pour approfondir leur coopération économique. Sévèrement jugée par Washington qui s'efforce de maintenir Téhéran dans l'isolement, cette visite a mis l'accent sur les ambitions parfois divergentes de la diplomatie turque, tiraillée entre l'ouverture traditionnelle vers l'Occident et la tentation de se tourner vers l'Orient.

ANKARA
de notre corespondante

Quittant Ankara dimanche 22 décembre après un séjour de quatre jours en Turquie, Ali Akbar Hashemi Rafsandjani avait de bonnes raisons d'être satisfait. L'Iran demeurant sur la liste noire de nombreux États, les occasions de sorties officielles, en grande pompe, sont en effet plutôt rares pour le président iranien qui s'était, cette fois-ci, déplacé avec son épouse, ses fils et ses filles ainsi qu'une délégation de quelque 250 personnes dans le but de développer les liens entre Ankara et Téhéran.

Malgré les tensions qui assombrissent régulièrement leurs relations – Ankara accuse notamment Téhéran de soutenir le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en guerre contre la Turquie –, les deux pays ont de nombreux intérêts en commun. La Turquie s'était déjà attiré la colère de Washington cet été avec la signature d'un accord de plus de 20 milliards de dollars pour la fourniture de gaz iranien sur une période de vingt ans. L'administration américaine a, à l'occasion de cette visite du président iranien, « sérieusement averti la Turquie de ne pas améliorer ses relations avec l'Iran ». En retour, M. Rafsandjani a dénoncé *« l'arrogance flagrante »* de Washington.

Les avertissements américains n'ont pas empêché les autorités turques de signer plusieurs protocoles visant à favoriser les échanges commerciaux qui, les deux pays l'espèrent, devraient plus que doubler pour atteindre 2 milliards de dollars par an, ainsi qu'à développer la coopération dans des domaines tels que l'environnement ou les transports maritimes. Ankara a renouvelé un accord pour l'importation de 4,5 millions de tonnes de pétrole iranien et la construction éventuelle d'un oléoduc a été évoquée lors des entretiens bilatéraux.

En Turquie, la poursuite de relations de bon voisinage avec l'Iran est perçue comme parfaitement légitime et dans l'intérêt du pays. Le président Demirel lui-même s'était déplacé pour accueillir M. Rafsandjani à l'aéroport. Jusqu'à quel niveau de rapprochement ces liens doivent-ils se développer ? Cette question fait en revanche l'objet de débats. Le premier ministre Necmettin Erbakan, qui poursuit avec obstination son rêve d'union fraternelle des pays islamiques – même si les chiites iraniens et les sunnites turcs ont leurs propres conceptions de la religion – pousse à la roue pour approfondir les relations, suggérant même une coopération dans le domaine de la défense qui risquerait de placer la Turquie dans une position délicate par rapport à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), dont elle est membre. Ni l'armée ni le ministère des affaires étrangères ne semblent prêts à s'aventurer aussi loin. Le ministre de la défense, Turhan Tayhan, qui s'est clairement opposé à une telle perspective, a d'ailleurs empêché la délégation iranienne de visiter l'usine turque où sont assemblés les avions de combat F-16.

CONTRASTES

De son côté, la presse turque n'a pas manqué l'occasion de marquer des points pour la « laïcité » en soulignant le contraste entre les femmes de la délégation iranienne, vêtues de tchadors noirs, et leurs hôtesses turques. Si la visite n'a pas suscité d'inquiétudes particulières dans les capitales européennes, elle a une fois de plus mis en lumière le risque de confusion dans la diplomatie turque. Celle-ci apparaît de plus en plus tiraillée entre les visées orientales et asiatiques du premier ministre, Necmettin Erbakan – qui profite de l'embarras causé à son partenaire, le Parti de la juste voie, par le récent scandale de Susurluk pour asseoir son pouvoir –, et la tendance traditionnelle d'ouverture vers l'Occident, en particulier vers l'Europe, que le ministre des affaires étrangères, Tansu Ciller, s'efforce de représenter.

Nicole Pope

Evgueni Primakov s'en prend aux Occidentaux lors d'une visite en Iran

Le ministre russe des Affaires étrangères Evegueni Primakov a exprimé dimanche 23 décembre à Téhéran son *« opposition à une présence militaire croissante des forces américaines et occidentales »* dans le Golfe Persique. *« Une présence militaire croissante des forces américaines et occidentales »* dans les eaux du Golfe Persique *« n'est pas dans l'intérêt de l'Iran et de la Russie »*, a souligné le ministre russe après un entretien avec son homologue iranien Ali Akbar Velayati.

M. Primakov qui effectue une visite de deux jours en Iran a ajouté que la présence des forces navales américaines et occidentales dans la région était *« incompatible »* avec *« le maintien de la paix et la stabilité »* dans le Golfe. – *(AFP)*

La démission surprise du premier ministre bulgare ouvre une crise politique

LA DÉMISSION surprise du jeune premier ministre bulgare, Jan Videnov (trente-sept ans), des postes de chef du gouvernement et de président du Parti socialiste (PSB, ex-communiste) accentue l'instabilité politique alors que le pays se débat avec une crise économique sans précédent.

Placé depuis des mois sous les feu des critiques de l'opposition et d'une partie grandissante de ses propres *« camarades »* du PSB, M. Videnov a donc jeté l'éponge, samedi 21 décembre, à l'occasion du congrès extraordinaire de son parti. Tout en défendant son bilan, M. Videnov a exprimé sa *« ferme intention de ne pas briguer un autre poste dirigeant au sein du parti ou du gouverment »*. Cette décision a pris de court les observateurs politiques locaux, qui soulignaient ces dernières semaines le soin avec lequel le leader de l'ancien Parti communiste avait fait le ménage parmi les délégués devant participer au congrès de dimanche.

La pression était devenue trop forte. En deux années de gouvernement, ce *« golden boy »* réformateur porté au pouvoir après la très large victoire de son parti aux législatives de 1994, aura en effet réussi à faire l'unanimité contre lui. La population qui le rend responsable de l'effondrement de son niveau de vie ne lui accordait plus que 18 % d'opinions favorables, selon un sondage publié en novembre. Ce même mois, les Bulgares avaient désavoué leur chef de gouvernement en infligeant une sévère défaite à son candidat à l'élection présidentielle et en élisant le champion de l'opposition, le juriste Petar Stoianov. Il y a quelques jours, enfin, plus de 10 000 personnes avaient défilé dans les rues de Sofia à l'appel de syndicats proches de l'Union des forces démocratiques (UFD) qui depuis des mois demande son départ, l'organisation d'élections anticipées et la constitution d'un gouvernement de *« salut national »*.

COUP DE GRÂCE

Les attaques de l'UFD, minoritaire au Parlement, ainsi qu'une agitation sociale relativement limitée – les syndicats ont du mal à mobiliser des salariés découragés par la perspective du chômage – n'étaient toutefois pas suffisantes pour pousser le premier ministre à la démission alors que son parti tient les rênes politiques et économiques du pays. Le coup de grâce sera finalement venu de ses propres *« amis »* socialistes, principalement les réformateurs, dont les critiques ont redoublé d'intensité après l'annonce de sa démission. En écho à une commission parlementaire qui, jeudi 19 décembre, a demandé au procureur une enquête sur les liens de M. Videnov avec le puissant et opaque groupe d'intérêts privés « Orion », le très populaire ministre de l'Intérieur, Nikolaï Dobrev, a dénoncé la corruption dans les banques, les grandes entreprises et l'administration qui, selon lui, *« fait perdre des centaines de millions de dollars à l'Etat »*. *« Rétablissons la loi »*, a-t-il lancé. Autre prétendant sérieux à la succession de M. Videnov, l'ancien ministre des affaires étrangères Gueorgui Pirinski a stigmatisé les *« hésitations »* de M. Videnov dans l'application des réformes.

La bataille pour la succession de M. Videnov semble donc engagée. Il reste au PSB à lui trouver un successeur. L'exercice s'annonce périlleux. *« Les communistes purs et durs qui dominent encore le PSB auront du mal à s'entendre avec les réformateurs »*, prédit Simeon Mitropolitski, journaliste au quotidien indépendant *Kontinent*. Le PSB n'a pas vraiment le choix. *« Dans le cas d'élections législatives anticipées notre défaite sera pire qu'à la présidentielle »*, avertit Alexandre Lilov, membre influent de la vieille garde du PSB.

La charge du futur premier ministre sera ardue pour tenter de redresser l'économie d'un pays à la dérive. Les prévisions les plus pessimistes avancées ces derniers mois s'avèrent encore en deçà de la réalité. Selon les dernières estimations pour 1996, le PIB devrait chuter de 8 %, l'inflation atteindre 270 %, et le lev chuter de 600 % face au dollar. Pour la deuxième fois en cinq ans, le pays est au bord de la cessation de paiement. Les réserves de change ne dépassent guère les 500 millions de dollars, les investissements étrangers sont les plus bas de la région (720 millions de dollars) alors que la Bulgarie devra rembourser à ses principaux créanciers 1,7 milliard de dollars en 1997. Pour sauver ce qui peut encore l'être et éloigner le spectre de l'hyperinflation, une délégation du FMI se trouvait à Sofia la semaine dernière pour régler les détails relatifs à l'instauration d'un directoire financier chargé de l'émission monétaire en lieu et place d'une Banque nationale discréditée par les scandales bancaires à répétition.

Christophe Chatelot

L'Italie veut montrer sa capacité à maintenir le cap de la rigueur

ROME
de notre correspondant

Romano Prodi, président du conseil italien, était visiblement satisfait dimanche soir 22 décembre. Après quatre-vingt-trois jours d'une dure bagarre, de polémiques perpétuelles, la chambre des députés a finalement adopté le projet de loi de finances pour 1997. Les parlementaires de l'opposition, c'est-à-dire essentiellement de Forza italia (FI) et de l'Alliance nationale (AN), n'étaient pas présents dans l'hémicycle, fidèles jusqu'au bout à la tactique de la chaise vide. Ils n'ont pas participé au scrutin, fait unique dans les annales du budget italien. Beau joueur, M. Prodi les a néanmoins remerciés.

Il s'agit d'un cap important pour le chef du gouvernement puisque cette loi de finances particulièrement rigoureuse est considérée comme l'outil indispensable pour que l'Italie fasse partie de l'Union économique et monétaire dès 1999. Un impôt pour l'Europe a été institué afin que Rome puisse gagner ce pari parce que, comme l'a dit et répété Romano Prodi, « la nouvelle Europe ne peut naître sans l'Italie ». Tout le budget 1997 a été orienté vers la réalisation de cet objectif – qui passe nécessairement par un assainissement important des finances publiques et des coupes drastiques dans certains budgets.

Ce premier pas franchi est un incontestable succès pour M. Prodi, qui a dû affronter les attaques violentes de Silvio Berlusconi tout en essayant de satisfaire aux exigences de ses alliés communistes. Fausto Bertinotti, secrétaire général du Parti de la refondation communiste (PRC), a reconnu qu'il s'agissait *« d'une importante opération économique »*, tandis que Romano Prodi a fait remarquer : *« Nous avons démontré que nous avions une majorité solide. »* Cependant, depuis quinze jours, le patronat a haussé le ton. Giorgio Fossa, président de la Confindustria, a dénoncé *« la chappe de plomb qui tombe sur le pays »*, tandis que Cesare Romiti, président de la FIAT, a déploré *« la perte de confiance des Italiens qui voient une classe politique dépourvue de personnalité... »*. Manifestement, la cure d'austérité imposée par le pouvoir commence à faire des mécontents. Actuellement, de difficiles négociations ont lieu pour le renouvellement de la convention du secteur métallurgique. Les syndicats ont menacé de faire une grève générale si les discussions n'aboutissaient pas avant Noël. Le gouvernement Prodi est donc intervenu proposant une médiation et une rallonge pour que patrons et syndicats puissent se rejoindre sur un compromis.

« LE TEMPS DES RÉALISATIONS »

Il s'agit du dernier contrat collectif important à renouveler et le pouvoir espère bien terminer l'année par une solution amiable afin de pouvoir se consacrer dès le début de l'an prochain à de nombreux projets de réformes – et notamment celui des institutions avec la mise en place, en janvier, de la commission bicamérale dont la fonction sera de repenser l'actuelle Constitution. *« Nous espérons que le temps de parler des réformes est terminé et que celui des réalisations va commencer »*, a fait savoir, la semaine dernière, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro. Telle est également la volonté exprimée par Romano Prodi qui a fixé ce premier objectif ainsi que la lutte contre le chômage comme étant au centre de ses priorités. *« Il n'est pas possible*, a-t-il précisé, *que des gens aillent à la retraite à cinquante ans. »* Le prochain semestre devrait donc être décisif. Le gouvernement devra savoir maintenir le cap choisi de l'assainissement et procéder aux changements promis lors de la campagne pour les élections d'avril dernier.

Jusqu'à présent, la loi de finances a occupé la plupart des efforts du nouveau régime, même si M. Prodi estime que *« jamais un gouvernement n'a fait ce que nous avons réalisé »*. Il n'a pas précisé dans un laps de temps de six mois. Mais cela allait sans dire. Désormais, il faut passer à la deuxième étape. Même si le président du conseil répète qu'il a cinq ans devant lui pour mener à bien sa tâche, il sait que les prochains mois seront cruciaux afin de faire mentir tous ceux, à commencer par Silvio Berlusconi, qui annoncent déjà la chute du gouvernement au printemps prochain.

Michel Bôle Richard

Menace d'une reprise des affrontements en Ulster

BELFAST. Une voiture piégée a explosé, dimanche 22 décembre, dans le quartier catholique d'Ardoyne (nord de Belfast), blessant à la jambe Eddie Copeland, un militant républicain. M. Copeland venait de s'asseoir dans son véhicule lorsque celui-ci a explosé devant son domicile. L'incident a relancé les craintes d'une reprise de la violence loyaliste en Ulster, alors que les groupes armés protestants observaient depuis 1994 un cessez-le-feu.

L'attentat s'est produit deux jours après une attaque, revendiquée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), dans un hôpital pour enfants à Belfast. Deux hommes armés avaient alors légèrement blessé un policier par balle. Plus d'un millier de personnes ont défilé, dimanche dans Belfast, en faveur de la paix. – *(AFP.)*

« Machination légale » contre l'opposition serbe, selon M. Gonzalez

FELIPE GONZALEZ, qui dirigeait jusqu'au samedi 21 décembre la délégation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Serbie, a constaté une *« machination légale »* contre l'opposition, a indiqué dimanche une source diplomatique. La mission de l'OSCE a établi que les résultats du scrutin du 17 novembre ont été modifiés au détriment de l'opposition dans 14 communes des plus grandes villes du pays, a précisé la même source. M. Gonzalez doit présenter son rapport au président en exercice de l'OSCE, le Suisse Flavio Cotti, le 27 ou le 28 décembre.

Dimanche à Belgrade, la pluie et le froid n'ont pas entamé la détermination des manifestants qui, au trente-quatrième jour de leur mouvement, ont promené une nouvelle fois sur un véhicule un mannequin de M. Milosevic en habit rayé de bagnard. Cette manifestation a été suivie d'un défilé d'environ 30 000 étudiants, lors d'une marche éclairée par des milliers de bougies et de torches électriques. – *(AFP.)*

Cinq enfants tués dans une explosion en Tchétchénie

GROZNY. Cinq garçons âgés de dix à douze ans ont été tués, dimanche 22 décembre, à dix kilomètres de la capitale, Grozny, dans une explosion dont l'origine reste incertaine. L'incident s'est produit à proximité de la base militaire russe de Khankala. *« La bombe était commandée à distance, il s'agit d'une explosion préméditée »*, a affirmé le premier vice-premier ministre tchétchène, Movladi Oudougov. Selon les autorités russes, les enfants jouaient avec des engins explosifs. L'agence Interfax affirmait de son côté que l'explosion était due à des mines.

Il s'agit de la dernière en date des tueries qui ont aggravé la tension en Tchétchénie, à l'approche des scrutins présidentiel et législatif prévus le 27 janvier. Six collaborateurs étrangers de la Croix-Rouge avaient été tués dans un hopital, dans la nuit du 16 au 17 décembre, par un groupe d'hommes cagoulés. Huit civils russes ont par la suite été tués à Grozny, lors de deux attaques sans mobile apparent. Un responsable russe de la région de Volgograd a en outre été enlevé en Tchétchénie, a annoncé dimanche l'agence ITAR-TASS. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Prolongation d'un mois de la trêve en Centrafrique

BANGUI. Le gouvernement centrafricain et les militaires en rébellion depuis le 15 novembre ont reconduit, dimanche 22 décembre, d'un mois la trêve qui venait à expiration lundi. Une première trêve de quinze jours avait été instituée par un premier accord conclu, le 8 décembre, sous l'égide de quatre chefs d'Etat africains et avec l'assentiment de la France, qui maintient une présence militaire à Bangui. La trêve est *« prolongée pour une durée de trente jours, allant du 23 décembre 1996 à 12 heures au 23 janvier 1997 à 12 heures »*, indique une *« déclaration commune »* signée par le président Ange-Félix Patassé, le capitaine Anicet Saulet, pour les rebelles, l'ambassadeur de France, Jean-Marc Simon, et le général Amadou Toumani Touré, chef du Comité international de suivi, représentant les présidents du Mali, du Burkina-Faso, du Tchad et du Gabon. – *(AFP, Reuter.)*

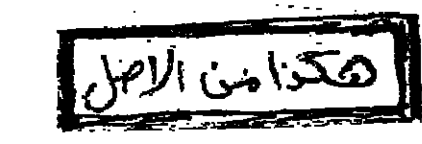
Le terrorisme est vaincu, affirme le premier ministre algérien

ALGER. Tandis que vingt et un Islamistes ont été tués, samedi 21 décembre, par les forces de sécurité dans deux opérations près d'Alger, selon la presse privée, et que l'explosion d'une bombe devant une école a tué une fillette dans la province côtière de Tipaza, le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a assuré, dimanche à Tunis, où il terminait une visite officielle, que son pays avait *« vaincu le terrorisme »*. *« L'affaire du terrorisme est un vécu douloureux que nous avons combattu et que nous avons vaincu, grâce à Dieu »*, a-t-il indiqué. Les groupes islamiques en sont réduits, selon lui, *« à assassiner de simples citoyens ou à perpétrer des incendies dans des villages de campagne »*.

Par ailleurs, un diplomate américain en poste à Alger a estimé dimanche, sous le couvert de l'anonymat, que le référendum du 28 novembre 1996 sur la nouvelle constitution avait marqué *« un recul clair et net dans la poursuite de la démocratie et de l'ouverture politique »*. Le responsable américain faisait référence à l'absence d'une commission de contrôle du scrutin et au refus du pouvoir de laisser accéder l'opposition aux médias officiels. – *(AFP.)*

Le gouvernement grec impose son budget de rigueur

ATHÈNES. Le Parlement grec a adopté, dimanche 22 décembre, par 160 voix contre 136, le budget du gouvernement socialiste de Costas Simitis pour 1997, marqué par la volonté de réduire les écarts entre la Grèce et ses partenaires de l'Union européenne. Ce budget de rigueur a provoqué plus de trois semaines d'agitation sociale. Les agriculteurs, qui ont levé dimanche leurs barrages, ont bloqué les principaux axes routiers et paralysé le pays pendant vingt-quatre jours. Le gouvernement, qui table sur une croissance de 3,3 % contre 2,6 % en 1996, prévoit une inflation ramenée à 4,5 % contre un peu moins de 8 % cette année, et un déficit de 6,2 % du PIB contre 9,3 %. Les recettes doivent s'élever à 9 532 milliards de drachmes (200 milliards de francs), en augmentation de 17,5 % ; les dépenses à 11 891 milliards de drachmes, en hausse de 9,4 %. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

EXÉCUTIF Les sondages publiés à la fin de la semaine du 16 décembre indiquent un redressement de la popularité de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, dont le solde de bonnes et de mauvaises opinions reste cependant négatif. Les études d'opinion montrent aussi que rien, aux yeux des Français, ne distingue le chef de l'Etat et le premier ministre, considérés comme coresponsables de la politique suivie. ● LA DIPLOMATIE, qui fait partie du « domaine réservé » par la Vᵉ République au chef de l'Etat, est, en l'occurrence, inspirée conjointement, à l'Elysée et à Matignon, par des hommes venus du Quai d'Orsay et appartenant à l'équipe de M. Juppé. ● L'IDENTIFICATION entre les deux têtes de l'exécutif entraîne un partage des rôles inhabituel, dont témoigne l'insistance avec laquelle le premier ministre se montre assuré d'être en place jusqu'aux élections législatives de 1998.

Jacques Chirac et Alain Juppé ont partie liée face aux Français

Les derniers sondages indiquent un redressement de la popularité du président de la République et du premier ministre et confirment qu'aux yeux de l'opinion leurs « images » se recoupent et se confondent

RAREMENT, aux yeux des Français, le président de la République et le premier ministre auront formé un couple aussi soudé, pour le meilleur et pour le pire. Depuis l'entrée de Jacques Chirac à l'Elysée et l'arrivée d'Alain Juppé à l'hôtel Matignon, l'évolution de la confiance de l'opinion publique à leur égard a suivi des courbes quasiment parallèles, épousant la même désillusion au lendemain de la campagne présidentielle de 1995, dégringolant vers des records d'impopularité au plus fort de la crise sociale de l'automne suivant, se stabilisant au printemps avant de replonger depuis septembre. Tels deux frères siamois, le chef de l'Etat et celui du gouvernement paraissent inséparables.

L'effet de l'intervention télévisée de M. Chirac en fournit un nouvel et éloquent exemple. Le 12 décembre, le président de la République avait, certes, réaffirmé sa confiance en M. Juppé et nettement écarté toute hypothèse de remaniement ministériel ou de changement de gouvernement. Il s'était appliqué toutefois, deux heures durant, à faire entendre sa différence et il n'avait pas hésité à distribuer bons et mauvais points, exprimant ses doutes sur la façon dont avait été réglé le conflit des chauffeurs-routiers et n'hésitant pas à prendre ses distances avec le gouvernement et les éventuelles négociations qui avaient pu être engagées avec les nationalistes corses.

PARADOXES

Or, que constate-t-on ? La dernière enquête de l'IFOP, réalisée entre les 13 et 20 décembre, au lendemain de cet entretien présidentiel, auprès d'un échantillon de 1 848 personnes et publié par *Le Journal du dimanche* du 22 décembre, témoigne d'un relatif regain de confiance à l'égard du chef de l'Etat. 30 % des personnes interrogées se disent satisfaites de M. Chirac, soit une hausse de 3 points en un mois, contre 59 % de mécontents ; mais, dans le même temps, M. Juppé ne souffre aucunement de la comparaison. Au contraire, le premier ministre – qui avait atteint, il est vrai, un niveau extrêmement faible au fil de l'automne – voit sa cote de confiance se redresser de 4 points, passant de 20 % à 24 % de satisfaits, contre 67 % de mécontents.

Les résultats du sondage de l'institut Ipsos, réalisé les 13 et 14 décembre auprès d'un échantillon de 965 personnes, publiés par *Le Point* (daté 21 décembre), sont encore plus paradoxaux. Au lendemain de son intervention, le président de la République regagne 2 points de satisfaction, 34 % des personnes interrogées portant un jugement favorable sur son action, contre 32 % le mois précédent. Là encore, c'est le premier ministre qui tire le plus grand bénéfice de l'exercice de communication et de pédagogie présidentiel : il enraie la spirale dans laquelle il semblait entraîné depuis septembre et regagne 5 points en un mois, avec 27 % d'opinions favorables, contre 70 % de défavorables.

La similitude est également frappante dans le détail. Selon l'IFOP, c'est parmi les personnes âgées que le chef de l'Etat regagne le plus de terrain en décembre (avec une hausse de 12 points de confiance) ; il en est de même pour M. Juppé, qui progresse de 15 points chez les plus de soixante-cinq ans. Le premier ministre, qui accusait un très lourd déficit de confiance parmi les sympathisants de l'UDF, en comble une partie significative en regagnant 11 points auprès d'eux. Quant aux sympathisants du RPR, chez qui le crédit de M. Juppé, pourtant président du RPR, s'érodait dangereusement depuis trois mois, ils sont à nouveau une nette majorité (60 % contre 49 % en novembre), selon Ipsos, à faire confiance au premier ministre.

Ces sondages récents n'enregistrent pas, dans l'immédiat, une modification en profondeur du jugement porté par les Français sur MM. Chirac et Juppé. Celui-ci reste lourdement négatif, puisque environ les deux tiers des personnes interrogées se disent insatisfaites de l'action de l'exécutif. Ils confirment que, quoi qu'il fasse ou dise, le chef de l'Etat ne parvient pas à s'exonérer du discrédit dont souffre le gouvernement. A l'inverse, le premier ministre n'est pas tenu pour principal responsable des déceptions qui ont suivi l'élection présidentielle.

Pendant quelques mois, au début de l'année, M. Chirac avait bien tenté de trouver, dans l'opinion, quelques marges de manœuvre personnelles. Son intervention au moment de la mort de François Mitterrand, ses voyages en province qui renouaient avec le ton et la posture de sa campagne présidentielle, le lancement de la réforme des armées et du service national semblaient avoir provoqué un déclic. Entre janvier et juin, il avait regagné une dizaine de points de confiance dans l'opinion, alors que M. Juppé ne parvenait pas à trouver son second souffle.

Depuis la fin de l'été, cette embellie est terminée et le sort des deux hommes paraît, plus que jamais, lié. Tant il est évident, pour les Français, que la politique menée par le chef du gouvernement est étroitement définie en commun avec le président de la République. Or c'est bien cette politique que les Français condamnent : 78 % d'entre eux se disent mécontents de la façon dont la France est gouvernée, selon la dernière enquête de BVA.

Gérard Courtois

Le couple exécutif enraye sa chute dans les sondages

JACQUES CHIRAC : 59 % – 64 % – 59 % ; 22 % – 27 % – 30 % ; 1995 – 1996 ; DÉC.

ALAIN JUPPE : 63 % – 67 % ; 19 % – 24 % ; 1995 – 1996 ; DÉC.

L'UDF se voit prise en étau par le chef de l'Etat et celui du RPR

DEPUIS VINGT MOIS, le couple formé par Jacques Chirac et Alain Juppé a fonctionné, pour l'UDF, comme un étau et l'a entretenue dans sa sujétion. Face au tandem soudé de l'exécutif, la confédération n'a pas été en mesure de s'imposer, ainsi que ne cesse de le réclamer son président, François Léotard, comme *« partenaire à part entière et pas seulement comme une alliée »*. En guise de pis aller et dans l'attente d'une brèche qui leur offrirait une marge de manœuvre, ses dirigeants se contentent de naviguer au plus près.

Dépositaire de la fidélité balladurienne de l'UDF, M. Léotard se trouve pris entre deux feux. Ni dans la composition du gouvernement ni dans sa manière de procéder avec la majorité, l'exécutif n'a concédé aux anciens balladuriens de stricte obédience de l'UDF un geste qui aurait valu pardon des offenses. Pourtant, depuis le changement de cap économique décidé par M. Chirac en octobre 1995, la politique conduite par M. Juppé est conforme, dans ses grandes orientations, à celle que prône l'UDF. Cette situation réduit les balladuriens à n'exprimer des critiques qu'à la marge, comme lors de la discussion du budget.

TIRAILLEMENTS

Cette impasse avait poussé M. Léotard à s'afficher à plusieurs reprises avec Philippe Séguin. La faveur avec laquelle le président de l'Assemblée nationale a observé le coup d'éclat de Valéry Giscard d'Estaing sur la monnaie européenne a privé le maire d'Epinal, aux yeux de l'UDF, de son statut d'alternative possible à M. Juppé. M. Léotard, qui, le 27 octobre, avait conjuré M. Chirac de prendre une initiative institutionnelle, n'a pu que soutenir la détermination du couple exécutif à maintenir la parité franc-mark. Son déjeuner, le 23 novembre, avec le premier ministre était une manière de refermer le débat.

L'entrée de M. Léotard au gouvernement aurait comblé le vœu le plus cher de François Bayrou. Le président de Force démocrate s'applique à se forger une image d'efficacité ministérielle et d'allié fidèle du chef du gouvernement, qui demeurera dans tous les cas président du RPR, en attendant que l'avenir lui permette de mener à bien son projet de grand centre. La présence du président de l'UDF à la table du conseil des ministres lui assurerait le loisir d'y travailler plus librement.

Les « chiraquiens » de l'UDF, en revanche, avaient, pour certains d'entre eux, tout à craindre d'un remaniement. Leur fidélité va au chef de l'Etat, à qui ils doivent leur position. L'entrée des balladuriens au gouvernement aurait très probablement coûté leur fauteuil de ministre à certains d'entre eux. La liberté de parole, de ce côté-là, est donc réservée à M. Giscard d'Estaing, à René Monory, président du Sénat, qui fait connaître ses désaccords sur les nominations au conseil politique de la Banque de France, sur le plafonnement de l'ISF ou sur le rythme de la baisse des impôts, et à Alain Madelin, qui paraît, aujourd'hui, bien isolé.

Cécile Chambraud

Une inspiration commune en matière de politique internationale

EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE – si l'on fait exception du cas toujours particulier de la politique africaine –, l'harmonie paraît présider à la répartition des rôles entre le chef de l'Etat et le premier ministre. Leur distribution entre institutions s'est progressivement rapprochée du schéma traditionnel de la Vᵉ République, bien que les services de Matignon soient plus présents qu'à l'habitude et étroitement associés à l'élaboration des grandes options.

Lors de la formation des équipes, en mai 1995, l'Elysée et Matignon se sont trouvés investis de diplomates qui, pendant les deux années précédentes, avaient été de proches collaborateurs d'Alain Juppé au ministère des affaires étrangères. M. Juppé avait, de surcroît, donné au Quai d'Orsay, dans la période finissante du second septennat de François Mitterrand, un pouvoir d'initiative sans précédent, auquel l'Elysée ne faisait pas obstacle et qui n'avait provoqué de frictions qu'avec Edouard Balladur, alors premier ministre, ou Charles Pasqua, à l'intérieur. Bref, on pouvait penser que dans la nouvelle configuration, M. Juppé allait exercer en politique étrangère une influence bien supérieure à celle qui est traditionnellement dévolue aux premiers ministres de la Vᵉ République.

C'est ce qui s'est passé au tout début du septennat de Jacques Chirac, sans qu'il y paraisse. L'« équipe Juppé » avait largement inspiré le grand discours programme de politique étrangère du candidat en campagne. C'est elle qui avait préparé le changement de politique sur le dossier brûlant de l'époque, la Bosnie, mais elle l'avait fait de façon invisible, avec le souci de restaurer la fonction présidentielle dans ce domaine. Les dossiers étaient prêts, mais il appartenait au nouveau président de les promouvoir, conformément à ses prérogatives constitutionnelles.

DES CONSEILS VENUS DE MATIGNON

Ce souci ne s'est pas démenti depuis : M. Juppé se mêle très peu publiquement de politique étrangère, hormis pour les décisions qui le concernent directement parce qu'elles ont des implications sur plusieurs ministères, en particulier celles qui touchent à la construction européenne et à la défense. On est donc revenu à un schéma plus classique, dans lequel l'Elysée fixe les grandes orientations et détient le rôle-moteur. Quand une crise éclate au Liban et que M. de Charette est dépêché au Proche-Orient, c'est sur décision de l'Elysée ; quand Jacques Chirac et Helmut Kohl s'adressent, dans une lettre commune, à leurs partenaires européens, c'est l'Elysée qui concocte cette missive avec la chancellerie allemande.

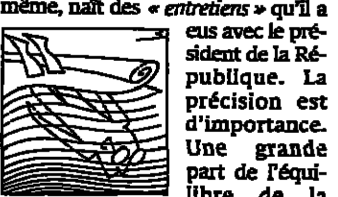
Cela étant, certains conseillers du premier ministre continuent de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de certains grands dossiers. C'est le cas de Bruno Racine, qui, par son expérience passée comme par sa fonction actuelle à la tête du Centre d'analyse et de prévision, est l'une des têtes pensantes sur tous les sujets politico-stratégiques, qu'il s'agisse des rapports de la France avec l'OTAN ou des ses relations avec la Russie, par exemple. Le fait que ces conseillers de Matignon soient issus de la même équipe du Quai d'Orsay que Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, ou les conseillers diplomatiques du président – Jean-David Levitte, Bernard Emié, François Delattre ou Pierre Ménat – garantit la cohésion.

On ne perçoit guère de tensions, au sein même de l'entourage du président, que lorsque ce dernier fait droit à d'autres avis que ceux de ces conseillers diplomatiques : ceux des militaires, par exemple, ou ceux des anciennes filières sur les dossiers africains.

Claire Tréan

L'identification entre les deux têtes de l'exécutif frise l'inversion des rôles

LE PREMIER MINISTRE a passé un *« contrat »* avec *« sa »* majorité : il restera *« jusqu'en 1998 »*. Cette conviction, ajoute-t-il tout de même, naît des *« entretiens »* qu'il a eus avec le président de la République. La précision est d'importance. Une grande part de l'équilibre de la Constitution de la Vᵉ République, dans l'esprit de ses concepteurs gaullistes, repose en effet sur le renforcement des pouvoirs du chef de l'Etat, au premier rang desquels on trouve celui de nommer le premier ministre et de s'en défaire.


ANALYSE

A plusieurs reprises, ces derniers temps, Alain Juppé a semblé faire fi de cette prérogative présidentielle. Dans un portrait que lui avait consacré le quotidien *La Croix* du 4 décembre, il confiait déjà : *« Je mènerai le combat des législatives de 1998 pour le gagner (...), puis je partirai. »* Il a renouvelé cette déclaration, le 16 décembre, sur TF 1, puis le lendemain, sur les ondes d'Europe 1, à l'occasion de la présentation de son livre-confession, *Entre nous*. Il est sans précédent dans l'histoire de la Vᵉ République qu'un premier ministre fixe ainsi lui-même le terme de son « mandat ».

De l'avis unanime de ceux qui participent à la vie gouvernementale, on a rarement vu une entente aussi parfaite à la tête de l'Etat. Jacques Chirac et Alain Juppé se connaissent de très longue date et ont, l'un pour l'autre, un sentiment de confiance et de respect sans faille. Cette entente a permis aux deux hommes de traverser plusieurs crises graves, dont le mouvement social de l'automne 1995. Elle a un prix, lourd, qui n'a pas échappé à certains conseillers de l'Elysée : elle attache le chef de l'Etat à son premier ministre, et la courbe parallèle des deux hommes dans les sondages d'opinion en témoigne.

L'émission de télévision organisée le 12 décembre sur TF 1 répondait justement à ce souci de préserver le président de la République des aléas de la vie gouvernementale. M. Chirac a pris ses distances avec l'action du gouvernement – sur le conflit des routiers, sur le manque de *« dialogue »* avec les Français –, même s'il a exprimé son *« admiration »* pour M. Juppé. Quelle que soit la complicité, voire la filiation, qui unit les deux hommes, elle bute, en effet, sur une limite impérieuse : le pouvoir absolu – et, donc, la liberté – qu'a donné au chef de l'Etat la pratique de la Constitution de 1958 de changer, lorsqu'il le juge nécessaire, le chef du gouvernement.

Pas plus que ses prédécesseurs, M. Chirac ne saurait abdiquer cette prérogative. La durée de son mandat – un septennat – le contraint, quel que soit par ailleurs son souhait de travailler le plus longtemps possible avec M. Juppé, à préserver sa liberté de manœuvre. A cet égard, les déclarations de M. Juppé constituent donc une rupture, un empiètement, qui fragilisent le président de la République. Comme si c'était ce dernier qui devenait dépendant du chef du gouvernement.

FORCER LA MAIN

Une deuxième question concerne, cette fois, le premier ministre. Que cherche-t-il au juste ? On ne peut sous-estimer le poids des épreuves vécues par le premier ministre dès les premières semaines de sa nomination, les demandes multiples et les rumeurs incessantes de son remplacement.

Il est donc compréhensible qu'il cherche à se donner, lui-même, l'oxygène que lui refuse dans ses déclarations, sinon dans ses votes, la majorité parlementaire, et que lui mesurent chichement bien des observateurs de la vie politique. Cependant, en agissant ainsi, M. Juppé donne aussi le sentiment de forcer la main du président de la République. Plusieurs exemples en témoignent.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les dernières rumeurs de remaniement ministériel étaient intervenues pendant que le chef de l'Etat se trouvait en voyage officiel au Japon. Ces rumeurs avaient été largement alimentées par Matignon, qui verrait dans un remaniement un renouvellement de bail. Un gouvernement « Juppé 3 » signifierait, en effet, que le premier ministre est bien là jusqu'aux élections législatives, sauf nouvelle crise grave. Or, M. Chirac a écarté l'hypothèse le 12 décembre. *« Je n'ai pas l'intention de faire de remaniement ministériel. Je ne crois pas que ce soit ça le problème auquel nous sommes aujourd'hui confrontés »*, a-t-il dit sur TF 1.

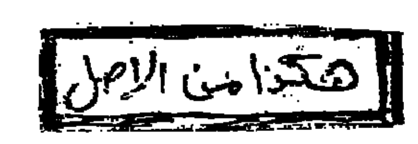
Le chef de l'Etat réfléchit pourtant à la question et a demandé à plusieurs de ses interlocuteurs de lui faire des suggestions et de trouver, notamment, des hommes « neufs ». Deux logiques s'affrontent : un remaniement « politique », qui se traduirait par l'entrée symbolique de Nicolas Sarkozy et François Léotard au gouvernement, conforterait le premier ministre, et lui seul, en qualité de chef d'une majorité réconciliée partant à la conquête des législatives.

Pour le chef de l'Etat, le gain serait nul. Un remaniement plus large, qui verrait l'arrivée de personnalités inattendues, appartenant à la société civile par exemple, ayant fait leurs preuves dans le « dialogue social » cher à M. Chirac, renforcerait davantage le président de la République.

La concomitance des deux opérations médiatiques de MM. Chirac et Juppé appelle, aussi, quelques interrogations. Le 12 décembre, le président de la République fait un retour attendu à la télévision. Le 17 décembre, le premier ministre publie son livre. Cette initiative éditoriale, accompagnée d'une forte présence dans les médias, a permis à M. Juppé de défendre légitimement l'action du gouvernement qu'il conduit.

Et l'on a assisté, là encore, à une étrange inversion des rôles : alors que la prestation télévisée de M. Chirac donnait le sentiment d'une certaine impuissance politique, réduisant le chef de l'Etat au constat et à la conjoncture, les affirmations de M. Juppé sur son bail à Matignon ramenaient vers lui le prestige de la stratégie et de l'action à long terme. Il y a là de quoi donner bien des sujets d'étude aux constitutionnalistes. Et quelques sujets d'inquiétude à tous les autres.

Pascale Robert-Diard



هكذا من الاصل

(Publicité)

Le Conseil constitutionnel saisi de l'« amendement Malraux »

LE DÉPUTÉ Jean-Louis Beaumont (UDF-PPDF, Val-de-Marne) et soixante-deux de ses collègues de la majorité ont déposé, vendredi 20 décembre, un recours devant le Conseil constitutionnel contre l'amendement « Malraux », voté par le Parlement dans le collectif budgétaire, qui confère aux Français engagés dans les Brigades internationales la qualité d'anciens combattants. Lors de son introduction le 6 décembre à l'Assemblée nationale, cette disposition avait été très largement votée par les députés. Examinée la semaine dernière au Palais du Luxembourg, elle avait rencontré toutefois une vive opposition chez certains sénateurs (*Le Monde* du 20 décembre). Parmi les signataires figurent, entre autres, Jacques Baumel (RPR, Yvelines), Bruno Retailleau (NI, Vendée), suppléant de Phillipe de Villiers, Hervé Novelli (UDF – PR, Indre-et-Loire), bras droit d'Alain Madelin, Christine Boutin (UDF, Yvelines), Gilbert Gantier (UDF, Paris).

Pierre Mazeaud critique l'idée d'un référendum sur la justice

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR), a estimé, lundi 23 décembre sur RMC, que le ministre de la justice, Jacques Toubon, « *brûlait les étapes* », en envisageant un référendum sur la réforme de la justice (*Le Monde* daté 22-23 décembre). « *Attendons le travail de la commission avant de parler d'un véritable référendum. Ne brûlons pas les étapes (...), cela gêne sans aucun doute le président de la République, lequel a demandé l'étude d'une commission* », a affirmé le député de Haute-Savoie.
M. Mazeaud estime par ailleurs « *assez grave pour la démocratie* » le faible nombre de députés présents lors de l'examen du projet de loi sur l'immigration, dont il est le rapporteur. « *Il faut absolument (...) interdire tout cumul des mandats* », a-t-il déclaré. Faisant allusion à « *un ou deux amendements qui* [lui] *paraissent beaucoup trop durs* », M. Mazeaud a indiqué qu'il espérait « *que le Sénat, en sa sagesse, rectifiera ce qu* [il] *n'a pu obtenir à l'Assemblée* ».

DÉPÊCHES

■ **ESSONNE : le budget du département de l'Essonne (4 milliards de francs)** a été adopté, samedi 21 décembre, par vingt-trois des trente élus de la majorité RPR-UDF et non présents ou ayant donné pouvoir, à l'issue d'une séance présidée par Xavier Dugoin (RPR). Laurent Béteille (RPR) et Lucien Sergent (UDF) n'ont pas pris part à ce vote, passant outre les consignes de leurs partis respectifs (*Le Monde* daté 22-23 décembre). Les cinq autres absents sont des non-inscrits. Les douze élus de gauche ont refusé de voter, le groupe socialiste réclamant de surcroît la dissolution du conseil général.

■ **RETRAITES : les pensions des 11 millions de retraités du régime général**, et celles qui sont alignées sur leur montant, devraient augmenter de 1,2 % au 1er janvier 1997, selon un projet d'arrêté soumis vendredi 20 décembre au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. La CGT a voté contre ce texte, les autres membres du conseil se contentant de « *prendre acte* » de la revalorisation, qui concerne aussi les salariés agricoles, les commerçants et les artisans.

■ **FRONT NATIONAL : Samuel Maréchal, président du Front national de la jeunesse** a annoncé, vendredi 20 décembre, sa démission du conseil municipal de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) et sa prochaine installation en Loire-Atlantique, où il sera candidat aux élections législatives dans la seconde circonscription, où avait été élue, en 1993, Elisabeth Hubert (RPR).

■ **ÉVREUX : le Conseil d'Etat a validé**, mercredi 18 décembre, l'élection municipale d'Evreux (Eure), ville dont le maire est Roland Plaisance (PCF). Il annule ainsi un jugement du tribunal administratif de Rouen, qui avait annulé les opérations pour « *vice de la procédure électorale* ».

M. Kessler (CNPF) juge inévitable un relèvement de l'âge de la retraite

INVITÉ, dimanche 22 décembre, du « Grand jury RTL-*Le Monde* », Denis Kessler, vice-président du CNPF, a estimé que « *généraliser l'âge de la retraite à cinquante-cinq ans est tout à fait irresponsable* » et qu'il fallait, au contraire, « *se préparer à un relèvement de l'âge de la retraite en France* ». M. Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances et de la commission économique de l'organisation patronale, a jugé que « *l'idée de la retraite à soixante ans est périmée* » et qu'il faut « *créer dans les entreprises les conditions permettant de garder les salariés plus longuement avec des conditions adaptées* ». Il s'est félicité de l'adoption par le Parlement, en première lecture, de la proposition de loi sur l'épargne-retraite, et il s'est opposé à une « *réduction massive du temps de travail* », à une « *hausse généralisée des salaires* » et à une « *manipulation du taux de change de manière unilatérale* ».

Robert Hue impose aux communistes l'idée d'une participation gouvernementale en 1998

Le PCF prévient le PS qu'il ne veut pas « d'une gauche engoncée dans le respect des puissants »

Robert Hue a été réélu, dimanche 22 décembre, au terme du vigt-neuvième Congrès, secrétaire national du PCF. Il a réussi à imposer un fort renouvellement de sa direction, qui compte néanmoins beaucoup de salariés du parti et peu d'intellectuels. Il a aussi imposé à ses troupes, a *priori* hostiles à la monnaie unique et à une nouvelle union de la gauche, l'idée que son parti a « *vocation* » à gouverner (*lire aussi notre éditorial, p. 16*).

MÊME LES TAMBOURS qui ont acccompagné chaque jour du vingt-neuvième Congrès jouent le refrain de décembre 1995. « *Tous ensemble tous ensemble, ouais, ouais* », chantent à l'unisson le millier de délégués réunis à la Grande Arche de la Défense, près de Paris, pour saluer l'élection de leur nouveau bureau national et la réélection de leur secrétaire national, Robert Hue, dimanche 22 décembre. Entonné à de nombreuses reprises depuis l'ouverture du Congrès, l'hymne, au final, a même détrôné *L'Internationale*, donnant spontanément le ton du discours du secrétaire national.

C'est un homme libéré qui parle. « *Le Parti communiste a bien retrouvé le chemin de ce qui bat et de ce qui palpite dans l'opinion* », juge Robert Hue. Il n'a pas perdu ce « *sens intact de la révolte* », et même de la « *révolution* », ajoute-t-il, en écho à l'appel lancé trois jours plus tôt devant les congressistes par l'écrivain Julia Kristeva, et qui demeure pour Robert Hue un « *grand moment du Congrès* ». « *Au rendez-vous de la France qui veut crier son refus, sa révolte, quand on veut la plier à un modèle étranger, le Parti communiste répond : présent !* »

S'adressant implicitement au Parti socialiste, Robert Hue interroge : « *A quoi bon une gauche qui joue les "petit bras" ? A quoi bon une gauche austère, timorée et craintive, une gauche morne, triste, et engoncée dans le respect des puissants ? (...) Nous voulons une gauche qui aille au devant de la vie pour écrire un chapitre neuf des grandes conquêtes populaires de notre histoire* », lance le secrétaire national, qui avait déjà fait du Front populaire la référence de son texte inaugural, le 18 décembre. Et de rappeler – seule allusion du discours aux futures négociations avec le PS et les autre forces de gauche – son souhait que se dégage « *d'ici à l'échéance électorale prochaine* » de 1998, une « *base d'engagements communs* » à la gauche.

Robert Hue ne revient pas sur le texte – très largement approuvé, samedi soir, par 1 080 voix pour, 43 contre et 31 abstentions – et les batailles d'amendements. Ceux-ci, d'ailleurs, ont porté davantage sur des questions de doctrine et de symbole (*Le Monde*, daté 22 et 23 décembre) que sur les positions européennes et les conditions de participation à un gouvernement d'union de la gauche, comme dans lors des conférences fédérales.

Le document stipule ainsi que « *le moment venu, les communistes seront consultés sur une participation éventuelle au gouvernement* », mais continue d'affirmer que « *le Parti communiste a vocation à participer, à tous les niveaux, à l'exercice du pouvoir* ».

De même, le PCF affirme ainsi plus clairement qu'il est décidé « *à mettre en échec le projet central de Maastricht, la monnaie unique* ». Engagement est pris aussi, dans le texte, de « *rassembler le plus possible pour obtenir un référendum sur le passage ou non de la France à la monnaie unique* ».

Mais le texte n'exige pas l'abrogation du traité, n'en fait pas explicitement un préalable à une participation gouvernementale et se prononce toujours « *fermement pour une construction européenne* ».

« AVANCÉE IMPORTANTE »

Enfin, Robert Hue a également qualifié d'« *avancée importante* » le renouvellement d'environ un tiers de l'équipe dirigeante – bureau et comité national. Plus de femmes (quatre sur les sept entrants au bureau), plus de jeunes (dix-sept membres de moins de quarante ans, contre deux précédemment), plus de provinciaux : le bureau national accueille notamment des patrons de petites fédérations et de celle du Nord. Davantage de fonctionnaires, de cadres du parti (le comité national ne compte que dix non-salariés du parti) et une chute notable du nombre d'intellectuels. Beaucoup d'anciens quittent le comité à l'occasion de ce Congrès : ainsi Pierre Sotura, trésorier, remplacé par Roland Jacquet. « *On aurait pu faire plus et mieux. Nous n'avons pas la direction nationale que notre mutation mérite* », a ainsi jugé la directrice de *L'Huma-Dimanche*, Martine Bulard, dès la lecture des noms proposés.

Le très « conservateur » député de la Somme Maxime Gremetz, que Robert Hue souhaitait voir quitter le bureau national, a néanmoins réussi à sauver son poste. Les refondateurs campent sur leurs positions : Jean-Michel Catala quitte le comité national, qui accueille, aux côtés de Roger Martelli et de Jack Ralite, le député et maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Patrick Braouezec ; Guy Hermier demeure membre du bureau national. Le député des Bouches-du-Rhône a estimé, dimanche, que « *le comité national n'est pas ouvert sur la société* » et que les refondateurs sont devenus « *une réserve animale, dont on se soucie seulement de la reproduction* ».

« *Notre parti vient de franchir, avec ce vingt-neuvième Congrès, un pas décisif dans la voie* » d'un « *nouvel âge du communisme français* », juge, en revanche, le secrétaire national. « *La mutation n'est pas un mot, une formule, voire une incantation. Ce n'est pas la marotte de Robert Hue* », a-t-il encore lancé à ceux qui ont pu un temps, pendant le Congrès, gâcher son optimisme et sa légendaire bonne humeur.

Ariane Chemin

La composition du bureau national

Quinze membres du bureau national sortant ont été réélus. En voici la liste (avec l'année de leur entrée au bureau) : Sylviane Ainardi (1994), Claude Billard (1985), Pierre Blotin (1985), Alain Bocquet (1990), Marie-George Buffet (1994), Jean-François Gau (1994), Jean-Claude Gayssot (1982), Maxime Gremetz (1976), Guy Hermier (1972), Jackie Hoffmann (1987), Robert Hue (1990), André Lajoinie (1976), Jean-Paul Magnon (1990), Francis Wurtz (1990), Pierre Zarka (1990).

Sept nouveaux membres ont été élus : Jean-Paul Bore (41 ans, secrétaire de la fédération du Var), Nicole Borvo (51 ans, sénateur, fédération de Paris), Dominique Grador (44 ans, secrétaire de la fédération de Corrèze), Annick Mattighello (45 ans, secrétaire de la fédération du Nord), Paul Lespagnol (46 ans, secrétaire de la fédération d'Ille-et-Vilaine), Bernard Vasseur (51 ans, fédération de Seine-Saint-Denis), Marie-France Vieux (47 ans, secrétaire de la fédération du Rhône).

Le comité national accueille quarante-cinq nouveaux membres

LE COMITÉ NATIONAL du PCF, élu par le congrès, comprend quarante-cinq nouveaux membres : Philippe Arcamone (Var), Philippe Barrière (Hautes-Pyrénées), Xavier Bordet (Val-d'Oise), Patrick Braouezec (Seine-Saint-Denis), Marc Brynhole (Loiret), Magali Burgaud (Vendée), Marie-Christine Burricand (Rhône), Bernard Calabuig (Val-d'Oise), Denis Cohen (Hauts-de-Seine), Patrice Cohen-Séat (Paris), Jean-Marc Coppola (Bouches-du-Rhône), Joëlle Courtel (Seine-et-Marne), Richard Dethyre (Val-de-Marne), Brigitte Dionnet (Hauts-de-Seine), Eric Dubourgnoux (Puy-de-Dôme), Simone Fayaud (Charente), Paule Fonté (Meuse), Nadine Garcia (Hauts-de-Seine), Jean-Yves Gendron (Yvelines), Jean-Luc Gibelin (Seine-Saint-Denis), Manuela Gomez (Haute-Savoie), Joëlle Greder (Tarn-et-Garonne), Annie Guilhamet (Gironde), Michèle Guzman (Seine-et-Marne), Patrick Hatzig (Meurthe-et-Moselle), Gérard Lalot (Aisne), Annick Legoff (Dordogne), Jean-Louis Le Moing (Loir-et-Cher), Alain Lhostis (Paris), Daniel Linossier (Loire), Patrick Malavielle (Gard), Brigitte Meunier (Yonne), Jean-Charles Nègre (Seine-Saint-Denis), Alain Pieri (Corse-du-Sud), Vivian Point (Vaucluse), Marjolaine Rauze (Essonne), Jean-Paul Salon (Dordogne), Rosy Sanna (Bouches-du-Rhône), Nathalie Simonnet (Seine-Saint Denis), Michel Stéfani (Haute-Corse), Daniel Surieu (Nièvre), Bernard Thibault (Paris), Jacques Tibéri (Alpes-Maritimes), Marie-Pierre Vieu (Val-de-Marne), Marie-France Vieux (Rhône).

Ont été réélus : Sylviane Ainardi, Christian Audouin, François Auguste, Jean-Louis Bargero, Marc Bellet, Richard Beninger, Joël Biard, Claude Billard, Bernard Birsinger, Noël Bizouerne, Alain Blanchard, Pierre Blotin, Paul Boccara, Alain Bocquet, Jean-Michel Bodin, Gilles Bontemps, Jean-Paul Bore, Nicole Borvo, Robert Bret, Daniel Brunel, Marie-George Buffet, Martine Bulard, Claude Cabanes, Guy Carassus, Antoine Casanova, Daniel Cirera, Liberto Civit, Jean-Claude Danglot, Michel Dauba, Yves Dimicoli, Michel Duffour, Martine Durlach, François Duteil, Denis Duvot, Mireille Elmalan, Roland Favaro, Thierry Foucaud, Jacqueline Fraysse-Casalis, Jean-François Gau, Elisabeth Gauthier, Jean-Claude Gayssot, André Gérin, Daniel Gilles, Claude Gindin, Richard Gispert, Jean-Claude Gomez, Dominique Grador, Maxime Gremetz, Serge Guichard, Alain Hayot, Guy Hermier, Jackie Hoffmann, Robert Hue, Roland Jacquet, Janine Jambu, Sylvie Jan, Pierrette Joachim, Jean-Paul Jouary, Gérard Lahellec, André Lajoinie, Julien Lauprêtre, Michel Laurent, Francette Lazard, Jacques Le Digabel, Jean-Claude Lefort, Patrick Le Hyaric, Jacqueline Léonard, Paul Lespagnol, Eric Macia, Jean-Paul Magnon, Jean-Claude Mairal, Henri Malberg, Georges Marchais, Nicolas Marchand, Lucien Marest, Catherine Margaté, Roger Martelli, Jean-Marie Martin, Charles Marziani, Pierre Mathieu, Annick Mattighello, Sylvie Mayer, Gisèle Moreau, Jean-Pierre Page, Rolande Perlican, Jacques Perreux, Claude Pondemer, Jack Ralite, Danielle Sanchez, Raymond Schwenke, Gérard Streiff, Sylvie Vassallo, Bernard Vasseur, Louis Viannet, Josiane Voyant, Michel Warcholack, Jean Wlos, Francis Wurtz, Pierre Zarka, Alain Zoughebi.

Le comité national comprend, en outre, les cinq membres de la commission de contrôle financier, qui ont été réélus : Bernard Violain (président), Henri Garino, Sylvano Marian, Rémy Perrot, Piero Rainero.

Trente-cinq membres du comité national sortant n'ont pas été reconduits dans cette instance. Deux d'entre eux sont décédés en cours de mandat.

La bataille de l'impôt sur la fortune n'est pas terminée

LA GUERRE autour de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), qui a fait tant de vagues au sein de la majorité depuis plus d'un mois, est-elle bel et bien finie ? Le refus du Parlement, mardi 17 décembre, de retenir l'amendement que le Sénat avait initialement voté, selon les voeux élyséens, et qui tendait à alléger ce prélèvement, sous la forme d'une restauration du système de plafonnement qui existait jusqu'en 1995, pouvait le laisser croire. En fait, la polémique n'est visiblement pas éteinte.

Par la bouche du président de son directoire, Robert Baconnier, le cabinet de conseil fiscal Francis Lefebvre, qui est le plus important de France, a en effet décidé de l'entretenir. Lors d'une conférence de presse, vendredi 20 décembre, M. Baconnier a ainsi regretté que la réforme n'ait pas abouti, observant que le déplafonnement de l'ISF peut obliger les contribuables à payer jusqu'à 1,7 % de leur patrimoine au titre de cet impôt, soit parfois plusieurs millions de francs pour les plus fortunés.

Selon cet expert, beaucoup ne veulent pas payer de telles sommes : plusieurs dizaines de contribuables, voire une centaine, au dire du bureau Francis Lefebvre, ont ainsi choisi de s'installer en Suisse, au Luxembourg, en Belgique (pour les familles du Nord) ou en Grande-Bretagne, afin de profiter d'une fiscalité plus avantageuse.

Il s'agit surtout d'héritiers de grandes fortunes ou de chefs d'entreprise en retraite : les fortunes concernées sont, en effet, très souvent composées d'actions de sociétés. Or, leurs détenteurs ne sont exonérés de l'ISF sur ces titres que s'il s'agit d'un outil de travail, un statut qui impose deux conditions : détenir au moins 25 % de la société et en être un dirigeant appointé.

Ce constat, mettant en évidence les risques de « délocalisation » fiscale, risque d'être remarqué. D'abord, il s'agit de la première estimation de l'ampleur de l'évasion fiscale, le ministère des finances n'ayant jamais avancé le moindre chiffre sur le sujet. Ensuite, cette critique souligne que les actions de lobbying – qui depuis plusieurs mois ont joué un très grand rôle dans l'élaboration du projet d'allègement fiscal du gouvernement – ne sont sans doute pas finies.

DÉLOCALISATION

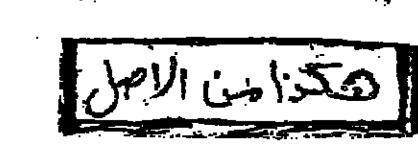
Ensuite, la personnalité du nouvel intervenant dans ce débat risque de retenir l'attention. Directeur général des impôts au ministère des finances du 17 mai 1986 à août 1989, M. Baconnier, qui a pris la direction du bureau Francis Lefebvre avant que la commission de déontologie sur le « pantouflage » ne soit créée, émet des avis qui sont souvent écoutés. Il a notamment été membre de la commission Ducamin et de la commission La Martinière, qui ont travaillé ces deux dernières années sur les projets de réforme fiscale.

Preuve d'ailleurs que le lobby n'a pas désarmé : une des difficultés à régler dans la fusion Aérospatiale-Dassault est précisément liée à l'ISF, Serge Dassault risquant de voir sa participation au sein du nouvel ensemble passer sous la barre des 25 % et donc d'être soumis à cet impôt. Le patron du groupe aurait même rencontré Jacques Chirac, vendredi, pour évoquer le sujet.

Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 22 décembre, le vice-président du CNPF, Denis Kessler, est, lui aussi, revenu à la charge : « *Ne croyez pas, alors que toutes les frontières ont été abolies, qu'il n'y ait plus la mobilité des capitaux* », a-t-il mis en garde. Avant d'ajouter : « *Si la France s'écarte de trop de ce qui se passe de l'autre côté de ses frontières (...), il y aura une délocalisation des fortunes, des entreprises, des emplois et des brevets (...). C'est la raison pour laquelle les petits dossiers* [comme celui de l'ISF], *qui concernent finalement peu de personnes et qui peuvent être peu populaires, sont très importants.* »

Bref, les partisans d'une réforme de l'ISF n'ont apparemment pas rendu les armes. En prévision du débat fiscal de 1997, la guerre de tranchées commence.

Laurent Mauduit



ÉDUCATION Quatre enseignants des académies de Paris, Versailles et Créteil ont engagé, dimanche 22 décembre, une grève de la faim. Ils prennent ainsi le relais de leurs collègues de Toulouse. Les grévistes demandent au ministre de l'éducation nationale d'engager des négociations sur le *« réemploi de tous les maîtres auxiliaires »*. ● SELON LES SYNDICATS, environ dix mille maîtres auxiliaires sont restés sans emploi cette année. Un protocole, signé en 1993, et la mise en place d'un concours interne spécifique ont permis de titulariser un millier d'entre eux en 1995, puis en 1996. ● LES MAÎTRES AUXILIAIRES étrangers sont les premiers frappés par les restrictions budgétaires. La moitié d'entre eux seraient au chômage, avec le risque de voir leur titre de séjour non renouvelé, en particulier pour ceux qui ne disposent que d'une carte d'étudiant étranger.

M. Bayrou est de nouveau confronté au problème des maîtres auxiliaires

Après celle de Toulouse, une grève de la faim a été commencée à Paris, et les protestations syndicales s'amplifient. Plusieurs milliers d'enseignants n'ont pu, cette année, être réemployés. Le ministre a demandé à chaque académie un état des lieux

LE MOUVEMENT de grève de la faim mené pendant dix-neuf jours à Toulouse par quatre enseignantes maîtres auxiliaires, membres de la coordination nationale et du collectif des non-titulaires de l'éducation nationale, s'est achevé samedi 21 décembre dans la soirée avec l'hospitalisation de deux d'entre elles (*Le Monde* des 22 et 23 décembre). La veille, une de leur collègue avait également été placée sous perfusion. De son côté, Annick Vespéchi, porte-parole du groupe, a décidé d'arrêter cette action. Mais le relais a été pris par quatre enseignants des académies de Paris, Versailles et Créteil, qui ont débuté un jeûne au siège national de la Fédération syndicale unitaire (FSU).

Parmi eux, deux sont au chômage après avoir enseigné pendant sept ans et cinq ans. Tout autre est le cas d'une maîtresse auxiliaire en poste, d'origine étrangère sur qui pointe une menace quant à son maintien sur le territoire. Enfin, un professeur titulaire, intégré en 1983 après dix années de précarité, s'est joint au mouvement *« par solidarité. »* Tous paraissent résolus à poursuivre leur action durant la période de fin d'année. Ils attendent l'ouverture de *« véritables négociations »* avec François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, pour *« le réemploi de tous les maîtres auxiliaires, français et étrangers, et leur titularisation sans préalable de concours ni de discrimination. »*

Cette revendication de la coordination nationale est reprise, à quelques nuances près, par une Intersyndicale d'enseignants (FSU, FEN, SGEN-CFDT et FERC-CGT) à laquelle se sont associés SUD-Education, la CNT et l'association de chômeurs AC !. Depuis le début du mois de décembre, leurs responsables n'ont cessé d'attirer l'attention sur la situation de ces quelque 30 000 *« travailleurs temporaires »*, dont plus de 10 000, selon une estimation syndicale, n'ont pas été réemployés.

Interpellé par Dominique Strauss-Kahn, lors d'un débat sur TF 1, le 16 décembre, François Bayrou s'était déclaré prêt à recevoir une délégation des syndicats et de la coordination nationale. Toutefois, selon son entourage, aucune rencontre n'est prévue dans les jours prochains. Dans l'immédiat, M. Bayrou s'en tient aux termes de la circulaire adressée le 12 décembre aux recteurs. Dans ce texte, il leur demandait de procéder à un recensement précis de la situation des maîtres auxiliaires non repris. Il leur recommandait également de recruter, en cas de vacance de poste, des enseignants au chômage.

Le ministre de l'éducation nationale, pourtant, ne peut être prisde court par une réalité qui ne cesse de s'aggraver. Au cours du débat budgétaire, M. Bayrou avait tenté de tempérer les choses en indiquant que *« la situation était identique à celle de l'an dernier à pareille époque. »* Quatre mois après la rentrée, les services de l'administration se révèlent dans l'incapacité d'en évaluer l'ampleur.

Ce n'est pas la première fois que le ministère est confronté à cette question. En juillet 1993, M. Bayrou avait signé un protocole d'intégration progressive des quelques 34 000 maîtres auxiliaires avec la quasi-totalité des syndicats, à l'exception du SGEN-CFDT. Ce dernier regrettait alors qu'aient été exclus du dispositif les enseignants des lycées professionnels, qui ont massivement recours à l'auxiliariat. Pour favoriser leur titularisation, un concours interne spécifique avait été créé pour une période de quatre ans. Depuis, en 1995 comme en 1996, un millier d'entre eux ont été admis.

RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Examinée à l'Assemblée nationale le 4 décembre, la loi Perben sur la résorption de la précarité dans la fonction publique introduit de nouvelles dispositions, et notamment un renforcement du concours réservé aux maîtres auxiliaires qui, en poste au 1er janvier 1996, doivent bénéficier de quatre années d'ancienneté et d'exercice. Cette restriction est jugée inacceptable par les syndicats, notamment par le SNES. Pour autant, ce dernier a refusé de se rallier à la proposition de la coordination nationale, favorable à une intégration directe sur liste d'aptitude sans concours.

Ces dispositions ont peu de chances de mettre fin à cette crise. En 1983, plusieurs dizaines de milliers de maîtres auxiliaires avaient été intégrés. A cette époque, il fallait faire face à une crise de recrutement d'enseignants. Crise qui s'est amplifiée jusqu'au début des années 90, au point de reproduire un nouveau corps comptant jusqu'à 40 000 MA. Depuis, la tendance est totalement inversée. Outre les maîtres auxiliaires, un certain nombre de lauréats des concours de recrutement, nommés sur des postes de titulaires académiques, se retrouvent eux aussi sans affectation, dans des centres de documentation ou dans des disciplines éloignées de leur spécialité d'origine.

Les restrictions budgétaires de 1997 ne faciliteront pas la solution de cette délicate question. Dans l'immédiat, les syndicats demandent que les MA au chômage soient nommés prioritairement sur des postes libérés dès le 1er janvier pour cause de départ à la retraite. Ils revendiquent surtout l'ouverture d'une négociation sur la transformation en emplois d'une partie des 800 000 heures supplémentaires assurées par des titulaires.

Sur ce point, M. Bayrou n'a guère laissé percer d'espoir. *« Ma conviction personnelle est bien qu'il faudra les transformer en emploi »*, avait-il pourtant reconnu, le 14 novembre à l'Assemblée nationale, en réponse à Jean Glavany, député (PS-Hautes-Pyrénées) qui avait proposé d'amputer de 200 millions de francs la dotation des heures supplémentaires pour créer des emplois. Ce mouvement avait timidement été amorcé en 1996 avec la transformation de 40 000 heures en 200 postes. Seule pourtant, cette réduction massive serait de nature à procurer un emploi à la *« main-d'œuvre temporaire »* de l'éducation nationale.

Michel Delberghe

Les étrangers, précaires parmi les précaires

LES MAÎTRES AUXILIAIRES (MA) étrangers, précaires parmi les précaires, sont, une fois encore, en première ligne. On en compte environ 4 000 dans le « vivier » de quelque 30 000 auxiliaires susceptibles d'être employés dans les classes. Depuis de nombreuses années, ils sont affectés à des disciplines (techniques et scientifiques notamment) et dans des établissements où les français ne se bousculent pas. Mais le succès des concours de recrutement de professeurs, réservés aux resortissants de l'Union européenne, a compromis les débouchés : la moitié des 4 000 MA étrangers seraient actuellement sans emploi.

Aux affres du chômage s'ajoutent, pour eux, l'incertitude liée au renouvellement de leur titre de séjour. Cette précarité concerne au premier chef ceux qui n'ont qu'une carte d'étudiant étranger. Pour ces derniers, la perte d'un emploi de MA peut signifier la reconduite à la frontière, perspective dramatique, en particulier, pour les Algériens, étant donnée le sort fait aux intellectuels dans leur pays. C'est ainsi que Karima A., maître auxiliaire algérienne, employée depuis 1992 par l'éducation nationale, enseignant actuellement le génie thermique dans un lycée du Val-d'Oise figure parmi les quatre auxiliaires observant une grève de la faim dans les locaux de la FSU à Paris.

Les MA étrangers exigent le *« réemploi de tous sans discrimination de nationalité »* et la *« titularisation sans concours »*, en arguant de leur ancienneté dans l'éducation nationale. Soutenus par les principaux syndicats, les MA étrangers font valoir le succès remporté, cet été devant le Conseil d'Etat, par leur recours contre une circulaire de M. Bayrou qui, en juillet 1994, entendait donner une priorité aux cadres inscrits à l'ANPE. La haute juridiction a invalidé cette disposition et estimé que le barème (ancienneté, notation) des maîtres étrangers devait être pris en compte pour leur réemploi. Mais cette jurisprudence reste ignorée dans plusieurs rectorats et préfectures.

Philippe Bernard

La FSU va devenir la première organisation en voix dans la fonction publique d'Etat

LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE (FSU) devrait devenir la première organisation représentative de la fonction publique d'Etat grâce aux voix qu'elle vient de gagner aux élections professionnelles enseignantes (*Le Monde* du 21 décembre). Alors qu'elle était en cinquième position, elle passera devant l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), la CGT, FO et la CFDT.

Selon certaines estimations provisoires, la FSU pourrait en effet gagner près de 46 000 voix par rapport au scrutin de 1993. Elle totaliserait quelque 258 000 suffrages. L'UNSA, en revanche, devrait enregistrer une baisse d'environ 10 000 voix.

Fort de cette victoire, Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, a annoncé son intention d'écrire au premier ministre pour lui demander de revoir le décret qui réglemente la représentativité des organisations syndicales au conseil supérieur de la fonction publique d'Etat (*Le Monde* du 10 septembre). Ce texte prévoit qu'un siège est attribué de façon automatique aux organisations *« dont la représentativité s'étend à un nombre important de ministères et de professions exercées par des fonctionnaires de l'Etat »*.

Le gouvernement considère que la FSU ne répond pas à ces critères, dans la mesure où la quasi-totalité de ses voix proviennent des enseignants de l'Education nationale. De ce fait, il lui accorde un nombre de sièges plus limité que celui auquel elle pourrait prétendre, s'il ne prenait en compte que le poids de chaque organisation.

> Les autres syndicats rappellent qu'elle reste cinquième sur l'ensemble des trois fonctions publiques

La FSU a déposé un recours au Conseil d'Etat pour lui demander de dire qu'elle a un caractère interministériel et interprofessionnel. Elle rappelle qu'elle dispose de quelques milliers de voix aux ministères de l'agriculture, de la culture, de la justice ou de la jeunesse et des sports, et qu'elle compte aussi des infirmières, des assistantes sociales, des éducateurs, des techniciens de laboratoire ou du personnel administratif. Le décret qu'elle conteste prévoit que la composition du conseil supérieur ne pourra être modifié avant le mois de mars 1998.

En outre, M. Deschamps a écrit à un certain nombre de parlementaires pour leur demander de déposer un recours au Conseil constitutionnel contre la loi sur l'emploi dans la fonction publique – qui modifie les règles de candidature aux élections professionnelles (*Le Monde* du 6 décembre). La FSU estime que ce texte restreint les libertés syndicales.

La loi, publiée au *Journal officiel* daté 16-17 décembre, prévoit que, pour être considérés comme représentatifs de l'ensemble des fonctionnaires, les syndicats doivent être implantés dans les trois fonctions publiques : d'Etat, territoriale et hospitalière. Les conditions qu'elle impose (2 % dans chaque fonction publique ou un siège dans chaque conseil supérieur) permettent d'accorder la présomption de représentativité à la CFTC et à la CGC, alors qu'elles disposent d'un nombre de voix très limité.

La FSU, qui en compte beaucoup plus, ne bénéficie pas du même avantage, au motif que ses voix proviennent d'une seule fonction publique. Pour autant, la loi n'interdit pas à la FSU de se présenter où elle le souhaite : elle lui impose seulement de faire la preuve de son existence devant un juge.

Les autres organisations syndicales rappellent que, si la FSU progresse dans la fonction publique d'Etat, elle reste cinquième sur l'ensemble des trois fonctions publiques, derrière la CGT (environ 22 %), la CFDT (19 %), FO (18 %), et l'UNSA (12 %). Elles estiment que le poids des enseignants, plus d'un million de personnes, ne doit pas faire oublier le reste des fonctionnaires, soit quatre millions d'agents, présents aux ministères des finances ou de l'équipement (1,3 million dans la fonction publique d'Etat), dans les collectivités locales (1,4 million) ou les hôpitaux (843 000).

Rafaële Rivais



La brigade financière a perquisitionné chez le président de la Compagnie générale des eaux

Un rapport de police évoque des « faux », contestés par Jean-Marie Messier

Le président de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean-Marie Messier, a estimé, vendredi 20 décembre, que les perquisitions conduites à son bureau et son domicile concernaient des opérations financières de 1992 *« parfaitement transparentes »*. L'enquête porte sur l'activité d'un fonds d'investissement alors présidé par M. Messier, au titre de ses fonctions à la banque Lazard Frères.

LE PRÉSIDENT de la Compagnie générale des eaux, Jean-Marie Messier, n'a pas attendu plus de quelques heures, vendredi soir 20 décembre, pour réagir aux perquisitions effectuées le jour même, dans son bureau puis à son domicile, par la brigade financière de Paris. Dans un communiqué, M. Messier a qualifié de *« parfaitement transparentes »* les opérations visées par ces investigations, relatives aux activités d'un fonds de placement à risques qu'il présidait, de 1989 à 1994, au titre de ses anciennes fonctions d'associé-gérant à la banque Lazard Frères. Ces perquisitions auraient été *« entièrement négatives »*, a précisé l'entourage de M. Messier.

Indirectement mis en cause par une plainte de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) contre son ancien directeur financier, soupçonné d'avoir abusivement engagé les fonds mutualistes dans plusieurs opérations (*Le Monde* du 13 juillet 1995), M. Messier s'était ému, ces derniers mois, auprès de plusieurs personnalités politiques, de l'orientation, voire de la *« manipulation »* des recherches policières. Une précédente perquisition, conduite le 10 avril à la banque Lazard, sur commission rogatoire du juge d'instruction Marie-Pierre Maligner-Peyron (*Le Monde* du 13 avril 1996), avait conduit M. Messier à solliciter l'avis d'un avocat d'affaires parisien réputé, Mᵉ Jean François Prat.

Dans un courrier daté du 16 avril, ce dernier avait alors estimé que *« rien de* [pouvait] *être retenu »* à l'encontre du président de la CGE, et suspecté *« une tentative malveillante de* [le] *mettre en cause »*. Le 5 novembre, après les interrogatoires discrets de certains de ses collaborateurs, M. Messier avait enfin fait rédiger un contre-argumentaire présentant sa version des faits, dont il a remis une copie au *Monde*.

LETTRES D'ENGAGEMENT

En 1992, sous la présidence de M. Messier, le Fonds Partenaires-Gestion avait collecté des investissements auprès de divers établissements afin de racheter la société Néopost, filiale d'Alcatel spécialisée dans le traitement du courrier. La FNMF avait pris part à cet appel de fonds, *via* l'une de ses caisses, la Caardi. Quelque 14 millions de francs furent engagés, sous la signature de François Briquet, ancien directeur financier de la FNMF, licencié le 31 mars 1992, et mis en examen depuis par le juge Maligner-Peyron. Les lettres d'engagement et les pouvoirs signés par M. Briquet sont datés d'avant son licenciement mais, selon la plainte de la FNMF, ils auraient en fait été rédigés au mois d'avril 1992, soit à une époque où il n'était plus habilité à le faire.

« Ces critiques ne peuvent avoir une quelconque portée, puisque les engagements financiers de la FNMF étaient juridiquement scellés depuis le mois de janvier 1992 », indique la note de M. Messier, expliquant que les pièces ultérieurement signées par M. Briquet ne constituaient que *« des documents purement techniques »* ou *« des réitérations d'engagements qui liaient d'ores et déjà la FNMF »* depuis l'adoption d'un protocole liant tous les investisseurs du Fonds Partenaires, le 24 janvier 1992. Selon la même note, la *« coïncidence »* entre le licenciement de M. Briquet – que M. Messier assure n'avoir appris que le 10 juillet 1992 – et la réalisation de l'opération Néopost serait donc *« fortuite »*.

Un rapport de synthèse de la brigade financière, daté du 13 mai 1996, relativise cette appréciation. Fondé, pour l'essentiel, sur l'exploitation des pièces saisies chez Lazard, ce rapport évoque bien l'existence de *« faux »* et d'*« usages de faux »*, destinés, semble-t-il, à régulariser des comptes-rendus d'assemblées générales du Fonds Partenaires. *« La rédaction des procès-verbaux d'assemblées générales supporte des allégations qui se sont avérées fausses, permettant d'entériner les décisions de ces AG engageant la FNMF et les autres actionnaires »*, assurent les policiers.

Plusieurs écritures datées de 1992 auraient été rectifiées après novembre 1994, soit après que la FNMF eut commencé à s'enquérir auprès du fonds d'investissement des actes de son ancien directeur financier. La découverte d'une note émanant d'une collaboratrice de M. Messier, datée du 23 avril 1992, paraît attester que ce dernier avait eu connaissance bien plus tôt du conflit interne à la FNMF. *« Essayant vainement de joindre M. Briquet pour lui faire signer la lettre d'engagement (...), sa secrétaire m'a laissé entendre ce matin que M. Briquet ne serait peut-être plus "habilité" à signer ces documents*, écrivait la signataire de la note. *Je tenais à vous en informer car M. Briquet est le seul signataire de l'accord d'actionnaires (...) pour la Caardi. »*

Une autre note, rédigée par la même personne, accrédite les soupçons : *« J'ai eu des réactions assez fortes de la part de Jean-Marie Messier, entraînant d'importantes modifications du document car il jugeait ma rédaction trop pessimiste ou réaliste, risquant d'affoler les actionnaires et les banques de Néopost »*, est-il écrit à l'attention des dirigeants du Fonds Partenaires.

« TRANSPARENT »

Les enquêteurs ont par ailleurs découvert une note transmise par M. Messier à l'un des dirigeants du fonds qui pourrait évoquer le même *« document »* : M. Messier y indique *« ne pas pouvoir diffuser bruts de fonderie les chiffres révisés de 1992 »* compte tenu des *« écarts dramatiques »* avec les budgets prévus. *« Les actionnaires* [du Fonds Partenaires] *pourraient s'affoler et nous reprocher de ne pas être diligents »*, précisait la note, suggérant de ne pas divulguer tous les éléments en sa possession.

Le contre-argumentaire remis au *Monde* par M. Messier conclue, quant à lui, que l'opération Néopost était *« un investissement public, transparent »* et qu'*« elle se* [révélait] *d'ailleurs avoir été un excellent investissement pour ses actionnaires, grâce à la qualité du travail de ses dirigeants. »* Pour faire le départ entre ces deux versions, les enquêteurs devraient avoir besoin d'interroger M. Messier lui-même.

Hervé Gattegno

Les mutins de Saint-Mihiel lourdement sanctionnés

Les quinze détenus qui ont comparu ont été condamnés à des peines de douze à trente mois d'emprisonnement

BAR-LE-DUC
de notre envoyée spéciale

« Finalement, c'est une mutinerie pour rien. Pour quel prétexte, pourquoi, je ne sais pas. » Michel Benzina, condamné à plusieurs reprises pour vol avec effraction, a reconnu, vendredi 20 décembre, devant le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc, qu'il avait participé à la mutinerie qui a dévasté le centre de détention de Saint-Mihiel (Meuse) dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 novembre. Ses quatorze coprévenus, qui comparaissaient pour *« dégradations volontaires en réunion »* ou *« dégradations volontaires par incendie »*, ont pour leur part nié. Menottés, les pieds parfois entravés, ils ont fait face au tribunal dans une ambiance survoltée.

La mutinerie avait débuté dans l'après-midi du 22 novembre, après un mouvement de protestation de la quasi-totalité des surveillants contre leurs conditions de travail. Ouvert en 1990, le centre de détention de Saint-Mihiel fait partie de ces établissements neufs à gestion semi-privée construits dans le cadre du « programme 13 000 » de l'ancien garde des sceaux Albin Chalandon. Profitant du mouvement des surveillants, les détenus s'étaient enfermés dans leurs unités respectives, bouchant les serrures avec du papier et dressant des barricades devant les grilles d'accès. Les gradés réquisitionnés par la direction avaient rapidement été débordés et, dès 13 heures, les détenus, qui avaient pris soin de se masquer, avaient saccagé les parties communes, provoquant des incendies, détruisant les téléviseurs et les réfrigérateurs, arrachant tuyaux d'eau et câbles électriques. Les dégâts ont été estimés à plus de 5,5 millions de francs.

L'audience n'a pas permis d'en savoir plus. Le tribunal ne s'est penché ni sur les circonstances de la mutinerie, ni sur l'arrivée tardive des forces de l'ordre, ni sur la vie quotidienne de l'établissement, émaillée de nombreux mouvements de surveillants. Sur les 198 détenus évacués après la mutinerie, la justice, qui s'est contentée de l'enquête de police, n'en a fait comparaître que quinze. Le président du tribunal, Fabrice Adam, en est resté aux faits, provoquant, bien malgré lui, de multiples incidents d'audience. Plusieurs détenus se sont vivement élevés contre le *« manque de preuves »* et l'*« absence des vrais meneurs »*, jusqu'à se faire évacuer. Découvrant que son voisin avait déposé contre lui, un détenu l'a frappé dans le box, faisant encore monter d'un cran une atmosphère déjà extrêmement tendue.

« CARNAVAL »

L'agressivité des prévenus n'a fait que renforcer, s'il était besoin, la sévérité de la magistrate du ministère public. Comparant *« les pauvres bougres qui ont froid dans la rue »* et les mutins qui bénéficiaient d'un relatif confort en détention, Christine Laï s'est scandalisée de leur *« morgue non encore éteinte »*. *« Le jour de la mutinerie, messieurs, c'était carnaval pour vous*, a-t-elle lancé. *Vous avez complètement dévasté les communs, mais vos cellules – vos chers "sweet home" – sont restées nickel. Je ne vois que l'expression de la haine dans vos actes. »* Requérant des peines d'un à trois ans d'emprisonnement, Mᵐᵉ Laï a conclu en faisant valoir que *« la réinsertion de ces hommes n'était pas acquise et pour certains encore lointaine »*.

Les deux avocates de la défense, requises d'office, ont eu fort à faire pour plaider la relaxe des leurs clients. *« Il est vrai que nous n'avons pas affaire à des enfants de chœur, mais il fallait s'y attendre*, a souligné Mᵉ Michèle Pierson. *Cette prison était propre, certes, mais cela ne fait pas tout. La télévision, le confort en détention, ce sont aussi des clichés de l'extérieur. Malgré tout, l'incarcération reste l'incarcération. »* L'argumentaire n'a, semble-t-il, guère ému le tribunal. Les quinze prévenus ont été condamnés à des peines de douze à trente mois d'emprisonnement.

Cécile Prieur

Le pasteur Jean Tartier est élu président de la Fédération protestante

Pour la première fois, une personnalité de l'Eglise luthérienne accède à ce poste

LE « CONCLAVE » de la Fédération protestante de France a débouché sur une surprise. A l'issue d'une délibération de son conseil de vingt-deux membres, vendredi 20 et samedi 21 décembre, le pasteur Jean Tartier, cinquante-quatre ans, de l'Eglise évangélique luthérienne de France (EELF), a été élu président de la Fédération protestante de France. Il succédera, le 1ᵉʳ juillet 1997, au pasteur Jacques Stewart, qui a accompli dix ans de mandat.

La surprise est triple. D'abord, contrairement à la tradition qui veut qu'un seul nom soit proposé au vote du conseil, la commission des nominations avait laissé ouvert le choix entre trois personnalités : Jean-Arnold de Clermont, pasteur de l'Eglise réformée de France ; Jean Tartier, pasteur de l'Eglise luthérienne, et Jean Alexandre, également luthérien, secrétaire général du service missionnaire (Defap). Pour une fois, il aura donc fallu trois tours pour dégager une majorité sur le nom d'un nouveau président.

ÉMANCIPATION

Deuxième surprise : le choix d'un luthérien comme huitième président de la Fédération protestante de France. Tous ses prédécesseurs – à l'exclusion du premier, qui était « libriste » – étaient réformés, comme Marc Boegner, Charles Westphal, Jean Courvoisier, Jacques Maury, Jacques Stewart... Cette suprématie est l'effet de la supériorité numérique de l'Eglise réformée de France (400 000 fidèles). Cette « fatalité » historique avait conduit tous les pronostiqueurs à faire de Jean-Arnold de Clermont le favori de ce scrutin à trois. Les électeurs ont-ils craint de faire le jeu de ceux qui reprochent aux réformés de faire de la Fédération protestante de France leur « chasse gardée » ? A cet égard, Jean Tartier, le nouveau président, risque d'être plus libre vis-à-vis de la puissante Eglise réformée.

La troisième surprise vient de la dimension œcuménique de ce choix. Homme de consensus, issu de la région luthérienne de Montbéliard (Doubs), Jean Tartier est, depuis 1992, chargé des questions œcuméniques à la Fédération protestante de France. Les bonnes relations qu'il entretient avec les Eglises catholique et orthodoxe ont sans aucun doute joué en sa faveur. Pasteur de terrain, connaissant bien la fédération, œcuméniste convaincu, Jean Tartier était le meilleur candidat possible de l'ouverture de la présidence aux non-réformés.

H. T.

Un homme-charnière du pays de Montbéliard

FILS d'un pasteur ardéchois converti, Jean Tartier est né le 22 février 1942 près du presbytère de Saint-Laurent-du-Pape (Ardèche). De ce père il hérite sa passion œcuménique. A la table familiale passent des étrangers, des Français de toute confession et ses parents recevront la médaille des Justes pour avoir caché des juifs au presbytère. Son père sera interné à Fresnes, échappant à la déportation grâce au pasteur Boegner, alors président de la Fédération protestante, qui sauva aussi nombre de juifs.


PORTRAIT

Très jeune arrivé au pays de Montbéliard, où son père finit sa carrière, c'est dans ce fief protestant, à nul autre pareil en France, que Jean Tartier a ses racines. Le nouveau président de la FPF n'appartient pas, en effet, à la haute société protestante parisienne, ni même, comme ses prédécesseurs, à cette lignée huguenote nourrie des souvenirs de la persécution catholique et du refuge du « désert » cévenol. Il vient tout droit de cet ancien comté de Montbéliard autrefois allemand, acquis à la Réforme de Luther, détaché du duché de Wurtenberg à la Révolution et devenu français en 1793. Epargnée par les guerres de religion, cette région fut, au contraire, terre d'accueil de persécutés.

Jean Tartier fait ses études au lycée Cuvier de Montbéliard et à la faculté de théologie protestante de Strasbourg. Quand mai 68 approche, tout en exerçant déjà son métier de pasteur, il fait, avec d'autres, la *« grève de l'ordination »*, par réflexe anticlérical. Ce n'est qu'en 1977 qu'il consent à être ordonné et, la même année, il est nommé « inspecteur ecclésiastique », ce qui, chez les luthériens, correspond au rang d'évêque. « Inspecteur » de Belfort-Montbéliard, il est en charge de trente paroisses, d'autant de pasteurs et de vingt-cinq mille âmes.

A l'image de cette région frontalière, voisine des terres réformées de Suisse et des fiefs catholiques de Besançon et de Bâle, c'est un homme-charnière qui vient d'être élu à la tête de la FPF. Son luthéranisme franc-comtois est tempéré, plus populaire, moins « haute Eglise » et traditionnel que celui de la région parisienne, ou même alsacienne. En 1992, il devient responsable du département œcuménique à la Fédération protestante. A ce titre, Jean Tartier est très connu des évêques français et il entend travailler au plus près avec le nouveau président de l'épiscopat, Mgr Louis-Marie Billé.

CONTINUITÉ

Les lenteurs du rapprochement œcuménique ne le découragent pas. Les accords, les documents existent : *« Il faut les faire vivre par un compagnonnage quotidien »*, estime-t-il. Il encourage toutefois le Conseil des Eglises chrétiennes en France (Cecef) à accomplir, d'ici à l'an 2000, quelques gestes marquants de « réconciliation », dans la foulée du rassemblement des Eglises européennes de Graz (Autriche) en juin 1997. L'œcuménisme est, pour lui, plus que du *« volontarisme »*, et il se dit sincèrement heurté par une expression comme celle de « foi protestante ». *« Il n'y a qu'une foi chrétienne*, explique-t-il, *avec des convictions protestantes. »*

Le protestantisme n'est pourtant pas à l'abri des réveils identitaires. A propos de l'élargissement de la Fédération protestante aux nouvelles sensibilités pentecôtistes, Jean Tartier se situe dans la continuité de Jacques Stewart : ne pas brûler les étapes, travailler d'abord à *« un vrai consensus »*. Continuité, aussi, dans les engagements sociaux et politiques, même si les luthériens sont réputés moins à gauche, moins « libéraux » que les réformés. Le nouveau président n'entend en rien relâcher les actuels combats protestants pour l'accueil des immigrés, le refus des exclusions et pour la justice sociale.

Si ses lectures actuelles vont du *Messie* de Marek Halter à la mode romanesque égyptienne, Jean Tartier n'entend pas renoncer à ce qu'il appelle la *« parabole de la vie »*, c'est-à-dire à son amour des jardins, des arbres et des champignons. Il vit à la campagne, à Roches-lès-Blamont (600 habitants), près de Montbéliard, où sa femme, alsacienne, Erica Roehrich, est également pasteur : *« Au contact de la terre*, explique-t-il, *c'est là qu'on retrouve les hommes. »*

Henri Tincq

Un policier mis en examen pour avoir tiré sur un sans-abri

UN GARDIEN DE LA PAIX lyonnais a été mis en examen pour *« tentative d'assassinat »* et incarcéré, dimanche 22 décembre à Lyon, après avoir blessé gravement par balle un sans-abri de trente-quatre ans. Samedi 21 décembre, vers 7 heures du matin, le policier, qui était en congé hebdomadaire et en état d'ivresse avancé, a ouvert le feu pour des raisons obscures sur l'homme, qui se trouvait sur une passerelle de la gare routière de Perrache. Aucun témoin n'était présent. Atteint à l'abdomen, la victime, qui n'était pas armée, a été opérée. Sa vie n'est pas en danger.

Agé de quarante-six ans, affecté à une compagnie de service de la sécurité publique de Lyon, et ayant déjà reçu des sanctions disciplinaires pour ivresse, le policier avait passé la nuit à boire dans divers établissements lyonnais. Il a fait usage de son revolver de dotation, qu'il aurait dû laisser à son domicile ou à son service, conformément aux textes réglementaires. Le policier a été aussitôt suspendu, sur la base de l'enquête de l'inspection générale de la police nationale.

DÉPÊCHES

■ **SECTES : Jean-Marie Abgrall, expert psychiatre auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, a été chargé d'analyser** les professions de foi écrites de l'Ordre du Temple solaire (OTS), par le juge qui instruit l'affaire du second massacre de la secte, le 23 décembre 1995 dans le Vercors, qui avait fait seize victimes. Jean-Marie Abgrall devra notamment décoder les écrits du chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik, mis en examen pour *« participation à une association de malfaiteurs et recel »*.

■ **FAIT DIVERS : Jean Uhl, le prêtre de Kingersheim (Haut-Rhin), dont le corps a été retrouvé,** vendredi matin 20 décembre, dans son presbytère de la paroisse de Saint-Adelphe, où il vivait seul, a reçu trente-trois coups de couteau, dont onze portés à des organes vitaux. L'autopsie, réalisée samedi 21 décembre, a révélé que presque tous ont été donnés dans le dos, et quelques-uns dans les mains de la victime, âgée de soixante-huit ans. Aucune interpellation n'a encore eu lieu.

■ **DISPARITION : 300 000 affichettes ont été tirées, distribuées et placardées** dans le but de retrouver la petite Marion, dix ans, disparue le 14 novembre, à Agen (Lot-et-Garonne), sur le trajet entre l'école et son domicile. Les parents de la petite fille, Françoise et Michel Wagon, se relaient au siège de l'association d'aide à l'enfance maltraitée La Mouette, afin d'essayer de rassembler des indices.

■ **IMMIGRATION : le nombre d'immigrés arrivant en Ile-de-France a été divisé par près de trois** entre 1992 et 1995, passant de 61 000 personnes à 22 500 , selon une étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région. Cette inflexion de 63 % est plus forte que la baisse de 55 % enregistrée sur toute la France (112 000 entrées en 1992, 50 000 en 1995), selon les données de l'Office des migrations internationales.

هكذا من الأصل

CHARTE Le Conseil national de protection de la nature (CNPN) devrait renouveler en janvier 1997 le classement de la Camargue en parc naturel régional. Corinne Lepage, ministre de l'environnement, a donné son feu vert à la nouvelle charte du parc adoptée par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. En janvier 1996, Mme Lepage avait menacé de retirer le label au parc devant les menaces qui pesaient sur les terres humides. ● IRRIGATION. Ces vingt dernières années, la Camargue a perdu 3 300 hectares de milieu naturel du fait d'une agriculture intensive, notamment la riziculture. ● PONT. Une polémique agite depuis plusieurs mois la région sur le maintien du bac de Barcarin, seul passage du Grand Rhône possible. Le conseil général veut le remplacer par un pont enjambant le fleuve entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et Salin-de-Giraud. Les villes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer y sont opposées.

Le parc naturel régional de Camargue a réussi à sauver son statut

Le compromis intervenu sur la charte permettra de maintenir le classement de la zone humide malgré les difficultés que provoque l'impact de la riziculture, du tourisme et des inondations et en dépit du désaccord du conseil général des Bouches-du-Rhône

MARSEILLE
de notre correspondant

Le Conseil national de protection de la nature (CNPN) devrait renouveler courant janvier 1997 le classement de la Camargue en parc naturel régional. Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, semble en effet se satisfaire de la révision de la charte du parc que le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a adoptée à l'unanimité jeudi 19 décembre. Mais l'alerte a été chaude. Au début de l'année, le ministre avait frappé du poing sur la table, réclamant que ce document d'objectifs pour dix ans soit enfin mis sur le métier. Devant le laxisme dans la rédaction de ce texte et une absence de concertation entre les usagers de la Camargue, la menace d'un retrait de l'homologation a même été brandie.

Le ministère de l'environnement marquait à l'époque ses inquiétudes sur la « zone interface », véritable tampon entre le cœur à protéger de la Camargue – constitué de la réserve naturelle nationale de Vaccarès et de la réserve départementale des Impériaux – et la zone de culture intensive, notamment de riz. Ici, depuis un demi-siècle, l'agriculture n'a cessé de gagner sur les espaces naturels dont la protection doit donc être accrue. En plus d'une cartographie et d'un zonage très précis, la charte prévoit des mesures compensatoires pour les exploitants qui s'engageraient à ne plus cultiver certaines de leurs parcelles dans cette « zone interface » de 20 000 hectares. La négociation avec les propriétaires exploitants est délicate car la riziculture permet d'entretenir les lourdes installations d'irrigation nécessaires à l'apport d'eau en Camargue, un territoire sans cesse soumis à l'évaporation et à la remontée d'eau saumâtre.

L'hydraulique est bien sûr la clé de voûte de la gestion de la Camargue. Les communes d'Arles et de Saintes-Maries-de-la-Mer sur lesquelles s'étendent les 86 300 hectares du parc se sont engagées à lancer un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) devant mener d'ici deux ans à la signature d'une charte de l'eau, l'un des problèmes essentiels étant l'évacuation des surplus hydrauliques.

L'administration du parc effectuera la coordination entre une myriade d'acteurs aux intérêts divergents, voire opposés : associations syndicales de bassins, pêcheurs, agriculteurs, protecteurs, scientifiques... avec un souci permanent : le niveau et la salinité de l'étang de Vaccarès. Son adoucissement actuel, consécutif aux importantes crues du Rhône, provoque la disparition d'espèces végétales et la prolifération de silures, poissons d'eau douce prédateur d'autres espèces.

Le schéma de développement retenu entend favoriser un tourisme « léger » pédestre, équestre, cycliste et fluvial

La charte émet une très vive opposition à toute infrastructure lourde sur le territoire de la Camargue. Trois des neuf tracés du futur contournement autoroutier d'Arles touchent la lisière du parc. Dans ce texte, le conseil d'administration indique également sans ambiguïté son refus du projet de construction d'un pont enjambant le Grand Rhône entre Port-Saint-Louis-du-Rhône et Salin-de-Giraud afin de remplacer le bac de Barcarin *(voir ci-dessous)*. Favorable au pont, le conseil général des Bouches-du-Rhône, par ailleurs propriétaire de grandes superficies en Camargue, a refusé de donner son feu vert à la charte. *« Le parc outrepasse ses compétences*, déclare Pierre Reboud, directeur de cabinet du président (PS) du conseil général. *La charte n'a pas à intégrer une position aussi farouche sur les modalités de franchissement du Rhône. »* Le conseil général entend donc rejeter le texte, sauf à ce que la copie soit revue. A l'inverse, le groupe socialiste du conseil régional a voté en faveur de la charte et la municipalité d'Arles, dirigée par le socialiste Michel Vauzelle, vice-président du conseil général, l'a adoptée le 28 juin 1996. Selon le maire d'Arles, ce document est *« un compromis intelligent qui va de l'avant »*. Le dialogue ne semble pas rompu et Gérard Jouve, conseil régional (RPR) et président du conseil d'administration du parc, pense que ce dernier blocage sur la voie du renouvellement du classement sautera rapidement.

Le ministère de l'environnement reprochait également aux gestionnaires du parc l'absence de parc touristique cohérent sur un territoire fréquenté chaque année par un million de personnes principalement attirées par les soixante kilomètres de rivages vierges de la Camargue. La charte consacre une maîtrise du tourisme dans le but d'éviter une pénétration humaine massive dans le cœur protégé et dans la « zone interface ». Le schéma de développement touristique retenu vise au développement d'un tourisme « léger » – pédestre, équestre, cycliste et fluvial –, à la multiplication des hébergements à domicile du type gîtes ruraux et à la mise en place d'équipements voués à la découverte santé et aux observateurs de la faune et de la flore.

Luc Leroux

Une zone d'intérêt international

■ **Parc naturel** : le parc naturel régional de Camargue, premier du genre dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fut créé en 1970 pour maintenir et protéger cette « île » enserrée entre les deux bras du Rhône, qui constitue une des zones humides naturelles d'intérêt international de l'Europe. D'une surface de 85 000 hectares, avec seulement deux communes, Arles et Les Saintes-Maries-de-la-Mer, il assure la conservation et la mise en valeur du milieu naturel. Contrairement aux autres parcs, sa structure de gestion a pris la forme d'une fondation.

■ **Milieu naturel** : depuis 1942, la Camargue a perdu chaque année 1 000 hectares de milieux naturels. Ces vingt dernières années, c'est-à-dire sous le label de parc naturel, elle en a perdu 3 300. Ces pertes se sont faites essentiellement au profit de la riziculture et des Salins du midi. Les pratiques d'irrigation en continu ont contribué à modifier les équilibres naturels. Le tourisme de masse et la chasse ont fait le reste.

■ **Inondations** : le Rhône connaît des crues centenales dont la dernière, spectaculaire, en octobre 1993, a inondé 12 000 hectares de terres. Les digues construites pour contenir le fleuve ont mal vieilli, attaquées par les rongeurs (ragondins). Les aménagements sur les terres inondables ont oublié que le fleuve sort de son lit régulièrement.

Menacé par un pont, le bac de Barcarin fait de la résistance

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Pour passer de la Camargue au sud des Bouches-du-Rhône sans avoir à remonter sur Arles, un seul point de passage possible : le bac de Barcarin sur le Rhône. Ses marins se sont d'ailleurs récemment mis en grève, avec succès, pour l'augmentation de leurs salaires. L'avenir du bac, lui, est incertain : la controverse sur la construction d'un pont sur le Rhône, en aval d'Arles, n'en finit plus de rebondir, un peu plus d'un an après qu'un collectif regroupant des dizaines d'associations ait réuni, le 10 octobre 1995, l'une des plus grandes manifestations qu'Arles ait jamais connues.

En faveur du pont, les arguments ne manquent pas. En premier lieu, l'isolement de l'agglomération de Salin-de-Giraud, village-quartier d'Arles à 37 kilomètres du centre-ville, où vivent 2 500 personnes. Beaucoup de Saliniers se plaignent du temps qu'il leur faut pour se rendre sur la rive gauche, vers Fos et Marseille, et de leur isolement nocturne. Un accès au bac destiné aux riverains leur est réservé mais il est souvent utilisé par les gens de passage. Leur colère s'exaspère avec les embouteillages d'été. Autre argument : le coût. L'usine Solvay, qui emploie près de 130 salariés, conteste le prix de la traversée pour ses produits chimiques.

Mais, surtout, le conseil général est lassé du déficit chronique du bac : 7,86 millions de francs l'an dernier, pour 441 190 passages. Le conseil général assure que les économies réalisées à long terme par la construction d'un pont, amorti en quinze ans, pourraient être investies dans des mesures de protection de la Camargue. En outre, toujours selon le conseil général, le péage suffirait à éviter les cohues touristiques.

UN ARGUMENTAIRE TRÈS AU POINT

Les partisans du bac ont, eux aussi, un argumentaire très au point. Ils affirment que les richesses produites par un plus grand flux de circulation ne profiteraient guère aux autochtones. Et ils conseillent aux Saliniers favorables au pont d'y réfléchir à deux fois : le calme de leur bout de ville pourrait en être troublé. Mais ce qu'ils soulignent avec le plus de force, ce sont les dangers du déferlement automobile qui, selon eux, s'ensuivrait sur l'écosystème de la Camargue. Leur crainte est que ce franchissement rapide conduise inéluctablement à une jonction avec les autoroutes des plages de l'Ouest camarguais et du littoral montpelliérain. C'en serait alors fini du caractère insulaire de cet espace unique, mi-eau mi-terre.

L'argument le plus fort en faveur du maintien de l'automoteur emmené par un capitaine, un mécanicien et deux matelots, qui pousse avec peine sa cargaison en ronflant sur des flots tumultueux et ventés, n'est-il pas simplement sa beauté ? Et l'émotion, magique, que cette traversée longue de 425 mètres provoque toujours ?

Michel Samson

DISPARITIONS

Youli Khariton

Un des pères de la bombe atomique soviétique

LE PHYSICIEN russe Youli Khariton, qui a travaillé à la réalisation de la première bombe atomique soviétique, est mort à l'âge de quatre-vingt-douze ans, au centre de recherches militaires d'Arzamas-16, situé sur la Volga, près de Nijni Novgorod.

Né le 27 février 1904, Youli Khariton est diplômé de l'Institut polytechnique de Léningrad. De 1926 à 1928, il se rend en Grande-Bretagne, pour travailler dans le laboratoire de recherches Cavendish de l'université de Cambridge, dirigé par Ernest Rutherford, un des pionniers de la physique atomique. Il retourne ensuite en Union soviétique, où il rejoint, en 1931, l'Institut de physique de l'Académie des sciences soviétique. En 1939, en compagnie du physicien Yakov Zeldovich, il effectue les premiers calculs concernant la réaction en chaîne dans la fission de l'uranium.

En 1943, il fait partie de l'équipe de scientifiques dirigée par Igor Kourchatov, chargée par Staline de développer des armes nucléaires. Ils commenceront d'abord leurs travaux au Laboratoire n° 2, un centre de recherches situé près de Moscou, et ensuite à Arzamas-16, le premier centre de recherches soviétiques sur l'atome militaire, dont Youli Khariton deviendra directeur scientifique. La première bombe atomique soviétique explosera le 29 août 1949, en avance de deux à trois ans sur le programme prévu, grâce aux informations apportées par le physicien espion allemand Klaus Fuchs, ainsi que l'expliquera lui-même Youli Khariton.

Christiane Galus

■ **ROMAIN PETITOT**, dit François Bruel, journaliste, est décédé mardi 17 décembre 1996. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Ancien auditeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, secrétaire adjoint de l'Union chrétienne des jeunes gens, collaborateur de la revue *La Flèche*, François Bruel rejoint l'équipe du journal *Combat* dès septembre 1944. Il en devient l'un des principaux éditorialistes économiques et y soutient la politique d'austérité de Mendès France. Dénonçant, avec Albert Ollivier et Jean Chauveau (Xavier de Lignac), la dégradation de la vie politique après le départ du général de Gaulle en 1946, il démissionne de *Combat* fin avril 1947, après la scission de la rédaction, provoquée par un conflit avec Albert Camus, qui refusait de soutenir le RPF naissant. Après avoir collaboré à divers quotidiens ou hebdomadaires (*La Correspondance Economique*, *La Vie Française*, etc.), il fonde en 1958 l'une des premières lettres confidentielles économiques spécialisées, *Le Télégramme Economique*, et en sera le directeur jusqu'en 1978.

■ **STANKO TODOROV**, ancien dignitaire communiste bulgare de l'ère Jivkov, qui œuvra à la chute du dictateur communiste en 1989, est décédé, mardi 17 décembre, à l'âge de soixante-seize ans. Ancien résistant, militant communiste de la première heure, Stanko Todorov mena toute sa carrière au sein de l'appareil du Parti communiste bulgare (PCB). Ministre de l'agriculture dans les années 50, secrétaire général du comité central du PCB, il fut premier ministre de 1971 à 1981. Relevé de ses fonctions, il fut alors « *relogé* » à la présidence de l'Assemblée, poste qu'il occupa jusqu'aux premières élections pluralistes de 1990. Son engagement pour les thèses rénovatrices développées alors en URSS par Mikhaïl Gorbatchev lui coûta en 1988 le siège qu'il occupait depuis près de trente ans au bureau politique du PCB. Tombé en disgrâce, il participa activement aux côtés de réformateurs au coup d'Etat de palais qui mit un terme au long règne de Todor Jivkov. Elu député en 1990, il avait démissionné de son mandat quelques mois plus tard pour des raisons de santé puis s'était retiré totalement de la vie politique.

■ **JEAN AUGEAI**, avocat et président de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (Anfanoma), est mort, jeudi 19 décembre, à l'âge de soixante-quatorze ans. Né le 14 décembre 1922, à Mouthiers-sur-Boëme (Charente), il avait participé à la Libération dans l'armée d'Afrique, avant d'être rappelé pendant la guerre d'Algérie. Licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il avait été viticulteur à Port-Gueydon, en Kabylie, avant de devenir avocat au barreau de Tizi-Ouzou, de 1953 à 1963, puis au barreau de Paris jusqu'en 1988. Jean Augeai, qui se référait parfois à ses « *amis du Front national* », présidait l'Anfanoma depuis 1984. Il était aussi vice-président délégué du Mémorial de l'outre-mer.

■ **MARTIN H. MOYNIHAN**, biologiste et ethnologue américain, fondateur du Smithsonian Tropical Research Institute (STRI), est mort d'un cancer, le 3 décembre, à Albi, à l'âge de soixante-huit ans. Elevé à Paris, où son père était journaliste à l'*International Herald Tribune* et sa mère affichiste, il fit ses études supérieures à Oxford (Angleterre) sous la direction du Prix Nobel Niko Tinbergen. Pendant les seize années où il fut directeur du STRI, situé à Panama, Martin Moynihan encouragea les scientifiques à entreprendre des recherches sur les organismes tropicaux. Ses propres études portaient sur l'importance, dans l'échelle de l'évolution, des systèmes de communication au sein des espèces. Il a notamment publié *Les Primates du Nouveau Monde* (Princeton, 1976), *Variation géographique dans le comportement social et dans l'adaptation à la compétition des oiseaux des Andes* (Boston, 1979) et avait récemment remis à son éditeur *La Régulation sociale de la compétition et de l'agression : une discussion des tactiques et des stratégies*. A titre honorifique, Martin Moynihan avait été nommé chercheur attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

DISTINCTIONS

Prix de l'Unesco

Chiara Lubich, présidente des Focolaris, a reçu, mardi 17 décembre, à Paris, des mains de Federico Mayor, le prix Unesco 1996 de l'éducation à la paix. Elle succède à des personnalités comme Rigoberta Menchu (1990) ou Mère Teresa (1992).

[Née à Trente (Italie) en 1920, Chiara Lubich a fondé en pleine guerre, en 1943, le mouvement des Focolaris (foyers), aujourd'hui présent dans cent quatre-vingts pays, comptant cent mille membres, divisé en petites communautés de célibataires ou de personnes mariées. Ecrivain, conférencière, Chiara Lubich est souvent reçue par les autorités religieuses et elle est proche du pape Jean Paul II. Les Focolaris sont engagés dans le domaine social, la solidarité internationale, le dialogue entre chrétiens de différentes confessions et croyants de diverses religions.]

NOMINATIONS

Défense

Le conseil des ministres du mercredi 18 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Georges Pormenté**, **André Bourachot** et **Robert Rideau**.

Sont promus : général de division, le général de brigade **Marcel Colatrella** ; général de brigade, les colonels **Pierre Brousse**, **Jean Meaudre-Desgouttes** et **Laurent Hallopeau**.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de brigade **Renaud d'Astorg** ; adjoint au chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire de l'OTAN, le général de brigade **Jean-Pierre Morane**.

Est mis à la disposition du cabinet du ministre de la défense, le général de division **Eric Pougin de la Maisonneuve**.

● **Air.** Est promu général de brigade aérienne, le colonel **Pierre Lorenzi**.

Sont promus général de brigade aérienne, au titre du congé du personnel navigant, les colonels **Gilbert Hahn**, **Michel Forestier** et **Michel Busvelle**.

● **Marine.** Sont promus contre-amiral, les capitaines de vaisseau **François Souleau** et **Jacques Gheerbrandt**.

● **Gendarmerie.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division **Jean-Pol Föllmi**.

Sont promus : général de division, le général de brigade **Gérard Marcille** ; général de brigade, le colonel **Michel Alaux**, nommé commandant la conscription de gendarmerie de Dijon.

Est nommé commandant la région de gendarmerie nord-est et la circonscription de gendarmerie de Metz, le général de brigade **Pierre Lapeyronie**.

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Michel Bizot**, **Jean-Yves Normand**, **Henri Despax** et **Pierre Sintes** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Gérard Mattern**, **Pierre Bascary**, **Michel de Gliniasty**, **Daniel Guével** et **Jean-Claude Depeigne**.

Est nommé directeur de l'établissement d'études et de projet DCN/ingénierie, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Le Tallec**.

● **Service de santé.** Est promu pharmacien chimiste général inspecteur, le pharmacien chimiste général **René Darracq**.

Académie des sciences

Jacques-Louis Lions, mathématicien, a été élu, lundi 16 décembre, président de l'Académie des sciences, en remplacement de Marianne Grunberg-Manago. Au cours du même vote, **Guy Ourisson**, chimiste, a été élu vice-président.

[Né le 2 mai 1928 à Grasse (Alpes-Maritimes), Jacques-Louis Lions, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est agrégé de mathématiques (1950) et docteur ès sciences. Il a consacré ses travaux scientifiques, qui ont eu des applications en physique, en mécanique, en gestion et en environnement, à l'analyse mathématique. Professeur à l'Ecole polytechnique (1966-1986) et au Collège de France (depuis 1973), il a présidé l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria, 1980-1984), puis le Centre national d'études spatiales (CNES, 1984-1992). Membre de nombreuses académies des sciences, commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, il est, depuis 1992, conseiller auprès du directeur général d'EDF et président du conseil scientifique de la Météorologie nationale.]

[Né le 26 mars 1926 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Guy Ourisson, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est agrégé de physique (1950), Ph. D. (Harvard 1952) et docteur ès sciences. Il a débuté sa carrière universitaire à Strasbourg, où il sera président fondateur de l'université Louis-Pasteur (1971-1975). Directeur des enseignements supérieurs et de la recherche au ministère de l'éducation nationale (1981-1982), il dirigea l'Institut de chimie des substances naturelles de Gif-sur-Yvette (1985-1989) avant de redevenir professeur à l'université Louis-Pasteur. Guy Ourisson s'est consacré à la chimie organique appliquée aux problèmes biologiques, en démontrant notamment l'origine bactérienne d'une grande partie des constituants des combustibles fossiles et en découvrant le rôle d'homologues du cholestérol chez certaines bactéries.]

Diplomatie

Joëlle Timsit a été nommée conseiller diplomatique du gouvernement, lors du conseil des ministres du mercredi 18 décembre.

[Née le 1er mai 1938 à Rennes (Ille-et-Vilaine), Joëlle Timsit est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1961-1963). Elle a été notamment en poste à Bonn (1964-1968) et à l'administration centrale, avant de devenir ambassadeur en RDA (1986-1990). Directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay de février 1991 à mai 1991, puis conseiller diplomatique d'Edith Cresson à Matignon (1991-1992), Joëlle Timsit a été ensuite ambassadeur en Suède de décembre 1992 à avril 1996.]

Poste

Claude Bourmaud a été nommé en conseil des ministres président de La Poste. Il succède à André Darrigrand, nommé président d'honneur au cours du conseil d'administration de La Poste. **Claude Viet** devient directeur général de La Poste (*Le Monde* du 17 décembre).

[Né le 3 mars 1947 à Nantes (Loire-Atlantique), Claude Bourmaud est titulaire d'une licence en sciences physiques et diplômé de l'Ecole nationale supérieure des PTT. Il entre à la direction des services postaux de La Poste en 1971. En 1978, il est responsable du bureau de la réglementation générale à la direction du personnel et des affaires sociales du ministère des PTT. En 1980, il dirige le bureau des rémunérations et du budget du personnel. En mars 1986, il devient conseiller technique chargé des questions sociales au cabinet du ministre des PTT, Gérard Longuet, puis directeur adjoint du cabinet en 1987. En mai 1988, il est nommé adjoint au directeur financier à La Poste. Il devient directeur financier en octobre 1989. En avril 1993, il devient conseiller social de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications, puis directeur général de La Poste en décembre 1993.]

[Agé de quarante-trois ans, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des PTT, Claude Viet a été chef du service régional des postes de Champagne-Ardenne en 1979. Chef du bureau de l'organisation à la direction générale des postes en 1980, il devient directeur de cabinet du directeur général des postes en 1982, puis directeur départemental dans l'Oise en 1984, et adjoint au directeur du personnel en 1986. Responsable des Hauts-de-Seine en 1988, il sera conseiller technique chargé des questions postales auprès du ministre de l'industrie, des postes et télécommunications en avril 1993, avant d'être nommé directeur général adjoint, directeur des ressources humaines de La Poste en février 1994 puis directeur du courrier en février 1996, fonction qu'il cumulera désormais avec celle de directeur général.]

Enseignement supérieur

Maurice Vincent, professeur en sciences économiques, a été élu vendredi 20 décembre président de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Il succède à Bernard Etlicher. Maurice Vincent n'entend pas démissionner pour l'instant de son mandat de conseiller municipal (PS) de Saint-Etienne.

[Né le 20 septembre 1955 à Saint-Etienne (Loire), Maurice Vincent a fait toute sa carrière à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Il a été tour à tour membre du conseil d'administration de l'université, de 1977 à 1978 puis de 1990 à 1994, membre du conseil de l'UER de droit et sciences économiques, de l'IUP Management des entreprises, directeur du département de sciences économiques et de gestion. Il était depuis 1992 chargé de mission aux affaires financières auprès du président de l'université de Saint-Etienne. Membre du directoire du centre de recherches économiques de l'université de Saint-Etienne, de 1986 à 1994, Maurice Vincent a publié plusieurs études sur l'économie stéphanoise. Depuis juin 1995, il est conseiller municipal (PS) de Saint-Etienne.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 20 décembre sont publiés :

● **Armées** : une loi relative aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées (*Le Monde* du 22 novembre).

● **Médecins** : un décret relatif au reversement exigible des médecins conventionnés en cas de non-respect de l'objectif prévisionnel d'évolution des dépenses médicales, et modifiant le code de la Sécurité sociale. Un rapport du ministre du travail et des affaires sociales au premier ministre, sur ce décret (*Le Monde* du 20 décembre).

● **Routiers** : un décret relatif aux modalités d'application du code du travail concernant la durée du travail dans les entreprises de transport routier.

● **Catastrophe** : un arrêté, portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

● **Bull** : un arrêté relatif aux modalités du transfert du secteur public au secteur privé, de la Compagnie des machines Bull ; un avis favorable de la Commission de la privatisation ; un avis de cette commission, relatif au transfert du secteur public au secteur privé de la Compagnie des machines Bull.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Séverine MIDEK
et
Pascal PEYRONIN
sont heureux d'annoncer la naissance de

Mélissa,

le 20 décembre 1996, à Pontoise.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire.

Anne-Marie.

Yves et tes enfants,
Lætitia et Frédéric.

Mariages

Stéphanie BORELLO
et
Sebastian M. R. HOCKLIFFE

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré le samedi 21 décembre 1996, en l'American Cathedral of the Holy Trinity, 23, avenue George-V, Paris-8e.

Décès

– Mme Andrée Benoliel,
son épouse,
M. et Mme Pierre Benoliel,
M. et Mme Francis Benoliel,
Céline, Julie, Carole, Anne, Amaud et Marc,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Cohen,
M. et Mme Gérard Benoliel
et leurs enfants,
Mme Brigitte Benoliel
et ses enfants,
ses belle-sœur, neveux et nièces,
Les familles Lasry,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien BENOLIEL,

survenu le mercredi 18 décembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Montparnasse.

Jacques de LATTRE

nous a quittés vendredi 20 décembre, dans sa maison au milieu des siens.

De la part de
Sylvie,
sa femme,
Marie et Thomas,
ses enfants,
De tous ses amis,
De sa famille,
Michel Bagros,
son beau-père,
Philippe et Hélène Bagros,
Marie-Claire et Philippe Jean,
Jean-Daniel et Mireille Bagros,
Yves et Sylvie Bagros,
Dominique Martin,
Annie Ginet,
Bernadette Bonneval,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ainsi que tous leurs enfants,
De la famille Polianski.

Nous voulons associer à sa disparition le souvenir de ceux qu'il aimait : ses parents,

Joseph et Frida,

déportés à Auschwitz en février 1942 et qui n'ont pas eu de tombe,

ses seconds parents,

Pierre et Madeleine,

morts en avril 1981 et septembre 1985,

Odile,

sa belle-mère, partie en mai 1991 et dont le souvenir nous accompagne.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

La mise en terre aura lieu à Port-Blanc (Côtes-d'Armor) le samedi 28 décembre, à 11 heures.

Merci au professeur Andrieu, au docteur Le Meignan et à toute leur équipe pour s'être battus avec lui.

1, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– Frédérique et Claude Bourgeois,
Danielle et Vsevolod Gousseff,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Charles GERMAIN,
née Marcelle BREVIER,

survenu le 17 décembre 1996.

11, rue Jean-Ferrandi,
75006 Paris.

– Valence. Chaville.

M. Denis Ketchedjian,
son époux,
Et sa fille Vanessa,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Viviane KETCHEDJIAN,
née SEMERDJIAN,
professeur agrégé d'anglais
à la faculté Jean-Monnet
(Paris-Sud),

survenu à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont été célébrées ce lundi 23 décembre, à Valence (Drôme).

81, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Claude Pardo,
Jenny et Alain Clei,
Claudine et Benjamin Pardo
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques PARDO,

survenu le 20 décembre 1996.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, mardi 24 décembre, dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

– Selon les vœux de

Léopold VITORGE,

décédé dans sa maison entouré de sa famille, le 19 décembre 1996, réjouissons-nous de la fin de ses souffrances.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans, le 24 décembre 1994,

Albert KOLNITCHANSKI

nous quittait.

« L'absence est le plus grand des maux. »
Jean de La Fontaine.

– Pour

Pierre de LESTAPIS,

le 24 décembre.

« La vie à l'improviste est revenue
Comme elle avait soudain cessé
[naguère
C'est de nouveau la même vieille rue
Le même jour et la même heure
La même foule et les mêmes soucis
Et le couchant n'a pas éteint
[les flammes. »

Boris Pasternak
(« Le Docteur Jivago. »)

– Il y a six ans,

Pierre PERRONO,
ancien combattant d'Indochine,
engagé volontaire de la Résistance,
citation à l'ordre de la Division,
croix de guerre 1939-1945

a quitté les siens.

Une pensée toute particulière est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et estimé.

– En ce sixième anniversaire du décès de

Bob WESTHOFF,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes qui seront dites à son intention.

Conférences

– **Conférences au temple de l'Etoile. « Dieu et l'homme. »** Avec A. Houziaux, S. Oberkampf et L. Pernot, pasteurs. Six mercredis à 20 h 30 :

Le 8 janvier 1997 : **la création du monde.**

Le 15 janvier : **les miracles de Jésus.**

Le 22 janvier : **les paraboles de Jésus.**

Le 29 janvier : **la mort, la résurrection et la vie éternelle.**

Le 19 février : **la foi, l'espérance et l'amour.**

A l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.

Le 26 février : **qu'est-ce que le protestantisme ?**

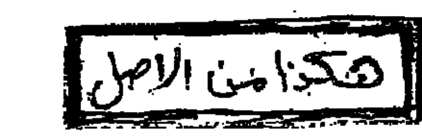
A l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Libre participation aux frais.

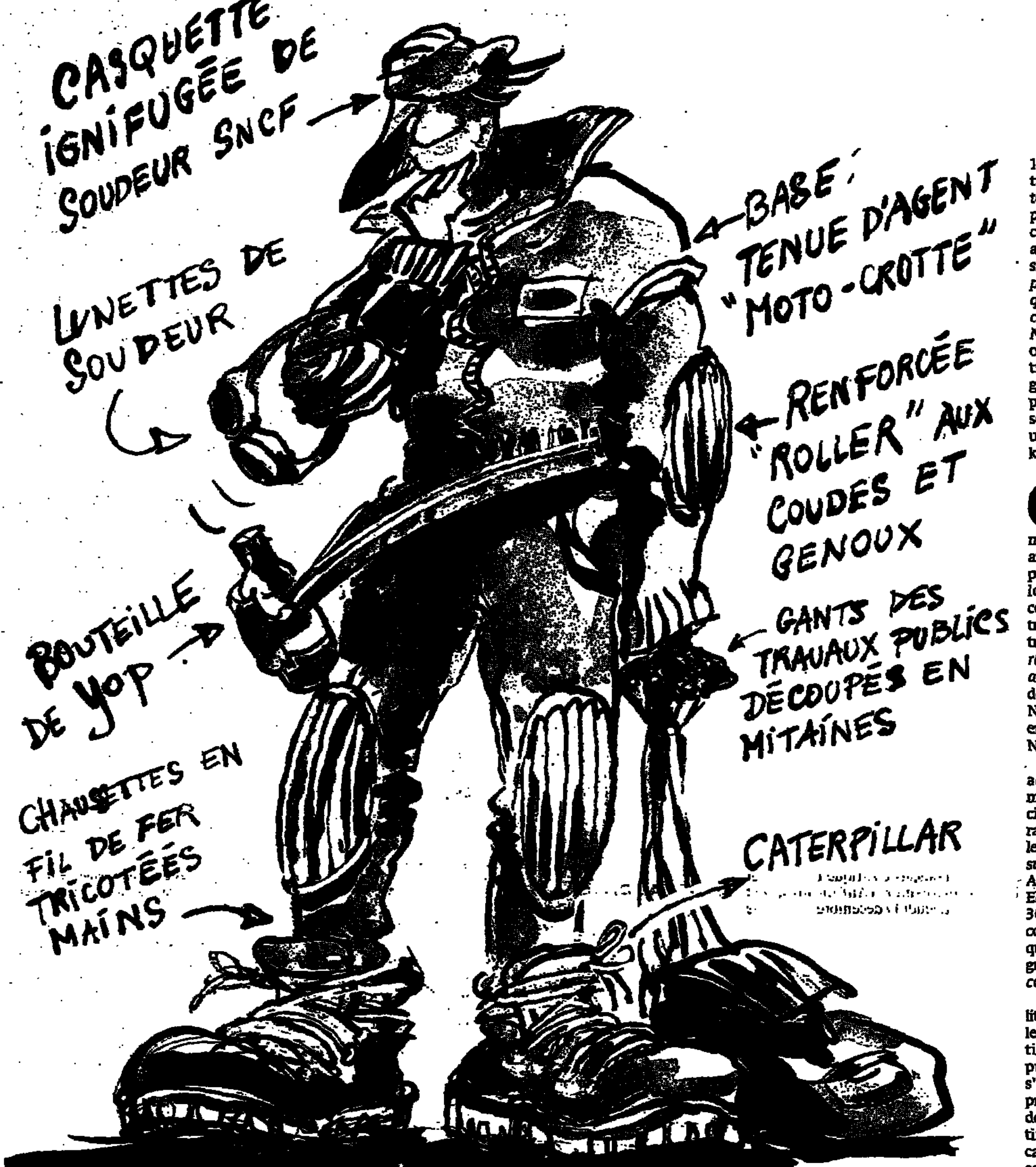
Soutenances de thèse

– **Françoise Gargaros-Nicoladzé** a soutenu sa thèse de doctorat ès lettres le 14 décembre 1996, à l'université Paul-Valéry de Montpellier-III : **« L'œuvre de Jorge Semprun : la réitération, forme signifiante d'une quête identitaire tressée aux spirales de l'Histoire ».**

Mention : très honorable avec félicitations à l'unanimité du jury, composé de Jeanne-Marie Clerc, directrice de thèse, Guy Mercadier, Daniel-Henri Pageaux et Jean Tena. En présence de Jorge Semprun.



Les ados, clients à la tête de bois



Comme les jeunes font et défont leurs modes, apparemment sans raison, les professionnels du marketing, déconcertés par ces clients primesautiers, préfèrent recibler leurs produits sur des acheteurs moins fantasques

LES directeurs du marketing transpirent, les responsables commerciaux pâlissent, les publicitaires s'arrachent les cheveux. Dans l'univers des affaires, les 13-18 ans sont un casse-tête – certains disent même une calamité – qu'il est devenu impossible d'ignorer. Enjeu commercial aussi stratégique que périlleux, les adolescents ne se contentent pas de faire la pluie et le beau dans les secteurs de l'habillement, des articles de sport ou des boissons gazeuses, auxquels ils consacrent le plus clair de leur argent de poche (1 000 francs par mois en moyenne, mais avec d'énormes différences des uns aux autres). « Zappeurs » dans l'âme, leurs coups de cœur sont, pour ainsi dire, autant de pieds de nez à la bonne logique et aux mécanismes bien huilés du business.

« La migraine, ce sont surtout les 15-18 ans qui nous la donnent. Les lycéens sont moins spontanés, plus méfiants que les collégiens. Confrontés à de difficiles choix d'orientation, ils sont plus introvertis. « Vous ne pouvez pas comprendre », *disent-ils. Ils ont le poids du monde sur leurs épaules »*, constate Sandrine Brunel. Chef de groupe chez Orangina, la jeune femme se souvient avec effroi du tournage d'un petit film réalisé à la sortie d'un collège-lycée et destiné à être projeté aux responsables commerciaux de la société. *« Les collégiens étaient ravis qu'on leur offre des échantillons gratuits et livraient volontiers leurs impressions. Les lycéens, mâchoires serrées, haussaient les épaules et refusaient les échantillons qui leurs étaient proposés. »* Si Orangina persiste à faire des 13-18 ans son *« cœur de cible »*, d'autres sociétés comme Bic, Swatch ou Creeks, par exemple, ont renoncé à toute communication directe avec ces enfants terribles. Les blousons Chevignon, stars des jouvenceaux à la charnière des années 80-90, n'ont-ils pas été jetés, du jour au lendemain, aux orties ? Bien que très fréquentée par les teen-agers, la chaîne de magasins de sport Décathlon préfère, lorsqu'il s'agit de vanter les qualités des équipements portant sa griffe (vélos tout-terrain, cerf-volants, rollers, etc.), ne pas s'adresser spécifiquement à cette catégorie d'âge. *« Notre philosophie – le sport pour tous – ne convient pas aux ados : ils veulent des sports bien à eux*, expliquent les dirigeants. *Les valeurs universalistes ne leur disent rien. Au contraire. »*

Ces insaisissables 13-18 ans ont provoqué naufrages commerciaux et divines surprises. Le succès des Doc Marten's en est l'un des meilleurs exemples. L'an passé, dix millions de paires de ces énormes godillots ont trouvé preneur ; 600 000 ont été vendues en France et, dans 70 % des cas, à des filles. En cette fin d'année 1996, les *must* de la planète ado font résolument dans le *« look chantier »* : on se chausse en Caterpillar, comme les ouvriers des travaux publics américains, on enfile les doudounes Carhatt, veste de travail portée par les rappeurs d'outre-Atlantique, les vêtements marins Helly Hansen ou les jeans Diesel.

Fait assez réjouissant, ces produits dont s'entichent soudain les adolescents ont rarement nécessité une longue et patiente étude de marché. *« Les 13-18 ans savent exactement ce qu'ils veulent. Ils choisissent un produit et le montent en épingle sans que l'on puisse vraiment le prévoir*, analyse Alix Baillot, du cabinet de consultant en marketing Martine Le Herpeur. *Ce sont eux qui provoquent l'étincelle. Une marque peut accompagner le mouvement, mais, dès qu'elle maîtrise son succès, elle risque d'être rejetée. Difficulté supplémentaire : ils sont capables de réaliser des arbitrages très serrés entre différentes dépenses pour se concentrer sur un achat dont ils auront vraiment envie. Il y a dix ans, personne ne pensait pouvoir vendre à un adolescent une paire de chaussures de sport à plus de 800 francs. »*

Cet art du contrepied souffre tout de même de notables exceptions. Coca-Cola, Nike, Hollywood, Levi's ou McDonald's peuplent depuis des années un univers symbolique très américanisé. Mais celui-ci n'est pas aussi figé qu'il y paraît. Bien sûr, le goût du Coca-Cola, des hamburgers McDo ou des chewing-gums Hollywood n'évolue pas davantage que la forme des Levi's ou des coussins d'air de Nike. Pourtant, ces marques stars ne cessent d'adapter les messages volontaristes – et dont le contenu (l'émotion, l'aventure, l'indépendance...) n'engage d'ailleurs pas à grand-chose – qu'elles adressent à la jeunesse. Du registre très mondialiste de Coca-Cola à l'image plus rebelle de Nike, ce discours passe de plus en plus par le sponsoring de sportifs ou de musiciens, sélectionnés autant pour leur personnalité que pour leurs talents.

SPÉCIALISTE de la consommation juvénile, Joël-Yves Le Bigot, président de l'Institut de l'enfant, juge parfaitement logique cette appétence pour le rêve américain, les sports d'équipe, l'émotion musicale et l'irrévérence. *« La société, les parents et les enseignants s'acharnent à imposer l'inverse : le nationalisme culturel français, la primauté des mathématiques sur la musique et le sport, le conformisme intégrateur et les filières établies par rapport aux parcours buissonniers »*, analyse-t-il.

Eric Chambat, responsable marketing de la filiale française du constructeur italien de scooters Piaggio, consacre une grande partie de son temps à tenter de décoder le monde adolescent. *« Le teenager oscille entre la "rassurance" et le mythe liés aux grandes marques et sa volonté de se rebeller tout en s'identifiant à son groupe. Dans les deux cas, il cherche de l'authenticité »*, insiste-t-il. Cette quête, qui se déroule dans un environnement où les parents ne constituent plus la seule référence, renforce les phénomènes de tribu qui se cristallisent autour des genres musicaux ou des codes vestimentaires. *« Dès lors*, poursuit Eric Chambat, *notre objectif consiste à convaincre les leaders de ces tribus. Dans une ville, il suffit que trois ou quatre d'entre eux choisissent un nouveau produit pour que le succès se démultiplie. Mais ces tribus sont de plus en plus diverses et la fascination pour les marques brouille les repères sociaux traditionnels. »* Le leader n'est pas forcément le premier ni le dernier de la classe mais celui qui, par sa personnalité, sait jouer avec les signes transgressifs sans trop s'aliéner le monde des adultes.

> « Il y a dix ans, personne ne pensait pouvoir vendre à un adolescent une paire de chaussures de sport à plus de 800 francs »

Après avoir appris à ses dépens que le marché du sport est de moins en moins celui des sportifs, Adidas est passée maître dans l'art de naviguer à vue en pays adolescent. Aujourd'hui, la firme allemande est formelle : la fin du *« look basket-ball »* est imminente. *« Depuis trois ou quatre mois*, assure Isabelle Madec, spécialiste de l'habillement au sein de la marque, *on sent que la mode vestimentaire bascule au profit de tout ce qui tourne autour du roller »*, ces patins dont les roulettes sont généralement placées en ligne. *« Nous allons donc proposer de nouvelles lignes de vêtements, avec genouillères, renforts et couleurs plus criardes »*, souligne-t-elle, s'avouant toutefois incapable de se prononcer sur la durée de ce nouveau courant. Devant tant d'incertitude sur l'avenir, la meilleure parade reste encore la fuite en avant. Depuis 1994, le nombre de collections présentées chaque année par les fabricants de sportswear est passé de deux à quatre...

Les adolescents affirment leur identité en détournant les mots mais aussi les objets. Ces jeunes gens, qui adoptent les vêtements professionnels, s'habillent aussi en combinant plusieurs marques, ou « déstructurent » la décoration de leurs scooters – dont les coloris ont pourtant fait l'objet d'une multitude de tests, y compris auprès de panels de lycéens-cobayes.

Cette capacité à se moquer de tout inspire parfois des tentatives audacieuses. Le groupe Nina Ricci vient ainsi de lancer « Les Belles », un parfum destiné aux adolescentes, dont la publicité fait apparaître d'espiègles jeunes filles, les dents couvertes de rouge à lèvres. *« Ils adorent la dérision et les codes visuels les plus heurtés mais ont horreur qu'on les singe ou que l'on communique avec eux sur un ton trop didactique*, prévient Sylvie Prieur, de l'agence de publicité J. Walter Thompson. *Pour être bien reçu, un message sur la drogue ou le sida ne doit pas venir des adultes, mais apparaître comme une parole initiée par le groupe lui-même. »*

Cette hypersensibilité exige de ne pas badiner avec certains codes de communication. Tout dérapage est immédiatement sanctionné. En 1994, les produits laitiers Yop sont tombés en disgrâce auprès des teen-agers après la diffusion d'une publicité télévisée illustrant un conflit de voisinage entre des adultes et un groupe de jeunes musiciens. *« Ce message a été perçu par les intéressés comme le regard qui est porté sur les ados et non comme la réalité telle qu'ils la vivent. Nos ventes en ont souffert »*, admet-on chez Yoplait. Depuis, Yop a retrouvé le chemin des 13-18 ans grâce à un film publicitaire, réalisé par Bertrand Tavernier, mettant en scène un anti-héros échappant à une tentative à peine voilée de racket.

OBNUBILÉES par la nécessité de tisser un lien affectif et *« authentique »*, les marques cultivent la proximité avec leurs jeunes clients en multipliant les opérations d'animation locales ou en leur proposant, comme Hollywood cet été, de les transporter gratuitement par car à travers la France. *« Leur vendre du rêve ne suffit plus. Il leur faut du rêve au quotidien »*, résume le fabricant de barres chocolatées Lion (groupe Nestlé), qui organise des sélections en vue d'un grand *« raid urbain »* à New York.

Lassées de voir le consommateur adolescent passer à travers les mailles de leurs filets, certaines sociétés préfèrent abandonner le terrain. Plébiscitée puis boudée par les 13-18 ans, la marque de chaussures et de textile Creeks (groupe André) a changé toute son équipe. Elle s'intéresse dorénavant aux 20-30 ans, auprès desquels elle compte mettre à profit l'expérience qu'elle affirme avoir durement engrangée en fréquentant *« le monde complexe et éclaté des teen-agers »*.

Cette démarche épouse une réalité tangible : aujourd'hui, les adolescents sont devenus la génération de référence du discours publicitaire, celle à laquelle on s'identifie volontiers. Agent de propagation de tous les courants de consommation – les tenues vestimentaires amples, la fameuse casquette, la mode « techno » aux couleurs vives, la façon de parler popularisée par les Guignols de l'info, par exemple –, les teen-agers fascinent leurs aînés. On ne compte plus les publicités faisant appel à des 13-18 ans chargés de mettre en valeur des produits ou des services exclusivement destinés aux adultes (Vogica, EDF, Fiat, Vedette).

« Il n'y a pas si longtemps, les 13-18 ans s'identifiaient aux adultes. Progressivement, la relation s'est inversée, note la publicitaire Sylvie Prieur. *La génération du baby-boom, qui a élevé ses enfants de façon très permissive – et avec des fortunes diverses –, veut demeurer proche de sa progéniture. Elle veut rester aux commandes sans vieillir. »* A cet effet d'image, s'ajoute un effet de *« prescription »* plus direct encore. Selon la Sécodip (Société d'étude de la consommation, de la distribution et de la publicité), un adolescent de seize ans sur trois réclame de ses parents qu'ils achètent une marque particulière d'eau de toilette et trois sur quatre revendiquent un shampooing bien précis. Plus important encore, 70 % des mères de famille accèdent à ces demandes.

Les règles du jeu imposées par les 13-18 ans sont tellement imprévues que les stratèges commerciaux se lamentent de ne jamais savoir vraiment pourquoi ils ont échoué ni même comment ils ont pu réussir à leur faire aimer tel ou tel produit. Avec les adolescents, il faut s'attendre à tout. Demain, assurent les experts en consommation juvénile, il n'est pas impossible qu'ils plébiscitent Damart, Coeur Croisé de Playtex, les lunettes à double foyer, les antiques Mobylette bleues ou les disques de Nana Mouskouri...

Jean-Michel Normand
Dessin : Hélène Perdereau

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'Allemagne recherche une diplomatie « normale »

Suite de la première page

Mieux encore, c'est en renonçant à des morceaux de souveraineté qu'elle entamait la tutelle des puissances victorieuses, jusqu'à recouvrir une pleine souveraineté.

Pour quoi faire ? C'est la question que se posent aujourd'hui les Allemands. Le chancelier Kohl continue d'apporter la réponse traditionnelle. Fort de l'expérience d'une génération qui a encore connu la guerre, il estime que l'unification de l'Europe doit être l'objectif prioritaire de sa politique et il va répétant qu'il quittera le pouvoir seulement après avoir assuré le succès de la monnaie unique. Pour atteindre ce but, les Allemands doivent se garder d'utiliser le pouvoir que leur donne leur statut de première puissance en Europe et de se montrer cassants avec leurs partenaires, s'ils ne veulent pas courir le risque de faire revivre les soupçons ancestraux, prompts à ressurgir à la moindre occasion. C'est cette règle de conduite que Theo Waigel a eu parfois tendance à oublier dans les discussions sur le « pacte de stabilité » avec ses collègues ministres des finances, mais il n'est pas le seul membre du gouvernement allemand dans ce cas.

Helmut Kohl, en revanche, ne perd pas une occasion de manifester son engagement européen. L'exemple le plus récent en est sans doute le soutien personnel qu'il apporte à la France dans sa querelle avec les Etats-Unis à propos de la réforme de l'OTAN. Le chancelier s'est placé personnellement aux côtés de Jacques Chirac pour revendiquer le commandement Sud de l'organisation atlantique au profit d'un officier européen. Cette attitude est d'autant plus remarquable qu'il est rare que, confrontés à un choix entre Paris et Washington, les dirigeants allemands penchent pour leurs partenaires français aux dépens de leurs alliés américains. Helmut Kohl n'a pas cédé – jusqu'à présent – aux pressions « amicales » qui n'ont pourtant pas manqué de la part des Etats-Unis pour l'amener à changer d'avis.

Le chancelier mène une politique très habile visant à faire de l'Allemagne un pays qui, sans oublier sa responsabilité dans les crimes du passé, évite à la fois les pièges de la conscience malheureuse et ceux de l'arrogance, bref un pays « *normal* », capable de tenir sa place. La manière dont il a réussi, avec l'aide de son ministre de la défense Volker Rühe, à créer petit à petit un consensus dans l'opinion publique et les grands partis politiques allemands sur la participation de la Bundeswehr à des missions de maintien de la paix est significative à cet égard. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, des soldats allemands pourraient être engagés dans des opérations armées, justement dans l'ex-Yougoslavie où la Wehrmacht a laissé de sinistres souvenirs, sans déclencher de protestations internationales.

Les Allemands ne peuvent plus se contenter de pratiquer « *la diplomatie du chéquier* », c'est-à-dire avancer des fonds quand leurs partenaires prennent des risques physiques, comme ils l'ont fait pendant des décennies et encore au moment de la guerre du Golfe, ne serait-ce que parce que, en Allemagne aussi, les caisses sont vides. Cette situation aura également des conséquences sur la politique européenne de Bonn. Depuis l'origine du Marché commun, la RFA a été le plus gros contributeur net, certains disaient même « *le trésorier* », de l'Europe. Les Allemands l'acceptaient parce que les bénéfices économiques et commerciaux induits n'étaient pas négligeables, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'ils savaient que c'était le prix à payer pour leur réintégration dans la communauté internationale.

Ils ne sont plus demandeurs, et ce changement de position devrait être perceptible lorsque, dans les prochains mois, commenceront les discussions sur le nouveau budget européen. Dans un cénacle de politologues et d'économistes allemands, une voix qui s'élève pour que le gouvernement de Bonn se serve ouvertement de sa situation de « *trésorier* » européen comme d'un levier politique continue de faire scandale. Le « *politiquement correct* » allemand interdit encore d'afficher un tel cynisme. Mais certains osent braver le tabou. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

L'Allemagne est partagée entre la volonté de défendre ses propres intérêts, qu'elle ose à peine qualifier d'« *intérêts nationaux* », et le confort relatif d'une politique extérieure et de sécurité commune à l'Union européenne (PESC), qui lui éviterait de se poser trop de questions. Si la PESC reste à l'état embryonnaire après la conférence intergouvernementale sur la réforme du traité de Maastricht – ce qui ne peut être exclu –, l'Allemagne sera renvoyée à elle-même. Or, comme le remarque un ancien ambassadeur et fin observateur de la diplomatie allemande, Hans Arnold, elle ne peut guère s'orienter en fonction de ses traditions diplomatiques, contrairement à ses partenaires. « *Quelques années de la République de Weimar mises à part, il n'y a pas eu depuis un siècle, pour être précis depuis le renvoi de Bismarck en 1890, de politique étrangère allemande indépendante, qui soit à la fois praticable par l'Allemagne, acceptable par les autres Etats et par-dessus le marché un tant soit peu raisonnable.* »

Le « retour » de l'Allemagne au centre de l'Europe depuis la réunification, sa prééminence économique comme les ratés de la construction européenne placent ses dirigeants devant un défi que depuis six ans ils peinent à relever.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

CGT Pas-de-Calais

Sylviane Beauchet, réélue en juin, secrétaire de l'union départementale CGT du Pas-de-Calais, n'est plus membre du PCF depuis deux ans, contrairement à ce qui était écrit dans l'article consacré au départ de la CGT du bureau national du PCF (*Le Monde* du 19 décembre).

La politique de la CGM

La direction de la Compagnie générale maritime (CGM) indique qu'elle n'a pas l'intention de faire passer sous pavillon des Bahamas les trois navires *Korrigan, Houston-Express, et Renoir* actuellement frétés à des armements tiers, contrairement à ce que nous avons écrit, de source syndicale, dans *Le Monde* du 19 décembre. La CGM ajoute toutefois : « *Ces navires resteront, jusqu'à leur vente ou leur prochaine affectation, sous pavillon français et armés au registre TAAF* », c'est-à-dire le « pavillon *bis* » français qui permet d'employer des équipages étrangers.

Gaston Miron

Le principal recueil poétique de Gaston Miron, *L'Homme rapaillé* (c'est-à-dire « reconstitué », « rassemblé » et non « remplacé » comme il était écrit dans nos éditions datées 19 décembre), a été réédité en France chez Maspéro en 1981, et non en 1988.

Le Monde
ÉDITORIAL

La survie du PCF

LE communisme a occupé une trop grande place dans l'histoire de la France au XXe siècle pour que l'on ne prenne pas le temps d'évaluer sa situation à l'approche de l'an 2000. Il serait certes facile de se borner à rappeler que ce parti, qui avait réuni près de 30 % des suffrages au lendemain de la seconde guerre mondiale, n'en obtient plus qu'à peine 9 % cinquante ans plus tard. Contenu dans des « bastions » eux-mêmes attaqués ou, parfois, minés de l'intérieur par l'évolution personnelle des maires, le communisme à la française vivrait non pas une « mutation », selon le mot-fétiche du secrétaire national du parti, mais une dégénérescence, qui l'amènerait peu à peu, comme le Parti radical, à n'être plus qu'une amicale d'élus profitant de micro-cultures locales pour préserver leur héritage.

Ce serait aller vite en besogne que de déclarer éteinte la flamme d'un communisme français qui, pour avoir été fécondé et corseté à la fois par le modèle soviétique et par ses intraitables agents, n'en plonge pas moins ses racines dans une tradition nationale dont les premiers germes étaient apparus à la fin de la Révolution de 1789. Les relations conflictuelles entre le courant socialiste et le courant communiste, en France, ont été dominées pendant soixante-dix ans par la question soviétique, mais le mouvement ouvrier d'avant 1917, dont l'unité organique n'avait été réalisée par Jean Jaurès qu'en 1905, était lui-même traversé de débats qui opposaient déjà « parlementaires » et « syndicalistes », « électoralistes » et « activistes », « républicains » et « ouvriéristes ».

Sans que les relations actuelles du PCF avec le PS puissent être réduites à ces querelles antiques, les dernières années ont montré, en tout cas, que l'effondrement du système communiste international n'a pas ramené purement et simplement sa branche française dans le giron de la social-démocratie. L'espace communiste s'est réduit, mais il n'a pas disparu. En témoigne, au-delà des résultats électoraux, la controverse proprement française sur la signification et la valeur de l'engagement communiste au temps de la lutte contre le fascisme et le nazisme : tout partisan communiste était-il conscient et comptable des méfaits du « communisme réel » tel que le pratiquait Staline ou bien faut-il, encore et toujours, exonérer l'idéal de sa perversion ?

Le communisme français d'aujourd'hui tente, sous la conduite de Robert Hue, de trouver sa voie, comme ses lointains ancêtres, entre l'aspiration au pouvoir, qui ne pourrait être satisfaite qu'au titre d'allié minoritaire des socialistes, et l'expression d'une aspiration sociale à un ordre nouveau. Il est encore trop tributaire de son propre passé pour proposer une synthèse convaincante entre l'une et l'autre. Le système de pouvoir propre au PCF reste ce qu'il est, et son nouveau secrétaire national en use comme son prédécesseur : les voix discordantes restent étroitement contrôlées, le débat plus apparent que réel. A ce prix, le communisme français survit, ce qui n'était pas acquis il y a quelques années. Il n'est pas sûr que ce soit suffisant pour le faire revivre.

Un curieux navire *par Marcel Rosette*

MAIS si, tu le connais, ce curieux navire. Ecoute bien ! Construit en 1920, il était à l'origine un navire-école destiné à former des « *hommes véritables* » capables d'affronter les périls de la mer.

C'est un bateau à voile au foc rouge et à la grand-voile tricolore. Certains apprécient sa puissance, d'autres la craignent, mais tous respectent la pureté de sa ligne. Avec une boussole modèle 1917, le voilier a longtemps recherché la poussée des vents d'est, vents qui devaient lui garantir le beau temps.

Les matelots, eux, méritent notre reconnaissance pour avoir participé, lors de multiples tempêtes, au sauvetage de naufragés en péril. Mais, outre leur dévouement sans bornes, il faut dire que le but suprême de leur voyage était d'atteindre la Terre promise.

Or, sur cet itinéraire, voilà que l'embarcation passe un port inconnu. C'est la nuit. Les matelots de quart, guidés par les étoiles, donnent l'alerte et disent : « *Il faut changer de cap pour éviter une zone de récifs.* »

Le capitaine, qui a du métier, entend bien mais n'écoute pas. Avec le temps, il est vrai, il a pris goût au pouvoir et, avec l'âge, l'opinion des flatteurs se fait de plus en plus pesante. Alors, se fiant à sa propre vision, seul au gouvernail, il décide de garder le cap.

Refusant le choix du capitaine, les matelots, en nombre grandissant, mettent les chaloupes à la mer et gagnent le port voisin. Ils ne désertent pas ; ils veulent rester fidèles à leurs rêves. Finalement, la moitié de l'effectif quitte le bateau. Soudain, voici qu'arrive de l'est un violent ouragan. Le foc se déchire, la coque du voilier s'abîme sur les récifs et des voies d'eau apparaissent, à babord comme à tribord.

Le capitaine, qui a longtemps prétendu que la boussole indiquait globalement la bonne direction, doit faire face à la colère des matelots. Il décide alors de nommer un successeur.

Le nouveau capitaine, homme que l'on dit gentil et plein de bonne volonté, juge qu'il faut gouverner autrement. Il fait réparer le foc et colmater les voies d'eau. Mais où aller ? A l'écoute de diverses opinions, il hésite. Pour ne pas faire trop de vagues, il décide de naviguer à vue. Il a une idée fixe : préparer la compétition navale prévue à brève échéance dans le port.

Alors, fait nouveau sur le navire, des matelots osent donner tout haut un autre point de vue que celui du capitaine. Un grand débat s'instaure sans tarder sur la question décisive : « *Que faire ?* » Certains affirment que la boussole est bonne, mais qu'il faut savoir s'en servir. Ils préconisent de garder le même cap, quels que soient les écueils. Peu nombreux, ces jusqu'au-boutistes possèdent cependant quelques positions fortes sur le bateau.

Beaucoup de matelots se rallient au nouveau capitaine et répètent sur tous les tons : « *Oui ! changeons de route !* », mais les actes ne suivent pas les paroles et le voilier fait du surplace.

Enfin, il y a les marins qui voudraient accoster, conduire le bateau au radoub, connaître l'avis des loups de mer au port, modifier le cap et accueillir les matelots qui étaient partis. Dans le même temps, au port, avec des jumelles, on regarde l'embarcation immobilisée au milieu des récifs. Les discussions vont bon train.

Les habitants d'abord, ont remarqué le changement de capitaine. Ils éprouvent pour le nouveau, avec sa barbe et son air bonhomme, une franche sympathie. Ils lui souhaitent bon vent.

Parmi les matelots qui avaient quitté le bateau, il y a ceux qui ont perdu confiance. La plupart ne se sont pas embarquée sur d'autres navires. Ils sont tristes, avec ou sans regrets. Ils regardent la mer en y cherchant une lueur d'espoir. Il y a aussi, à terre, ceux qui sont prêts à repartir mais s'interrogent. Le capitaine pourra-t-il bien diriger le voilier si, outre sa fonction d'officier de marine, il se laisse aller, comme les autres, à cumuler les mandats à terre ?

Et puis, sur le port, les vieux loups de mer, à la retraite, ne se privent pas de commentaires. Parmi eux, assis sur un banc, se tiennent les trois sages. Le premier dit : « *Le capitaine ferait bien de faire radouber son navire totalement, de la proue à la poupe.* » Le second ajoute : « *Il ne suffit pas d'appeler les matelots « citoyens », encore faut-il qu'ils puissent vraiment choisir leurs chefs et en changer si besoin est.* »

Le troisième, lui, conclut : « *Il n'y a pas de cap qui mène directement au bonheur. C'est en bourlinguant autrement, c'est en agissant de conserve avec les terriens, que les matelots participeront réellement au devenir de tous.* »

Surprise ! Derrière eux se tenait un moussaillon qui avait tout vu et tout entendu. Il dit alors aux loups de mer : « *Oh ! Vous, les anciens, ne seriez-vous pas en train de me conter les heurs et malheurs du PCF ?* »

***Marcel Rosette**, adhérent au PCF depuis 1942, est ancien maire de Vitry-sur-Seine.*

Un appel pour Alain Mesili, prisonnier politique en Bolivie *par Régis Debray*

A la veille des feux de cheminée, papiers dorés et repas de famille, un simple rappel : à la prison de haute sécurité de Chonchocoro, en Bolivie, à 4 000 mètres d'altitude, un Français passera Noël au froid, et en solitaire : Alain Mesili, quarante-six ans, toujours sans jugement. C'est le seul Français prisonnier politique en Amérique latine. Il faut nous en souvenir, collectivement. Incarcéré là depuis février 1995, notre compatriote n'a comparu pour la première fois devant un juge qu'un an plus tard. Dans son dossier, aucun commencement de preuve. Mais quatre chefs d'accusation : soulèvement armé, association de malfaiteurs, terrorisme aggravé, assassinat.

Les mots et les choses. Des mots à faire frémir, dont le signataire a senti le poids, jadis – autres circonstances, même contexte. En ce qui le concerne, ils correspondent à bien peu de choses : un délit d'amitié, des expressions de sympathie. Mesili est accusé d'avoir conduit une voiture transportant des membres d'un groupe armé d'extrême gauche. Ce groupe, en 1990, a commis un attentat contre la résidence de marines américains à La Paz, durant lequel un policier bolivien a été tué. Mesili, ce jour-là, était hospitalisé, les preuves sont formelles. Qu'importe ! On lui reproche aussi d'avoir loué, sous son nom, l'appartement dans lequel a été séquestré un industriel bolivien, tué dans d'étranges conditions au cours d'un assaut donné à La Paz par la police en décembre 1990. Il nie cette location, et de toute façon, il se trouvait à Cuzco (Pérou), lors des faits. De conviction indigéniste, cet homme généreux, sans rien d'un idéologue, avait pour amis des jeunes qui, pour la cause, ont fait des folies, qualifiables de crimes, et qu'ils ont chèrement payées (la plupart sont morts). De sa part, on peut appeler cela de la légèreté, non de la noirceur. Mesili, guide de haute montagne, familier de la glace et du ciel, n'est ni un assassin ni un terroriste. Le sang n'est pas son bouillon de culture.

Comment un poète a t-il pu atterrir dans ce terrible imbroglio ? En faisant escale à Miami, où il fut arrêté, lors d'un retour en France. Il a servi de pion sur un échiquier où il ne peut mais, dans le jeu d'échecs compliqué qui se déroule entre les Etats-Unis et les pays du Sud, producteurs de drogue. Les premiers ont échangé la livraison d'un colonel, trafiquant notoire, par les autorités boliviennes contre la remise à ces dernières d'un Européen soupçonné de collusion avec une opposition armée. Et le gouvernement américain fait aujourd'hui pression sur La Paz, de tout son poids, immense, pour que sa monnaie d'échange reste en prison. Donnant-donnant. C'aurait pu être un autre, c'est tombé sur lui.

Alain Mesili n'a pas eu de chance. Il accumule les torts, il est vrai. Le premier, vis-à-vis de son pays d'adoption, c'est d'être français. Les nationalistes, les gouvernements en général, et les latinoaméricains en particulier, ont de tout temps une affection particulière pour l'étranger, bouc émissaire idéal, révulsif à disposition, preuve incarnée que tous les maux viennent du dehors : haro sur le baudet. Le second, vis-à-vis de son pays natal, c'est de ne pas avoir de « nom ». Il aurait dû y avoir une « affaire Mesili », mobilisant opinion et ministres. Hélas ! ce n'est pas un « intellectuel ». Il ne sort pas d'une grande école ni d'un bon milieu. Peu d'amis bien placés chez nous, une presse insouciante, pas de mouvement militant en sa faveur, du moins pour le moment. Pupille de la nation, installé depuis vingt ans en Bolivie, marié à une Bolivienne, ce pionnier du tourisme d'aventure sur les glaciers andins n'a à son actif que des escalades entre ciel et terre. Sa bien méritoire modestie n'a pas empêché Danielle Mitterrand, le sénateur Pierre Biarnès, représentant les Français à l'étranger, ainsi que nos autorités, de saisir à maintes reprises leurs homologues boliviens de ce cas d'injustice singulier, mais sans résultat jusqu'à aujourd'hui. Les Etats-Unis veillent.

La Bolivie aujourd'hui n'est plus celle des dictatures que j'ai connue. Son gouvernement démocratique, qui cherche à bon droit son indépendance, s'honorerait grandement en faisant bénéficier Alain Mesili, quel que soit le verdict final, d'une mesure d'élargissement – amnistie, grâce ou expulsion. Tous les Français, soyons-en sûrs, du président de la République jusqu'aux simples citoyens de ce pays, lui en seraient profondément reconnaissants.

***Régis Debray** est philosophe et écrivain.*

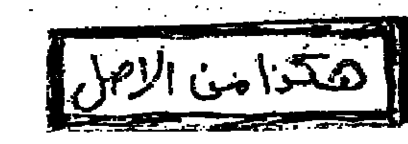
DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le découplage apparent entre le PC et la CGT n'est pas forcément de bon augure pour le gouvernement ni même pour le Parti socialiste. Après une phase de déclin, la CGT retrouve en ce moment de la vigueur, des adhérents, des couleurs. Elle le fait sur une base de pugnacité très accrue. Or, au même moment, la FSU obtient des résultats spectaculaires aux élections professionnelles chez les enseignants, et SUD remporte quelques succès spécifiques ici et là. Cela signifie qu'un pôle de radicalité est en train de se constituer au sein du mouvement syndical. Il ne facilitera certainement pas la tâche du gouvernement au début de l'année prochaine, notamment pour ce qui concerne la réforme de l'industrie de l'armement et celle de la SNCF.

THE FINANCIAL TIMES
William Dawkins

■ L'affaire des otages au Pérou est un test de la capacité du Japon à résoudre une crise internationale, au moment où ce pays intensifie sa campagne pour être admis parmi les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Il est trop tôt pour juger de la manière dont Tokyo exerce sa part de responsabilité dans la riposte aux preneurs d'otages. Le gouvernement japonais a donné son accord au président péruvien pour que ce dernier adopte une ligne dure face aux demandes des rebelles. Il s'agit là d'une apparente rupture avec la tendance traditionnelle du Japon à céder aux menaces terroristes. Si les autorités péruviennes se décidaient à utiliser la force sur ce qui est techniquement un territoire japonais, l'accord de Tokyo devrait être requis. Ce serait la plus difficile des décisions diplomatiques auxquelles le gouvernement de M. Hashimoto ait été confronté jusqu'à présent.



هكذا من الاصل

POLITIQUE MONÉTAIRE Dans un entretien au *Monde*, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, exprime son optimisme à propos de la croissance en France pour 1997. Mettant en avant la bonne compétitivité de l'économie française, il appelle les entreprises et les ménages à investir. ● DANS LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE, M. Trichet estime que, c'est des Pays-Bas et du Danemark, qui *« ont mené à bien des réformes pragmatiques et consensuelles »*, que la France a le plus d'enseignements à tirer. ● LE GOUVERNEUR DE L'INSTITUT D'ÉMISSION souhaite que l'euro soit *« aussi solide, aussi crédible et aussi fort que le franc d'aujourd'hui »*. Commentant les propos récemment tenus par Valéry Giscard d'Estaing, *tout en refusant d'entrer dans une polémique, il affirme que « l'opinion publique soutient très majoritairement la politique monétaire actuelle »*.

M. Trichet affirme que l'opinion publique soutient la politique du franc fort

Dans un entretien au « Monde », le gouverneur de la Banque de France déclare que les Français comprennent qu'il n'est pas dans leur intérêt de déprécier la monnaie. Il exprime sa confiance dans la reprise

« L'an dernier, vous aviez exprimé votre confiance dans la reprise. Pourtant l'économie française termine avec une moyenne annuelle de 1,3 %. Comment obtenir en 1997 les 2,5 % annoncés par l'Insee ?

– Vous venez de citer la croissance en moyenne de 1996 par rapport à 1995, qui sera, selon l'Insee, de 1,3 %. La croissance du début à la fin de l'année 1996 – ce qu'on appelle le « glissement » – sera, selon l'Insee, de 2 %, ce qui est mieux. Avions-nous tort à ce point d'exprimer notre confiance dans la reprise ? Nous croyons que nous avons la capacité de faire mieux à moyen terme : 2,5 % à 3 % en moyenne, par an, en comptant le rattrapage possible de croissance.

» Que dit le Conseil de la politique monétaire aujourd'hui ? Les conditions de financement sont exceptionnellement favorables, le niveau de l'autofinancement est élevé, la compétitivité est attestée par nos excédents externes et par *200 milliards de francs d'investissements directs étrangers en France en 1995 et 1996. La perspective de* croissance à moyen terme est significative. Les ménages, les entreprises ont des projets. L'investissement des entreprises a commencé à redémarrer au troisième trimestre.

» Si nous voulons lutter aujourd'hui contre le chômage de manière concrète, pratique, efficace, réalisons nos projets, c'est le moment d'investir. C'est le plus sûr moyen de contribuer à une croissance non inflationniste et créatrice d'emplois. D'abord parce que c'est une contribution immédiate à la croissance d'aujourd'hui, donc à la lutte contre le chômage aujourd'hui. Ensuite parce que *c'est la préparation de l'avenir, c'est-à-dire de la croissance supplémentaire de* demain, donc la résorption du chômage demain.

» Au-delà, il faut des réformes de structures pour enrichir notre croissance en emplois, créer plus d'emplois pour notre niveau de richesse, qui est considérable. Certains pays font mieux que nous en matière de chômage et il y a des leçons à prendre aux Etats-Unis et en Europe. Mais mon sentiment personnel, c'est que, finalement, c'est en Europe continentale, aux Pays-Bas et au Danemark, que nous avons le plus d'enseignements à tirer : parce que ces pays ont les mêmes valeurs *que nous d'égalité et de fraternité, parce qu'ils ont la même stratégie économique et monétaire que nous*



JEAN-CLAUDE TRICHET

et parce qu'ils ont mené à bien des réformes pragmatiques, consensuelles, sur le marché du travail notamment, qui leur donnent de bien meilleurs résultats en matière de chômage.

– Vous expliquez que l'opinion publique est favorable à la politique du franc fort. Mais, en même temps, le discours de M. Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale, prônant la dépréciation du franc face au mark, a reçu une ovation. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

– Vous le savez, j'ai toutes les raisons *professionnelles et personnelles d'avoir estime et respect pour Valéry Giscard d'Estaing. Il a donné à l'Europe un élan qui s'est révélé* décisif. Par ailleurs, la Banque de France, au service de tous les Français, n'entre dans aucune polémique et reste à l'écart des débats pour mieux mériter leur confiance.

» La stabilité externe du franc, vis-à-vis des monnaies les plus crédibles du SME, fait partie intégrante de notre politique monétaire. Cette stabilité s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne du président de la République.

» Quant à l'opinion, je constate, en effet, que, chaque *fois* que les Français *sont interrogés, notamment mais pas exclusivement* par les sondages que font les journaux, ils répondent qu'ils refusent la dépréciation de la monnaie. L'opinion publique soutient très majoritairement la politique monétaire actuelle dite du franc stable, fort, crédible. Je pense qu'il y a là essentiellement une réaction de bon sens. Pourquoi déprécierait-on volontairement – en appauvrissant tous les Français, tout particulièrement les plus démunis,– une monnaie avec laquelle nous aurons probablement cette année le troisième plus important excédent de la balance des paiements courants dans *le monde et qui nous donne les plus bas taux d'intérêt de marché à moyen et long terme de l'Union eu*ropéenne et les troisièmes plus bas taux du monde ?

» Notre culture, notre démocratie veulent que le débat soit en permanence vivant. C'est bien et il est normal que chaque idée puisse être démontrée. La Banque de France, institution apolitique et transpartisane, voulue par notre démocratie politique et par toutes les grandes *sensibilités politiques de notre pays, se tient naturellement à l'écart des* débats. Notre politique monétaire, appuyée par l'opinion et par les principales sensibilités de notre pays, a un bon dossier et elle se défend d'elle-même.

» S'il me fallait résumer d'une phrase l'action du Conseil de la politique monétaire, je dirais simplement : notre devoir c'est de « garder la monnaie ; insuffler confiance à l'intérieur et inspirer confiance a l'extérieur !

– Quel avantage l'euro va-t-il représenter pour la France ? Ne craignez-vous pas que cette union monétaire n'entame la compétitivité de l'économie française ?

– *A mes yeux, l'euro est un atout majeur pour l'économie* française, pour sa croissance et pour chacun d'entre nous. Pour quatre raisons essentielles.

» D'abord, parce que nous aurons un grand marché unique européen, enfin achevé, à l'instar du marché des Etats-Unis, sans aucun « frottement » ni risque monétaire, sans aucun coût de transaction. Toute la stratégie économique de l'Europe, depuis le traité de Rome, depuis 1956, a été fondée sur l'idée du marché commun. C'est notamment grâce à notre marché commun européen que le niveau de *vie des pays européens a rattrapé progressivement le niveau de vie américain.* Imaginons ce que serait le marché américain si la monnaie du Texas n'était pas la même que la monnaie du Massachusetts ! Nous aurons davantage de croissance, davantage d'emplois et nous lutterons mieux contre le chômage grâce à la monnaie unique.

» Ensuite, parce que les citoyens français se sentiront partout chez eux en Europe, en pouvant utiliser une seule monnaie partout où ils iront. L'ambition de l'Union européenne, c'est de faciliter la vie de nos concitoyens, la vie des gens. *C'est particulièrement vrai pour les jeunes, pour lesquels il n'y a plus de frontières...*

» En troisième lieu, parce que l'euro contribuera progressivement à nous immuniser contre les fluctuations mondiales de change : au sein même de l'Europe par la vertu de la monnaie unique ; à l'extérieur par l'utilisation progressive de l'euro comme monnaie de compte pour les importations et les exportations européennes.

» Enfin, parce qu'en créant un très grand marché financier profond *et liquide en Europe on offre aux opérateurs du monde entier* l'occasion d'investissements très attractifs et donc à l'économie européenne des conditions de financement meilleures.

> La France n'a aucun intérêt à se faire passer pour un mauvais élève, comme certains peuvent l'y inciter

– Pensez-vous que la voie vers la monnaie unique est désormais dégagée après l'accord de Dublin sur le pacte de stabilité ?

– Je crois le Conseil de Dublin décisif, plus encore que le Conseil européen de Madrid. Le statut juridique de la monnaie unique, l'euro, a été adopté. Le mécanisme de change liant l'euro et les monnaies des autres pays de l'Union européenne a été approuvé. Le pacte de stabilité et de croissance, surtout, a été défini.

» Cet accord sur le pacte de stabilité et de croissance est très important. Il est naturellement important pour demain, après 1999. La France est historiquement un pays bien géré en matière de finances publiques : notre encours de dette publique en fonction du PIB est le *deuxième plus bas en Europe, derrière le Luxembourg et ex aequo* avec l'Angleterre. La France a donc, en tant que pays bien placé, le plus grand intérêt à éviter que d'autres pays moins bien gérés ne constituent un handicap pour la monnaie unique, pour sa crédibilité, et ne contribuent à hausser les taux d'intérêt de marché au sein de l'union monétaire. La France n'a aucun intérêt à se faire passer pour un mauvais élève, comme certains peuvent l'y inciter : ce n'est pas le cas et ce ne sera pas le cas.

» Mais ce qu'il faut bien voir, c'est que cet accord est aussi très important dès maintenant. Car tous nos taux d'intérêt de marché du franc à 3 ans, 5 *ans*, 10 *ans* et 30 *ans incorporent déjà un an, trois ans, huit ans et vingt-huit ans d'euro !* Et donc les taux de marché à moyen et à long terme sur le franc aujourd'hui dépendent énormément de la solidité et de la crédibilité de l'euro.

» C'est pourquoi il est bon que, grâce au pacte de stabilité et de croissance, l'euro puisse être au moins aussi solide, aussi crédible, aussi fort que le franc d'aujourd'hui, que le florin d'aujourd'hui, que le mark d'aujourd'hui, pour citer trois devises qui ont les plus bas taux de marché de l'union européenne. Sinon, nous perdrions au change !

– La détermination du cours pivot de rentrée de la lire dans le SME a donné lieu à des négociations très difficiles. Craignez-vous une guerre des parités entre devises européennes lors du passage à la monnaie unique ?

– Sur l'Italie, la Banque de France se réjouit de la bonne solution qui a été trouvée pour le cours pivot de la lire lors de sa rentrée dans le mécanisme de change du SME. C'est un bon cours qui a été ratifié par les marchés.

» Pour l'avenir, je ne crois pas le moins du monde à une guerre des parités. Elle n'aurait rigoureusement aucun sens et serait contraire à la lettre et à l'esprit du traité. Pour entrer dans la monnaie unique, il faut avoir démontré que l'on a une monnaie stable dans le mécanisme de change européen. *La stabilité se mesure par rapport aux cours centraux dans ce mécanisme.* Tous les gouvernements et toutes les banques centrales considèrent que ces cours centraux sont conformes aux données fondamentales des économies concernées. Dans ces conditions, la fixation des parités se fera, à mon avis, de manière parfaitement naturelle et non conflictuelle. »

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais, Eric Le Boucher et Eric Leser

Le Crédit agricole devient l'unique propriétaire d'Indosuez

Un tournant historique pour la Compagnie de Suez

LE CRÉDIT AGRICOLE aime être maître chez lui. Il a décidé, en accord avec Suez, d'accélérer le rachat de 100 % du capital de la banque Indosuez. *L'opération sera ainsi totalement bouclée en 1996.* Lorsque le Crédit agricole avait annoncé son intention de prendre le contrôle d'Indosuez le 9 mai, il était prévu que la banque verte reprenne dans un premier temps 51 % du capital de la filiale de Suez, puis qu'elle rachète le solde en deux étapes, d'ici à l'an 2000. Ce qui lui donnait le temps de scruter les comptes de la banque, pour écarter tout risque de mauvaise surprise.

Finalement, *au vu du rapport d'audit remis* par le cabinet Arthur Andersen il y a une dizaine de jours, Lucien Douroux, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole, a proposé à Suez d'accélérer le mouvement. *« Cela facilitera la mise en œuvre du rapprochement et de la nouvelle organisation »*, dont les grandes lignes ont été présentées le 21 novembre, explique le Crédit agricole. *« Depuis le début, nous travaillons dans la logique d'un contrôle à 100 %. »*

Dans la réorganisation de ses activités pour intégrer Indosuez, le Crédit agricole fait ainsi la part belle à l'ex-filiale de Suez. Celle-ci, dont le directoire est présidé par Christian Maurin, *doit conserver son identité et deviendra le pôle « international et grandes clientèles »* du groupe. Elle intégrera les activités d'Unicrédit, la banque du Crédit agricole spécialisée dans le crédit aux grandes entreprises, et regroupera toutes les activités de marchés de capitaux.

TOURNER LA PAGE

Ce schéma de réorganisation a été bouclé rapidement, sous la houlette de M. Douroux, *qui s'est appuyé sur les conclusions du cabinet de conseil en stratégie* McKinsey, en accord avec M. Maurin. Les deux hommes ont l'habitude de travailler ensemble pour avoir déjà monté le partenariat entre la banque verte et Sofinco, la filiale de Suez spécialisée dans le crédit à la consommation. La réorganisation a en outre été facilitée par le bon accueil réservé au Crédit agricole par les équipes d'Indosuez, *satisfaites de ce nouvel actionnaire*, qui leur apporte une large surface financière et de fortes perspectives à long terme.

Pour Suez – dont le Crédit Agricole est actionnaire à hauteur de 7,5 % –, ce désengagement, plus *rapide que prévu*, va *aussi dans le bon sens, explique Gérard Mestrallet, président du groupe.* Il permet de tourner une page de l'histoire de la Compagnie, qui accélère ainsi sa mutation vers les activités de services, tout en dégageant dès 1996 une plus-value de 300 millions de francs. Le prix convenu en mai a été revu à la marge : de 11,850 milliards de francs, il est revenu à 11,790 milliards. Mais Suez devait au total toucher 11,9 milliards de francs le 23 décembre, compte tenu des intérêts.

Suez, « qui n'avait déjà plus de dette avant cette décision », précise M. Mestrallet, retrouve une situation de trésorerie largement positive. Au moment même où sa filiale à 63 %, la Société générale de Belgique, s'est endettée pour se renforcer dans l'électricien belge Tractebel. Restera essentiellement pour Suez à traiter les 8 milliards *de francs d'actifs immobiliers.* M. Mestrallet pourra alors espérer voir le cours de l'action Suez reprendre du poil de la bête.

Sophie Fay

Schneider mène son recentrage sous la pression de ses actionnaires

Le groupe d'électricité abandonne toute activité dans le BTP

L'ultimatum lancé par les actionnaires de Schneider a été entendu. Après des années d'atermoiements, le groupe s'est finalement décidé à vendre Spie-Batignolles. La filiale BTP du groupe sera reprise par ses salariés, en association avec le constructeur britannique Amec, pour 1 milliard de francs. Schneider cherche maintenant à nouer des partenariats dans la haute tension. Des négociations sont entamées avec Siemens.

L'ULTIMATUM des actionnaires de Schneider a été entendu. Un an après avoir affronté la fronde de ses grands partenaires (AXA, Paribas, Société générale, AGF), impatientés par des résultats médiocres et une chute du cours de l'action de 500 francs à 170 francs, Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe, a mené la restructuration tambour battant. Schneider s'est enfin décidé à céder Spie-Batignolles pour se recentrer sur les seuls métiers de l'électricité.

Spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) ainsi que les travaux électriques, Spie-Batignolles n'a jamais trouvé sa place au sein du groupe d'électromécanique et n'a reçu que peu de soutien pour se développer. Schneider, pourtant, avait plusieurs fois refusé de vendre cette filiale, ne trouvant aucune offre satisfaisante. Avaient été successivement éconduits Bouygues en 1986, l'américain Fluor au début des années 90, puis les groupes français Eiffage et GTM-Entrepose, il y a dix-huit mois. Il a fallu la pression des actionnaires pour que Schneider recommence à étudier une vente de la société.

Ne trouvant pas le candidat idéal, le groupe a retenu finalement la solution d'un RES (rachat d'entreprise par les salariés) combiné à une association avec le britannique Amec. Cette opération, qui ne sera prise en compte que dans les résultats de 1997, permet à Schneider de valoriser Spie-Batignolles 1 milliard de francs et de n'enregistrer aucune moins-value.

En avril, Schneider avait aussi eu recours à un schéma un peu compliqué pour se séparer de son activité « onduleurs » (appareils permettant d'assurer une qualité constante du courant). Le groupe, qui avait repoussé la candidature de l'américain Exide Electric quelques mois auparavant, a finalement choisi de parrainer une solution de reprise de l'entreprise par ses dirigeants, alliés à une société de capital-risque, LBO France. Ce désengagement, ajouté à un meilleur autofinancement, devrait se traduire par une réduction de 2 milliards de francs de l'endettement de Schneider dès cette année.

Débarrassé de ces activités périphériques, Schneider peut désormais se consacrer à son activité principale : les équipements électriques. Numéro un mondial dans la basse tension (disjoncteurs), il souffre, en revanche, de sa trop petite taille face à des géants mondiaux dans la moyenne et très haute tension. Pour se renforcer dans ces deux branches, Didier Pineau-Valencienne souhaite nouer des partenariats.

Des négociations paraissent avoir été entamées avec Siemens et le japonais Mitsubishi. Le groupe allemand confirme l'existence de discussions. *« Depuis l'éclatement d'AEG* [filiale électrique de Daimler-Benz vendue par appartements en 1994-1995], *nous discutons avec tout le monde »*, nuance-t-il toutefois. *« Rien n'est mûr pour l'instant »*, assure, de son côté, Jean-Claude Perrin, directeur financier de Schneider.

RÉDUCTION D'EFFECTIFS

Parallèlement, Schneider continue à réduire ses effectifs. Près de 630 postes, surtout dans les directions centrales de Grenoble et de Paris, devraient être supprimés dans les prochains mois, selon les syndicats. Pour alléger les conséquences sociales, Schneider compte recourir à des préretraites progressives à partir de 55 ans : 1 500 personnes pourraient être intéressées par cette formule. Mais, dans certains cas, il envisage aussi des licenciements.

Cette politique devrait contribuer à améliorer les bénéfices du groupe (817 millions en 1995). Schneider en a besoin pour attirer de nouveaux actionnaires. Malgré ses efforts, M. Pineau-Valencienne a vu partir quelques-uns de ses anciens partenaires, en début d'année. La société Euris, contrôlée par Jean-Charles Naouri, a vendu la totalité de sa participation (2,8 % du capital) ; Valorifrance, société commune entre Elf et Comipar, est passée de 2,04 % à 1,5 % des actions ; AGF est descendu de 4,65 % à 3 %. Si AXA (7,1 %), la Société générale (3,4 %) et Paribas (3,3 %) respectent encore le pacte d'actionnaire qui les lie dans Schneider, ils ont fait savoir à Didier Pineau-Valencienne que cette situation ne saurait être éternelle. Pour prendre le relais, le groupe a mené une active campagne auprès de financiers internationaux au printemps. *« 30 % de notre capital est désormais aux mains de fonds de pension et d'investisseurs étrangers »*, assure M. Perrin.

Se déclarant partisan d'un *« capitalisme ouvert »*, M. Pineau-Valencienne se dit pleinement satisfait de cette arrivée des fonds étrangers. Il n'en est pas moins un des chefs d'entreprise les plus actifs pour réclamer un renforcement du dispositif législatif contre les OPA hostiles. A l'intérieur du groupe, il souhaite voir augmenter la participation des salariés (3,4 % actuellement) pour la porter à 5 %.

Mais cette montée en puissance de l'actionnariat salarié ne devrait s'accompagner d'aucune reconnaissance. Le groupe n'a pas étudié la possibilité de leur donner un siège d'administrateur. Les syndicats ont même toutes les difficultés pour pouvoir désigner un représentant dans le fonds commun de placement chargé de gérer l'épargne salariale.

Martine Orange

Spie-Batignolles lance son opération de rachat par les salariés

L'AVENTURE de Schneider dans le BTP est achevée. Vendredi 20 décembre, la direction de Spie-Batignolles confirmait la reprise de la filiale de Schneider dans le cadre d'un RES (rachat d'entreprise par ses salariés), en association avec le britannique Amec (*Le Monde* du 27 novembre). L'opération, qui devrait être lancée vers le 15 janvier, devrait rapporter 1 milliard de francs à Schneider.

L'association entre Spie-Batignolles et le constructeur Amec, classé au 12e rang européen, était attendue. Selon les deux groupes, les complémentarités sont évidentes : Amec, très présent sur le marché britannique, manque d'assise en Europe continentale ; Spie-Batignolles, à l'inverse, est bien implanté en France, possède des filiales au Portugal, en Belgique, travaille en Allemagne mais peu en Grande-Bretagne. Leur alliance devrait renforcer aussi leurs positions sur les grands chantiers internationaux.

Bien qu'il assure avoir un intérêt fort pour Spie-Batignolles, Amec n'a pas voulu l'acquérir immédiatemment en totalité. Le groupe britannique compte investir environ 200 millions de francs pour prendre entre 40 et 49 % des actions de la société, le reste étant souscrit par les salariés. Dans six ans, il pourra racheter le solde pour 120 % de la mise initiale aux salariés ou y renoncer. *« Le bâtiment reste très nationaliste. Toutes les acquisitions transfrontalières dans notre secteur se sont traduites, jusqu'à présent, par des échecs. Amec ne voulait pas connaître ce problème. Il a demandé que le management soit associé à ce rachat, afin de se faire accepter progressivement sur le marché français »*, explique Jean Monville, directeur général de Spie-Batignolles.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Si cette solution préserve les intérêts d'Amec, elle implique un fort engagement des salariés de Spie-Batignolles. Soucieux de conserver l'intégrité de la société, le personnel, dans un sondage grandeur nature lancé ces dernières semaines, s'est déclaré prêt à apporter 290 millions de francs pour participer au rachat de l'entreprise. *« Un résultat qui a dépassé nos attentes »*, dit M. Monville.

Spie-Batignolles sera racheté 350 millions de francs et bénéficierait d'une augmentation de capital de 150 millions. Selon le montage final, les salariés devraient rassembler 300 millions de francs, par le biais notamment de l'épargne salariale accumulée ces dernières années. Cette somme sera regroupée au sein d'une société financière en commandite et détiendra entre 51 et 60 % du capital de Spie-Batignolles, aux côtés d'Amec.

Un sort à part sera réservé à Spie-Trindel (installations électriques), détenu en direct par Schneider à hauteur de 50 %. Spie-Batignolles, au travers d'une autre société financière, va emprunter 400 millions de francs sur six ans pour racheter 31 % du capital. Schneider conservera les 19 % restants, qui lui seront rachetés par le groupe pour 250 millions de francs dans un délai de trois ans.

Les bénéfices de Spie-Trindel seront, par ce montage, utilisés essentiellement pour rembourser les emprunts. *« Ce schéma financier est prudent »*, assure la direction. Cependant, toutes les autres filiales du groupe sont en difficulté. Alors qu'il affronte une conjoncture très déprimée, qui devrait l'amener à supprimer à nouveau plusieurs dizaines d'emplois dans les prochains mois, Spie-Batignolles, en perte ces dernières années, pourrait avoir du mal à trouver son équilibre.

M. O.

Le chantage des minoritaires dans les sociétés sous-cotées

« LORSQUE les eaux sont claires, les jolis poissons délicats peuvent survivre. Dans les eaux sales, il n'y a de la place que pour quelques sardines et les prédateurs ». Georges Berlioz, avocat spécialisé dans la défense des actionnaires minoritaires, décrit ainsi l'intrusion de spéculateurs au capital d'obscures sociétés de la cote française. Lorsque l'entreprise en question n'a pas de métier précis, qu'elle recèle une trésorerie inemployée, qu'elle a un actionnaire majoritaire écrasant et que le flottant en bourse est très faible, les investisseurs *« père de famille »* fuient : le cours de Bourse s'effondre. Dans cet univers peu transparent, des fonds d'investissement spécialisés rappliquent, espérant réaliser des *« coups de Bourse »*.

Ainsi, le fonds d'arbitrage américain de Guy Wyser-Pratte, qui gère 400 millions de dollars, dont une partie appartient à des orphelinats, s'est spécialisé dans les prises de participations hostiles. Il a pris, avec son associé français Verneuil Finance, des participations de 5 à 10 % dans Strafor Facom (outillage et matériel de bureau) et Siparex (société lyonnaise de capital-risque). M. Wyser-Pratte a aussi investi dans Cerus, holding française de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, et La France, compagnie d'assurance de la galaxie Lazard.

Une fois dans la place, M. Wyser-Pratte se fait, au nom des principes du « gouvernement d'entreprise », le chantre de la défense des actionnaires minoritaires. Il espère ensuite que les dirigeants et le marché boursier réagiront, provoquant ainsi une remontée des cours.

M. Wyser-Pratte a connu le succès avec Siparex. L'entreprise était pénalisée en Bourse par la multitude de ses participations peu liquides, son statut de société en commandite par action et surtout sa trésorerie pléthorique de 280 millions de francs. Siparex a réagi et a décidé de racheter ses propres actions pour 80 millions de francs. Il est vrai que Dominique Nouvellet, patron de Siparex et imprégné de culture anglo-saxonne, étudiait depuis plusieurs années des moyens de réduire sa décote boursière.

DEUX SOCIÉTÉS

Les réactions face à M. Wyser-Pratte sont parfois plus hostiles, à l'image de celle du patron de Strafor Facom, Henri Lachmann, qui se distingue plus par ses prises de position pour le renforcement de la législation anti-OPA en France que par la tenue de son cours de Bourse. Celui-ci, qui a « touché » 250 francs en 1995, vaut aujourd'hui 365 francs, contre 680 francs au début de la décennie. M. Wyser-Pratte suggère que Strafor Facom se scinde en deux sociétés distinctes, l'une spécialisée dans l'outillage, la seconde dans le matériel de bureau, les deux activités ne dégageant pas de synergies industrielles. M. Lachmann a signifié à ses nouveaux actionnaires une fin de non-recevoir. Le conflit risque de déraper sur le terrain judiciaire.

Un autre litige s'annonce avec le groupe Lazard. M. Wyser-Pratte juge le prix de l'offre publique d'achat lancée par Eurafrance, une des holdings du groupe, sur la compagnie d'assurance La France insuffisant. *« Lorsqu'il s'agit de vendre ses participations, comme la Sovac, Lazard sait très bien faire »*, explique M. Wyser-Pratte. *« Lorsqu'il s'agit de la cuisine interne, le miel c'est pour Lazard et les grumeaux pour les actionnaires minoritaires »*.

Aucun conflit, en revanche, avec la société Cerus, qui souffre d'une décote en Bourse et vient de céder sa participation de 28 % dans l'équipementier automobile Valeo. Cerus devance les souhaits de ses actionnaires : elle va leur verser un superdividende d'au moins 100 francs par action.

La stratégie de M. Wyser-Pratte est payante : depuis trente ans, il affirme avoir effectué une performance annuelle moyenne de 30 %. *« Nous avons gagné 19 % l'an dernier et nous devrions faire 25 % en 1996 »*, explique-t-il.

D'autres investisseurs ont la même stratégie. En 1995, le fonds américain Eliott Associates s'était invité au capital de la Compagnie d'investissement de Paris (CIP), filiale de la BNP. La banque présidée par Michel Pébereau avait fini par accepter de lancer une offre publique sur sa filiale.

En France, la société Richelieu Finance, dirigée par Gérard Augustin-Normand, s'est depuis longtemps spécialisé dans ces manœuvres boursières. Il rentre dans des sociétés sous-cotées et attend patiemment que le majoritaire veuille racheter 100 % de sa filiale. Richelieu Finance s'insurge alors – souvent à juste titre – trouvant que le cours de Bourse ne reflète pas la valeur réelle de l'entreprise, et obtient une OPA à un prix très supérieur. M. Augustin-Normand a obtenu à l'automne que Bernard Arnault, patron de LVMH, lance une offre publique de retrait sur Bon Marché. Il a pu doubler sa mise et enregistrer une plus-value de l'ordre de 15 millions de francs.

Aujourd'hui, Richelieu Finance lorgne sur la Compagnie de navigation mixte et sur la Banque Paribas, filiales cotées de la Compagnie financière de Paribas, ou sur la BNPI, filiale internationale de la BNP. Les motifs de ces opérations sont clairs : dégager des plus-values en profitant des faiblesse de la Bourse de Paris. Les plus-values sont d'autant plus certaines que ces investisseurs ont rarement tort. Le majoritaire finit généralement par céder, mais il faut savoir être patient.

Arnaud Leparmentier

Matra conteste la logique d'un rapprochement entre le pôle aérien et Thomson

Il estime avoir déjà été choisi par le gouvernement

NOËL FORGEARD, président-directeur général de Matra Défense-Espace, a vivement réagi au projet de candidature d'Aerospatiale et de Dassault au rachat de Thomson-CSF, révélé par *Le Monde* des 22 et 23 décembre. *« Il y a deux débats séparés : l'aéronautique et l'électronique. (...) L'enjeu de l'électronique est majeur. C'est pourquoi la création d'un pôle électronique* [autour de Thomson-Matra] *a été décidée par le gouvernement il y a dix mois. Certains feignent aujourd'hui de penser qu'il s'agissait d'une simple étape et que, vu l'urgence, on pourrait brûler cette étape. Eh bien non, ça n'est pas une étape : c'est un objectif en soi, comme le montre l'exemple américain »*, a-t-il déclaré dans un entretien au *Journal du dimanche* du 22 décembre.

A l'inverse, les deux avionneurs soulignent que les choix récents faits aux Etats-Unis pour la restructuration des industries de défense tendent à rassembler les concepteurs de cellule d'avion et les électroniciens et équipementiers – sur le modèle de l'ensemble Lockheed-Martin-Loral ou du récent rachat de Rockwell par Boeing –, afin de constituer des ensembles capables de concevoir intégralement un avion de combat. Cet argument avait d'ailleurs été utilisé par Matra à l'occasion de sa candidature au rachat de Thomson qui lui permettait de maîtriser l'ensemble des domaines d'expertise des satellites et des missiles. Aux Etats-Unis, aucun grand groupe d'électronique de défense n'a été constitué et deux des principaux acteurs, l'électronicien Hughes et la filiale d'électronique de Texas Instrument, sont actuellement à vendre (*Le Monde* du 11 décembre).

M. Forgeard a également estimé qu'une fusion entre Aerospatiale-Dassault et Thomson-CSF *« provoquerait, par contrecoup, le rapprochement de British Aerospace et de GEC-Marconi en Grande-Bretagne et, probablement, un mouvement entre Dasa et Siemens en Allemagne. Les enchères monteraient d'un cran sans que le rapport des forces soit positivement modifié pour nous Français »*. A l'inverse, les deux avionneurs français estiment que Thomson-Matra jouerait la carte de l'alliance britannique avec British Aerospace (dans les missiles) et GEC (dans l'espace), fragilisant l'axe franco-allemand privilégié par Aerospatiale.

PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ

M. Forgeard a en outre qualifié ce projet de candidature de *« surprise »*, car *« une compétition a eu lieu, elle a été objectivement arbitrée. Nous avons été sélectionnés sur des critères de logique industrielle »*. Le gouvernement, qui avait exprimé le 16 octobre sa préférence pour la candidature de Matra et du coréen Daewoo au détriment de celle d'Alcatel Alsthom, a suspendu, le 4 décembre, la procédure de privatisation, après l'avis défavorable rendu par la commission de privatisation le 28 novembre.

Enfin, M. Forgeard plaide pour une nouvelle procédure de gré à gré car *« l'offre publique de vente est incompatible avec la mise en œuvre complète et rapide des rapprochements nécessaires »*. Il explique que son rival Alcatel Alsthom, qui pourrait déposer une nouvelle offre en association avec Dassault et Aerospatiale, n'est pas en mesure de mener à bien la restructuration de l'électronique de défense car *« Alcatel n'est pas un acteur important de ce jeu »*.

Au ministère de la défense, on oppose à cet argument celui de la capacité de recherche : Matra-Défense y consacre 3 milliards de francs par an (dont 1 milliard sur ses fonds propres), contre 8 milliards pour Thomson-CSF (dont 2 milliards de fonds propres) et 16 milliards pour Alcatel (dont 15 milliards de fonds propres).

Christophe Jakubyszyn

Lockheed et McDonnell Douglas choisis pour la fusée du futur

L'ARMÉE DE L'AIR AMÉRICAINE a sélectionné, le 20 décembre, les avionneurs Lockheed Martin et McDonnell Douglas pour le développement de deux prototypes du lanceur du futur, pour plus de 300 millions de francs pièce. Les besoins de l'armée américaine s'élèveront entre 10 et 15 milliards de dollars d'ici à 2020. Boeing, Hopkin et Alliant Techsystems ont été évincés du programme, mais l'avionneur de Seattle, qui a annoncé sa fusion avec McDonnell Douglas le 15 décembre, va développer et construire les moteurs principaux de la fusée, dérivée du lanceur Delta de McDonnell Douglas. Les moteurs du projet de Lockheed-Martin seront pour leur part dérivés de moteurs russes.

DÉPÊCHES

■ **RENAULT : Louis Schweitzer, le PDG du premier constructeur automobile** français, a annoncé le 23 décembre, dans une interview à *La Tribune*, une *« accentuation »* des pertes prévues pour l'exercice 1996, dont il n'a pas dévoilé le montant. M. Schweitzer prévoit par ailleurs pour 1997 un environnement *« beaucoup plus difficile qu'en 1996 »*, compte tenu de la guerre des prix et de la chute des marchés européen et français.

■ **METALEUROP : le deuxième producteur de plomb du monde,** filiale à 36 % du groupe sidérurgique allemand Preussag et à 15 % de Glencore International, a annoncé, vendredi 20 décembre, son intention d'augmenter son capital d'environ 600 millions de francs, après une réduction préalable de moitié de la valeur de ses actions pour apurer ses pertes passées. Metaleurop avait perdu 122 millions de francs durant l'exercice 1994-95, puis renoué avec les bénéfices en 1995-96, à 42 millions de francs de résultat net.

■ **TEXTILE : DMC cède sa filiale Descamps,** spécialisée dans le linge de maison, au groupe italien Zucchi Bassetti, leader européen du secteur. Descamps, qui représente 150 boutiques, a enregistré une perte de 25 millions l'an dernier pour un chiffre d'affaires de 245 millions.

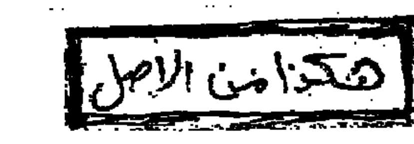
■ **SUCRE : les espagnols Ebro et Azucarera vont fusionner** pour former le quatrième groupe sucrier européen derrière le franco-italien Eridania-Béghin Say, l'allemand Sudzucker et le britannique British Sugar. Le français Saint Louis sera actionnaire à 6,5 % du nouvel ensemble.

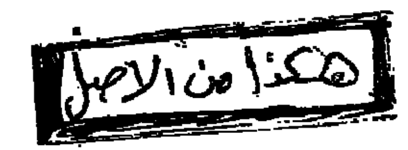
■ **DISTRIBUTION : la SPAD a été mise en redressement judiciaire** le 19 décembre. Cette société de négoce de boissons, contrôlée par Pierre Aïm, l'ex-président de Saga, laisserait, selon le quotidien *Les Echos*, un passif de 570 millions de francs.

■ **FORTIS : le groupe bancaire financier néerlandais** vient d'acquérir pour 2,5 milliards de florins (7,5 milliards de francs) une filiale de sa compatriote ABN-Amro, la banque d'affaires Mees Pierson.

■ **CRÉDIT SUISSE : la banque suisse a annoncé une perte** d'environ 2,1 milliards de francs suisses (8,2 milliards de francs français) pour l'exercice 1996.

■ **ÉLECTRICITÉ : le groupe américain CalEnergy** estime avoir acquis le soutien de *« la majorité des actionnaires »* de Northern Electric, la compagnie régionale d'électricité britannique sur laquelle elle a lancé une OPA. La clôture de cette offre a été repoussée au mardi 24 décembre par le Takeover Panel, l'organisme britannique de contrôle des OPA.





RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 23 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,17 %
CAC 40 : 2274,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	945	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	818	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Renault (T.P.)	1595	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1840	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1220	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1035	[illegible]	− 2,41	[illegible]
Accor	619	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	166,80	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Air Liquide	798	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Alcatel Alsthom	416,70	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Christian Dior	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	165,10	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Cipe France Ly #	603	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Clarins	759	[illegible]	− 1,18	[illegible]
CLF-Dexia France	442,50	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Club Mediterranee	330,50	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Coflexip	265,40	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Colas	706	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,40	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Comptoir Moder.	3020	[illegible]	− 5,16	[illegible]
CPR	415,80	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Cred.Fon.France	68,95	[illegible]	− 6,01	[illegible]
Credit Lyonnais CI	122	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Credit National	300	[illegible]	− 1,66	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	228,10	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Damart	4110	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Danone	719	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Dassault-Aviation	1150	[illegible]	− 2,60	[illegible]
Dassault Electro	448,40	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Dassault Systemes	230	[illegible]	− 0,86	[illegible]
De Dietrich	188	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Degremont	408	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	37,05	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	122,50	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Dynaction	120	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Eaux (Gle des)	633	[illegible]	—	[illegible]
Effage	205	[illegible]	− 2,29	[illegible]
Elf Aquitaine	474	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Eramet	266	[illegible]	− 3,19	[illegible]
Eridania Beghin	802	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Essilor Intl	1509	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Essilor Intl ADP	1231	[illegible]	—	[illegible]
Esso	510	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Eurafrance	2265	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Euro Disney	9,55	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1100	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Eurotunnel	6,90	[illegible]	− 1,44	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Vaal Reefs #	345	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Volkswagen A.G #	2120	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Volvo (act.B) #	111,10	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Western Deep #	160,10	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Yamanouchi #	108,10	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Zambia Copper	6,15	[illegible]	− 0,81	+ 252,68

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 23 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,50	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,33	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,94	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,45	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,92	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,06	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,25	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,85	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,40	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,14	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,65	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,71	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,50	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,44	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,68	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	[illegible]	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	[illegible]	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	[illegible]	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	[illegible]	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	[illegible]	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	[illegible]	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	[illegible]	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	[illegible]	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	[illegible]	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	230	[illegible]
Commerzbank AG	132,90	[illegible]
Fiat Ord	15,65	[illegible]
Gevaert	290,20	[illegible]
Gold Fields South	140	[illegible]
Kubota Corp	23	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43	[illegible]
Robeco	425	424,10
Rodamco N.V.	146,60	147,60
Rolinco	442	442,50
Sema Group Plc	90,50	[illegible]
Solvay SA	3100	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 23 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		40,65	[illegible]
AFE #		438,80	[illegible]
Aigle #		174	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	104,50	[illegible]
Altran Techno. #		1690	[illegible]
Montaignes P.Gest.		1431	[illegible]
Assystem #		400	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	599	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		244	[illegible]
Bque Vernes	◆	86,20	[illegible]
Beneteau #		606	[illegible]
B I M P		65	[illegible]
Boiron (Ly) #		640	[illegible]
Boisset (Ly)#		249,10	[illegible]
But S.A.		310	[illegible]
Cardif SA		734	[illegible]
C.E.E #		164	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 23 DÉCEMBRE

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 23 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	720	720
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	21,10
Générale Occidentale	◆	64,35	64,35
Mumm	◆	1300	1300
Stè lecteurs du Monde	◆	170	170

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		125,15	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2488,62	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◇	9601,56	[illegible]
Arbitr. Première		9593,03	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◇	17619,99	[illegible]
Thésora D	◇	870,36	861,74
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37493,74	37493,74
Actimonétaire D	◇	30530,22	30530,22
Cadence 1 D		1086,89	1076,13
S.G. France opport. D		1694,56	1661,33
Sogenfrance C		1547,29	1516,95
Sogenfrance D		1427,97	1399,97
Sogépargne D		305,89	302,86
Soginter C		1893,41	1856,28
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1253,95	1229,36
Sogeliance D	◆	1688,25	1671,53
Sogenfrance Tempo D	◆	154,74	154,74

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Le Milan AC s'est incliné sur sa pelouse, dimanche 22 décembre, face à Parme, lors de la quatorzième journée du championnat d'Italie. Eliminée prématurément de la Ligue des champions, l'équipe de Silvio Berlusconi connaît également des déboires dans le *calcio*, où elle se classe désormais septième à six points de la Juventus. ● LE RENOUVELLEMENT à prix d'or de l'effectif a perturbé plus qu'il n'a enrichi le jeu milanais. Le retour d'Arrigo Sacchi, qui conduisit la formation de 1987 à 1991 et initia les années fastes, vise à rétablir un système qui a été galvaudé avec le temps. ● LE MILANAIS George Weah, qui souffre d'une entorse, a été condamné par ailleurs à six matches de suspension pour avoir frappé le Portugais Jorge Costa, le 20 novembre. ● LILIAN THURAM, international français jouant actuellement à Parme, évoque le racisme dans le football.

Le Milan AC a de plus en plus de joueurs et de moins en moins de jeu

Malgré des transferts coûteux, l'équipe italienne multiplie les déboires cette saison. Silvio Berlusconi a donc décidé, début décembre, d'en redonner la direction à Arrigo Sacchi, qui va devoir se passer de Weah et Maldini, blessés

MILAN
de notre envoyé spécial

Le gag est éculé. Un chef transmet un ordre à son adjoint. Ce dernier le répercute à son tour, déformé. Le message circule ainsi, changeant doucement de contenu. Au bout de la chaîne, il revient par hasard à son initiateur et dit, bien sûr, exactement l'inverse. Ainsi du Milan AC et du « système Sacchi » que son auteur, Arrigo Sacchi, n'a pas réussi à reconnaître dans la défaite à domicile (0-1) face à Parme, dimanche 22 décembre.


FOOTBALL

Rappelé le 2 décembre, Arrigo Sacchi revient au Milan AC après cinq ans d'absence. Il avait quitté ses fonctions dans la capitale lombarde pour s'occuper de la sélection nationale. Son successeur, Fabio Capello, fut son adjoint de 1987 à 1991. Il s'attacha donc, jusqu'à la fin de la saison dernière, à pérenniser le style de jeu. Oscar Tabarez, qui reprit l'emploi, n'avait d'autres soucis que de se couler dans le dogme. Pour en caricaturer les principes : un impeccable ordonnancement défensif, ne laissant aucune place à l'initiative, et le triomphe de l'individualisme dans les phases offensives, avec des vedettes capables de faire basculer le match sur un éclair.

Pourtant, en cinq ans, la méthode de jeu s'est insensiblement modifiée jusqu'à perdre sa substance. Oscar Tabarez a été tenu pour responsable de cette déliquescence et écarté après sept défaites. Mais force est de constater que l'équipe qui errait au début de la saison 1994/1995, avant de se ressaisir, et celle qui se fit éliminer de la Coupe UEFA par Bordeaux la saison passée n'étaient déjà que des réminiscences de la machine à broyer l'adversaire des grandes années. Le Milan AC semble aujourd'hui jouer en dépit du bon sens.

SUPRÊME INDÉLICATESSE

Dimanche, la « fosse aux lions », ainsi que se surnomment les tribunes ultras de San Siro, n'a cessé de gronder sa colère devant la grande misère des siens. La récupération de balle fut cafouilleuse, l'attaque sans la moindre étincelle. Lilian Thuram, auteur d'un bon match avec Parme, a dominé Christophe Dugarry, le néo-Milanais se noyant dans la faillite collective. Le « système Sacchi », à base de rigueur et d'altruisme, semblait l'apanage de Parme et ce n'était pas là un hasard : Carlo Ancelotti, l'entraîneur des visiteurs, a joué de 1987 à 1992 au Milan AC, avant de devenir l'adjoint d'Arrigo Sacchi avec la sélection nationale. Il ne fait rien d'autre qu'inculquer à sa nouvelle formation les recettes du maître.

De tels disciples, il n'y en a plus guère dans l'équipe lombarde. Aujourd'hui, des trente-quatre joueurs de l'effectif professionnel, ils ne sont plus qu'une petite poignée à pouvoir se revendiquer de l'enseignement direct de maître Sacchi. Le vieux Franco Baresi est de ceux-là. A trente-six ans, ses coups de gueule sont plus efficaces que ses coups de patte. Mais San Siro lui reconnaît au moins du cœur. *« Baresi est un exemple dont les autres feraient bien de s'inspirer »*, proclamait une banderole. Que Roberto Baggio, qui se plaint de l'ostracisme de son nouvel entraîneur à son égard, menace de partir n'importe où, *« même à l'Inter »*, le rival milanais honni, passe chez les supporteurs pour une suprême indélicatesse. Dans les tribunes, ce n'est rien de dire que les mercenaires n'ont plus la cote.

Cinq ans. En football, c'est presque une moitié de carrière. A Milan, trop riche et versatile, c'est le temps de bien des modes. A force de faire venir de toute l'Europe ce qui se fait de mieux dans le toucher de balle, la formation *rossonero* s'est trouvée remaniée à l'excès. Il semble loin le temps des arrivées sagement dosées, quand deux vedettes néerlandaises – Marco Van Basten et Ruud Gullit en 1986 – venaient contribuer à une idée du jeu. Dans l'ivresse de son opulence, le club se perd dans un perpétuel marché et néglige qu'une équipe est autre chose qu'une somme d'individualités.

Le Milan AC a un Père Noël à longueur d'année. Samedi matin, à la veille du match, il est descendu du ciel en hélicoptère. Il s'est posé à Milanello, le centre d'entraînement, et a réservé un long moment à ces enfants pourtant gâtés. Il a parlé aux joueurs en termes rassurants. En aparté, il a demandé de la patience et du courage à Roberto Baggio. Puis Silvio Berlusconi a embrassé Arrigo Sacchi et est reparti. Ce dernier a accompagné le président au pied de son appareil qu'il a regardé décoller, une main posée sur sa casquette rouge pour éviter qu'elle ne s'envole.

En même temps qu'il faisait revenir Arrigo Sacchi, Silvio Berlusconi a effacé le déficit, estimé à deux cents millions de francs. Pour le patron de Fininvest, signer un si gros chèque devrait titiller la réflexion. Il est difficile d'aligner plus bel aréopage de joueurs que le sien et sa formation est pourtant éliminée de la Ligue des champions et huitième du championnat d'Italie, à huit points de la Juventus de Turin, leader du classement. Devant ses résultats pour le moins mitigés, le Milan AC poursuit pourtant sa fuite en avant. Le Barcelonais Ronaldo, un temps pressenti, ne viendra finalement pas, mais la rumeur bruit d'autres arrivées prestigieuses.

Le club ne parvient pas à se dégriser. Le cherche-t-il vraiment ? *« La meilleure équipe du monde »* s'est trop habituée à la publicité pour accepter un nouvel anonymat. Même Arrigo Sacchi, le janséniste du football, sait qu'il devra composer avec ce théâtre permanent. Le Milan AC ne peut plus se passer du devant de la scène. Pendant la reconstruction, le spectacle continue.

B. H.

La Juventus s'échappe

Malgré son demi-échec (1-1) sur le terrain de Plaisance, l'équipe de la Juventus Turin est maintenant détachée en tête du championnat d'Italie de football. La Juventus a laissé échappé une belle occasion de creuser un écart encore plus important à l'occasion de cette 14e journée, jouée dimanche 22 décembre. La *« Juve »*, en perte de vitesse en fin d'année, s'est révélée incapable de conserver son avantage obtenu à la 57e minute et Plaisance a rétabli l'égalité cinq minutes avant la fin du match.

La Juventus compte désormais six points d'avance sur Vicence, dont la belle série a été interrompue (2-1) sur le terrain de la Sampdoria Gênes. Les Vicentins ont été rejoints par Naples, qui s'est bien racheté d'un récent faux-pas contre l'AS Rome, aux dépens d'une autre équipe romaine, la Lazio. Bologne, qui n'a pu faire que match nul (0-0) contre Pérouse, et l'Inter Milan, qui s'est montré à nouveau très décevant en concédant le match nul (1-1) sur le terrain de la Reggiana, dernier du classement, partagent la troisième place avec la *« Samp »*.

Lilian Thuram : « Plus que du racisme, c'est de la bêtise humaine »

LORS DU MATCH de la Ligue des champions entre Porto et le Milan AC, George Weah a fracturé le nez du Portugais Jorge Costa. L'attaquant franco-libérien, qui a écopé de six matches de suspension des Coupes d'Europe, affirme que son adversaire aurait proféré des insultes raciales à son encontre. International français, âgé de vingt-cinq ans et originaire de la Guadeloupe, Lilian Thuram a quitté à l'intersaison Monaco pour Parme. Il nous donne son opinion sur le racisme dans le football.

« Le racisme est-il si présent dans le football ?

– Plus que du racisme, c'est de la bêtise humaine. Les spectateurs qui t'envoient des bananes, ce sont des imbéciles. Ils viennent supporter leur équipe. Ils essaient de blesser l'adversaire par tous les moyens. Si tu es noir, ils te traiteront de *« sale Noir »*, si tu es arabe de *« sale Arabe »*, si tu es blanc de *« sale nul »*. Mais je suis sûr que ce ne sont pas des gens profondément racistes. Contre Lille, chaque fois que je touchais la balle, les spectateurs faisaient des cris de singe, mais ils applaudissaient Oumar Dieng qui jouait dans leur équipe. Un spectateur te criera *« sale Noir »* et son meilleur copain, au bureau, est peut-être un Black. Regardez Paris : plusieurs joueurs de l'équipe sont noirs, et ça ne les empêche pas d'insulter ceux de l'équipe adverse. Même si, à Paris, certains de ces supporteurs-là sont de vrais racistes, ils sont minoritaires. Mais, en général, les spectateurs ont simplement bu un peu avant, ils cherchent à te déstabiliser et ils ne tournent pas autour du pot pour cela. En plus, ils sont incognito. L'effet de foule joue également.

– Et les joueurs ?

– Les joueurs ne peuvent pas être racistes. Ils ont presque tous un gars de couleur dans leur équipe. Mais parfois ils veulent blesser, prendre le dessus verbalement. Contre Piacenza, je me souviens, les adversaires dominaient mais n'arrivaient pas à marquer. Ils s'énervaient, et les insultes ont commencé à sortir. On m'a traité de *« sale Noir »*, de *« déficient mental »*. Mais ces gars-là, à la fin du match, ils viennent te serrer la main ou échanger leur maillot. Ils ne comprennent pas que tu refuses.

– Pensez-vous que Jorge Costa ait proféré des insultes racistes à George Weah ?

– Bien sûr, mais il ne pourra jamais l'admettre à froid. C'est comme Hristo Stoïchkov *[NDLR : le Bulgare avait multiplié les excès verbaux à l'encontre de Marcel Desailly pendant l'Euro]*. C'est un mauvais réflexe qu'ils nieront forcément après.

– Le football italien est-il plus raciste que le football français ?

– Je n'ai rien ressenti de particulier ici. La bêtise humaine est partout la même.

– Enfant, avez-vous souffert du phénomène ?

– Quand on est môme, forcément, on ne sait pas ce que c'est que le racisme. C'est de la cruauté d'enfant. Quand je suis arrivé *[NDLR : en région parisienne, à l'âge de neuf ans]*, on me disait : *« Rentre chez toi, t'es pas d'ici. »* Je ne comprenais pas.

– Ce qui est terrible, c'est que vous semblez trouver ces insultes normales ?

– Non, bien sûr que je ne m'y habitue pas. C'est laid, c'est bête. Trop de gens ont ce réflexe. Mais, pour moi, ce n'est pas vraiment du racisme. Pour moi, le racisme, c'est ça : deux personnes arrivent pour un travail avec le même diplôme, la même compétence. On va choisir le Blanc. Ça, c'est du racisme. Pas quelqu'un qui me siffle.

– Il y a depuis longtemps des joueurs de couleur dans le championnat de France. Mais il n'y a actuellement qu'un seul entraîneur de couleur, Jean Tigana, et aucun président de grand club...

– Le football est simplement à l'image du reste de la société. Combien de Noirs présentent le journal de 20 heures ? »

Propos recueillis par Benoît Hopquin

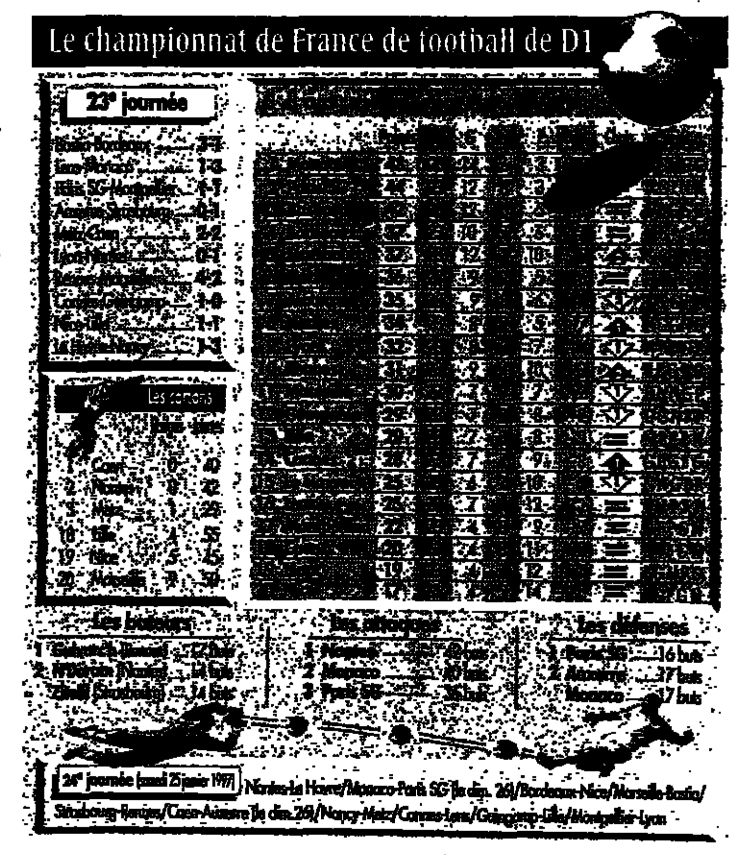
Michel Denisot estime qu'il n'y a « pas de crise au PSG »

LA SITUATION du Paris-Saint-Germain est *« difficile mais pas dramatique »*. Telle est l'analyse de Michel Denisot, son président délégué, au lendemain de deux matches de championnat qui mettent à mal l'image et le rang du club parisien.

La défaite à Nancy et le match nul concédé, vendredi 20 décembre, face à Montpellier placent le PSG à quatre points de Monaco dans le championnat de France au moment où débute la trêve.

« Marquer un point contre Nancy et Montpellier, c'est lamentable. Mais on est meilleurs en championnat que l'an dernier. On a aussi un adversaire, Monaco, qui aligne les victoires », reconnaît Michel Denisot dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 22 décembre. *« Deuxième, ce n'est quand même pas un désastre. Nous sommes les seuls à afficher l'objectif de champion, pas les seuls à le vouloir. »* Et le président délégué de s'interroger sur la qualité de sa formation : *« C'est vrai qu'on a une équipe très bien élevée.* [Mais] *dans le casting, il nous manque un aboyeur dans le champ. Certains ont des difficultés à se motiver tous les trois jours quand ils ont été sur le front depuis des années. »*

A la sortie d'un rendez-vous, vendredi soir, avec un dirigeant du Servette Genève pour négocier le prêt jusqu'à la fin de la saison de Cyrille Pouget, le « joker » tant attendu, Michel Denisot justifiait également le budget du club : *« Un prévisionnel de 270-280 millions de francs cette saison. Avec 340 l'an passé, nous étions 22e européens. C'est une évidence à rappeler : leur budget* [de Monaco] *est plus élevé que le nôtre. »*



Malgré tout, Surya Bonaly et Philippe Candeloro restent champions de France de patinage artistique

AMIENS
de notre envoyée spéciale

Les coursives de la patinoire du Coliseum d'Amiens bruissaient, jeudi 19 décembre, à la veille de l'ouverture des championnats de France de patinage artistique. Juges, athlètes, chorégraphes, entraîneurs et journalistes pariaient sur la pagaille que risquait de déclencher l'issue des épreuves dans les sélections pour les championnats d'Europe prévus au Palais omnisport de Paris-Bercy du 19 au 26 janvier 1997. Samedi soir, le suspense était retombé. Dans l'attente de la publication imminente de la liste des sélectionnés pour Bercy – la date limite d'engagement est fixée au 26 décembre –, Philippe Candeloro peut d'ores et déjà se préparer à assurer l'essentiel du spectacle hexagonal.


PATINAGE

Couronné pour la quatrième fois, en dépit du retard de trois mois causé dans sa préparation par son pied opéré, Candeloro demeure le chef de file logique des Français pour l'échéance européenne. Pourtant, il préférerait renoncer que faire de la figuration. Il n'a concocté son programme libre sur le thème de Napoléon que dans l'optique de s'imposer chez lui. Il ne lui reste qu'à espérer récupérer complètement. *« Jusqu'à présent, je n'ai fait que 35 % de ce que j'aurais dû faire à l'entraînement*, a-t-il expliqué. *Les douleurs me donnaient l'appréhension des sauts, mais je viens de changer d'anti-inflammatoire, et mon kinésithérapeute m'a trouvé un appareil de stimulation ; depuis quelques jours, j'ai moins mal. »*

Le champion de France reconnaît que son absence au POPB serait catastrophique : *« Pour la Fédération française qui organise, pour TF 1 et pour moi-même. »* La plupart de ses contrats ont été revus à la baisse en raison de performances inquiétantes pour ses sponsors. Philippe estime subir un manque à gagner de 60 % par rapport à leurs accords d'origine. En outre, il souhaite capitaliser sur sa carrière amateur avant de passer professionnel après les Jeux olympiques de Nagano, en février 1998. Il doit donc briller à Paris.

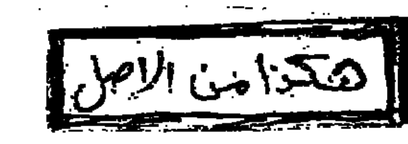
D'autant que Surya Bonaly pourra difficilement sauver la mise à l'équipe de France. Victime fin mai d'une rupture du tendon d'Achille, elle a arraché samedi son neuvième titre national au prix de terribles souffrances. Affectée depuis son opération d'une sérieuse claudication, elle a surpassé avec une détermination et un courage ahurissants Vanessa Gusmeroli, en tête à l'issue du programme court. Dissimulant tout au long de la compétition la douleur sous un sourire de professionnelle, elle a éclaté en sanglots dès l'extinction des projecteurs. Pour une fois en accord avec Didier Gailhaguet, son ancien entraîneur devenu directeur des équipes de France de patinage, la quintuple championne d'Europe compte réfléchir sérieusement à ne pas compromettre sa réputation internationale. *« Surya a réalisé un bon programme avec des atouts limités*, a estimé M. Gailhaguet, *mais les championnats du monde semblent une échéance plus raisonnable que les championnats d'Europe vu son niveau actuel. »*

Philippe Candeloro se retrouve d'autant plus seul qu'Eric Millot, le plus régulier cette saison, est bien mal en point. Privé de championnat de France par une distension des ligaments croisés du genou droit contractée sur un saut au dernier entraînement, il a le moral au plus bas. Malgré des progrès fulgurants, Thierry Cérez (2e) aura du mal à épauler Candeloro s'il ne récupère pas de son épuisement physique et mental dû à un déficit en magnésium qui survient après un « combat » contre le ténia en début de saison. Et si Laurent Tobel (3e) joue maintenant à merveille de son physique massif et singulier pour enthousiasmer juges et spectateurs, il doit encore améliorer le maintien de sa concentration entre le programme technique et le programme libre.

Patricia Jolly

Des chances européennes limitées

Convalescents, Surya Bonaly et Philippe Candeloro ont défendu avec succès leur titre national, tout comme la paire Sarah Abitbol-Stéphane Bernadis. Mais à un mois des championnats d'Europe de Paris, les chances françaises de podium semblent limitées et le nouveau format de sélection, qui prendra en compte l'ensemble des résultats des pays dans chaque catégorie pour attribuer le nombre d'athlètes retenus, complique l'existence des sélectionneurs. L'octroi de la totalité des trois places offertes aux dames et aux couples semble risqué, vu le niveau technique actuel des athlètes qui peuvent y prétendre. Les blessures des uns et le manque d'expérience des autres devraient rendre la distribution des deux billets réservés aux messieurs plus aisés.



Face à l'opposition africaine, le demi-fond français a préféré la Corrida d'Issy au cross du « Figaro »

Les deux prestigieuses épreuves franciliennes sont désormais en concurrence

Pour sa 36e édition, le cross du « Figaro » a réuni environ 20 000 personnes dans les allées du bois de Boulogne, à Paris, samedi 21 et dimanche 22 décembre. L'épreuve des « As » a été gagnée par le Kényan Tom Nyariki. Disputée samedi 21 décembre sur le bitume des rues d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), la 20e Corrida, longue de 9 km, a vu la victoire du Français Abdellah Behar, devant un peloton de compatriotes.

LES ÉPREUVES de la 36e édition du cross du « Figaro » ont débuté samedi 21 décembre au bois de Boulogne, à Paris, par la course de 9 kilomètres réservée aux militaires. Quelque 20 000 amateurs de course à travers champs, de tous âges et de toutes catégories, leur ont succédé, sur des distances variant de 2 à 16 km, jusqu'à ce que, dimanche après-midi, les « As », amenés par les Kényans Tom Nyariki, Simon Chemoiywo et Paul Kemei, prennent possession des allées du bois.

Le premier Français, Kader Chekhemani, a pointé à la dixième place. En aurait-il été autrement si les meilleurs spécialistes nationaux de la course à travers champs, découragés par la domination africaine, n'avaient pas préféré disputer la Corrida d'Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, qui a eu lieu quelques heures auparavant ? N'en déplaise à Behar, Pantel et Ezzher, qui ont pris les trois premières places de cette course de 9 km sur macadam, la réponse est négative, tant le cross est devenu la chasse gardée des Africains. Reste que cette concurrence entre épreuves prestigieuses n'est pas banale.

L'organisation le 15 décembre des 3es championnats d'Europe de cross a provoqué la collision entre ces deux épreuves franciliennes. Le cross du « Figaro », d'ordinaire disputé le week-end précédant les vacances de Noël, n'aurait pas dû en souffrir. L'épreuve de réputation mondiale qui célébrait cette année sa 36e édition n'a pas craint que la Corrida d'Issy, qui n'a « que » vingt ans d'âge, lui ravisse une partie de son plateau habituel. A tort donc.

Ex-athlète de haut niveau, Jean-Baptiste Protais, directeur des activités pédagogiques pour la ville d'Issy-les-Moulineaux et organisateur de la Corrida, entretient avec le milieu de l'athlétisme d'étroites relations. Ce récent « retraité » du marathon a assisté, impuissant, à la « rafle » des coureurs de fond africains sur les primes et honneurs internationaux ces dernières années.

Avec la Corrida d'Issy, il offre à une bonne trentaine de ses ex-compagnons de route français la chance qu'il n'a pas eu : suivant leur niveau et sous réserve de la réalisation d'une performance convenue, ils empocheront une prime préalablement convenue avec lui dans un contrat individuel de 1 000 à 20 000 francs. Ses souvenirs de coureur les moins agréables ont servi à rallier tous les Français à sa cause.

CHÈQUES-CADEAUX OU CASH ?

Et les participants à sa Course des As ont en plus l'assurance que leur talent est apprécié justement. *« A Issy, au moins, j'ai été personnellement invité à participer »*, lance avec un brin d'amertume Thierry Pantel, le dernier Français vainqueur du Figaro en 1989 et 1990. D'autres fervents crossmen comme Mustapha Essaïd, médaillé de bronze au championnat d'Europe la semaine passée, Abdellah Behar, ou Mohammed Ezzher (vainqueur du « Figaro » en 1988) n'ont pas hésité plus longtemps entre la boue et le bitume. Depuis déjà cinq ans, ils n'osent plus rêver de remporter le prestigieux cross et les 25 000 francs remis au vainqueur. Aujourd'hui, ils ne peuvent qu'espérer décrocher les 1 500 francs offerts au dixième. Le meilleur Français l'an passé s'est classé onzième.

Les chèques-cadeaux d'une valeur dégressive de 10 000 à 2 500 francs donnés aux dix premiers Français ne les consolent pas. A l'unanimité, ils préfèrent le cash aux appareils électroménagers. Tout comme leurs homologues étrangers qu'un galop sur le macadam d'Issy pour la beauté du geste n'allèchera guère.

Jean-Louis Le Gall, responsable de l'organisation du cross du « Figaro », ne prend pas ombrage de la désertion française. *« C'est vrai, ça fait désordre*, admet-il, *mais notre épreuve a toujours eu un caractère hybride. Il y a la fois une course de masse et une course d'élite et il n'est pas question de céder pour nous de tomber dans une surenchère financière pour les As. Nous avons dû commencer à faire payer les inscriptions en 1993 aux participants des épreuves de masse. Nous ne pouvons leur donner le sentiment qu'ils financent la course des As. »*

Cette année, la Corrida d'Issy a gagné. Mais les organisateurs du cross du « Figaro » jugent leur course des As suffisamment réputée pour survivre à cet affront. L'an prochain, les Français leur reviendront sûrement. *« Il nous suffira d'être assez audacieux pour positionner notre événement à la même date que les championnats d'Europe de cross »*, dit M. Le Gall. Paradoxalement, la concurrence des ces championnats d'Europe prévus en décembre 1997 en Suède devrait être plus facile à contrer que celle de la Corrida d'Issy. Elle ne privera en effet le « Figaro » que des six crossmen sélectionnés en équipe de France, au lieu de la trentaine récupérée par Issy-les-Moulineaux cette fois.

P. J.

Un tee-shirt ou un chocolat chaud

PRIX DE L'INSCRIPTION

● **Le Figaro** : 40 francs pour le cross traditionnel, 80 francs pour le Maxi-cross (16 km) donnant droit à un tee-shirt, une médaille et une boisson. Toute inscription après la date limite du 5 décembre est majorée de 100 francs.

● **Issy** : 40 francs et gratuité pour les enfants de moins de 14 ans. Pas de date limite. Engagement sur place le jour même : 50 francs. Un tee-shirt, une médaille et un chocolat chaud par participant.

PARTICIPATION

● **Le Figaro** : 25 048 concurrents en 1992, 27 475 en 1993, 22 990 en 1994, 17 146 en 1995 et 18 023 inscrits en 1996, une semaine avant le départ de la course

● **Issy** : 2 000 participants en 1992, 2 200 en 1993, 2 400 en 1994, 2 500 en 1995 et 2 700 annoncés vendredi 20 décembre à 19 heures. On attendait 500 inscriptions supplémentaires sur place.

Julien Jeanpierre gagne l'Orange Bowl cadets

ONZE ANS après Arnaud Boetsch et huit ans après Fabrice Santoro, Julien Jeanpierre est devenu champion cadets (mois de 16 ans) de l'Orange Bowl, dimanche 21 décembre, à Miami. En finale, le Français a battu le Péruvien Luis Horna (6-4, 6-1). Julien Jeanpierre clôt ainsi une *« année formidable »*, a-t-il estimé. Entraîné par Thierry Tulasne, ce Lorrain a été champion de France cadets, vainqueur de la Coupe de France des 15 et 16 ans à Roland-Garros, vainqueur du tournoi de Marcq-en-Baroeul et de la Coupe du monde cadets à Zurich.

Arnaud Di Pasquale, lui, a été battu, dimanche, en finale du simple jeunes gens moins de 18 ans par l'Espagnol Alberto Martin (6-4, 6-2). Dans cette catégorie, les Espagnols font le doublé grâce à la victoire de Ana Alcazar sur la Slovène Katarina Srebotnik (6-3, 6-0). Chez les cadettes, la Russe Elena Dementieva a battu l'Américaine Melissa Midleton (4-6, 6-4, 6-3).

DÉPÊCHES

■ **SKI ALPIN : Luc Alphand a confirmé sa grande forme en terminant deuxième** de la seconde descente de Val Gardena, samedi 21 décembre, derrière l'Italien Kristian Ghedina. Il avait remporté la veille sa première victoire cette saison, la septième de sa carrière. Cinquième vendredi, Adrien Duvillard est septième. Chez les dames, la Néo-Zélandaise Claudia Riegler a gagné le slalom de Crans-Montana, en Suisse, devant la Suédoise Pernilla Wiberg. Les Françaises Patricia Chauvet et Leïla Piccard sont 3e et 4e. Dimanche, le slalom-géant messieurs d'Alta Badia a été dominé par le Suisse Michael von Grünigen. A Morzine (Haute-Savoie), le géant dames a été annulé, le temps étant trop doux.

■ **FOOTBALL : le nombre de clubs en division 2 sera réduit** de 22 à 20 équipes à partir de la saison 1998-99. La décision du conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF), adoptée vendredi 20 décembre, devra être entérinée par une assemblée générale le 25 janvier 1997. Elle entraînera les modifications suivantes pour la saison 1997-98 : quatre relégations de D2 en National et deux montées du nouveau National en D2.

■ **Le gardien de but lyonnais Pascal Olmeta a frappé** son coéquipier Jean-Luc Sassus, après la défaite à domicile de Lyon contre Nantes (0-1), vendredi 20 décembre, lors de la 23e journée du championnat de France. Victime de plusieurs coups de poing, le défenseur a perdu connaissance et souffre d'une fracture du nez. Un différend d'ordre privé opposerait les deux joueurs et leur club envisage des sanctions.

■ **Le gardien de but anglais Peter Shilton** a participé, dimanche 22 décembre, à son 1 000e match de championnat. Agé de 47 ans et jouant actuellement pour une équipe de la troisième division professionnelle, Leyton Orient, l'ancien international avait commencé sa carrière lors de la saison 1965/66 à Leicester. – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : les trois équipes de tête ont été battues**, samedi 21 décembre, à l'occasion de la 2e journée des matches-retour du championnat de France Pro A. Le leader, Pau-Orthez, s'est fait surprendre (74-76) à Strasbourg, face à la dernière équipe du classement. En battant Limoges (73-71), l'équipe du Mans subtilise aux anciens champions d'Europe la deuxième place du championnat qu'elle partage avec Villeurbanne, nettement battu (86-78) à Paris.

■ **Pau-Orthez est assigné en justice par son ancien entraîneur**, Michel Gomez, qui lui réclame un dédommagement. L'affaire devrait être jugée, le 23 janvier 1997, par le tribunal des prud'hommes. Michel Gomez, actuellement au PAOK Salonique, en Grèce, a entraîné l'Elan Béarnais pendant six ans, jusqu'au titre de champion de France 1996.

Pour la jeune Charlotte Audier, l'appétit vient en courant

DEPUIS LE DÉBUT de la saison, Charlotte Audier promène chez les femmes-athlètes son frêle corps d'enfant : buste inachevé délicatement posé sur des jambes fluettes aux veines saillantes. Contraste avec l'appétit de victoires qui anime la jeune demi-fondeuse. Le détonant mélange de force et de fragilité qu'elle dégage stupéfie jusqu'au malaise. A dix-sept ans, elle qui s'ennuyait à gagner trop facilement dans sa catégorie d'âge affiche déjà ses ambitions chez les seniors. Elle a notamment gagné cette saison le cross des as de *Nice-Matin* devant Annette Sergent (ancienne double championne du monde de la spécialité), et s'est classée deuxième du cross de *Sud-Ouest*, dans le même temps que la championne russe de vingt-neuf ans, Margerita Marusova.



PORTRAIT

A la voir dominer son sujet, on imaginait déjà Charlotte sur le podium des championnats d'Europe de cross de Charleroi (Belgique). Ils ont eu lieu le 15 décembre sans elle. Dimanche 22 décembre, plutôt que de s'aligner au départ du cross du *Figaro*, elle est allée gagner facilement le cross des as de Tours, devançant d'une minute Chryssie Girard (12e à Charleroi, et championne d'Europe par équipe).

L'équipementier Reebok, sponsor de Charlotte, argue de sa jeunesse et du *« stress à gérer »*. Il l'a pourtant largement encouragée à opter pour le professionnalisme, au mépris de ses deux dernières années d'études secondaires, *« car elle a un QI tout à fait correct, elle vit chez ses parents et n'a pas encore besoin de travailler »*. Mais pourquoi freiner maintenant une jeune fille qu'on a engagée à bâtir toute son existence autour de la course à pied ? Sans doute pour qu'elle puisse durer.

UN SEMI-MARATHON À CINQ ANS

Car Charlotte (1,63 mètre pour moins de 45 kilos) avoue qu'elle avait perdu l'appétit en s'employant à briller au lycée et sur les stades. Elle jure que *« tout ça est fini »*, que *« c'était il y a deux ans »*, que *« tout va pour le mieux »* depuis qu'elle se consacre exclusivement à faire la preuve de son excellence athlétique. Sa mince silhouette androgyne dément ses propos. Les allusions à l'importance de l'alimentation l'agacent. Son entourage ne s'en affole pas. Il n'a pour l'instant aucune raison de céder à l'inquiétude. Les bons résultats se succèdent.

Charlotte fait la fierté de son père, coiffeur et athlète amateur. A ses côtés, elle a bouclé, à l'âge de cinq ans, les 21,095 kilomètres d'un semi-marathon. Son entraîneur, Patrick Bergeaud, professeur d'éducation physique, s'apprête, toute activité cessante, à suivre la petite merveille en stage au Nouveau-Mexique (Etats-Unis) pendant plusieurs semaines. Combien de temps maîtrisera-t-il ce phénomène qui entraîne dans sa boulimie d'excellence tous ceux qui l'approchent ? *« Pour elle, la course est une drogue*, explique-t-il. *Au lycée, elle se faisait punir délibérément, car la sanction consistait à courir autour des terrains. »*

Charlotte Audier a l'oeil inquiet et mobile de ceux qui croient n'en faire jamais assez. La regarder épuise. *« Plus jeune*, raconte Patrick Bergeaud, *je l'emmenais à dix ou douze cross dans la saison pour m'assurer qu'elle ne court pas 10 ou 12 kilomètres de plus le week-end. J'ai galéré pour lui faire adopter un entraînement structuré. »* Charlotte n'a pas désarmé. Lui impose-t-il une journée de récupération ? Elle fonce à la piscine pour se *« détendre en nageant 3-4 kilomètres à fond »*. Un peu affolés, les maîtres-nageurs s'ingénient à lui proposer des exercices variés. *« Pour que je me fasse plaisir »*, dit-elle en agitant une queue de cheval blonde emprisonnée dans un chouchou en vichy. Patrick Bergeaud préfère céder : *« Les muscles sont sollicités moins brutalement dans l'eau. »*

P. J.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A

Dix-septième journée

Besançon-Cholet	64-66
Montpellier-Evreux	91-62
Strasbourg-Pau-Orthez	76-74
Paris-SG-Villeurbanne	86-78
Dijon-Antibes	81-74
Gravelines-Chalon-sur-Saône	61-68
Nancy-Levallois	87-76
Le Mans-Limoges	73-71

Classement : 1. Pau-Orthez, 31 pts ; 2. Villeurbanne, 30 ; 3. Le Mans, 30 ; 4. Limoges, 29 ; 5. Paris-SG, 28 ; 6. Cholet, Nancy et Montpellier, 27 ; 9. Antibes, 24 ; 10. Dijon et Chalon-sur-Saône, 23 ; 12. Levallois et Evreux, 22 ; 14. Strasbourg et Besançon, 21 ; 16. Gravelines, 20.

FOOTBALL

Coupe de France

Huitième tour

Châteauroux (D2)-Le Mans (D2)	3-0
St Priest (N1)-Sochaux (D2)	0-2
Quimper (N1)-Laval (D2)	1-5
Boulogne (N2)-Beauvais (D2)	1-0
La Roche-sur-Yon (N2)-St-Brieuc (D2)	2-0
Sarrebourg (N3)-Epinal (D2)	0-5
Romorantin (N3)-Niort (D2)	0-2 a. p
St Louis-Neuweg (DH)-Mulhouse (D2)	1-0
Orange (DH)-Martigues (D2)	0-1
Avion (DH)-Red Star (D2)	1-1 a. p
Red Star vainqueur 3 tirs au but à 1.	
Caen PTT (DH)-Amiens (D2)	0-2
Montferrand (DH)-Louhans-Cuiseaux (D2)	1-3 a. p
Echirolles (DH)-Gueugnon (D2)	0-3
Le Perreux (L)-Troyes (D2)	0-2
Menimur Vannes (L)-Lorient (D2)	0-2
Nîmes (N1)-Toulouse (D2) (reporté)	

Championnat d'Angleterre

Dix-huitième journée

Nottingham-Arsenal	2-1
Manchester United-Sunderland	5-0
Chelsea-West Ham	3-1
Tottenham-Sheffield	1-1
Everton-Leeds	0-0
Leicester-Coventry	0-2
Southampton-Derby	3-1
Aston Villa-Wimbledon	5-0
Blackburn-Middlesbrough (reporté)	
Newcastle-Liverpool (lundi)	

Classement : 1. Liverpool, 37 pts ; 2. Arsenal, 35 ; 3. Wimbledon, 34 ; 4. Aston Villa, 33 ; 5. Manchester United, 31 ; 6. Newcastle, 30 ; 7. Everton, 28 ; 8. Chelsea, 28 ; 9. Sheffield Wednesday, 26 ; 10. Tottenham, 25 ; 11. Derby, 22 ; 12. Leeds United, 22 ; 13. Leicester, 21 ; 14. Sunderland, 20 ; 15. West Ham, 18 ; 16. Southampton, 16 ; 17. Coventry, 16 ; 18. Middlesbrough, 15 ; 19. Blackburn, 13 ; 20. Nottingham Forest, 13.

Championnat d'Espagne

Dix-septième journée

Valladolid-Real Madrid	1-1
Bilbao-Extremadura	0-0
FC Barcelone-Celta Vigo	1-0
Gijon-La Corogne	1-1
Logrones-Vallecano	0-2
Compostelle-Oviedo	0-2
Saragosse-Santander	0-2
Atletico Madrid-Sociedad	2-2
Tenerife-Espanyol Barcelone	5-1
FC Séville-Betis Séville	0-3
Valence-Alicante (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 39 pts ; 2. FC Barcelone, 37 ; 3. Deportivo La Corogne, 37 ; 4. Betis Séville, 35 ; 5. Atletico Madrid, 29 ; 6. Real Sociedad Saint-Sébastien, 28 ; 7. Athletic Bilbao, 27 ; 8. Valladolid, 26 ; 9. Tenerife, 25 ; 10. Racing Santander, 25 ; 11. Rayo Vallecano Madrid, 23 ; 12. Celta Vigo, 23 ; 13. Valence, 20 ; 14. Espanyol Barcelone, 19 ; 15. Oviedo, 19 ; 16. Sporting Gijon, 17 ; 17. Compostelle, 16 ; 18. Logrones, 15 ; 19. Saragosse, 14 ; 20. FC Séville, 14 ; 21. Hercules Alicante, 11 ; 22. Extremadura, 8.

Championnat d'Italie

Quatorzième journée

Bologne-Pérouse	0-0
Milan AC-Parme	0-1
Naples-Lazio Rome	1-0
Plaisance-Juventus Turin	1-1
Reggiana-Inter Milan	1-1
AS Roma-Bergame	0-2
Gênes-Vicence	2-1
Vérone-Udine	3-2
Fiorentina-Cagliari	2-0

Classement : 1. Juventus Turin, 29 pts ; 2. Vicence ; 3. Naples, 23 ; 4. Sampdoria Gênes ; 5. Bologne ; 6. Inter Milan, 22 ; 7. Milan AC ; 8. Fiorentina, 21 ; 9. AS Roma, 20 ; 10. Lazio Rome, 19 ; 11. Parme ; 12. Udine, 18 ; 13. Atalanta Bergame ; 14. Pérouse ; 15. Plaisance, 17 ; 16. Cagliari, 11 ; 17. Vérone, 10 ; 18. Reggiana, 6.

PATINAGE ARTISTIQUE

Championnats de France

Messieurs : 1. P. Candeloro (Colombes), 1,5 pt ; 2. T. Cerez (Franconville), 3,5 ; 3. L. Tobel (Champigny), 4,0.

Dames : 1. S. Bonaly (Pralognan), 2,0 pts ; 2. V. Gusméroli (Annecy), 2,5 ; 3. G. Juillen (Amiens), 5,5.

Couples : 1. S. Abitbol-S. Bernadis (F. Volants), 1,5 pt ; 2. S. et F. Guestault (F. Volants), 3,5 ; 3. A. Rogern-V. Rolland (Champigny), 5,0.

RUGBY

Championnat de France

Neuvième journée (groupe A1)

● Poule 1

Grenoble-Agen	25-18
Dax-Périgueux	57-18
Castres-Nîmes	44-12
Toulouse-Bourgoin	21-9
Biarritz-Béziers	23-16

Classement : 1. Toulouse, 23 pts ; 2. Bourgoin, 22 ; 3. Dax, 21 ; 4. Agen, 20 ; 5. Castres, 19 ; 6. Grenoble, 17 ; 7. Biarritz, 16 ; 8. Béziers, 15 ; 9. Périgueux, 15 ; 10. Nîmes, 12.

● Poule 2

Brive-Pau	15-8
Toulon-Perpignan	18-24
Paris UC-Dijon	13-22
Narbonne-Montferrand	13-17
Bègles-Bordeaux-Colomiers	25-23

Classement : 1. Montferrand, 23 pts ; 2. Perpignan, 21 ; 3. Bègles-Bordeaux, 19 ; 4. Brive, 19 ; 5. Pau, 19 ; 6. Toulon, 19 ; 7. Colomiers, 17 ; 8. Narbonne, 17 ; 9. Paris UC, 13 ; 10. Dijon, 13.

SKI ALPIN

● Coupe du monde messieurs

Descente de Val Gardena (Italie)

1. K. Ghedina (Ita.) ; 2. L. Alphand (Fra.) ; 3. J. Strobl (Aut.).

Slalom géant d'Alta Badia (Italie)

1. M. von Grünigen (Sui.) ; 2. S. Locher (Sui.) ; 3. M. Nana (Ita.) ; (...) ; 17. L. Piccard (Fra.).

Classement de la Coupe du monde : 1. H. Knauss (Aut.), 421 pts ; 2. M. von Grünigen (Sui.), 331 ; 3. S. Locher (Sui.), 295 ; (...) ; 6. L. Alphand (Fra.), 252.

● Coupe du monde dames

Slalom de Crans-Montana (Suisse)

1. C. Riegler (NZ) ; 2. P. Wiberg (Sué.), 3. P. Chauvet (Fra.) ; 4. L. Piccard (Fra.).

Classement de la Coupe du monde : 1. K. Seizinger (All.), 494 pts ; 2. P. Wiberg, 462 ; 3. H. Gerg (All.), 391 ; (...) ; 8. F. Masnada (Fra.), 193 ; (...) ; 10. C. Montillet (Fra.), 182.

VOLLEY-BALL

Championnat de France Pro A

Seizième journée

Poitiers-Agde	3-0
Sète-Paris UC	0-3
Toulouse-Cannes	0-3
Rennes-Avignon	1-3
Nice-Tourcoing	0-3
Montpellier-Paris-SG-Racing	3-1
Tours-Strasbourg	3-0

Classement : 1. Paris UC, 29 pts ; 2. Cannes, 29 ; 3. Poitiers, 28 ; 4. Tourcoing, 27 ; 5. Montpellier, 27 ; 6. Nice, 26 ; 7. Paris-SG-Racing, 24 ; 8. Tours, 24 ; 9. Avignon, 23 ; 10. Sète, 23 ; 11. Toulouse, 20 ; 12. Strasbourg, 19 ; 13. Rennes, 19 ; 14. Agde, 18.

CORRESPONDANCE

Une lettre de François-Régis Hutin

A la suite de la publication, dans Le Monde *du 10 décembre, d'un article intitulé « Malaise à la rédaction d'Ouest-France », nous avons reçu de François-Régis Hutin, président-directeur général de la société Ouest-France, la lettre suivante :*

Dans l'article publié dans *Le Monde*, il existe un décalage certain entre ce qu'avance le collaborateur du *Monde* et la réalité. La réalité d'*Ouest-France* est que celui-ci poursuit, avec l'assentiment de la très grande majorité de ses salariés, une démarche d'entreprise de presse placée sous le signe de l'indépendance et du dialogue social.

Depuis 1990, le journal *Ouest-France* est devenu la propriété d'une association à but non lucratif, l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste, ce qui le protège, de manière définitive, contre toute tentative extérieure de prise de contrôle. Cette réforme fondamentale a été jugée remarquable par de nombreux lecteurs et membres du personnel qui voient ainsi consolidée une indépendance évitant que l'information soit considérée comme une marchandise et le lectorat comme un marché.

Le dialogue social permanent existe à *Ouest-France*. Près de quinze accords sociaux ont été négociés et signés avec les organisations syndicales au cours des années 1995 et 1996 : réduction du temps de travail, développement du temps partiel, etc. Ainsi, à *Ouest-France*, en matière de congés payés, nous avons été parmi les premiers à mettre en place, en 1995, en accord avec les organisations syndicales, un système d'épargne-temps, qui permet d'accumuler des jours de congés supplémentaires. Le journal a traditionnellement fait appel à des vacataires pour aider les journalistes dans leurs tâches, conformément au statut particulier reconnu à la presse par la législation du travail. Ces vacataires, dont le statut résulte lui aussi d'accords syndicaux, bénéficient de sessions de formation et de conseils. Cela permet à la rédaction de connaître mieux ces jeunes en vue de les aider à s'orienter. Sur 100 journalistes recrutés par *Ouest-France* depuis cinq ans, une cinquantaine sont d'anciens vacataires. Nous serons amenés à modifier ce mode de fonctionnement pour tenir compte de l'évolution de la jurisprudence. Ce sera au détriment de l'emploi des jeunes en cause, qui considèrent le passage par *Ouest-France* comme une étape utile à leur parcours professionnel.

La gestion financière évoquée dans l'article en cause n'a pas empêché *Ouest-France* d'assurer à ses salariés un revenu supérieur de 50 % à la moyenne des salaires de la région Bretagne. Le journal tient à rester bénéficiaire, car il voit, dans ses résultats positifs, la garantie d'échapper à la précarité de tant de journaux frappés par la crise de la pesse. Enfin, laisser entendre que le poids de l'argent est devenu plus lourd depuis que l'association à but non lucratif préside aux destinées d'*Ouest-France* et prétendre, d'autre part, que *Ouest-France* ferait fi du droit du travail constituent des assertions éminemment fausses contre lesquelles nous élevons la protestation la plus indignée. La soif d'absolu, qui a été évoquée, à juste titre, est partagée par les membres de l'association à but non lucratif, par le conseil d'administration et la direction générale d'*Ouest-France*, ainsi que par la rédaction dans son ensemble. Cela n'empêche pas, bien au contraire, les échanges et les discussions entre les divers partenaires qui restent unis et tendus vers la réalisation d'un projet commun auquel les uns et les autres sont attachés, heureux et fiers de participer : l'indépendance du journal *Ouest-France*.

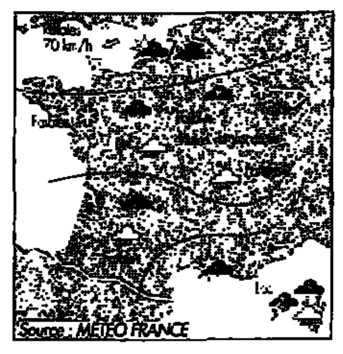
Refroidissement au nord

UNE DÉPRESSION située sur le golfe de Gascogne va se décaler mercredi vers le sud de l'Italie. Elle amène de l'air doux sur la moitié sud du pays. Des hautes pressions vont rester stationnaires sur la mer du Nord jusqu'à jeudi. Elles dirigent sur le nord du pays un flux de nord-est qui va provoquer un refroidissement sensible. Des précipitations se produisent à la jonction de ces deux masses d'air, sous forme de neige ou parfois de pluie verglaçante.

Mardi matin, le ciel sera couvert sur l'ensemble du pays. Sur le littoral méditerranéen, le ciel sera plus lumineux avec des passages de nuages élevés. Dans le Nord-Picardie, les Ardennes et la Normandie, il ne devrait pas y avoir de précipitations. De la Bretagne au Centre, à l'Ile-de-France, à la Champagne, à la Bourgogne, à la Lorraine, à l'Alsace et à la Franche-Comté, les précipitations se feront sous forme de neiges parfois modérées. Un peu plus au sud, des pays de Loire au Limousin, à la région lyonnaise, il y aura un peu de neige ou de pluie verglaçante, et de la pluie en Aquitaine et dans la région Midi-Pyrénées. En Corse, le temps sera couvert et pluvieux. L'après-midi, il y aura peu de changement. Les hauteurs de neige ne devraient pas dépasser 2 à 5 centimètres du nord-est au centre. Le vent de nord-est soufflera à 40-50 km/h dans la moitié nord et renforcera notablement l'impression de froid.

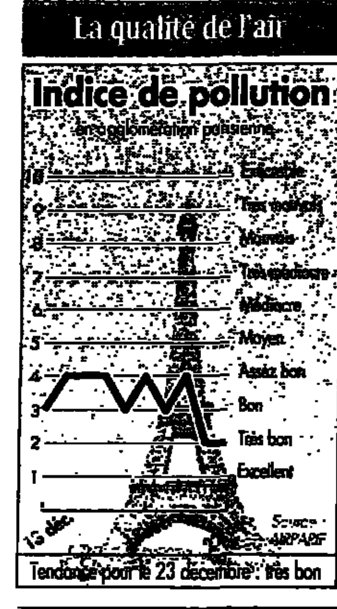
Les températures matinales seront négatives dans la moitié nord, comprises entre 0 et −5 degrés. Dans la moitié sud, elles seront plus douces, 1 à 5 en général, localement 7 à 12 près de la Méditerranée. L'après-midi, elles resteront négatives dans la moitié nord, entre 0 et −4 degrés près des frontières belges. Dans la moitié sud, elles seront plus douces mais ne monteront pas beaucoup en cours de journée. Elles atteindront 12 à 13 degrés sur le littoral méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

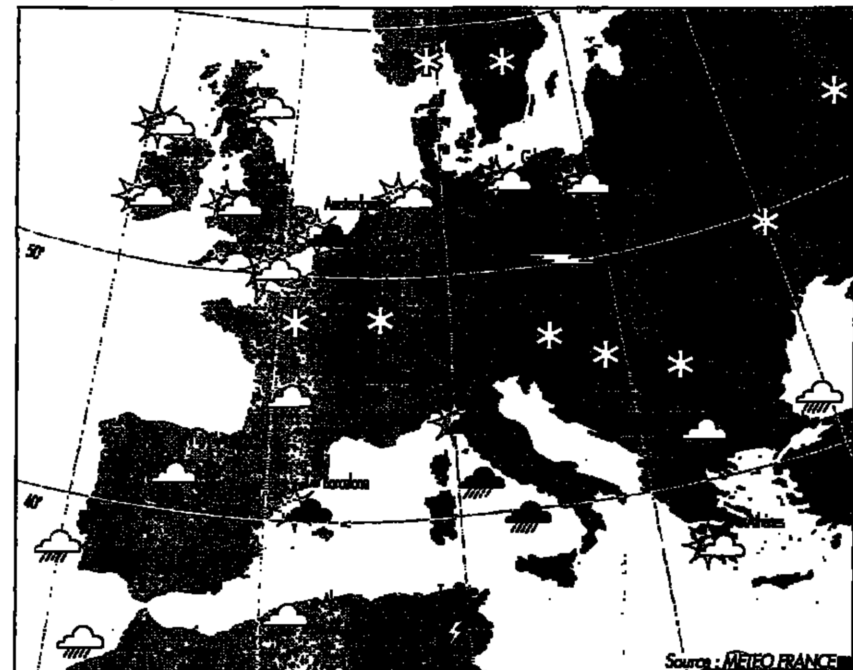


Prévisions pour le 24 décembre vers 12h00

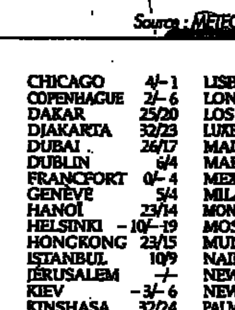
La qualité de l'air



Tendance pour le 23 décembre : très bon





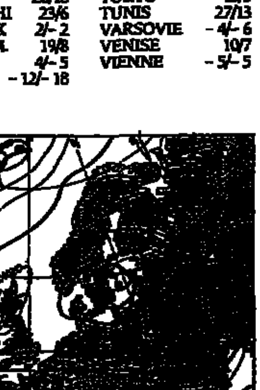






TEMPÉRATURES du 22 décembre maxima/minima		GRENOBLE	8/6	TOURS	7/6	CHICAGO	4/−1	LISBONNE	15/12	PRETORIA	26/15
FRANCE		LILLE	1/−2	ÉTRANGER		COPENHAGUE	2/−6	LONDRES	6/2	RABAT	18/12
AJACCIO	19/9	LIMOGES	12/9	ALGER	26/10	DAKAR	25/20	LOS ANGELES	17/13	RIO DE JAN.	30/23
BIARRITZ	17/9	LYON	9/6	AMSTERDAM	2/−3	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	0/−3	ROME	19/12
BORDEAUX	13/7	MARSEILLE	19/14	ATHÈNES	17/11	DUBAI	26/17	MADRID	13/7	SAN FRANC.	13/9
BOURGES	11/8	NANCY	2/0	BANGKOK	32/19	DUBLIN	6/4	MARRAKECH	19/10	SANTIAGO	31/13
BREST	7/6	NANTES	8/7	BARCELONE	16/10	FRANCFORT	0/−4	MEXICO	20/7	SÉVILLE	16/12
CAEN	5/3	NICE	17/11	BELGRADE	3/0	GENÈVE	5/4	MILAN	9/7	ST-PÉTERS.	−13/−16
CHERBOURG	6/5	PARIS	5/2	BERLIN	−1/−6	HANOÏ	23/14	MONTRÉAL	−2/−5	STOCKHOLM	−5/−16
CLERMONT-F.	15/8	PAU	14/6	BOMBAY	35/19	HELSINKI	−10/−19	MOSCOU	−11/−16	SYDNEY	27/21
DIJON	6/5	PERPIGNAN	16/7	BRASILIA	26/19	HONGKONG	23/15	MUNICH	−3/−4	TENERIFE	19/16
FORT-DE-FR.	29/22	POINTE-À-PIT.	30/19	BRUXELLES	0/−3	ISTANBUL	10/9	NAIROBI	26/16	TOKYO	13/5
		RENNES	8/6	BUCAREST	−2/−4	JÉRUSALEM	−/−	NEW DELHI	23/6	TUNIS	27/13
		ST-DENIS RÉUNION	29/23	BUDAPEST	−1/−7	KIEV	−3/−6	NEW YORK	2/−2	VARSOVIE	−4/−6
		ST-ÉTIENNE	16/7	BUENOS AIRES	33/21	KINSHASA	32/24	PALMA DE M.	19/8	VENISE	10/7
		STRASBOURG	1/−1	CARACAS	26/19	LE CAIRE	23/12	PÉKIN	4/−5	VIENNE	−5/−5
		TOULOUSE	16/10			LIMA	23/18	PRAGUE	−12/−18		

Situation le 23 décembre, à 0 heure, temps universel


Prévisions pour le 25 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'état de siège en Indochine

IL EST ASSEZ DIFFICILE à l'heure actuelle de se faire une idée sur l'ensemble des opérations en Indochine du Nord après quatre jours de combats. Maîtres de la situation à Hanoï et dans les grands centres grâce aux blindés, les Français se tiennent sur la défensive dans les ports ou localités isolés.

A Hanoï, les troupes françaises sont installées dans ce qui fut la résidence du président du gouvernement vietnamien. Mais les tireurs annamites contrôlent toujours le boulevard Francis-Garnier et tiennent les bâtiments de la mairie. Ils occupent la partie sud-est de la ville et surveillent la route de Hué. Ils tiennent également les quartiers proprement vietnamiens. Des opérations sont actuellement en cours contre les tireurs retranchés dans ce quartier. Les opérations sont rendues plus difficiles par suite d'un grand nombre de barrages et de tranchées construits par les Vietnamiens. Elles sont également ralenties par la nécessité d'épargner une population chinoise importante.

Cinquante soldats tués et environ 150 blessés, tels seraient actuellement les chiffres des pertes des troupes françaises à Hanoï. Les services du commissariat de la République annonçaient dans la soirée de samedi que les pertes de la population civile française connues à ce moment s'élevaient à 29 tués, dont 11 femmes, et 8 blessés. La plupart avaient subi des violences et des tortures.

Les attaques vietnamiennes se sont étendues à toute l'Indochine du Nord. L'état de siège a été proclamé hier pour l'ensemble du territoire relevant du commissaire de la République au Tonkin et au Nord-Annam. En conséquence, les autorités militaires exercent tous les pouvoirs dévolus par la loi de 1849.

(24 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6979

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Peut être une travailleuse en grève. – II. Qui a donc suivi. – III. Possessif. Monts, en Auvergne. – IV. Celui de Corse était haï des royalistes. Donne une bonne formation. – V. On en a un au pied. Dans les légumineuses. – VI. Les Anglais y courent. Bas de gamme. – VII. Lettres pour réparer un oubli. Pas bien emballés. – VIII. Un plat ancien. – IX. Temps de révolution. Enlèves le haut. – X. Circulent à l'étranger. Consolide un assemblage. Au départ du Nil. – XI. Les Delphiens le firent tomber de haut. Marqué par le bon tireur.

VERTICALEMENT

1. Qui se moque des patriarches. – 2. Où les acheteurs ne se bousculent pas. – 3. Partie de dames. Zeus en fut amoureux. – 4. Une riche nécropole en Suisse. Massif, près de Troyes. – 5. Un métal dur. Met en petits morceaux. – 6. Est bien protégé contre le froid. Une menace pour les reins. – 7. Eclairent des vitrines. Etait convoitée par des coureurs. – 8. Se disait inspiré par une nymphe. Pas libre. – 9. Un point de départ. Tourné quand tout est cassé. Selon Boileau, il trouve toujours un admirateur.

SOLUTION DU N° 6978

HORIZONTALEMENT

I. Bolivar. Lamento. – II. Erysipèle. Océan. – III. Colt. Agira. St. – IV. Réal. Ure. Gras. – V. Œuvrer. Eté. – VI. Eon. Ne. Sellerie. – VII. Lino. Maisons. – VIII. Pédicurie. Goa. – IX. Are. Is. Onde. Api. – X. Valet. Enta. Osé. – XI. Ote. Ecus. Maître. – XII. Iota. Hé ! Ramera. – XIII. Sienne. Iasi. Inn. – XIV. Erreurs. Etêté. – XV. Rée. Leu. Aise. Se.

VERTICALEMENT

1. Beurre. Pavoiser. – 2. Or. Opératoire. – 3. Lycaon. Délétère. – 4. Isolé. Ll. Ane. – 5. Vil. Unicité. Nul. – 6. Apt. Vénus. Chère. – 7. Ré. Ur. Or. Eue. Su. – 8. Lares. Ions. – 9. Légèrement. Rata. – 10. La. Damas. – 11. Morgeline. Amies. – 12. Ecartés. Oie. Té. – 13. Ne. Aérogastrie. – 14. Tass. Inopérants. – 15. Ont. Pesai. Née.

Guy Brouty

OFFICES DE NOËL À PARIS

Nous publions ci-dessous les horaires des offices de la nuit et du jour de Noël dans quelques grands lieux de culte de Paris. L'ensemble des informations sur ces offices sont disponibles au 3615 GABRIEL, ainsi qu'au Centre d'information et de documentation religieuse (CIDR), 6, place du Parvis-Notre-Dame, à Paris : tél. : 01-46-33-01-01.

CULTE CATHOLIQUE

■ **Notre-Dame de Paris** (4e) : mardi 24 décembre : 21 h 30, veillée. 24 heures, messe de minuit, célébrée par le cardinal Lustiger. Mercredi 25 décembre : messes à 8 heures, 8 h 45, 10 heures, 11 h 30, 18 h 30.

■ **Sacré-Cœur de Montmartre** (18e) : mardi 24 : 21 h 30, veillée (noëls anciens et modernes), suivie de la messe. 23 heures, messe de la nuit dans la crypte. Mercredi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures, 18 heures, 22 heures.

■ **Saint-Eustache** (1er) : mardi 24 : 22 h 30, veillée, suivie de la messe. Mercredi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures, 18 heures.

■ **Saint-Gervais** (1er) : mardi 24 : veillée à 22 heures, suivie de la messe à 23 heures. Mercredi 25 : messe à 11 heures.

■ **Saint-Louis-en-l'Ile** (4e) : mardi 24 : veillée à 23 heures, suivie de la messe. Mercredi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures.

■ **Saint-Merri** (4e) : mardi 24 : veillée à 22 heures, suivie de la messe. Mercredi 25 : messes à 10 heures, 11 h 15.

■ **Saint-Séverin** (4e) : mardi 24 : 21 h 30, veillée, suivie de la messe à 24 heures (grégorien). Mercredi 25 : messes à 10 heures, 12 heures, 18 heures, 19 h 30.

■ **Saint-Jacques du Haut-Pas** (5e) : mardi 24 : messe à 22 heures. Mercredi 25 : messes à 10 heures, 11 h 15.

■ **Saint-Germain-des-Prés** (6e) : mardi 24 : messe à 23 heures. Mercredi 25 : messes à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 17 heures, 19 heures.

■ **Saint-Sulpice** (6e) : mardi 24 : veillée à 23 heures, suivie de la messe de minuit. Mercredi 25 : messes à 7 heures, 9 heures, 10 h 30, 12 h 05, 18 h 45.

■ **Saint-François-Xavier** (7e) : mardi 24 : 20 h 30, veillée des enfants ; veillée à 23 heures, suivie de la messe de minuit. Mercredi 25 : messes à 9 heures (grégorien), 10 h 15, 11 h 30, 18 h 30.

■ **Saint-Louis des Invalides** (7e) : mardi 24 : veillée musicale, suivie de la messe à 21 h 45. Mercredi 25 : messe à 11 heures.

■ **La Madeleine** (8e) : mardi 24 : veillée à 22 h 30, suivie de la messe de minuit. Mercredi 25 : messes à 9 heures, 10 heures, 11 heures.

■ **Saint-Augustin** (8e) : mardi 24 : veillée à 23 h 30, suivie de la messe. Mercredi 25 : messes à 11 h 15, 18 heures.

■ **Sainte-Clotilde** (8e) : mardi 24 : veillée à 23 h 30, suivie de la messe. Mercredi 25 : messes à 11 heures, 19 heures.

■ **Sainte-Trinité** (9e) : mardi 24 : veillée et messe de Noël pour les enfants et les familles à 19 h 30. 23 heures, veillée, suivie de la messe. Mercredi 25 : messes à 9 h 30, 11 h 30, 19 heures.

■ **Saint-Pierre de Chaillot** (16e) : mardi 24 : 19 heures, messe pour les familles. A 22 h 30, veillée et messe. Mercredi 25 : messes à 8 heures, 10 h 30, 11 h 30, 19 heures.

CULTE RÉFORMÉ

■ **Eglise du Luxembourg** (6e) : mardi 24 : à 19 heures, culte de la veillée de Noël avec Sainte Cène. Mercredi 25 : à 10 h 30, culte de Noël avec Sainte Cène.

■ **Eglise du Saint-Esprit** (8e) : mardi 24 : à 18 heures, récital d'orgue, à 18 h 30, service liturgique, célébration de la Sainte Cène, chants et noëls traditionnels. Mercredi 25 : culte de Noël.

■ **Eglise d'Auteuil** (16e) : mardi 24 : veillée à 20 h 45. Mercredi 25 : culte de Noël à 10 h 30.

■ **Eglise de l'Annonciation** (16e) : mardi 24 : à 19 heures, culte avec Sainte Cène. Mercredi 25 : à 10 h 30, culte avec Sainte Cène.

CULTE LUTHÉRIEN

■ **Les Billettes** (4e) : mardi 24 : office à 20 heures. Mercredi 25 : office à 10 h 30.

■ **Eglise de la Rédemption** (9e) : mardi 24 : office à 19 heures. Mercredi 25 : à 10 h 30.

■ **Eglise de Bon-Secours** (11e) : mardi 24 : office à 19 heures.

CULTE ANGLICAN

■ **Saint-Georges** (16e) : mardi 24 : à 22 h 30, messe de minuit et chants traditionnels. Mercredi 25 : messe solennelle à 10 h 30.

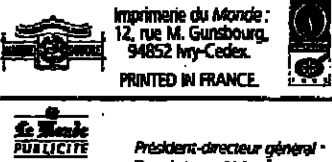
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

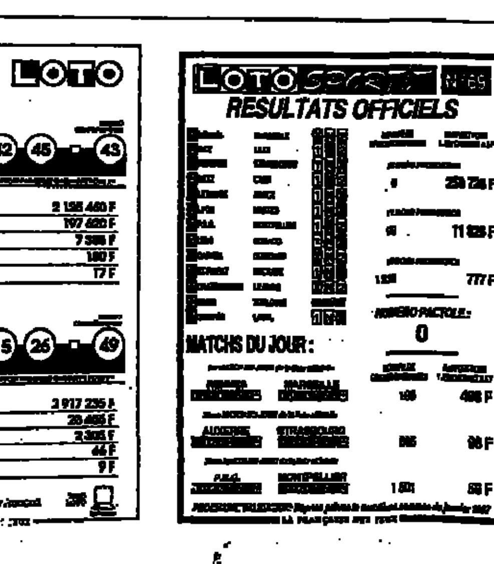
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias & Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

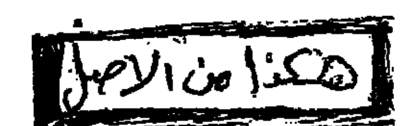
JEUX



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SAVOIE.** Le premier tronçon de l'autoroute de Maurienne, qui reliera Chambéry à l'Italie *via* le tunnel du Fréjus, entrera en service le 14 janvier. Long de 30 kilomètres, il va d'Aiton à Sainte-Marie-de-Cuines.

■ **PARIS.** Selon Aéroports de Paris, Orly et Roissy - Charles-de-Gaulle ont enregistré une hausse du trafic passagers comprise entre 6,5 % et 7 % en 1996.



REPORTAGE Du 10 au 21 décembre, le Festival Curtain Up 96 a réuni à Tel-Aviv plus de vingt jeunes compagnies de danse israéliennes. Organisé par Eran Baniel, financé par la collectivité publique, ce rendez-vous était tout entier consacré à la jeune danse, préoccupée, comme ses aînés, par l'Histoire – passé et présent confondus –, qui est l'essentiel de la substance de leurs recherches. ● JEHUDIT ARNON, pionnière de la danse en Israël, fondatrice de la Kibbutz Contemporary Dance Company, présentait à Haïfa, hors de ce festival, son nouveau spectacle, *Aide Mémoire*, œuvre inspirée de la vie de cette femme née en Tchécoslovaquie, déportée à Auschwitz et installée en Palestine depuis 1948. ● SOTHEBY'S Tel-Aviv a organisé pour la première fois, pendant le festival, une vente aux enchères publiques de projets culturels ; tous ont trouvé preneur.

A Tel-Aviv, Israël danse son histoire et ses contradictions

La manifestation Curtain Up 96, programmée par Eran Baniel, a eu lieu, du 10 au 21 décembre, dans le beau cadre du Centre Suzanne-Dellal, havre de paix dans une ville surchauffée, où a été présenté le travail de jeunes compagnies activistes

TEL-AVIV
de notre envoyée spéciale

A l'aéroport, la sécurité israélienne est suspicieuse : venir à Tel Aviv pour un festival de danse ! On précise qu'il s'agit d'une manifestation internationale – Curtain Up 96, dont la mission est de présenter des jeunes compagnies – et qu'elle se déroule au Centre Suzanne-Dellal. *« Tous les chauffeurs de taxi connaissent l'endroit »*, nous a affirmé au téléphone le directeur du centre, Yair Vardi. Pas les services de sécurité. Israël est sous tension. A Jérusalem-Est, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou vient de décider de construire des logements dans le quartier arabe de Ras al-Amoud ; les attentats terroristes continuent, au cœur même de Tel Aviv ; les tirs de katiouchas en provenance du sud du Liban ont repris. La paix est attaquée.

LA MÉMOIRE DE L'HOLOCAUSTE

Au Centre Suzanne-Dellal, d'entrée de jeu, le festival Curtain Up 96 ne racontera pas autre chose : la mémoire de l'Holocauste ; la peur ; les tendances fascistes des intégristes religieux. La danse témoignera aussi de l'imagination, seule puissance qui permette d'échapper à l'asphyxie du quotidien. Le choix des compagnies présentées aux programmateurs étrangers – en 1998, Israël fêtera ses cinquante ans – a été confié à Eran Baniel, héros du théâtre israélien depuis qu'il a monté, en 1994, *Roméo et Juliette* avec le Palestinien Fouad Awad : *« Je ne pouvais aller au-delà en théâtre, c'était l'ultime aventure. Sept ans de ma vie. Je voulais autre chose. J'ai découvert la danse, ses recherches sans concessions au public. »*

Une femme est assise à une table. Un homme la gifle. Une prison. Des pas de geôliers résonnent. A chaque fois que l'homme s'approche, elle recule. Il lui tape la tête. La caresse. Elle est en soutien-gorge. Elle croit qu'être une femme garantit sa survie. Elle finira étranglée, violée. La pièce s'appelle *Investigation*. C'est une création de la compagnie Liat Dror et Nir Ben Gal. Elle est basée sur deux témoignages d'interrogatoires : celui d'une femme, Nina Vangrive, du kibboutz des résistants de Varsovie (kibboutz Lohamei Hagetaot), et celui d'un anonyme arabe, Salman, recueilli par le Centre israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés. *« Avant, on savait où étaient les bons, les mauvais*, explique Nir Ben Gal. *Aujourd'hui, seul le pire paraît possible. Cette tension est bonne pour la création, mais fiche nos vies en l'air. Toutes nos frustrations explosent dans notre sommeil sous forme de cauchemars. La danse naît de ce que je fais chaque jour. C'est une danse matérialiste. Je n'ai pas le temps de penser en termes d'esthétique. Liat est enceinte de huit mois. Elle est en scène. Elle dit que le bébé arrête de bouger quand elle danse. »* Liat Dror est née dans le kibboutz Lohamei Hagetaot. C'est son père Zwika qui a recueilli dans un livre les témoignages des rescapés du ghetto de Varsovie. La jeune femme cosigne les chorégraphies avec Nir Ben Gal.



GADI DAGON

« Yag », une création d'Ohad Naharin jouée par la compagnie Batsheva Dance.

La condition des femmes en Israël, telle qu'elle est reflétée par les jeunes chorégraphes, souvent des femmes, est paradoxale : guerrière et ménagère, dominatrice et soumise. Les pieds entravés, deux danseuses se battent néanmoins comme des fauves dans *Le Pays des oranges tristes*, de Barak Marshall, dont le titre est extrait d'un poème de Ghassan Kanafqui, impliqué dans le massacre des Jeux olympiques de Munich. La puissance de leurs cuisses leur autorise des grands pliés et des relevés avec lesquels aucune ballerine au monde ne saurait rivaliser. Elles seront aussi femmes à leur miroir, en robes coupées si court que chaque mouvement révélera leur anatomie... Dans *Bordomino*, de Noa Wertheim – un instant dans la vie d'une boîte de nuit –, une danseuse monte sur une table et s'exhibe. Toutes les interprètes ont un corps de soldat après trois ans de service militaire. On les sent capables d'attaquer aussi durement qu'un homme. Maltraitées, mais dangereuses. Ambiguës aussi : leurs corps, souvent minces, ont des seins. Femme, mère, et toutes en biceps...

La musique *live* est omniprésente : les percussions – les murs, les corps, les tambours – sont entêtantes et apportent les mauvaises nouvelles ; des saxos sonnent faussement sentimentaux. Les corps tombent, les corps cognent, les coups pleuvent. La tendresse est plutôt une affaire d'hommes. Ou de femmes entre elles. Sexe, argent, politique. Imposer sa loi à l'autre. C'est bruyant. Les costumes sont vifs, les nerfs écorchés. Le panorama chorégraphique de Curtain Up 96 présente une belle homogénéité : une sorte de saine vulgarité, qui n'est autre que la vitalité, un désir d'« être », coûte que coûte. Parfois, on entend le silence. Des images alors s'imposent par leur poésie : ainsi, ces formes blanches, colombes descendues du ciel, d'où s'échappent les danseurs, animaux encagés, fous en liberté : c'est le début de *Ta*, d'Ido Tadmor, et c'est très beau.

SOPHISTICATION DÉROUTANTE

La danse israélienne est celle des situations contrastées. Œdipiennes aussi. Barak Marshall a une mère : Margalit Oved. Elle joue dans le spectacle de son fils *Le Pays des oranges tristes*. Elle est celle qui se campe face au public, le défie. Elle chante. Sa voix vibre dans sa gorge avant de sortir de sa bouche. C'est magnifique. En une sorte de parlé-chanté, en hébreu, en anglais, elle gronde. C'est sa vie qu'elle hurle. Elle écrit elle-même ses ballades. Tempérament de feu, beauté d'une femme du désert. La soixantaine, peut-être plus, qu'importe : *« Ma forme de spectacle est issue des traditions familiales yéménites. Je suis née à Aden. C'est mon cri de protestation pour ébranler le monde. Cette voix est atavique. Elle nous vient du vent qui, toujours, nous oblige à crier pour nous faire entendre. Aden est construite sur la cuvette d'un volcan. La résonance du son y est unique... »* Après trente ans passés à Los Angeles, elle est revenue, il y a trois ans, en Israël, avec son fils Barak, diplômé de Harvard.

Il fait nuit. Eran Baniel nous conduit à l'endroit où Itzhak Rabin a été tué. Seuls les murs, couverts d'inscriptions de toutes les couleurs, témoignent de l'horreur. *« La ville voulait les effacer. On a pour l'instant réussi à les conserver »*, dit-il. Un mémorial, chaos de pierres creusé à même le bitume, est éclairé d'une ombre rougeoyante. L'endroit sent le sang. On a envie de partir. *« De peuple chassé, Israël devient le peuple qui chasse. En quelques mois, la paix a été ruinée. Même les services secrets israéliens désapprouvent Nétanyahou. Quand je pense qu'il a été élu à 15 000 voix près, ceux des colons extrémistes ! »*

Curtain Up 96, qui s'est achevé le 21 décembre, a été organisé avec 780 000 francs seulement. Toute l'infrastructure a été fournie par le Centre Suzanne-Dellal pour la danse et le théâtre : une succession de bâtiments bas, séparés par des jardins plantés d'orangers. L'ensemble a été rénové par la famille Dellal, qui a investi 16 millions de francs pour que ce projet voie le jour, et que perdure le nom de leur fille, morte, à l'âge de vingt-six ans, d'une overdose. Yair Vardi dirige le centre depuis son ouverture en 1989. *« Au bout de quatre mois, j'ai décidé qu'il n'y aurait que de la danse. Et j'ai tenu bon. Ici, chacun est producteur de son projet. Je crois aux valeurs du partage et de l'indépendance. Le grand problème de toutes ces compagnies est qu'elles veulent tout, tout de suite, et ne veulent entendre aucun conseil. Aucune ne sait comment canaliser son excès d'énergie. Aucune ne travaille assez sur le seul mouvement. Elles racontent trop. Alors elles s'en vont, mais reviennent toujours. Ici, c'est leur maison. »*

Deux pièces, deux femmes aussi, jouaient la dissidence. Anat Danielli, punk blonde, rendait dans *Poppins* un hommage inattendu à la féerie de la comédie américaine. Irbal Pinto, diplômée des beaux-arts, concevait avec *Wrapped* une carte de Noël – il faisait 22 °à Tel Aviv – toute poudrée de neige, rouge et verte, d'une sophistication déroutante : dactylo tapant sur le dos du Père Noël ; duos de filles en train de fumer avec des airs d'affranchies... Comme un verre de champagne, avec des bulles au goût absurde, pour échapper à toute pesanteur.

Dominique Frétard

Tournées en France

● **Batsheva Dance Company.** Le chorégraphe Ohad Naharin, habitué de Montpellier-Danse et de Châteauvallon, sera au Théâtre de la Ville, du 18 au 22 mars 1997. Il a décidé de présenter *Zina*, pièce créée en 1995 au festival de Jérusalem. Dans cette pièce, le chorégraphe chante un refrain, comme un leitmotiv : *« Reluctantly, I find myself at war »* (« A contre-cœur, je me sens un homme en guerre »). La Batsheva ne vient pas avec *Yag*, et certains le regrettent à Tel-Aviv, tant cette dernière création, datant d'août 1996, est prémonitoire de la nouvelle politique affichée par le gouvernement Nétanyahou : la débâcle et le chaos. Une pièce qu'Ohad Naharin dit avoir créée *« aux limites de l'extrême »*.

● **Liat Dror et Nir Ben Gal Company.** Ce groupe-phare sera également au Théâtre de la Ville, du 29 mai au 1er juin 1997, avec *The Land of Rape and Honey* (Le pays du viol et du miel). Il est question qu'ils dansent aussi *Investigation* qu'ils viennent de créer à Curtain Up 96, à Tel-Aviv. Liat Dror a l'une des plus belles façons de bouger : son corps oscille entre ondulation arabe et violence israélienne. La compagnie sera du 22 au 26 janvier 1997, à Hambourg, au Kampnagel.

● **Les rendez-vous de 1998.** L'Etat d'Israël fêtera ses cinquante années d'existence dans un peu plus d'un an. De très nombreuses compagnies israéliennes seront programmées en Europe et dans le monde. La plupart des directeurs des grandes institutions internationales étaient présents à Curtain Up 96 : Paris Quartiers d'été, la Biennale de Lyon, Danse à Lille ; Dance Umbrella et The Place Theater (Grande-Bretagne) ; Festival de Berlin ; Festival de Venise.

Mise aux enchères de projets culturels chez Sotheby's

Pas d'argent pour la culture, mais des idées : Rivka Saker, du bureau Sotheby's à Tel-Aviv, a organisé, le samedi 14 décembre, la première vente aux enchères de projets culturels, en collaboration avec ALMA, regroupement de grosses sociétés qui croient au mécénat. Quelque chose comme l'Admical en France, à ceci près que la France est le dernier pays européen en termes de sponsoring.

Les sommes n'ont pas atteint le prix d'un Van Gogh, fût-il contestable. Le Kfar Blum Festival a été acheté 130 000 francs par le *Jerusalem Post*. La future création de la toute jeune compagnie de danse Vertigo a été adjugée à 60 000francs à la Maccabee Health Insurance. Même adjudication pour la chorégraphe Anat Danieli. Un hommage au sculpteur Jakob Pines, qui sera rendu en mars 1997 au Musée d'Israël de Jerusalem, est monté à 150 000 francs. Et la Bezek Telephone Company s'est portée acquéreur du festival de poésie de Metullah pour 100 000 francs. Treize projets ont trouvé une aide financière.

Jehudit Arnon, mère courage des chorégraphes juifs

TEL-AVIV
de notre envoyée spéciale

Jehudit Arnon. C'est pour elle qu'on a voulu aller à Tel-Aviv. Elle est la figure tutélaire de la danse israélienne. Celle qui raconte l'histoire de son art et l'histoire du peuple juif depuis le lendemain de la seconde guerre mondiale. Elle dirige l'historique Kibbutz Contemporary Dance Company, basée à Haïfa mais dont les bureaux sont toujours au kibboutz Ga'aton, là où elle est arrivée en 1948, là où, en Galilée, à soixante-dix ans, elle vit toujours. Sa force est dans le bleu de ses yeux. Elle n'a rien oublié.

PORTRAIT

Née à Komarno, en ex-Tchécoslovaquie, elle a douze ans, quand les nazis envahissent son pays. Elle est interdite d'école. Mais déjà, elle danse dans sa tête, sans jamais oser en parler à sa famille, d'une orthodoxie rigoureuse. Elle est déportée à Auschwitz avec sa mère, connaît successivement plus d'une dizaine de camps. Sa mère, tombée aux mains du tortionnaire Mengele, disparaît. Jehudit Arnon est enrôlée dans les équipes de casseurs de cailloux : *« Chaque soir, je faisais une marque sur une pierre. Si je la retrouvais le lendemain, j'étais heureuse. »*

Apprendre à vivre une heure après l'autre. Pas plus. Organiser des spectacles pour remonter le moral des centaines de femmes entassées dans son baraquement ; refuser de danser pour le Noël des nazis ; être battue – deux vertèbres brisées –, jetée pieds nus dans la neige jusqu'à ce qu'elle cède. *« Si j'en réchappe, je passerai ma vie à danser »*, se promet-elle. Elle a tenu parole. En 1948, elle a vingt ans, elle arrive au kibboutz Ga'aton, fonde une compagnie de danse dont les membres travaillent aux champs. La danse, à cette époque, a également pour fonction de reconstituer des identités corporelles mises à mal, de trouver des racines culturelles dans les folklores d'Europe centrale et ceux de Palestine.

« RELIER NOTRE PASSÉ AU PRÉSENT »

Un réseau chorégraphique, très vivant, va naître en Israël : la Bat Dor, l'Inbal de Sara Levi Tanai... Financée par Bethsabée de Rothschild, mécène de la Compagnie Martha Graham à New York, la Batsheva, cadette de la compagnie américaine, est créée en 1964. Depuis 1990, sous la houlette du chorégraphe Ohad Naharin, elle a radicalement changé. En peu de temps, elle est devenue la troupe-phare de la jeune danse israélienne. La Compagnie Ga'aton de Jehudit Arnon deviendra en 1970 la Kibbutz Contemporary Dance. Cette année, le festival Curtain Up 96 avait pris la décision de ne montrer le travail d'aucune de ces compagnies fondatrices. C'est donc en bus qu'il fallait rejoindre Haïfa pour découvrir *Aide-Mémoire*, la dernière création, chorégraphiée par Rami Be'er, le fils spirituel de Jehudit Arnon. Dans la salle : des centaines d'adolescents des deux sexes. Séance de pédagogie. En réalité, un chahut terrible que rien ne fera taire : ni les corps qui volent, symboles des corps amaigris, squelettiques, des déportés ; ni ceux que la douleur fait se cogner aux murs.

« Aide-Mémoire est une pièce abstraite qui montre comment relier notre présent au passé », explique le chorégraphe Rami Be'er. La pièce est rythmée par les ordres lancés en allemand : *« Raus ! »*... Rien ne calme les élèves, ni le mot Shoah, prononcé plusieurs fois, ni la beauté des images, des lumières. Rien. Ils applaudissent comme au cirque. Le passé ? Rien à cirer ! Les danseurs, souvent en équilibre le long de parois verticales, ont de grandes difficultés à se concentrer. Mauvaise préparation des enfants par les maîtres ? Sans doute. Mais on sentait surtout une incapacité à tenir en place, une énergie impossible à canaliser. Un phénomène qu'on retrouve dans la danse des plus grands, ceux qui ont entre vingt et trente ans, ceux qui étaient à Curtain Up 96, à Tel-Aviv. Il y a une difficulté à vivre en Israël qui appelle le défoulement. L'excès.

Jehudit Arnon, depuis les sévices des camps, a du mal à marcher, à se redresser. Après un signe d'adieu, elle monte dans sa 4 L camionnette : en route pour le kibboutz Ga'aton. Rami Be'er a pris le volant.

D. F.

L'Ensemble InterContemporain joue les « mauvais garçons »

La formation fondée par Pierre Boulez préconise un renouveau du concert

Réputés spécialistes des œuvres de l'avant-garde contemporaine et des classiques du XXe siècle, les musiciens de la formation à géométrie variable fondée par Pierre Boulez s'aventurent aujourd'hui, à la veille du vingtième anniversaire de l'Ensemble, sur le terrain des iconoclastes préconisant un renouveau du concert par l'introduction d'éléments empruntés au jazz ou aux musiques populaires.

Igor Stravinski : *Ragtime, Suites nos 1 et 2 pour petit orchestre.* George Antheil : *A Jazz Symphony, Ballet mécanique* (avec le film de Fernand Léger et Dudley Murphy présenté dans le cadre de CinéMémoire). Michael Daugherty : Dead Elvis. Benedict Mason : *Double Concerto.* Paul Riveaux (basson), Jens McManama (cor), Jérôme Naulais (trombone), Hideki Nogano (piano), Ensemble InterContemporain. Jonathan Nott (direction). Cité de la Musique, le 22 décembre.

A la veille de son vingtième anniversaire, l'Ensemble InterContemporain a fourni une nouvelle preuve de son émancipation, aspirant à ne plus envisager le XXe siècle selon l'axe fédérateur de la pure modernité. L'hommage aux « Roaring Twenties » a ainsi sonné comme un hymne composite au non-conformisme. Imaginait-on, pour l'entonner, chantre plus autorisé qu'Igor Stravinski, enfant terrible du siècle lançant les modes et les détournant à sa guise ? Son bref *Ragtime* de 1918 se démarque des principes de l'art brut à l'origine, cinq ans plus tôt, du titanesque *Sacre du printemps*, mais exhale, avec sa référence au jazz, une odeur de soufre. Généralement servie avec des timbres acidulés qui annoncent la couleur de la Nouvelle Objectivité, cette page au rythme savamment déhanché fut modelée par Jonathan Nott dans une matière extrêmement moelleuse et sous un éclairage tamisé évoquant l'atmosphère des cabarets. D'ailleurs, à considérer les mouvements très chaloupés du jeune chef anglais, l'on s'attendait à le voir boucler la pièce par un numéro de claquettes : impression vraisemblablement partagée par l'auditeur enthousiaste qui se fendit d'un « *ouh* » très french cancan à l'issue du *Galop* à la Offenbach achevant les deux *Suites* néoclassiques dirigées d'une main folâtre par Jonathan Nott.

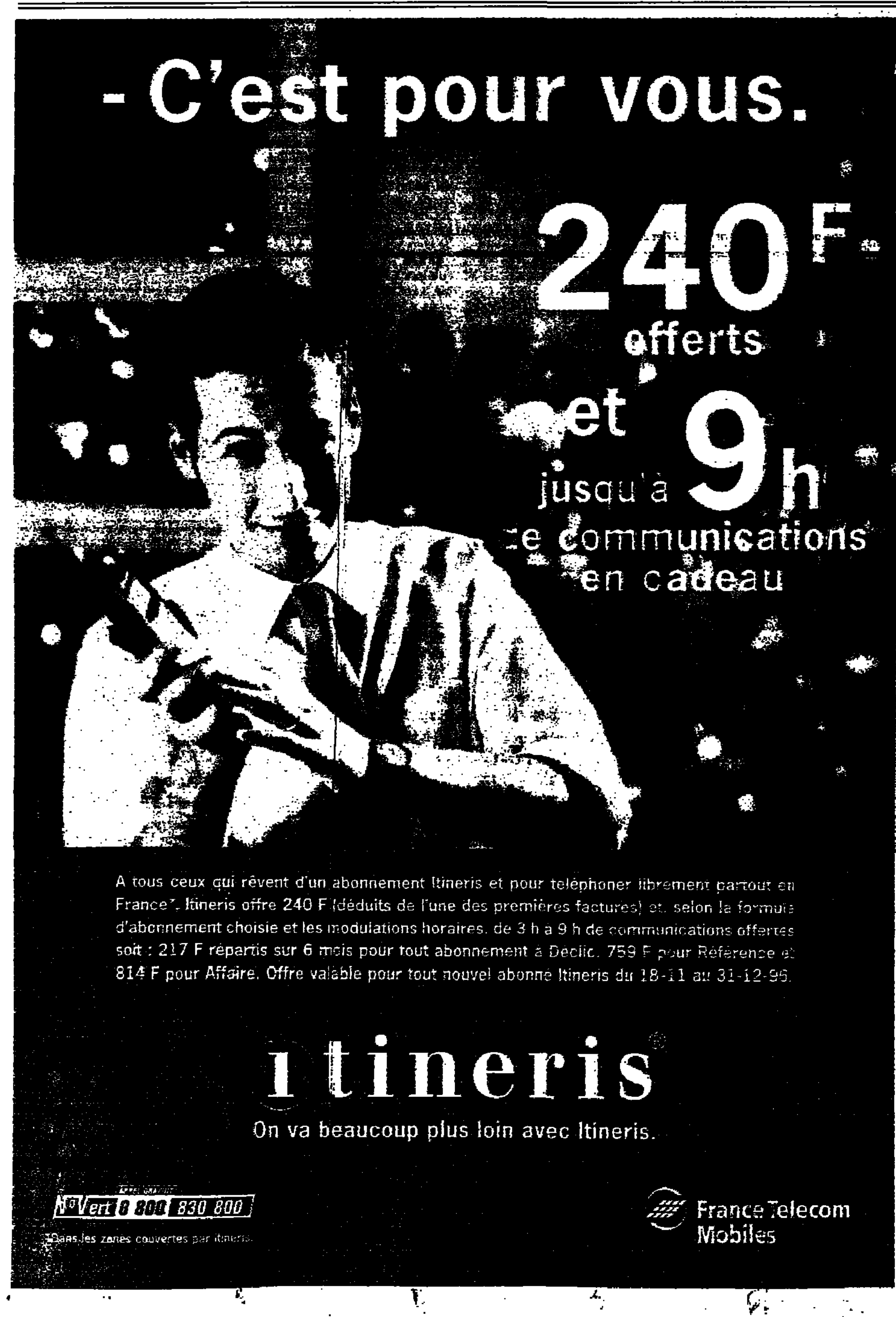
Avec la *Jazz Symphony*, composée en 1925 par George Antheil, le chahut fut permanent... dans la partition. Les principales valeurs de l'écriture symphonique y sont en effet constamment minées. Par exemple, sur le plan de la continuité du discours, par un pianiste qui interrompt l'orchestre pour s'adonner à de frénétiques explorations tachistes de son clavier. Le travail de désarticulation opéré par Antheil apparut néanmoins dans l'interprétation très plastique de l'Ensemble InterContemporain comme un savoureux montage de références dévoyées, du jazz à la musique mexicaine.

SUJETS « DÉCALÉS »

Seule la volonté de confronter un tel assemblage hybride à l'un des patchworks postmodernes, dont notre époque raffole, saurait justifier la programmation de *Dead Elvis* de Michael Daugherty. Cet Américain de quarante-deux ans a tout pour endosser le rôle de *bad boy* abandonné par Antheil. Il a roulé sa bosse sur tous les terrains musicaux, des variétés à l'informatique de l'Ircam, et tire son inspiration de sujets « décalés », des poupées Barbie à Jackie Kennedy, de Superman à Elvis Presley. Le bassonniste solo de *Dead Elvis* entre donc en scène pour une imitation du « King » en costume à paillettes, banane et santiags. Hélas, la musique ne suit pas et s'enlise dans une terne variation, vaguement répétitive, du *Dies Irae* grégorien, rehaussée d'une pointe de *O sole mio* !

Né en 1954 comme Daugherty, l'Anglais Benedict Mason se pose aussi en original puisqu'il a conçu un opéra à partir d'un match de football. Son *Double Concerto* pour cor et trombone ne contient en revanche rien de palpitant. Il revient donc une fois encore à Antheil de montrer ce que pouvait entreprendre un compositeur n'ayant pas froid aux yeux. Présenté avec un film réalisé par Fernand Léger et Dudley Murphy, son *Ballet mécanique* (1923-1925) s'imposa dans une activité motorique visionnaire procédant à la fois d'une énergie propre à Stravinski et d'un souffle caractéristique de Varèse.

Pierre Gervasoni



La soirée de Wall of Sound à l'Aéronef de Lille

La maison de disques, label vedette de l'underground techno, a réuni dans la salle de concert futuriste plusieurs de ses artistes

LILLE
de notre envoyé spécial

Tout juste sortis de scène, les Dirty Beatniks, habituellement tapis dans l'antre de leur studio d'enregistrement ou de leur cabine de DJ, savourent la réussite de leur première prestation scénique. « *Le public et la salle étaient parfaits. En rajoutant une guitare, une basse, une batterie, nous avons essayé de donner une autre ampleur à nos travaux sur ordinateur. Nous voulons transporter ailleurs la dance music.* » Une ambition partagée par leur maison de disques, Wall of Sound, label vedette de l'underground techno, animateur de cette époque charnière où l'on voit les musiques de danse électroniques chercher de nouveaux horizons. Samedi 21 décembre, la salle lilloise de l'Aéronef avait réuni, lors d'une nuit *Total Elektranix Party*, quelques-uns des artistes WOS les plus désireux de tenter des expériences inédites.

A presque égale distance de la Belgique et de l'Angleterre, Lille s'est imposée en France comme la ville la plus immergée dans l'effervescence des courants – techno, jungle, trip hop – hérités de l'explosion de la house music au milieu des années 80. Transfuge des Transmusicales de Rennes, dont il fut le cofondateur, Hervé Bordier a pris cet automne la direction d'une salle de concert futuriste, l'Aéronef, construite dans l'immense complexe architectural d'Euralille. Avec Manu Barron, son compère en programmation, il a décidé de faire de cet ensemble de béton, d'acier et de verre un des laboratoires des musiques et des cultures d'aujourd'hui. Autant que le rock ou le rap, la techno y avait évidemment sa place. A cette occasion, l'aménagement de ce lieu polyvalent demandait une attention particulière.

Samedi, plus de mille trois cents personnes – du ch'ti des banlieues à l'étudiant cyberpunk – ont pu circuler sur deux niveaux. Des DJ locaux animaient le hall et le bar du rez-de-chaussée, une autre petite salle accueillait les représentants d'un label lillois, Total, spécialisé dans la jungle. De la promenade du premier étage, on pouvait admirer l'espace concert principal, décoré par les plasticiens d'Art Point M.

FRANCHIR LE PAS

On ne reproduira pas ici les erreurs des lieux, accueillant les performances techno comme s'il s'agissait de concerts de rock. Les lumières et la sono surpuissante envoient vers les spectateurs autant de stimuli qu'en direction des artistes. A sa guise, on peut observer le spectacle ou y participer. Après les Dirty Beatniks, c'est au tour des Propellerheads de démontrer le potentiel scénique de ces alchimies sonores. Mark Jones, le patron de Wall of Sound, décrit ce duo britannique comme le croisement de Motörhead et de Booker T & The MGs. Leur premier single, *Dive*, choisi par Adidas pour illustrer une publicité, a été un succès. Leur énergie intense doit plus au hip hop qu'à la house music.

Chacun face à deux platines, ils propulsent scratches et *breakbeats* débarrassés des scansions du rap. Will White, le benjamin du groupe, se transforme même en *human beatbox* – imitant de sa bouche les sons d'une boîte à rythmes. Alex Gifford, son aîné, aime se rappeler son passé de jazzman et de fan de soul, derrière le clavier d'un orgue qui donne à certains titres l'allure haletante de vieux génériques de feuilletons policiers. On se dit qu'avec le charisme d'un chanteur, le duo pourrait concurrencer les stars du genre, Prodigy ou les Chemical Brothers.

Pas facile de franchir le pas de la représentation quand on a cultivé le goût de l'anonymat. Jacques Lu Cont, démiurge et seul membre des Rythmes Digitales, l'unique signature française de Wall of Sound, a décidé de mettre en scène son incommunicabilité. Cet étrange personnage, à l'âge indéterminé (selon sa maison de disques, il aurait dix-neuf, vingt-quatre ou trente ans...), aurait passé autant d'années en hôpital psychiatrique que devant son *sampler*. Sur la pochette de son album, *Liberation*, figurent seringue et médicaments. A l'Aéronef, il a choisi de se placer en fond de scène, entouré de ses ordinateurs. Il porte une cape, ses cheveux noient son visage. A deux pas de lui, un homme se tient en habit d'infirmier.

Humour malsain ou véritable pathologie ? Jacques restera invisible, mais ses rythmiques euphoriques, ses interventions bizarrement enfantines, *entremêlées* d'échantillons de gravité, auront fasciné un public qui, cette nuit-là, s'est aventuré au-delà (ou en deçà ?) des concerts et des raves.

Stéphane Davet

Le « mur du son » de Mark Jones

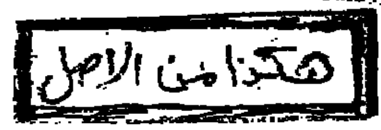
Employé de British Telecom, peintre psychédélique puis musicien pop, Mark Jones, comme beaucoup d'Anglais, est finalement tombé dans la marmite house music à la fin des années 80. Bricolant d'abord dans la distribution, ce Londonien de trente-deux ans a fini par monter en 1994 son propre label, Wall of Sound, clin d'œil au « mur du son » de Phil Spector. Cette petite entreprise de l'underground techno tente aujourd'hui bien des multinationales. Moins obsédé par une couleur musicale que la plupart de ses confrères, Mark Jones a pris sous contrat des gens aussi différents que les Wiseguys, les Rythmes Digitales, Mekon ou les Propellerheads.

« Dans la techno,* explique-t-il, *les DJ ont pris une place démesurée. J'aime travailler avec de vrais musiciens. Je préfère de fortes personnalités à des figures anonymes. Contrairement à beaucoup, nous préférons l'album au format* single. *Malgré leurs différences, mes groupes partagent la volonté de jouer* live *et d'abattre les barrières de la dance music. »

Marcello Mastroianni a été enterré à Rome

APRÈS QUE des milliers de Romains eurent défilé devant son cercueil, exposé au Capitole, samedi 21 décembre, Marcello Mastroianni a été enterré dimanche 22 décembre au cimetière Verano de Rome. Seule sa « *famille italienne* » comme il l'appelait, son épouse Flora Carabella, dont il n'a jamais divorcé, et leur fille Barbara, s'est occupée de cette dernière cérémonie. La « *famille française* » de Marcello Mastroianni, la cinéaste italienne Anna Maria Tato avec laquelle il vivait à Paris depuis vingt ans, sa précédente compagne, Catherine Deneuve, et leur fille Chiara, ne sont pas venues à Rome. Elles avaient organisé une cérémonie religieuse à Paris, à l'église Saint-Sulpice, vendredi 20 décembre

■ **ÉDITION PHONOGRAPHIQUE : le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP)** organise la cinquième Fête du disque du 8 au 23 février 1997. A la différence des années précédentes où tout acheteur d'un minimum de 250 francs de disques se voyait offrir un disque de compilation réalisé pour la circonstance, les amateurs recevront cette année, pour une somme d'achats équivalente, un disque compact de leur choix.



Hommage au photographe Robert Frank

Les épreuves originales au Centre culturel suisse



A DÉFAUT de la superbe rétrospective Robert Frank imaginée par la National Gallery de Washington, qui a parcouru le monde en oubliant Paris, les amateurs du photographe américain se rendront au Centre culturel suisse. On peut y découvrir un joli échantillon d'une œuvre qui a révolutionné le regard dans l'immédiat après-guerre. Le lieu n'est pas approprié, le parcours est mal défini, la période la plus récente est à peine évoquée : bref, l'accrochage manque de sens. Mais les occasions sont rares, en France, de voir autant d'épreuves originales, dont la majorité ont été tirées dans la continuité de la prise de vues. Le Centre culturel n'est pas un musée. C'est tout le problème de cette exposition, montée à partir de la collection de la Fondation suisse pour la photographie, qui se veut un hommage à un compatriote – Frank est né à Zurich.

Reste à déguster ces photos comme un clip. Elles courent de 1941 à 1994, de la Suisse à sa retraite canadienne, en passant par deux séries historiques : « Les Américains » et « Black, White and Things ».

★ **Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 19 heures. Tél. : 01-42-71-44-50.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Monsieur Choufleuri, le Mariage aux lanternes
d'Offenbach, avec la troupe de l'Opéra-Comique-Jeune Théâtre lyrique de France. Alain Ménard (flûte), Philippe Costarini (clarinette), Jean-Charles Capon (violoncelle), Ariane Jacob, Graham Lilly, Sylvia Kurz (mise en scène). Les élèves de l'école de chant de l'Opéra-Comique présentent leur premier spectacle. Une aubaine.
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. 19 h 30, les 23, 24, 26, 27 et 28 ; 16 heures, le 29 ; 16 heures et 21 heures, le 31. Tél. : 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.

Opéra de Pékin
Trois grands classiques du répertoire (*La Princesse Cent-Fleurs* et, en alternance, *La Forêt en feu* ou *Le Roi des singes*) présentés par la troupe de la ville de Dalian, port et centre industriel de la Chine. Une référence en la matière.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. 20 h 30, les 26, 27 et 28 ; 15 heures, le 29. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Le Cabaret du P'tit Matin
Comédie, musique, chant, danse, acrobatie... Tout ce qui fait la saveur et les plaisirs du cabaret, par la Compagnie du P'tit Matin, dirigée par Michèle Guigon.
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-47-70-60-56. 80 F.

Rachel Gould Trio
Une chanteuse de jazz bien éloignée des poncifs sur les belles évaporées des nuits enfumées des clubs. Rachel Gould est chanteuse de jazz et c'est tout, donc déjà énormément. Avec elle, le pianiste Michel Graillier et le contrebassiste Riccardo del Fra. On peut se souvenir de leur présence auprès de Chet Baker.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. 22 heures, les 24, 26 et 27. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Porgy and Bess
de Gershwin. Terry Cook, Alvy Powell (Porgy), Marquita Lister, Isabelle Kabatu (Bess), Jeffrey LaVar, Lester Lynch (Crown), Angela Simpson (Serena), Chœur du Houston Grand Opera, Orchestre lyrique de Paris, John DeMain (direction), Tazewell Thompson (mise en scène), Stephen Terrell (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 23, 24, 26, 27, 30 et 31 décembre et le 2 janvier ; 14 heures et 20 heures, le 28 décembre et le 4 janvier ; 15 heures, le 29 décembre et le 5 janvier. Tél. : 01-44-73-13-00. De 55 F à 450 F.

Ensemble Les Dessus indiscrets
Œuvres de Bach, Muffat, Corelli et Leclair.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 heures, le 28. Tél. : 01-34-51-36-46. 100 F.

Mira Glodeanu (violon), Frederick Haas (clavecin)
Œuvres de Frescobaldi, Castello, Biber et Bull.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 heures, le 29. Tél. : 01-34-51-36-46. 100 F.

JAZZ

Fabrice Eulry
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 23, 24 et 25. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Châtelet, Pont-Neuf. 22 heures, les 26, 27 et 28. Tél. : 01-42-33-84-30. De 60 F à 75 F.

Jimmy Stanic Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 23. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Philippe Duchemin Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 01-45-48-81-84. 120 F.

Jefferey Smith Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 23. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Art Sound Orchestra
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 25. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Paco Sery Electric Six
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 100 F.

Deborah Davis Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 26, 27, 28, 30 et 31 décembre et les 1er, 2, 3 et 4 janvier. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Iraldi
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mº Luxembourg. 21 h 30, le 28. Tél. : 01-43-26-28-59. 100 F.

Rosa King & Upside Down
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 28, 29, 30 et 31. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

CHANSON

Le Quintet de l'art
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 01-44-92-77-66. De 130 F à 150 F.

Alain Aurenche
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 23 et 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Black and Blue
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 h 30, les 23, 26, 27 et 31 décembre et les 2 et 3 janvier ; 14 h 30 et 18 h 30, les 25 et 29 décembre et les 1er et 5 janvier ; 16 heures et 20 h 30, le 28 décembre et le 4 janvier. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 290 F.

Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27, 28 et 31 décembre et les 1er, 2, 3 et 4 janvier ; 15 heures, le 29 décembre et le 5 janvier. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Juliette
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 16 heures, le 29. Tél. : 01-43-25-92-00. 150 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27, 28 et 31 décembre et les 1er, 2, 3 et 4 janvier ; 15 h 30, le 29 décembre et le 5 janvier. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Les Désaxés
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5e. Mº Monge. 20 h 45, les 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 15 h 30, le 29. Tél. : 01-43-31-11-99. De 65 F à 130 F.

Souingue !
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 21 heures, les 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 17 heures, le 29. Tél. : 01-43-87-97-13. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Zaniboni
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 22 h 15, les 25, 26, 27 et 28, jusqu'au 4 janvier. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Gérard Blanchard
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 26, 27 et 28. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

MUSIQUES DU MONDE

Frères Guissé, Ombu
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 19 h 30, le 24. Tél. : 01-47-97-22-22. 150 F.

Le Grand Klezmer
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 25. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

L'Orient Express Moving Schnorers
Théâtre international de langue française, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 26, 27, 28, 30 et 31 ; 16 heures, le 29. Tél. : 01-40-03-93-95.

Nawall
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 26. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

Percey, Sekou Kouyate, Nahawa Doumbia
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules Guesde. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-43-18-70-00. 110 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Etoiles, solistes et ballet de l'Opéra de Paris
George Balanchine : *Apollon, Agon, Capriccio, Violin Concerto.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 23 et 25. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Casse-noisette
Elisabeth Maurin. Véronique Doisneau. Ghislaine Fallou : *Clara. Yann Bridard. Kader Belarbi.* Manuel Legris : *Drosselmeyer. Laure Muret. Clairemarie Osta.* Miteki Kudo : *Louisa. Ballet de l'Opéra de Paris. Maîtrise des Hauts-de-Seine. Orchestre de l'Opéra de Paris.* Victor Fédorov : *direction.* Rudolf Noureev : *chorégraphie.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 14 h 30 et 20 heures, le 24 ; 19 h 30, les 26, 27, 28, 30 et 31. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Compagnie Angelin Preljocaj
Roméo et Juliette.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 26, 27 et 28 ; 15 heures, le 29. Tél. : 01-42-74-22-77. 160 F.

Ballet Antonio Canales (Flamenco)
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Torero, A cuerda y tacon : 20 h 30, les 24, 26 et 27. Gitano : 20 h 30, les 28, 29 et 30. Soirée spéciale Fiesta Flamenca : le 31 à 20 h 30 : Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

RÉGIONS

MUSIQUE CLASSIQUE

FRÉJUS

Orchestre régional de Cannes
Haydn : *Symphonie nº 86.* Saint-Saëns : *Oratorio de Noël.* Philippe Bender (direction).
Cathédrale Sainte-Léonce, 83 Fréjus. 20 h 30, le 27. Tél. : 04-92-98-62-77. De 110 F à 140 F.

LYON

Les Noces de Figaro
de Mozart. Giovanni Furlanetto, Christophe Lacassagne (Figaro), Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Paolo Olmi (direction), Jean-Pierre Vincent (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 heures, 28 ; 17 heures, le 29 ; 19 h 30, le 31. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 370 F.

Une petite flûte enchantée
d'après Mozart. Atelier lyrique, maîtrise et orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Louis Erlo (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 27, 28 et 30 ; 17 heures, le 29 ; 19 h 30, le 31. Tél. : 04-72-00-45-45. De 155 F à 370 F.

TOULOUSE

La Belle hélène
d'Offenbach. Martine Olmeda (Hélène), Kenn Chester (Pâris), Michel Trempont (Calchas), Charles Burles (Menelas), Jean Brun (Agamemnon), Yves Bisson (Ajax I), Daniel Capelle (Ajax II), Jean-Marie Joye (Achille), Françoise Golfier (Oreste), Ballet, chœur et orchestre national du Capitole de Toulouse, Claude Cuguillère (direction), Jérôme Savary (mise en scène), Jacqueline Canal (chorégraphie).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 24, 26, 27 et 31 ; 14 h 30, les 25, 28 et 29. Tél. : 05-61-22-80-22. De 80 F à 250 F.

DANSE

LYON

La Sylphide. Ballet du Rhin. Peter Schaufuss : *chorégraphie.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 21. Tél. : 04-78-75-88-88. De 140 F à 180 F.

Coppelia. Ballet de l'Opéra de Lyon. *Maguy Marin : chorégraphie.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 21, 27, 28 et 31 ; 17 heures, les 22 et 29 ; 19 h 30, le 26. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 190 F.

MONTE-CARLO

Ballet de Monte-Carlo. Jean-Christophe Maillot : *Roméo et Juliette.*
Opéra, place du Casino, 27 Monte-Carlo. 20 h 30, les 23, 27, 28 et 30 décembre et les 2 et 3 janvier ; 16 heures, les 25 et 29 décembre et le 1er janvier. Tél. : 00-377-92-16-24-17. De 150 F à 330 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA, ANNA
Film suisse de Greti Kläy, Jürgen Brauer, avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LES BOULUGRES
Dessin animé français de Jean Hurtado, (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

DANS LA MÊLÉE
Film italien de Gianni Zanasi, avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DAYLIGHT
Film américain de Rob Cohen, avec Sylvester Stallone, Amy Brenneman, Viggo Mortensen, Dan Hedaya, Jay O. Sanders, Karen Young (1 h 54).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).

MRS WINTERBOURNE
Film américain de Richard Benjamin, avec Shirley MacLaine, Ricki Lake, Brendan Fraser, Miguel Sandoval, Cathryn De Prume, Peter Gerety (1 h 44).
VO : UGC Forum-Orient Express, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

PORTRAIT DE FEMME
Film britannique de Jane Campion, avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall (2 h 23).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE
Film américain de Maria Maggenti, avec Lauren Holloman, Maggie Moore, Kate Stafford, Sabrina Artel (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
Film franco-suisse-finlandais-hongrois d'Edgardo Cozarinsky, avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
Film français de Sandrine Veysset, avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

ZONE FRANCHE
Film français de Paul Vecchiali, avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants (1 h 16).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LES EXCLUSIVITÉS

ASPHALT TANGO, de Nae Caranfil, avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten. Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES, de Aki Kaurismäki, avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa. Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT, de Jean-Pierre Améris, avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval. Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME, de Gary Trousdale et Kirk Wise, dessin animé Américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES CENDRES DU TEMPS, de Wong Kar-wai, avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung. Hong Kong (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COURSE AU JOUET, de Brian Levant, avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad, Phil Hartman, Rita Wilson, Robert Conrad, James Belushi. Américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

DET, UNE PETITE FILLE, d'Abolfazl Jalili, avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar. Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FOR EVER MOZART de Jean-Luc Godard, avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven. Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

GO NOW de Michael Winterbottom, avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe. Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

IRMA VEP, d'Olivier Assayas, avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier. Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME, de Dodine Herry, avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry. Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

JUDE, de Michael Winterbottom, avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull. Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE de Claude Nuridsany et Marie Perennou, Français (1 h 15).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*), d'Abel Ferrara, avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp. Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PO DI SANGUI, de Flora Gomes, avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque. Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA RENCONTRE, de Alain Cavalier, Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS À PÉKIN, de Ning Ying, avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu. Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SALUT COUSIN ! de Merzak Allouache, avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly. Franco-algérien-belge-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA SERVANTE AIMANTE, de Jean Douchet, avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg. Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SURVIVING PICASSO, de James Ivory, avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland. Américain (2 h 05).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

WALK THE WALK, de Robert Kramer, avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler. Français (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LES REPRISES

BRIGADOON
de Vincente Minnelli,
avec Gene Kelly, Van Johnson, Cyd Charisse, Elaine Stewart, Barry Jones. Américain, 1954, copie neuve (1 h 48).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny. Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

ELLE ET LUI
de Leo McCarey,
avec Cary Grant, Deborah Kerr, Richard Denning, Neva Patterson, Cathleen Nesbitt, Robert Q. Lewis. Américain, 1957 (1 h 55).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

HANDS ACROSS THE TABLE
de Mitchell Leisen,
avec Carole Lombard, Fred Mac Murray, Ralph Bellamy, Astrid Allwyn, Ruth Donnelly, Marie Prevost. Américain, 1935, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

LUNDI 23 DÉCEMBRE

TF 1

20.50

ÇA N'ARRIVE QU'À MOI ■
Film de Francis Perrin, avec Francis Perrin, Véronique Genest (1977, 105 min). 625781
Un maladroit malchanceux prend en charge la sécurité de la fille d'un magnat de la presse. Du comique romantique.

22.35

LE CIEL POUR TÉMOIN
Téléfilm de Denis Amar, avec Véronique Jannot, Jean Yanne (95 min). 5333762
Une jeune femme enquête sur la mort de sa sœur, une photographe, qui avait été engagée par un promoteur pour repérer des zones constructibles dans les Alpes suisses...

0.10 Autour des World Music Awards à Monaco.

1.15 et 2.20, 3.20, 4.25 TF 1 nuit. 1.30 et 2.30, 3.30, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

LES LIENS DU CŒUR
Téléfilm de Josée Dayan, avec Tcheky Karyo, Florence Darel (120 min). 476174
Silas Marner est artisan tisserand et fervent croyant. Alors que le prêtre lui a confié la garde du denier du culte, celui-ci lui est dérobé...

22.55

EN QUÊTE DE FAMILLE
Documentaire (55 min). 8740385
Georgina Souty aide des familles dont les liens se sont distendus à se retrouver en effectuant des recherches minutieuses à travers toute la France.

23.50 Journal, Bourse, Météo.
0.05 Le Voyage étranger ■
Film de Serge Roullet (1991, 120 min). 6543231

2.35 Entre chien et loup. Documentaire. 3.00 Urti. Documentaire. Les sentiers de La Favelle. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 Chip et Charly. La baguette magique. 4.25 Sapeur. Court métrage. 4.35 D'un soleil à l'autre. Magazine (rediff., 25 min).

France 3

20.50

CASINO ROYALE ■ ■
Film de John Huston, Ken Hughes, Val Guest, Robert Parrish, Joseph McGrath, avec David Niven, Peter Sellers (1967, 120 min). 426679
Un régal...

22.50 Journal, Météo.

23.15

FRANÇOIS Ier ■ ■
Film de Christian-Jaque (1937, N., 90 min). 2180255
D'un théâtre ambulant de la Foire du Trône, un brave garçon, qui veut être acteur, est transporté sous hypnose à la cour de François Ier. Un « classique » de Fernandel.

0.45 Un siècle d'écrivains.
Documentaire de Jacques Tréfouel. Jules Renard (rediff., 45 min). 6011892
Portrait de l'auteur de Poil de carotte. *Le fil conducteur s'inspire du* Journal *(1887-1910).*

1.30 Lignes de mire. Magazine (rediff., 60 min).

Arte

20.45

PETER'S FRIENDS ■
Film de Kenneth Branagh, avec Kenneth Branagh, Emma Thompson (1992, v.o., 105 min). 902656
Comédie satirique qui met en scène une galerie de perdants. Très bien joué mais pas très original.

22.20 Kinorama. Magazine.

22.30

LA COMPLAINTE DE MARIE
Téléfilm de Niko Brücher, avec Sylvie Testud, Bastian Trost (90 min). 30168
1813, une histoire d'amour dans une Prusse sillonnée par des armées en guerre.

0.00 Court-circuit.
Le Garçon qui marche à reculons. Moyen métrage de Thomas Vinerberg, avec Holger Thaarup, Rune Veber (1994, 40 min). 41386
Comment remonter le temps pour faire revivre le frère tant aimé ?

0.40 Gasparone ■
Film de Georg Jacoby, avec Marika Rökk (1937, v.o., 90 min). 9714960

2.10 John Cleese. Série. [2/3] Comment horripiler les gens (rediff., 25 min).

M 6

20.50

LA FAMILLE ADDAMS ■
Film de Barry Sonnenfeld, avec Anjelica Huston, Raul Julia (1991, 105 min). 996781
Habile illustration de la bande dessinée-culte de Chase Addams.

22.35

L'OMBRE DU PASSÉ
Téléfilm de Bill Condon, avec Gregory Hines (105 min). 1081168
La vie du brillant porte-parole du maire de New York bascule lorsqu'il reçoit, par courrier anonyme, une photo montrant le lynchage d'un Noir dans les années 50. Le pendu n'est autre que son père. Il part dans une petite ville de Louisiane pour mener l'enquête.

0.20 Culture pub (rediff., 30 min). 66908
0.50 Jazz 6. Magazine.
The Mighty Charriots (60 min). 1474502

1.50 Best of Boys Band. 4.35 Turbo. Magazine (rediff.). 5.05 Fréquenstar. Magazine. La 100e (55 min).

Canal +

20.35

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH ■
Film de Gillian Armstrong, avec Winona Ryder, Susan Sarandon (1994, 115 min). 869217

22.30 Flash d'information.

22.35

L'ENFANT DES NEIGES ■
Film de Nicolas Vanier, avec Nicolas Vanier (1995, 79 min). 5523675
Nicolas Vanier, sa femme et leur petite fille dans les Montagnes Rocheuses, au Canada; en Alaska. Spectacle familial.

23.55 Devadasi, courtisane sacrée. Documentaire (rediff., 55 min). 868994
1.10 La Cérémonie ■ ■
Film de Claude Chabrol (1995, 110 min). 8143637
Une bourgeoise engage une bonne qui lui semble être une vraie perle.

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat.
La justice et le pouvoir.
21.30 Mourir de rire au Grand-Guignol.
Un réveillon au Père-Lachaise, de Pierre Veber et Henry de Gorsse.
22.40 Toit ouvrant.
Le magazine qui décoiffe.

0.05 Du jour au lendemain. Maurice Sauzet (Etre dedans et dehors. L'architecture naturelle). 0.48 Musique: Les Cinglés du music-hall. Orchestre Fumière et ses Boys. 1.00 Les Nuits de France Culture. (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert.
En direct de la cathédrale de Berlin, par le Chœur d'enfants de la Radio de Berlin et le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Robin Gritton. Avec Philip Salmon : ténor. Œuvres de Vaughan-Williams : Psaume 100 pour chœur et orchestre ; Tavener : Annunciation, Ikon of the Nativity, Today the Virgin ; Finzi : In terra pax (scène de Noël pour soprano, baryton, chœur et orchestre), Carola Höhn, soprano, Siegfried Lorenz, baryton ; Britten : Saint Nicolas (cantate pour ténor, deux pianos orgue, percussions, chœur et orchestre à cordes).

22.30 Musique pluriel. 23.07 Entre les lignes. 0.00 La Rose des vents. Pakistan. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Liszt et la virtuosité. Grand galop chromatique/Allegro di bravura de Liszt ; Symphonie fantastique op. 14 : songe d'une nuit de sabbat de Berlioz, par l'Orchestre Phil. de Vienne ; Le Streghe de Paganini, avec S. Accardo, violon. L'Orchestre Phil. de Londres ; Etude d'après Paganini op. 3 no 5 de Schumann ; Etude d'après Paganini no 6 de Liszt ; La Sonnambula extraits, de Bellini ; Fantaisie sur La Sonnambula ; Concerto no 1 de Liszt ; Erlkönig de Schubert ; Mazeppa, étude transcendante de Liszt ; Mazeppa, poème symphonique de Liszt.

22.40 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa.
21.00 Enjeux le point.
Dossier - Vancouver.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Monde est à vous.
Invité : East 17.
0.05 Concert intimes.
Daniel Belanger [2/2] (25 min). 14430811
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Jean Yanne, le provocateur masqué.
21.25 Mère Teresa de Calcutta.
22.10 Sur le sentier de la guérison.
23.00 Les Piliers du rêve.
23.20 L'Opéra sauvage.
[12/21] Le rêve celtique.

Paris Première

21.00 L'Avare ■
Film de Jean Girault (1979, 120 min). 3531753
23.00 Madredeus.
Concert enregistré en 1993 au centre des Arts de Belèm à Lisbonne (70 min).
1.05 Freak Power.
Concert (45 min). 82671250

France Supervision

20.30 Le Cirque de Pékin.
22.00 Jet Star.
Un siècle d'aviation civile.
22.55 Les Grandes Comédies musicales de la MGM.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Colonel Chabert ■
Film de René Le Hénaff (1943, N., 100 min). 3995323
22.10 A vos ordres, madame ■
Film de Jean Boyer (1942, N., 90 min). 2348588
23.40 Au royaume des cieux ■ ■
Film de Julien Duvivier (1949, N., 105 min). 22485946

Ciné Cinémas

20.30 Le Bon Plaisir ■ ■
Film de Francis Girod (1983, 105 min). 3998410
22.15 Le Temps de la peur ■ ■
Film de Philip Dunne (1959, v.o., 105 min). 6024859
0.00 Papa longues jambes ■ ■
Film de Jean Negulesco (1955, 125 min). 45817705

Série Club

20.50 Toutes griffes dehors.
21.40 et 1.35 Le Trésor des Hollandais.
Le dernier scalp.
22.30 et 2.30 Chasse au crime.
La femme au visage perdu.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue.
Virtuellement vôtre.
23.50 Sam Cade. Retour.
0.45 Hongkong Connection.
Le mensonge ne paie pas (55 min).

Canal Jimmy

21.00 Mister Gun.
Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
21.30 New York Police Blues.
Le cannibale.
22.10 Chronique de la combine.
22.15 Stand by me ■ ■
Film de Rob Reiner (1986, 85 min). 24681217
23.40 Quatre en un.

Eurosport

20.00 Speedworld.
22.00 Rétro Eurosport [3].
22.30 Rétro Atlanta [3].
23.00 Eurogoals.
Les plus beaux buts européens.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 La Reine Margot. Film de Patrice Chéreau (1994, 160 min), avec Isabelle Adjani. *Drame.*

RTL 9

20.30 Double identité. Film de Charles Lane (1991, 95 min), avec Lenny Henry. *Comédie.*
22.05 Le Mariage de Betsy. Film d'Alan Alda (1990, 95 min), avec Alan Alda. *Comédie.*
23.55 Boudu sauvé des eaux. Film de Jean Renoir (1932, 90 min), avec Michel Simon. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Batman contre le fantôme masqué. Film d'Eric Radomski (1993, 75 min). *Dessin animé.*
21.55 Batman. Film de Tim Burton (1989, 125 min), avec Jack Nicholson. *Aventures.*

TSR

21.50 Shining. Film de Stanley Kubrick (1980, 125 min), avec Jack Nicholson. *Epouvante.*

MARDI 24 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire.
Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes.
Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
Feuilleton.
14.30 Côte Ouest. Série.
Plus que des amis. Le style.
16.15 Des copains en or. Jeu.
16.50 Un papa sur mesure
Téléfilm de Michael Miller, avec Patrick Duffy, Lynda Carter (95 min). 5788927
18.25 ▶ La Mini Fureur. Jeu.
18.58 On ne dit pas.
19.05 L'Or à l'appel.
Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.50

LE PROVINCIAL ■
Film de Christian Gion, avec Roland Giraud, Gabrielle Lazure (1990, 100 min). 577144
Un guide touristique vivant dans les Pyrénées tombe amoureux de la productrice d'un film publicitaire. Il la rejoint à Paris... Roland Giraud est excellent.

22.30

LES NOUVEAUX MOUSQUETAIRES
Téléfilm de John Paragon, avec David Hasselhoff, Thomas Gottschalk (75 min). 4952618

23.45 Nuit de la Nativité.
Présenté par Jean Offredo.
23.55 Messe de minuit.
Célébrée par Jean-Paul II en direct de Saint-Pierre de Rome (105 min). 5735328
1.40 Concert de Noël à Vienne.
Placido Domingo, José Carreras et Nathalie Cole (90 min). 8321477

3.10 et 4.05, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick.
Série. Affaire louche.
14.50 Le Renard.
Série. Le suicide.
15.50 Tiercé. A Vincennes.
16.10 et 4.50 La Chance aux chansons.
[1/2] Les Noël du monde.
17.20 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.55 Tom et Jerry, le film Film d'animation de Phil Roman (1992, 85 min). 6494589
19.20 Bonne nuit les petits. La tarentelle.
19.25 et 1.15 Studio Gabriel.
Invitée : Mme Rogister.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.40

ALLÔ MAMAN, C'EST NOËL
Film de Tom Ropelewski, avec John Travolta, Kirstie Alley (1993, 95 min). 711705
Troisième volet des Allô maman. *Les bras vous en tombent.*

22.15

LE BOSSU
Film d'André Hunebelle, avec Jean Marais. (1959, N., 100 min). 153892
L'imagination débridée de Paul Féval est ici trop affadie pour que, malgré Jean Marais, on recommande ce film.

23.55 Présentation de la messe de minuit.
0.00 Messe de minuit.
En direct et en Eurovision de la cathédrale d'Evry.

1.45 Ingres. Documentaire (rediff.). 2.35 3 mousquetaires à Shangaï. Documentaire. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Pari sur l'inconnu. Documentaire. 4.00 Chip et Charly. La pierre philosophale. 4.25 Aventuriers de la Dent Crolles. Documentaire (rediff., 25 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Raphaël le tatoué ■
Film de Christian-Jaque (1938, N., 90 min). 6164144
15.05 Lucky Luke.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
Les Plaisirs de Versailles, de Philippe Beaussant et Patricia Bouchenot-Déchin.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA, SI, LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Spécial fêtes de Noël. Invités : Jean-Pierre Coffe, Les Vamps, Elie Kakou, Cendrine Dominguez (120 min). 992569

22.50 Journal, Météo.

23.15

SACRÉ PÈRE NOËL
Divertissement présenté par André Halimi. Invités : Pierre Douglas, Daniel Herzog, Sophie Forte, Michel Galabru, Marthe Mercadier, Jean-Pierre Castaldi, Olivier Lejeune, Darry Cowl, Jean-Claude Baudot (55 min). 4269328
Le Père Noël n'existe pas qu'au cinéma. Les invités d'André Halimi nous font partager leurs souvenirs personnels des noëls de leur enfance.

0.10 Tex Avery.
Dessins animés.

1.25 Un siècle d'écrivains. Documentaire de Michel Mitrani. Julien Gracq (rediff., 60 min).

La Cinquième

12.00 Voyages aux pays des dieux. Le Bhoutan : pays aux trésors insoupçonnés. 12.30 Défi. Fête des cakes. 12.55 Attention santé. Les gélures. 13.00 Rythmes Caraïbes (rediff.). 13.30 Les Caravanes du désert. [2/5] Chinghetti cœur de pierre. 14.00 Le Cinéma des effets spéciaux. [1/4] Les dinosaures. 15.00 La Bibliothèque d'or. Les Misérables [1/4]. 15.55 ▶ Jeunesse. La Bible. Moïse ; 16.30 Célulo ; 17.25 Alf. 18.00 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Flash info.
19.05 Noël à Vienne. Concert.
Placido Domingo (55 min). 672182
Placido Domingo enregistré à Vienne dans les anciennes écuries impériales.
20.00 Archimède. Magazine. Croissance ; Recette de Noël ; Petit papa Noël ; Lettres au Père Noël (30 min). 7811
20.30 8 1/2 journal.

20.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : IL ÉTAIT UNE FOIS ANDERSEN
Proposée par Isabelle Pons.

20.45 et 22.10, 22.25, 23.00 Le Cygne d'Odense.
Une aventure en quatre épisodes.
Grâce à un jeu de l'oie « magique », deux enfants partent à la rencontre des principaux personnages d'Andersen.
20.50 Le Roi et l'Oiseau ■ ■
Film d'animation de Paul Grimault, avec les voix de Jean Martin, Pascal Mazzotti (1979, 90 min). 453958
Version définitive, retravaillée, admirable, d'un film d'animation de long métrage tiré par Jacques Prévert et Paul Grimault d'un conte d'Andersen au début des années 50.
22.20 Blue Danube.
Dessin animé de Bob Gamplett.
22.30 La Petite Marchande d'allumettes ■ ■
Film de Jean Renoir et Jean Tedesco, avec Catherine Hessling (1927-1928, N., muet, 50 min). 53168
23.20 Hans Christian Andersen et la Danseuse ■
Film de Charles Vidor, avec Danny Kaye, Zizi Jeanmaire, chorégraphie de Roland Petit (1952, v.f., 105 min). 8340340
1.05 L'Aventure de madame Muir ■ ■ ■
Film de Joseph L. Mankiewicz (1947, v.o., rediff., 110 min). 3698941

M 6

12.30 La Petite Maison dans la prairie.
Série. L'Indien.
13.30 Le Voyage dans le temps.
Téléfilm d'Alister Smart, avec Gabriel Andrews (100 min). 6169908
15.10 L'Appel de la forêt.
Téléfilm d'Alan Smethee, avec Rick Schroder (100 min). 7516231
16.50 L'Etalon noir. Série.
17.20 et 3.55 Faites comme chez vous.
Best of.
18.05 Touche pas à ma fille
Film de Stan Dragoti (1989, 109 min). 7973195
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior.

20.55

CROC-BLANC ■
Film de Lucio Fulci, avec Franco Nero, Virna Lisi (1974, 100 min). 5803388
Un film d'aventures pour adolescents. On est loin de la puissance de Jack London.

22.35

LA ROMANCE DE NOËL
Téléfilm de Sheldon Larry, avec Olivia Newton-John (95 min). 8291076
Bloqué par la neige, un banquier est obligé de passer le réveillon chez une de ses clientes, une veuve criblée de dettes, mère de deux petites filles, sur le point d'être saisie.

0.10 Le Héros de la jungle.
Téléfilm de Dharan Mandrayar, avec Jacob Paul Guzman (105 min). 6548903

1.55 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.35 Télé séries. Magazine (rediff.). 5.05 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.24 Phenomena 3.
Court métrage.
12.30 La Grande Famille.
13.35 Sauvez Willy ■
Film de Simon Wincer (1993, 110 min). 2268078
15.25 Sauvez Willy 2
Film de Dwight Little (1995, 95 min). 1745732
17.00 Orénoque.
Documentaire.
17.55 Jungle show.
18.00 Insektors spécial Noël.
Série. Pas de kadeau pour Noël.
18.25 Teddy et Annie.
Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.55 Flash d'information.
19.05 Ça cartoon.

20.35

MIRACLE SUR LA 34E RUE
Film de Les Mayfield, avec Richard Attenborough, Mara Wilson (1994, 110 min). 744908
Un vieillard, qui remplace un figurant alcoolique, joue si bien le Père Noël qu'il le devient.

22.25 Flash d'information.

22.30

L'ETRANGE NOËL DE MONSIEUR JACK ■ ■
Film d'Henry Selick, (1993, v.o., 76 min). 4948057

23.50 Milliardaire malgré lui
Film d'A. Bergman (1994, v.o., 100 min). 9236589
1.30 L'Or de Curly
Film de Paul Weiland (1994, 110 min). 7726632
3.20 Surprises.
3.45 Sauvage et Beau ■ ■
Film de Frédéric Rossif (1984, 95 min). 5248274
5.20 L'Affaire Paragon.
Téléfilm de Pelle Seth (98 min). 8315962

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison.
Jérôme Savary. Autour de l'oeuvre de Duke Ellington [2/5].
20.30 Au pays des solitudes.
Le phare des Roches Douvres.
22.40 Nuits magnétiques.
Jérémie, Salomon, Moïse et les autres.

0.00 Messe de minuit. En direct de la cathédrale Notre-Dame, à Reims. Prédicateur : Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims. Avec le chœur de la maîtrise de Reims. 1.15 Conte de Noël. Le chronophage et la pendule. Texte de Georges Léon, dit par Gérard Darrieu. 2.00 Les Nuits de France Culture. (rediff.) Nuit George Sand : Aurore Sand ; 2.09 Journal de ma vie ; 2.21 Une femme née 100 ans trop tôt ; 3.24 La musique et les hommes. George Sand et la musique : le roman de Consuelo ; 5.50 De la nuit : qu'est-ce qui se passe derrière la bonne dame ? ; 6.50 Plaisir de la lecture : Marcel Proust.

France-Musique

20.00 Noël aux chandelles.
Poèmes de Supervielle, Claudel, Briand, Jammes, Daudet, Hérédia, Cocteau, Verlaine, Villon, Colette... ; 22.00 Concert enregistré à Wells en Grande-Bretagne, par le Wells Cathedral Choir, dir. Malcolm Archer. Rupert Gough, orgue. Œuvres de Sweelinck, Pearsall, Rutter, Archer, Britten, Berlioz, Poulenc, Biebi, Willcocks, un chant traditionnel anglais.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Sergiu Celibidache et Daniel Barenboïm. Concerto pour piano no 2 op. 83 de Brahms, Daniel Barenboïm, piano. Par l'Orchestre Phil. de Munich. Dir. Sergiu Celibidache ; Symphonie no 9, du Nouveau Monde op. 95 de Dvorak, par l'Orchestre Phil. de Munich, dir. Sergiu Celibidache.

22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Musiques au coeur.
Eve Ruggieri raconte *La Veuve joyeuse* (France 2 du 24/11/96).
21.15 Le Grand Frisson.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Cirque Arlette Gruss.
23.45 Les Chants de Noël.
0.50 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 B2 : le vol de l'aile. [1/2].
21.20 Ils ont marché sur la Lune.
22.15 C'était hier.
[11/13] Guérilleros.
23.10 Jean Yanne, le provocateur masqué.
0.00 Mère Teresa de Calcutta.

Paris Première

21.00 André-Philippe Gagnon.
Café-théâtre. Enregistré au Casino de Paris en 1995 (80 min). 93962873
22.20 Nathalie Cole chante Nat King Cole.
Concert enregistré au Pasadena Civic Auditorium en 1992 (65 min). 26150231
23.25 Sur les ailes de la danse (Swing Time) ■ ■
Film de George Stevens (1936, N., v.o., 105 min). 93035892

France Supervision

20.30 La Belle au bois dormant.
Ballet. Mise en scène de Tatiana Tarasova (105 min). 15903453
22.15 Chants de Noël.
22.45 Lumières retrouvées.
23.45 Messe de minuit.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Miracle de la 34e rue ■
Film de George Seaton (1947, N., v.o., 95 min). 3969908
22.05 L'Homme à la carabine ■
Film de Richard Thorpe (1952, N., v.o., 90 min). 2316989
23.35 La Cage aux rossignols ■
Film de Jean Dreville (1945, N., 95 min). 45842366

Ciné Cinémas

20.30 Denis la Malice
Film de Nick Castle (1992, 95 min). 3961366
22.05 Il était une fois le Bronx ■
Film de Robert De Niro (1993, v.o., 120 min). 44497927
0.05 Les Trois Fugitifs ■
Film de Francis Veber (1989, 95 min). 45890903

Série Club

20.30 Le Roi et Moi ■
Film de Walter Lang (1956, 135 min). 3231057
22.45 Le Retour de l'homme qui valait 3 milliards et de Super Jaimie.
Téléfilm de Ray Austin, avec Lee Majors, Lindsay Wagner (105 min). 6002250
0.30 Le Temps des copains ■
Film de Robert Guez (1962, N., 150 min). 20486293

Canal J

19.10 La Mélodie du bonheur ■
Film de Robert Wise (1965, 170 min). 12957279

Canal Jimmy

22.00 Chronique de la route.
22.05 Friends.
Celui qui cassait les radiateurs.
22.25 Seinfeld.
La course.
22.50 Star Trek : The Next Generation.
Le code de l'honneur.
23.40 Dream On.
Noël surprise.
1.15 T'as pas une idée ?
Muriel Robin (60 min).

Eurosport

20.00 Football.
Euro 96. Rétrospective.
22.00 Rétro Eurosport. [4].
22.30 Rétro Atlanta. [4].
23.00 Football.
Coupes d'Europe. Rétrospective de l'année 1996.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.25 Le Grand Saut. Film de Joel Coen (1993, 110 min), avec Tim Robbins. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Un candidat au poil. Film de Robert Stevenson (1976, 95 min), avec Dean Jones. *Comédie.*
22.05 Rocket Gibraltar. Film de Daniel Petrie (1988, 105 min), avec Burt Lancaster. *Aventures.*
23.50 Les Disparus de Saint-Agil. Film de Christian-Jaque (1938, 95 min), avec Eric von Stroheim. *Comédie dramatique.*

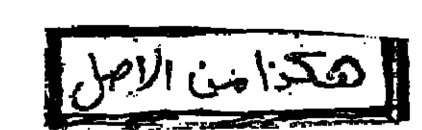
TMC

20.35 L'Extravagant Docteur Dolittle. Film de Richard Fleischer (1967, 140 min), avec Rex Harrison. *Comédie.*

TSR

21.10 La Folie des grandeurs. Film de Gérard Oury (1971, 105 min), avec Louis de Funès. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا من الاصل

D'intenses négociations se poursuivent sur l'évacuation de la ville d'Hébron

D'importantes divergences persistent entre Israéliens et Palestiniens

LE COORDONNATEUR américain pour le Proche-Orient, Dennis Ross, a fait état, lundi matin 23 décembre, de divergences persistantes entre Israéliens et Palestiniens à propos de l'évacuation partielle de la ville palestinienne d'Hébron par l'armée israélienne, alors que les deux délégations poursuivaient leurs négociations intensives. *« Nous avons passé une bonne nuit de travail, mais il demeure des divergences à surmonter »*, a affirmé M. Ross aux journalistes, dans le bureau du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à Gaza. Un peu plus tôt, un négociateur palestinien s'était montré beaucoup plus optimiste en n'excluant pas la conclusion rapide d'un accord.

« Les négociations ont été intensives et positives, elles continuent sans arrêt », a déclaré pour sa part le président palestinien, qui a exclu la conclusion d'un accord dans l'immédiat, mais laissé entendre que son entretien avec l'émissaire du président américain Bill Clinton avait contribué à réduire la tension entre les Etats-Unis et l'Autorité palestinienne. *« Jusqu'à présent, nous ne pouvons pas dire qu'il y a des résultats définitifs. Nous avons réglé quelques points en suspens entre nous* [les Palestiniens et les Américains], *et nous avons examiné les moyens pour faire avancer le processus de paix »*, a-t-il ajouté. Un message du président américain, dont la teneur n'a pas été révélée, avait été remis vendredi au président de l'Autorité palestinienne par le consul général américain à Jérusalem.

Avant l'arrivée de M. Ross au Proche-Orient, samedi, M. Arafat s'était vu accusé par les Etats-Unis de faire traîner la conclusion d'un accord sur Hébron. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, avait ainsi indiqué que les Israéliens avaient fait *« quelques pas »* et qu'il était *« temps »*, pour les Palestiniens, *« d'y répondre »*. Agacé, M. Arafat avait alors répliqué en demandant à l'émissaire américain de se conduire en *« honnête médiateur »* et en lui recommandant de ne pas prendre *« le parti d'Israël »*.

Symbole du blocage du processus de paix depuis l'élection de Benyamin Nétanyahou au poste de premier ministre d'Israël, le 29 mai, l'évacuation partielle de la ville d'Hébron aurait dû intervenir en mars en vertu des accords conclus en 1995 sur l'extension de l'autonomie palestinienne. Gelée à la suite d'une vague meurtrière d'attentats anti-israéliens, l'évacuation fait l'objet de laborieuses négociations depuis le mois d'octobre, à la suite de la flambée de violence sanglante qui a embrasé les territoires palestiniens autonomes et occupés après l'ouverture par Israël d'un tunnel archéologique dans la vieille ville de Jérusalem.

Le gouvernement de M. Nétanyahou s'efforce en effet de revenir sur le texte des accords de 1995 et sur les modalités de mise en œuvre du redéploiement. Les Israéliens veulent obtenir de plus grandes garanties de sécurité pour la petite minorité israélienne installée au cœur de la vieille ville palestinienne. Depuis une quinzaine d'années, 450 colons juifs extrémistes vivent à Hébron parmi 120 000 Palestiniens. En 1994, un colon juif, Baruch Goldstein, avait assassiné vingt-neuf Palestiniens en prières dans le caveau des Patriarches, lieu saint revendiqué à la fois par les juifs et par les musulmans. – *(AFP.)*

Internet soumis à la propriété artistique et intellectuelle

Deux traités sont signés par cent soixante pays

SAN FRANCISCO
correspondance

L'accord global qui étend la protection de la propriété artistique et intellectuelle au cyberespace devrait rendre Internet plus sûr et contribuer donc à son développement. Les nouvelles dispositions sont réunies dans deux traités distincts adoptés dans la soirée du vendredi 20 décembre par les représentants de cent soixante pays réunis à Genève dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété artistique et littéraire. Ils étendent la protection assurée aux œuvres publiées par les moyens traditionnels à diffusion numérique, notamment sur le réseau des réseaux électroniques, aussi appelé la « Toile ».

De nouveaux accords étaient nécessaires pour résoudre les problèmes spécifiques posés par le fait qu'on peut, à partir de n'importe quel ordinateur dans le monde, télécharger des copies de qualité égale à l'original à partir du moment où il est accessible sur le réseau. Après la ratification de ces accords par les Parlements des pays signataires (ce qui risque de prendre un certain temps), les auteurs d'œuvres musicales, artistiques, littéraires et de programmes informatiques pourront diffuser leur production sur la Toile sans renoncer à être payés, ce qui devrait contribuer à son développement.

Un troisième traité qui visait à inclure des banques de données (y compris les adresses téléphoniques) dans le même cadre de protection a été très vite abandonné. Il aurait eu pour effet d'appliquer les textes de protection de la propriété intellectuelle et artistique à de simples données, ce qui est contraire à l'usage.

LOBBYING AMÉRICAIN

Les entreprises américaines, et notamment les maisons de disques, sont particulièrement satisfaites dans la mesure où, principaux producteurs mondiaux, elles ont tout à gagner de la généralisation et de l'extension au cyberespace des lois de protection de la propriété intellectuelle et artistique.

L'objectif final tel qu'il a été plusieurs fois exprimé par certains groupes américains intéressés à la négociation était de clarifier et de renforcer les lois des Etats-Unis sur la propriété intellectuelle mais surtout de les étendre à d'autres pays dans lesquels elles sont moins précises. Au dernier moment, les négociateurs ont renoncé à une mesure qui prévoyait que même les copies temporaires créées sur un ordinateur pour visualiser ou entendre les informations disponibles sur Internet pouvaient constituer des violations de l'accord.

Francis Pisani

« Vache folle » : des plats Panzani-William Saurin retirés de la vente

LA SOCIÉTÉ Panzani-William Saurin (groupe Danone) a annoncé, lundi 23 décembre, sa décision de retirer du marché, *« à titre de précaution »*, des plats cuisinés susceptibles de contenir de la viande bovine britannique. Cette mesure fait suite à des enquêtes conduites par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Ces plats avaient été fabriqués avant l'embargo frappant la viande bovine britannique décidé au printemps après l'annonce de la possible transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle ».

Il s'agit de barquettes individuelles et familiales de cannelloni et spaghetti sauce bolognaise (de marque Panzani) ainsi que, dans la marque William Saurin, de diverses présentations (barquettes et boîtes) de bœuf, ce dernier pouvant être braisé, mitonné, bourguignon ou encore à l'estragon. Les dates limites de consommation sont comprises entre avril 1998 et avril 2000. On estime chez Panzani-William Saurin qu'une dizaine de tonnes de ces produits devraient être retirées de la vente sans préciser combien de barquettes ont d'ores et déjà été consommées en France.

CASCADE D'INTERMÉDIAIRES

Comment comprendre que l'on ait pu laisser à la vente, durant neuf mois, des produits contenant une viande tenue pour être potentiellement dangereuse ? A la suite de l'embargo décrété à la fin du mois de mars, tous les produits alimentaires a priori infectieux, c'est-à-dire susceptibles de contenir de la viande bovine britannique ou des produits dérivés, avaient été *« consignés, détruits et indemnisés »*. *« Il s'agissait de viande fraîche, de steacks hachés congelés ou de produits élaborés pour lesquels on avait pu déterminer l'origine britannique des éléments carnés*, précise-t-on auprès du ministère de l'agriculture. *Les services compétents ont enquêté et nous avions lancé un appel aux firmes pour qu'elles collaborent à ces mesures préventives. Au total plusieurs milliers de tonnes ont été détruites et les indemnisations fixées sur la base de la valeur d'achat se sont élevées à plusieurs millions de francs. »*

C'est, explique-t-on, la complexité des circuits commerciaux et la multiplicité des intermédiaires dans la chaîne des plats cuisinés qui explique qu'il a fallu si longtemps pour identifier l'origine britannique des viandes de Panzani-William Saurin. Soucieuse de transparence, cette firme annonce aujourd'hui la mise en place d'une *« charte de qualité »* qui permettra de garantir aux consommateurs l'origine française des produits bovins. *« Nous serons les premiers*, confie-t-on, *à pouvoir utiliser sur les boîtes de nos produits le sigle "Viande bovine française", et nous entendons à l'avenir maîtriser la traçabilité des viandes contenues dans les plats cuisinés, depuis la naissance de l'animal jusqu'à sa transformation en produit fini. »*

Jean-Yves Nau

Explosion d'une bombe au siège de l'Insee

UN ENGIN EXPLOSIF a dévasté, lundi 23 décembre peu après 4 heures du matin, une entrée du siège parisien de l'Institut national de statistique et des études économiques (Insee), situé en bordure de la capitale et sur la commune de Malakoff. Confectionnée à partir d'un extincteur, la bombe n'a pas fait de victime. Elle a soufflé un hall d'entrée dans lequel quatre sapeurs-pompiers effectuant leur ronde de surveillance étaient passés quarante-cinq minutes avant l'explosion et deux véhicules garés devant le bâtiment. Aucune revendication n'étant parvenue, lundi en milieu de matinée, les enquêteurs de la brigade criminelle n'excluent aucune piste. Evoqué par la direction de l'Insee, un conflit social récemment intervenu en Corse a cependant retenu leur attention. Réclamant l'ouverture sur l'île de Beauté d'un centre d'examen pour les concours d'entrée à l'institut, des agents locaux de l'Insee s'étaient mis en grève à la mi-décembre et avaient occupé leurs locaux plusieurs jours durant.

Les salariés du « Monde » créent une nouvelle société d'actionnaires

LES JOURNALISTES, les cadres et les employés du *Monde* viennent d'approuver massivement un projet visant à renforcer leur responsabilité d'actionnaires de la société éditrice du *Monde*. L'ambition de leurs trois sociétés de salariés est de se doter, progressivement, des moyens financiers leur permettant de participer à d'éventuelles augmentations de capital. Il s'agit, à la fois, de renforcer la stabilité du capital du Monde SA, profondément restructuré depuis 1995, et de consolider la place d'actionnaire principal de la Société des rédacteurs, garantie essentielle, depuis 1951, de l'indépendance du *Monde*.

Lors de son assemblée générale du 9 décembre, la Société des cadres du Monde (actuellement détentrice de 3,36 % du capital) a approuvé ce projet par 214 parts, contre 3 blancs ou nuls et 3 contre, soit 97,2 % des votants et 99 % des exprimés. Lors de son assemblée générale du 10 décembre, la Société des rédacteurs du Monde (actuellement détentrice de 34,3 % du capital) a fait de même, par 634 parts, contre 70 blancs ou nuls et 52 contre, soit 83,8 % des votants et 92,4 % des exprimés. Enfin, la Société des employés du Monde (actuellement détentrice de 2,72 % du capital) a approuvé ce projet à l'unanimité des 132 parts présentes ou représentées, lors de son assemblée générale du 16 décembre.

Le projet élaboré conjointement par les journalistes, les cadres et les employés repose sur trois initiatives complémentaires, de nature à donner aux salariés les moyens de participer, à l'avenir, à des augmentations de capital : la création d'une nouvelle Société des personnels du *Monde*, destinée à incarner cette démarche volontaire des actionnaires salariés ; la mise en place d'un fonds commun de placements permettant de mobiliser de l'épargne salariale ; la négociation d'un plan d'épargne d'entreprise et d'un accord d'intéressement visant à favoriser cette épargne salariale.

Gérard Courtois, président de la Société des rédacteurs
Isabelle Naudin, présidente de la Société des employés
Bernadette Santiano, présidente de la Société des cadres

Sécurité renforcée à Marseille après une tentative d'attentat

MARSEILLE
de notre correspondant

La découverte d'un engin explosif, samedi matin 21 décembre, devant un bureau de poste marseillais (*Le Monde* daté 22-23 décembre) a provoqué un nouveau renforcement des mesures de sécurité dans la cité phocéenne, placée, selon les autorités, sous la double menace des terrorismes corse et islamiste. Trouvée par un passant à l'heure de l'ouverture de ce bureau situé boulevard de Strasbourg (3e arrondissement), la bombe, placée dans un sac plastique de couleur jaune, était composée de 3,6 kilos de dynamite de type NC2.

Cet explosif est habituellement utilisé dans l'agriculture et l'exploitation des carrières. L'engin aurait dû sauter vers 4 heures du matin mais l'humidité aurait éteint la mèche, que les enquêteurs ont découverte consumée aux trois quarts. Les spécialistes du laboratoire de police scientifique tentent maintenant de comparer l'explosif avec celui de la forte charge qui, le 4 novembre, avait ravagé la poste principale d'Aix-en-Provence, quelques heures avant l'ouverture, à Marseille, d'un sommet franco-espagnol réunissant Jacques Chirac et José Maria Aznar. Cet attentat avait été attribué aux mouvances nationalistes corses tout comme celui qui a endommagé les locaux de la Société nationale Corse-Méditerranée, le 28 novembre, sur les quais de Marseille.

Daniel Herbst, directeur départemental de la sécurité publique des Bouches-du-Rhône, a tenu à féliciter le passant qui, samedi, après avoir repéré ce paquet suspect, a alerté les responsables de La Poste. Il a renouvelé les consignes de prudence et lancé un nouvel appel au civisme. Les forces de sécurité ont été déployées autour de tous les édifices sensibles marseillais, la menace s'alourdissant chaque année à l'approche de la date anniversaire du détournement de l'Airbus d'Air-France par un commando d'islamistes algériens, il y a deux ans. Le 26 décembre 1994, les pirates de l'air avaient été tués lors d'un assaut sur l'aéroport Marseille-Provence.

Luc Leroux

Le traité de coopération franco-espagnol ratifié côté français

APRÈS SON APPROBATION par les députés, le traité de Bayonne a été ratifié par le Sénat. Signé entre la France et l'Espagne le 10 mars 1995, ce traité organise la collaboration transfrontalière entre les collectivités territoriales des deux pays. Il reste au Parlement espagnol à ratifier à son tour ce texte qui permettra aux régions, départements et communes français et espagnols de travailler ensemble. Désormais, par délégation des Etats, ils pourront constituer des groupements d'intérêt public, des sociétés d'économie mixte ou des *consorcios* de droit espagnol pour agir de concert dans des domaines comme les transports, l'urbanisme, l'environnement ou la culture. – *(corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **VINGRAU : le Conseil d'Etat a confirmé la légalité des arrêtés préfectoraux** du 10 mai 1991 relatifs au dossier d'ouverture de la carrière de Vingrau (Pyrénées-Orientales) déposé par la société OMYA. Ils avaient été contestés par la mairie qui avait déposé un recours en décembre 1993. OMYA a donc l'autorisation de poursuivre l'extraction de la veine de marbre blanc dont les opposants occupent toujours le site. – *(corresp.)*

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Alain Juppé devrait présider à la mi-février 1997** un comité interministériel pour approuver l'avant-projet de schéma national d'aménagement du territoire, a annoncé le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Jean-Claude Gaudin a précisé qu'il avait demandé à ses collègues du gouvernement de lui faire parvenir pour le 15 janvier leurs propositions sur ce sujet. Le document devrait être soumis au Parlement à l'automne 1997.

■ **PHYSIQUE : le plus grand accélérateur de particule du monde,** le LHC (Large hadron collider), qui sera situé à la frontière franco-suisse, sera construit en une seule étape afin d'être mis en service en 2005, et non en 2008, comme il avait été initialement prévu.

■ **CORSE : les bâtonniers des Alpes, du Sud-Est et de la Corse,** réunis samedi 21 décembre à Nice, ont estimé que *« l'inadmissible a été atteint »* lors de l'attentat perpétré vendredi soir dans un cabinet d'avocats d'Ajaccio, qui abrite notamment les bureaux du bâtonnier de l'ordre des avocats de la ville, Me Jean Comiti.

■ **TÉLÉVISION : les avances de trésorerie consenties par France 2** à ses animateurs-producteurs *« ne sont pas des cadeaux »* et n'ont *« rien d'illégal »*, a affirmé Jean-Pierre Elkabbach dans un entretien au *Journal du Dimanche* du 22 décembre. L'ancien PDG estime que le pré-rapport de la Cour des Comptes analysant la gestion de France Télévision *« correspond à la procédure normale et porte sur les années 1990 à 1995. Je n'ai aucune raison de le redouter. Pendant les trois années où nous avons été responsables de leur gestion, les chaînes publiques ont fait des bénéfices »*.

Modeste repli à la Bourse de Paris

LES VALEURS FRANÇAISES étaient orientées à la baisse, lundi 23 décembre, à la Bourse de Paris, dernier jour du terme boursier de décembre. En repli de 0,28 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait 0,13 % à 2 275,65 points aux alentours de 12 h 15. Sur le front des taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse. L'échéance mars du contrat gagnait 4 centièmes à 128,80 points. Du côté des changes, le dollar restait ferme à 5,2420 francs et 1,5527 deutschemark contre respectivement 5,2405 francs et 1,5540 deutschemark dans les échanges interbancaires de vendredi soir. Le franc s'appréciait face au deutschemark, la devise allemande s'échangeant à 3,3760 francs contre 3,3780 francs à la veille du week-end.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	23/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Roussel Uclaf	279809	425589539
BIC	243979	189517186
Elf Aquitaine	222136	104706729,60
Rhone Poulenc A	494840	87129154,50
Carrefour	24885	82825210
Axa	209118	64493856
Danone	93462	67249688
Sanofi	117653	60999494
Societe Generale	104846	57301037
Alcatel Alsthom	134311	55699751,20

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/12	% 19/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8400	[illegible]	326	358
Ecu	6,5040	+0,05	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2568	[illegible]	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,3970	-0,89	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,9800	-0,07	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4360	-0,03	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,2600	-0,08	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,6960	-0,29	8,2800	9,1280
Gde-Bretagne (1 L)	8,7435	-0,20	8,2800	9,1300
Grèce (100 drach.)	2,1240	-0,26	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,8700	+0,26	71	81
Suisse (100 F)	393,3600	-0,26	380	405
Norvège (100 k)	81,2300	-0,02	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0070	-0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0090	-0,15	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3550	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8452	+0,07	3,5500	4,1500
Japon (100 yens)	4,6004	[illegible]	4,4000	4,7500

PARITÉS DU DOLLAR 23/12

FRANCFORT : USD/DM	1,5515
TOKYO : USD/Yens	114,3200

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,25	5,79
Allemagne	3	5,80
Grande-Bretagne	5,88	7,61
Italie	7,50	7,60
Japon	0,44	2,49
Etats-Unis	5,25	6,33

MATIF

Échéances 20/12	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	71886	128,78
Juin 97	596	127,44
Sept. 97	2	125,60
Déc. 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 22-lundi 23 décembre 1996 : 555 867 exemplaires.1 3

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

FORMATION
Le métier de patron aussi s'apprend tous les jours
page III

CONJONCTURE
Marché unique des services : encore un effort vers la libéralisation
page IV

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 24 DÉCEMBRE 1996

IDÉES
Le pessimisme est-il raisonnable ?
page V

INITIATIVES



ANNONCES CLASSÉES
pages VI, VII et VIII

DOSSIER

Pétrole, gaz les nouveaux enjeux géostratégiques

Au nord, l'oléoduc Kirouk-Yumurtalik qui traverse la Turquie pour rallier la Méditerranée ; au sud, le terminal de Mina al-Bakr sur le golfe Persique. Depuis quinze jours, l'actualité pétrolière se focalise sur ces deux installations qui permettent au brut irakien de s'écouler après six ans d'embargo. Aux premiers jours de décembre, l'ONU a assoupli le blocus imposé à ce pays depuis l'invasion du Koweït par son armée le 2 août 1990. Bagdad est autorisé à vendre pour 2 milliards de dollars de pétrole chaque semestre, en échange de vivres dans le cadre de la résolution 986 des Nations unies, plus connue sous l'appellation « pétrole contre nourriture ».

Après s'être inquiétés du redémarrage difficile des stations de pompage, mardi 10 décembre, les investisseurs ont suivi avec intérêt le chargement des premiers tankers. La destination des cargaisons et surtout l'identité de leurs propriétaires ont suscité de vives curiosités, dévoilant au fil des jours tous les noms des grandes compagnies pétrolières internationales.

Sur les marchés, la réouverture des oléoducs irakiens a entraîné un recul des prix du brut, les investisseurs redoutant un déséquilibre de l'offre. Mais l'inquiétude a été de courte durée : à l'approche de l'hiver, les premiers froids dopent la consommation d'essence et de fuel et absorbent les quantités supplémentaires de pétrole commercialisées.

Comme tout bien, le pétrole évolue au rythme de l'offre et de la demande. A long terme, l'enjeu est de taille. Selon l'ONU, la population mondiale, actuellement de 5,7 milliards de personnes, devrait atteindre au moins 10 milliards d'individus en 2050. Le nombre de mégalopoles de plus de 10 millions d'habitants doublera d'ici à 2015 (de 14 à 27 villes). Or un citadin consomme deux fois plus d'énergie qu'un rural. Simultanément, le parc automobile, aujourd'hui de 400 millions de voitures, passera à 1 milliard. Cette croissance focalisée sur l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique, amènera une recomposition géographique des besoins. « *La consommation d'énergie en dehors de la zone de l'OCDE, de l'Europe orientale et des pays de l'ex-Union soviétique, pourrait plus que doubler d'ici à 2010* », estime l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son édition 1996 des perspectives énergétiques mondiales. En conséquence, les besoins de l'OCDE pourraient représenter moins de la moitié de la consommation mondiale.

Le Conseil mondial de l'énergie, organisation non politique regroupant des représentants d'entreprises et d'organisations professionnelles de cent pays, estime que la consommation mondiale passera de 8,8 milliards de tonnes-équivalent pétrole (TEP) en 1990 à 13,4 milliards de TEP en 2020. Les combustibles fossiles, charbon, gaz et pétrole resteront dominants, passant de 80 % à 75 % du total, le reste étant réparti entre l'hydroélectricité, le nucléaire et les énergies renouvelables. Parmi les énergies primaires, le pétrole gardera sa prééminence : la production pétrolière mondiale, qui est de 70,3 millions de barils/jour actuellement doublera d'ici à 2020 pour atteindre 140 millions de barils/jour. La part du gaz continuera de croître et les hydrocarbures assureront toujours environ 60 % de l'approvisionnement mondial en énergie.

▼ Irak
Le prix du baril dépasse les 25 dollars, même si, après six ans d'embargo, Bagdad peut à nouveau écouler son brut

Cependant, si l'accroissement des besoins est certain, l'offre apparaît plus problématique. Dans la revue *Pétrole et Gaz arabes* du 16 novembre, Nicolas Sarkis évoque trois grandes incertitudes : les réserves, le financement des investissements mondiaux, et la concentration géographique. Le directeur de cette publication rappelle que, « *en 1995, et pour la dixième année consécutive, les réserves restantes de pétrole dans le monde ont diminué pour s'établir à 939 milliards de barils, selon les estimations de pétroconsultants* ». Revenant sur le problème des besoins financiers, estimés à 30 000 milliards de dollars d'ici à 2020 par le Conseil mondial de l'énergie, il avoue que « *personne ne se hasarde à dire si, comment et quand ces investissements pourraient être réalisés* », d'autant que de nombreuses infrastructures sont prévues dans des pays en voie de développement n'ayant pas les fonds nécessaires. La dernière incertitude est « *de nature politique, à savoir que, dans toutes les hypothèses envisageables, c'est la région très instable du Moyen-Orient qui devrait fournir la majeure partie de la demande additionnelle de pétrole attendue dans le monde* ».

Conscient de ce déséquilibre futur, les experts se montrent plus sereins à moyen terme. Au cours des cinq prochaines années, les approvisionnements mondiaux seront suffisants pour répondre aux besoins. La demande s'annonce plus forte du côté de l'Asie. Comme le remarque Pascal Lorot, directeur des études économiques de Total, « *la moitié de l'accroissement de la demande vient de cette zone. Dans les pays non OCDE, sur une demande en progression de 3,7 % en 1997, la croissance sera supérieure à 8 % en Asie et de près de 9 % en Chine* ».

L'offre, elle, évolue au gré des avancées technologiques et des gains de productivité permettant le développement de nouveaux champs dans le monde. Les pétroliers veulent à tout prix se dégager de l'influence des pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) qui, pendant plus de vingt ans, a pesé sur les prix, imposant des hausses comme en 1973, lors de la guerre du Kippour, ou baissant ses tarifs pour reconquérir des parts de marché comme en 1986.

D. G.

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Eric Le Boucher

Dollar friable

Vaut-il mieux une monnaie forte avec des taux d'intérêt bas ou bien une monnaie faible avec des taux plus élevés ? Depuis les grandes déréglementations financières des années 80, c'est ainsi que la question se pose. Les hommes politiques qui, par fonction, veulent obtenir des résultats rapides (les élections ne sont jamais loin) préfèrent le second choix : un taux de change faible accroît le commerce extérieur du pays et lui permet d'exporter un peu de son chômage. Mais l'argent devenu plus cher compromet les investissements, et donc le caractère durable de la croissance et de l'emploi.

4,00
3,50
3,00
2,50
2,00
1,50
1,00
1975 1980 1985 1990 1995
1,55 le 19 déc. 1996

Le cours du dollar en mark

Les gouverneurs de banque centrale qui, nommés pour une longue durée, raisonnent, par fonction, comme des missionnaires (la vertu d'aujourd'hui conduira au paradis demain), préfèrent la première voie. Les économistes qui pourraient nous sortir de ce dilemme sont, comme toujours hélas, partagés.

Dans le débat sur « l'euro faible ou l'euro fort », les positions des uns et des autres se sont placées suivant ce schéma. L'Allemagne, pays où la Bundesbank est jugée plus fiable que le gouvernement, opte pour un euro « *aussi fort que le mark* ». En France, la politique du franc fort est là ligne officielle, mais on préfère curieusement un euro faible, preuve supplémentaire de l'instabilité idéologique du gouvernement.

Combien l'euro vaudra-t-il en dollar ? En théorie, la monnaie unique appuyée sur l'économie européenne devrait pouvoir contester le monopole du dollar comme monnaie de réserve mondiale. C'est d'ailleurs l'objectif de sa création. L'Europe se dote d'un moyen de contester cette suprématie monétaire qui permet aux Etats-Unis de faire financer par les étrangers leur gros déficit commercial, c'est-à-dire de vivre durablement au-dessus de leurs moyens. Tout autre pays est forcé de réduire sa croissance, l'Amérique seule est dispensée de cette contrainte extérieure. Après le 1er janvier 1999, les investisseurs internationaux pourront remplacer une partie de leurs achats de dollars par des achats d'euros, si cette monnaie leur donne confiance. Le dollar en sera affaibli, mais l'économie européenne y gagnera des taux d'intérêt plus bas.

Concrètement, de quelle confiance bénéficiera l'euro ? L'ambiguïté du compromis de Dublin sur « le pacte de stabilité et de croissance » ne permet pas de trancher. La conception allemande ne l'a pas emporté : les sanctions contre un pays peu vertueux ne seront pas automatiques, mais dépendront d'un arbitrage politique, forcément plus accommodant. Mais que se passera-t-il vraiment dans les premières années de vie de l'euro ? Nul ne peut le prévoir.

De son côté, le dollar repose sur un sol très friable. La monnaie américaine est structurellement en recul depuis la fin du régime de changes fixes, il y a vingt-cinq ans, tant vis-à-vis du mark que vis-à-vis du yen. Sa remontée observée cette année, souhaitée par les membres du G7, ne semble pas en mesure de donner la tendance pour le futur, au contraire. Les causes du rebond sont fragiles.

Depuis quelques années, les autorités monétaires des pays en développement rapide d'Asie du Sud-Est tentent d'ancrer leur monnaie sur celle des Etats-Unis, et achètent de grosses quantités de dollars. Du coup, son rôle comme monnaie de réserve s'est encore accru. Les banques centrales étrangères disposeraient de 1 700 milliards de dollars de réserves dans leurs caisses (*Financial Times* du 30 octobre), soit 56 % desdites réserves, contre 50 % en 1990. Mais cette politique favorable au dollar a peut-être atteint ses limites parce que cet ancrage un peu forcé a creusé des déficits commerciaux dans ces pays, grossissant le risque d'un décrochage brutal de la monnaie, comme le Mexique en a connu en 1994.

La baisse des taux de la Bundesbank qui a rendu le mark moins attractif en 1996 a également contribué à une réévaluation du dollar. Mais cette détente est achevée et la devise allemande devrait en conséquence se renforcer en 1997 vis-à-vis de l'américaine. Envers le yen, il en sera peut-être autrement. Le gouvernement de Tokyo a fait tourner la planche à billets à grande vitesse pour relancer l'économie, mais une partie des capitaux créés a quitté l'archipel, attirés par les rendements américains (plus de 6 % contre 2,4 % au Japon), ce qui a contribué à renforcer le dollar. Le yen ne pourra remonter qu'au fur et à mesure de la remise en bonne forme du système financier nippon aujourd'hui délabré.

L'avenir des relations entre les monnaies des trois grands pôles du monde – Amérique, Europe, Asie – n'est donc pas écrit. Le Japon peut encore peiner à sortir de la crise profonde que traverse son système. L'Europe va vivre de grandes turbulences d'ici au 1er janvier 1999 et il serait naïf de prétendre qu'elle sera tirée d'affaire le 2 janvier 1999. Le sommet de Dublin n'a pas tranché entre l'euro faible et l'euro fort. Seule certitude : les déficits commerciaux américains ne donnent aucune bonne raison au dollar pour remonter à moyen terme.

L'ombre chinoise sur les marchés de l'énergie

PÉKIN et DAYA BAY
de nos envoyés spéciaux

La prochaine crise énergétique sera-t-elle provoquée par la Chine ? Les besoins du géant asiatique, dont l'« *économie socialiste de marché* » tourne à pleins feux, peuvent-ils bouleverser, au début du siècle prochain, le paysage mondial et mettre en péril la sécurité d'approvisionnement de l'Europe ? Préoccupée par cette perspective, une délégation européenne emmenée par Christos Papoutsis, commissaire en charge de l'énergie, s'est rendue à Pékin et à Shanghaï, en octobre, pour proposer une coopération entre les deux puissances économiques. Les Européens souhaitent aider la Chine à exploiter ses ressources, en l'incitant à promouvoir un modèle de développement plus économe en énergie et plus soucieux de l'environnement.

Les experts estiment que la consommation de charbon doublera en dix ou douze ans, avec le risque que la Chine, pourtant premier producteur mondial, devienne déficitaire. Les importations de pétrole doubleront d'ici à l'an 2000. Celles de gaz devraient suivre, sans oublier l'uranium nécessaire pour alimenter le très ambitieux programme nucléaire. « *Ils pourraient complètement assécher le marché pétrolier* », s'alarme un haut fonctionnaire français. Plus modérée et plus pragmatique, l'équipe du commissaire Papoutsis juge les ressources suffisantes tant en charbon qu'en gaz ou en pétrole. Ces réserves sont estimées à 88 milliards de tonnes !

▼ Les besoins du géant asiatique en pleine croissance pèseront lourd d'ici à la fin du siècle. Un client potentiel énorme pour les industriels

Pour les industriels, le marché potentiel est énorme. Celui de l'électricité en est l'une des meilleures illustrations. Ainsi, 5 % des Chinois n'ont pas de courant. Apparemment faible, ce pourcentage ne concerne pas moins de 60 millions d'habitants sur 1,2 milliard, soit l'équivalent de la population française. Pour rattraper son retard et accompagner la croissance économique, Pékin a décidé de se doter dans le cadre du IXe Plan, entre 1996 et l'an 2000, de 18 000 mégawatts supplémentaires chaque année, soit au total l'équivalent de la puissance installée dans l'Hexagone !

Dans cette perspective, les demandes d'investissement abondent dans les provinces. « *Nous avons un problème de tri des projets, nous devons nous focaliser sur ceux qui sont importants* », raconte Pierre Romestain, représentant d'EDF à Pékin. Une fois le dossier constitué, pour retenir l'attention des autorités il faut trouver les financements nécessaires aux investissements et, souvent, garantir un transfert de technologies. Mais être sélectionné pour un contrat ne garantit pas de l'être pour son extension : les Chinois préfèrent diversifier leurs fournisseurs.

Non loin de Canton, des excavatrices creusent des tunnels dans la montagne pour installer de nouvelles turbines destinées à doubler la production d'électricité de la centrale hydraulique de Conghua. Si le premier groupe de turbines-alternateurs a été fourni par GEC-Alsthom en 1989, les secondes, en cours d'installation, sont fabriquées par Siemens. Aucun grief n'est fait au groupe franco-britannique. Au contraire, les installations donnent entière satisfaction. Mais la mise en concurrence et le choix du groupe allemand ont permis de baisser le coût des fournitures.

Dans le nucléaire, les Chinois, soucieux de maîtriser leur filière, ont retenu pour l'instant des procédés russes, canadiens et français. En 1986, ils ont confié à Framatome et à EDF la construction des deux premières tranches de 950 mégawatts de la centrale de Daya Bay qui alimente en électricité Hongkong et sa région. L'an dernier, après de longues discussions, ils ont retenu le même consortium pour doubler la capacité du site, avec pour condition un tranfert des compétences.

Aujourd'hui, en bordure d'une côte vallonée, dans un cadre somptueux mais infesté de serpents, des dizaines de camions et de grues s'activent bruyamment. Les travaux de génie civil s'achèvent pour la future centrale de Ling Ao, qui sera la réplique de sa voisine Daya Bay, entrée en service depuis deux ans. Mais si la construction de la première centrale avait été confiée à des entreprises françaises, la nouvelle unité est réalisée par les Chinois. « *Avant, nous étions acteurs, nous avions toute la responsabilité du chantier. Aujourd'hui, nous aidons à la décision. Nous avons une responsabilité morale du projet* », raconte Philippe Convert, ingénieur EDF chargé de la construction. Ce transfert de compétence n'est pas toujours simple à vivre pour les expatriés qui, après avoir participé au premier chantier, sont revenus, cinq fois moins nombreux, pour le second. Deux cents Chinois se sont initiés à la technologie nucléaire française, afin d'assurer le fonctionnement des sites. Mais, de retour au pays, certains s'en vont retrouver leurs familles à Shenzhen, à une soixantaine de kilomètres de là, et prennent un autre travail : l'une des tâches des responsables de la centrale a été de stabiliser le personnel sur cette base où il vit toute la semaine, en augmentant les salaires, et les avantages.

Une stratégie d'autant plus indipensable que les autorités chinoises envisagent de poursuivre son extension avec deux nouvelles tranches, que les Français espèrent bien fournir. A ce jour, les discussions n'ont pas débuté. Comme à l'accoutumée, l'incertitude sera maintenue jusqu'au bout. Sur ce rivage de la mer de Chine, il faudra auparavant que les réacteurs de Ling Ao aient fait leur preuve comme ceux de Daya Bay.

Dominique Gallois et Philippe Lemaître

Jean-Marie Chevalier, professeur à l'université Paris-Dauphine, directeur du Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières

« A 25 dollars le baril, le prix du brut perturbe l'économie mondiale »

« Le prix du pétrole est-il toujours « politique » ?

– Sous contrôle politique, plutôt. Dans la hausse récente, il y a des facteurs conjoncturels, mais aussi une composante politique. Les stocks étaient tombés très bas car les opérateurs avaient anticipé un retour beaucoup plus précoce de l'Irak sur le marché, et donc un repli des prix. Ils se sont retrouvés dans l'obligation de restocker à l'entrée de l'hiver ; cela a provoqué une tension sur les cours qui ne s'est pas encore apaisée.

– L'Irak a été autorisé à exporter de nouveau le 10 décembre. Les Etats-Unis ont-ils voulu peser délibérément sur le marché ?

– Ils sont les seuls à pouvoir jouer les gendarmes du prix du pétrole, et ils ne s'en privent pas. L'approvisionnement du monde en pétrole est très dépendant de quatre pays : l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït. C'est une zone où l'on ne tolérera pas le moindre élément perturbateur, la guerre du Golfe l'a bien montré.

» Depuis, les Américains mettent en œuvre une stratégie subtile consistant à garder de bonnes relations avec l'Arabie saoudite et le Koweït, et à contrôler les deux autres : dans le cas de l'Irak, par ONU interposée, et dans celui de l'Iran, en imposant un embargo sur les sociétés qui commercent avec Téhéran. C'est difficile à réguler, mais la diplomatie américaine déploie des trésors d'ingéniosité.

– N'est-il pas plus simple de réguler le marché par la production, en mobilisant plus ou moins les capacités ?

– Les capacités de production sont relativement rigides, à l'exception de l'Arabie saoudite. Les Saoudiens peuvent passer presque instantanément de 8 à 12 millions de barils par jour (mb/j). Cette très forte élasticité de l'offre est un cas unique. L'Arabie saoudite est proche des Américains, mais elle a aussi ses préoccupations intérieures. Des prix élevés l'arrangent, comme tous les pays producteurs. Prenez l'Algérie : la hausse lui a apporté un véritable ballon d'oxygène.

– Quel est, selon vous, le juste prix du pétrole ?

– On ne peut pas parler d'un juste prix, mais d'une fourchette. Je dirais que le prix est acceptable entre 12 et 24 dollars le baril. Plus bas, cela casse les pays producteurs et les producteurs marginaux ; plus haut, cela perturbe l'économie mondiale. Malgré le retour de l'Irak, on dépasse aujourd'hui le haut de la fourchette...

– Des prix élevés relancent l'exploration et l'exploitation de gisements moins rentables. Cela devrait permettre de desserrer la contrainte...

– Le pétrole est un secteur vivant. L'exploration ne cesse jamais, et les coûts de production peuvent baisser. Pendant les dix ans où le marché a été favorable aux consommateurs, les producteurs ne pouvaient plus faire les prix, ils devaient les accepter. Ils ont donc comprimé leurs coûts de production, par exemple en mer du Nord, ce qui leur a permis de survivre en période de bas prix. Maintenant, avec des prix élevés, ils reconstituent leurs marges.

– La hausse du prix du pétrole va-t-elle promouvoir l'utilisation du gaz comme énergie de substitution ?

– Nos économies ont fait d'importants efforts pour s'affranchir partiellement de la dépendance pétrolière. Elles y ont réussi dans la mesure où, depuis 1973, la consommation de pétrole a diminué en termes absolus, et la part du pétrole dans notre bilan énergétique davantage encore : en France, elle est passée, depuis vingt ans, de 60 % à 40 %. En revanche, pour nos approvisionnements en pétrole, nous dépendons plus que jamais du Proche-Orient.

» On constate effectivement un certain mouvement de substitution pétrole-gaz, mais il ne peut pas être très rapide. Le secteur du gaz fonctionne très différemment de celui du pétrole. D'abord, il n'y a pas de marché mondial, mais trois grands marchés continentaux séparés, avec chacun des besoins différents : un marché américain, un marché européen et un marché asiatique. Ensuite, l'utilisation du gaz nécessite un lien fixe entre le gisement et la chaudière ou la cuisinière – que ce lien passe par un tuyau ou un méthanier. De ce fait, les livraisons et les prix font l'objet de contrats à relativement long terme. Il n'y a pas, jusqu'à présent, de ventes « spot », comme pour le pétrole : une bonne partie du brut du Golfe part sans que l'on sache où il va aboutir.

– Quel avenir voyez-vous pour le gaz en Europe ?

– Actuellement, on assiste à une véritable ruée. Le gaz est la moins polluante des énergies fossiles et aussi la moins chère des sources d'électricité, grâce à la nouvelle technologie des turbines à gaz à cycle combiné. Tous les pays ne partent évidemment pas du même point. Le gaz représente 40 % du bilan énergétique des Pays-Bas, mais seulement 12 % en France et 20 % en moyenne en Europe.

» D'où vient le gaz ? En plus de notre production communautaire, les trois sources extérieures sont l'Algérie, la Norvège et la Russie. La plupart des tuyaux sont maintenant interconnectés. Le gaz algérien arrivait depuis longtemps, par la Sicile et l'Italie, jusqu'à l'arc alpin. Le 2 décembre, on a inauguré un deuxième gazoduc, par le Maroc et l'Espagne. La France est aussi alimentée par bateau depuis Arzew vers Fos.

» La deuxième grande source est la Norvège, qui achemine son gaz vers l'Allemagne, la Belgique et la France. Les Pays-Bas ont leurs propres ressources et sont les seuls à même de jouer, un peu comme l'Arabie pour le pétrole, un rôle de régulateur du marché, puisqu'ils ont des capacités de production et de stockage. Enfin, le gaz de Russie (30 % des ressources mondiales) arrive en Allemagne *via* l'Ukraine, la Slovaquie, la République tchèque et bientôt la Pologne.

– Et tout ce gaz circule librement d'un pays à l'autre ?

– Le problème européen actuel est précisément celui-là : ouvrir les réseaux gaziers à la concurrence. L'idée de la Commission de Bruxelles est de permettre aux gros utilisateurs d'acheter leur gaz à qui ils veulent, et de le faire acheminer par les tuyaux des compagnies gazières. La directive « gaz » discutée à Bruxelles retient le principe de l'ouverture des tuyaux. Ce qui revient, ni plus ni moins, à casser les monopoles d'importation. Bruxelles demande en outre une transparence des comptes, de manière à distinguer les coûts d'importation, de transport, de stockage, de distribution. La France freine la libéralisation.

» En Allemagne, la déréglementation a commencé *de facto*. Auparavant, Ruhrgas avait le quasi-monopole d'importation du gaz, qu'elle revendait ensuite aux sociétés locales. Le chimiste BASF et sa filiale Wintershall ont été autorisés à construire un tuyau pour le gaz russe qui court-circuite Ruhrgas et va aboutir à Zeebrugge, en Belgique. On a là, en devenir, le futur marché « spot » du gaz. En 1998, un gazoduc venant d'Angleterre, l'Interconnector, y apportera le gaz anglais, rejoignant celui venu de Norvège, de Russie, plus le gaz naturel liquéfié (GNL) de plusieurs provenances. Cette interconnection va beaucoup décloisonner le marché, au détriment des gaziers traditionnels qui sont tenus par des contrats à long terme passés il y a plusieurs années.

– Le gaz sert aussi à fabriquer de l'électricité. Est-ce que le monopole d'EDF sera également remis en cause ?

– Il est déjà remis en cause par la directive sur l'électricité. EDF a cependant des atouts. Ses centrales nucléaires sont payées, et un rapport récent révèle qu'elles vont durer plus longtemps que prévu, sans doute quarante ou cinquante ans au lieu de trente. D'autre part, EDF prend des positions internationales. Sa participation dans la compagnie suisse Atel renforce sa place en Europe.

» La nouvelle concurrence introduite par le gaz dans la production d'électricité oblige les acteurs à s'adapter. Ce qui a lieu en ce moment est très passionnant : on est en train de passer d'une logique mono-énergétique, verticalement intégrée et monopoliste, à une logique multi-énergétique, horizontale et concurrentielle.

– Malgré cette libéralisation, l'énergie ne reste-t-elle pas au cœur de nombreux conflits ?

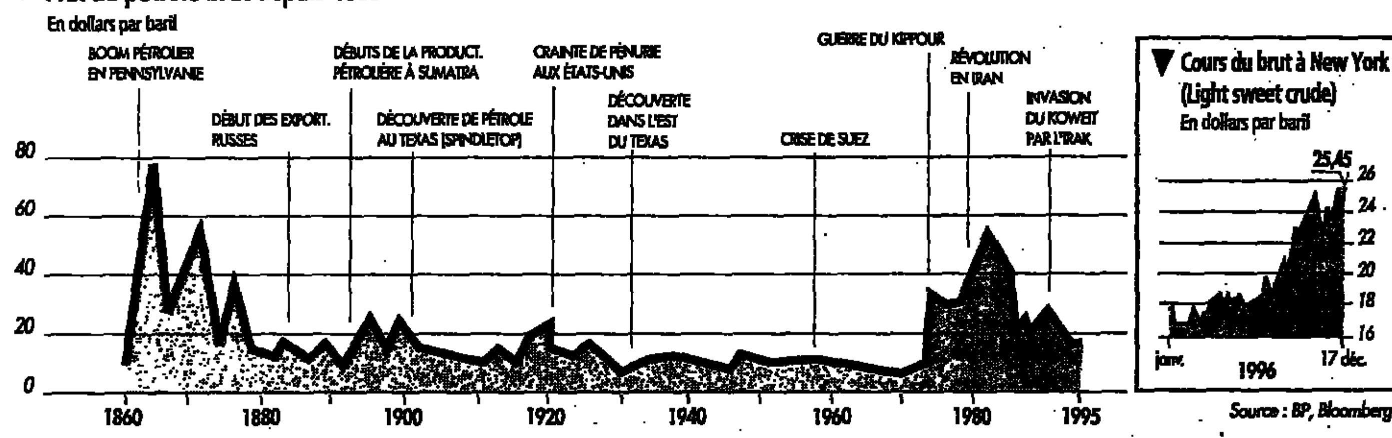
– Il y a non seulement des conflits réels et potentiels, mais aussi des incertitudes de nature géopolitique, par rapport à certaines sources d'approvisionnement. Nous avons déjà cité le Golfe. On peut parler de l'Algérie, de la Russie. Et puis de l'ouverture de nouvelles routes pétrolières et gazières, par exemple en provenance des Républiques d'Asie centrale ex-soviétiques. Le Turkménistan dispose de ressources gazières aussi importantes que celles de l'Algérie !

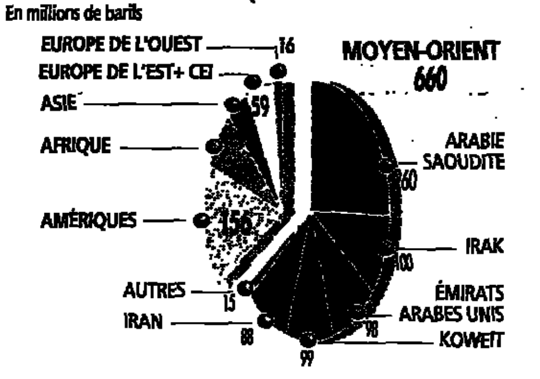
» Si les conflits potentiels sont nombreux, il faut garder à l'esprit que les liens fixes comme les gazoducs ou les oléoducs sont aussi créateurs d'interdépendance, donc de solidarité. Avec le gazoduc Maghreb-Europe, l'Espagne, le Portugal, le Maroc et bientôt la France partagent le risque algérien. L'Algérie, elle, quelle que soit son évolution politique, a besoin des ressources en devises que lui procurent les exportations de gaz : les liens d'interdépendance l'emportent sur la dépendance. »

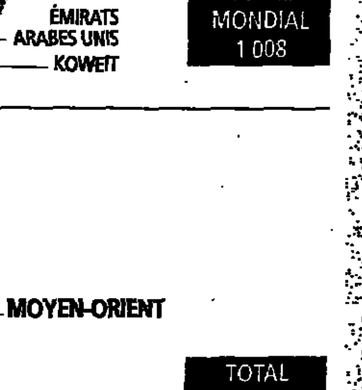
Propos recueillis par Sophie Gherardi

Une matière première politique et cartellisée









Les dix premiers producteurs de pétrole
En pourcentage du total

ARABIE SAOUDITE	[illegible]
ÉTATS-UNIS	11,8
FÉDÉRATION DE RUSSIE	9,4
IRAN	5,6
MEXIQUE	4,7
CHINE	4,6
VENEZUELA	4,5
NORVÈGE	4,3
ROYAUME-UNI	4,0
ÉMIRATS ARABES UNIS	3,5

Les dix premiers consommateurs de pétrole
En pourcentage du total

ÉTATS-UNIS	[illegible]
JAPON	[illegible]
EX-URSS	[illegible]
CHINE	4,9
ALLEMAGNE	4,2
ITALIE	2,9
FRANCE	2,8
ROYAUME-UNI	2,5
CANADA	2,4
INDE	2,3

Source : BP

Pétrole, gaz : les nouveaux enjeux géostratégiques

Suite de la page I

Depuis, l'influence de ce cartel s'est considérablement réduite. L'organisation ne représente plus que 30 % de la production mondiale, devenant ainsi *« un producteur d'appoint »* face au développement des nouveaux gisements.

Symbole de cette mutation : la mer du Nord, dont on annonce depuis plus de dix ans le déclin. Or, année après année, la production en Grande-Bretagne et en Norvège atteint de nouveaux records grâce à la mise en service de petits gisements qu'il aurait été impensable d'exploiter pour des raisons de rentabilité. Entre 1994 et 1995, 25 nouveaux champs ont été mis en production côté britannique et 10 côté norvégien. La Norvège est même en passe de devenir le troisième producteur d'hydrocarbures hors OPEP.

La technologie explique ce développement, avec en particulier la sismique en trois dimensions (3D) qui permet de mieux localiser les réservoirs d'huile. Le développement du forage horizontal facilite l'accès aux gisements réputés inaccessibles. Il est désormais possible d'explorer des réservoirs situés à huit kilomètres des installations.

Simultanément, les forages en eau profonde, au delà de 200 mètres, se multiplient. Inexistante voici dix ans, l'exploitation marine à de telles profondeurs ne cesse de se développer au large du Brésil, dans le golfe du Mexique et même sur les côtes d'Afrique de l'Ouest. Estimée actuellement à 1,5 million de barils/jour, elle avoisinera les 3,5 millions de barils/jour en l'an 2000, un niveau analogue à celui de l'Irak avant la guerre du Golfe. On peut désormais forer jusqu'à près de 2 000 mètres sous l'eau.

« Quoi qu'en disent les Cassandre, l'industrie pétrolière et gazière continue à faire des découvertes tout à fait remarquables. Sur la période 1990-1995, dix champs géants ont été découverts », soulignait Olivier Appert, directeur général adjoint de l'Institut français du pétrole (IFP) au début de l'année, faisant référence aux champs de Colombie, d'Algérie, mais également aux découvertes off-shore à l'ouest des Shetlands ou dans le golfe du Mexique. Les coûts de développement, qui oscillaient entre 12 et plus de 20 dollars le baril en 1985 pour exploiter des gisements difficiles, est tombé aujourd'hui sous la barre des 10 dollars. *« L'écart de coût entre les gisements non-OPEP les plus chers et ceux du Moyen-Orient s'est considérablement resserré, passant de 1 à 10 en 1985 à 1 à 3 ou 4 en 1995 »*, expliquait en novembre Olivier Appert lors d'un symposium à Edimbourg sur l'importance stratégique du pétrole et du gaz. Des travaux portent aussi sur l'augmentation de la récupération de l'huile dans les nappes, sachant qu'aujourd'hui seulement 30 % des liquides sont récupérés.

IMPORTATIONS AMÉRICAINES

Tous ces efforts visent à ne pas retomber trop vite sous la dépendance des pays de l'OPEP. Mais au rythme actuel d'extraction, le monde dispose de quarante-trois années de réserve. Si en Europe ou en Amérique du Nord les durées de vie des gisements sont respectivement de huit et dix-neuf années, elles atteignent quatre-vingt-treize ans pour les pays du Golfe.

Cette simple donnée résume l'importance stratégique de cette région. Elle explique également les relations très étroites nouées entre le premier producteur mondial, l'Arabie saoudite, et la première puissance économique de la planète, les Etats-Unis.

Bien qu'ayant des derricks dans leur pays, les Américains ne cessent d'augmenter leurs importations pétrolières. Selon une étude du département de l'énergie réalisée en 1995, leur part pourrait dépasser 70 % de la consommation du pays au début du siècle prochain, contre 50 % actuellement. La moitié des importations d'hydrocarbures viendraient du golfe Persique... D'où l'importance pour les Etats-Unis d'être présents dans cette zone et leur volonté d'empêcher toute tentative de déstabilisation.

La guerre du Golfe, en 1991, fut avant tout motivée par la volonté des Américains de prendre le contrôle des gisements koweïtiens, de ne pas les laisser aux Irakiens. Le poids de la diplomatie américaine est primordiale dans le règlement de ce conflit. Pour des considérations électorales et ne pas donner l'impression de soutenir le régime de Saddam Hussein, il aura fallu attendre la réélection de Bill Clinton à la Maison-Blanche pour qu'un assouplissement soit accepté par l'ONU, malgré les gages donnés par Bagdad dès le mois de mai.

Ces sept mois de retard ont été une aubaine financière pour les monarchies pétrolières du Golfe, souvent très endettées, qui ont profité de la fermeté des cours. Selon l'hebdomadaire *Pétrostratégies*, les revenus de l'OPEP devraient atteindre un niveau record cette année avec 155 à 160 milliards de dollars, contre 141 milliards de dollars en 1995. Ils retrouvent un niveau méconnu depuis quatorze ans, mais sont encore loin du niveau record de 1980, avec 276 milliards de dollars.

UNE AUBAINE POUR LE GOLFE

L'Arabie saoudite peut ainsi assouplir sa politique d'austérité et espérer calmer les tensions internes dans le royaume, provoquées par les islamistes, qui ont perpétré deux attentats contre des installations américaines.

Comme pour toutes les matières premières, les analystes suivent avec attention l'évolution des cours pétroliers et tentent de se projeter dans le futur. A moyen terme, en raison de l'équilibre offre-demande, un consensus se dégage pour une stabilité des prix aux alentours de 17 à 20 dollars le baril. Or, depuis le début de l'année, tous les experts se sont trompés. La stabilité des prix attendue jusqu'au retour de l'Irak et la chute ensuite ne se sont pas concrétisées. La réalité est à l'opposé, en partie à cause des prévisions.

Après un hiver très rigoureux, les raffineurs n'ont pas voulu reconstituer leurs stocks, attendant le retour imminent de Bagdad pour profiter de la baisse des prix annoncée. La faiblesse des réserves a alors amplifié les tensions sur le marché. De plus, aucun scénario n'avait prédit un réveil aussi brutal du marché, après les torpeurs connues depuis le début de la décennie. Tous les pétroliers n'ont pu que constater la flambée de 50 % des cours durant l'année, observant, incrédules, le retour du baril au-dessus des 25 dollars.

Ce niveau est jugé aujourd'hui excessif et porteur de germes inflationnistes. Mais, au-delà du constat, les possibilités d'interventions sur les cours sont nulles. Ces erreurs d'appréciation confirment l'adage cité par Jérôme Bourdieu dans son ouvrage sur l'anticipation et les ressources finies : *« Le marché du pétrole est un cauchemar pour ceux qui font des prévisions : rarement autant d'observateurs reconnus se sont autant trompés et aussi souvent. »*

Dominique Gallois

LES COMBUSTIBLES FOSSILES

Questions-réponses

1 Quels produits obtient-on à partir du pétrole brut ?

Le pétrole brut est raffiné pour obtenir toute une gamme de produits: propane, butane, essence automobile, carburéacteurs, gazoles, bitumes, fiouls. Les principaux procédés de raffinage sont la distillation, le craquage catalytique, l'hydrocraquage et le vapocraquage. En France, on compte 13 raffineries, contre 23 en 1978.

2 Comment se répartit la consommation d'énergie dans le monde ?

En 1990, la consommation moyenne par habitant s'élevait à *1,66 TEP (tonne équivalent* pétrole). La situation est très contrastée, allant de 7,7 TEP en Amérique du Nord à 3,22 en Europe occidentale et 2,91 en Europe centrale et orientale. En Amérique latine, la consommation descend à 1,29 TEP, 1,17 TEP au Proche-Orient et en Afrique du Nord, 0,53 en Afrique subsaharienne et 0,39 en Asie du Sud.

Les transports sont, avec l'électricité, l'un des deux secteurs où la demande d'énergie croît le plus vite. Ils représentent environ 30 % de l'énergie utilisée par les consommateurs et 20 % de l'énergie brute produite.

3 Comment se structure la demande ?

Selon le Conseil mondial de l'énergie, en 1990, les approvisionnements en combustibles fossiles commerciaux couvraient plus des trois quarts des besoins d'énergie de la planète, avec une prédominance pour le pétrole (31,8 %), le charbon (26,1 %) et le gaz naturel (19,3 %). L'énergie *« traditionnelle »* non commerciale (comme le bois et les excréments) représentait 10,2 % de la demande, l'énergie nucléaire 4,5 %, l'hydroélectricité 5,7 % et les nouvelles énergies renouvelables 2,3 %.

4 Quels sont les risques de pollution à la houille et au charbon ?

Les combustibles fossiles (charbon, gaz et pétrole) resteront dominants dans tous les scénarios, représentant entre 80 et 75 % du total. Le nucléaire et les autres énergies renouvelables progresseront de manière modeste. Aussi les émissions de gaz carbonique, dues principalement à la houille et au pétrole, vont s'amplifier. Selon les estimations de l'IPCC (Commission intergouvernementale sur les changements climatiques), les volumes de CO_2 augmenteront de 1,5 % par an et encore plus rapidement dans les pays en voie de développement. Le risque de modification du climat, par aggravation de l'effet de serre, est bien réel.

5 Quels investissements sont envisagés dans les métiers pétroliers ?

Selon l'Institut français du pétrole, malgré les progrès technologiques, les investissements devraient croître de 30 % sur la période 1996-2010. Au cours des quinze prochaines années, l'industrie du pétrole et du gaz va devoir mobiliser environ 2 700 milliards de dollars (12 500 milliards de francs), soit en moyenne 180 milliards de dollars par an, à comparer aux 130-140 milliards qu'elle a investis pendant la première moitié de la précédente décennie. Près de la moitié de ces budgets iront vers l'exploration et la production.

6 Quelles sont les différentes unités de mesure ?

– La TEP : tonne équivalent pétrole est une unité qui rend comparables les diverses formes d'énergie de par leur pouvoir calorifique.

– Le baril/jour : terme utilisé pour mesurer des capacités de production d'un puits, d'un pays producteur, d'une raffinerie.

– *Le baril : unité de référence* dans l'industrie pétrolière. Le baril est tantôt une mesure volumétrique (un baril égale 159 litres, ou 0,14 tonne), tantôt une unité de mesure de contenu énergétique. On parle de BEP (baril équivalent pétrole).

Un baril/jour est égal à 50 tonnes/an. 7,5 barils équivalent à une tonne de brut.

– Brut : pétrole extrait du gisement avant raffinage. Les pétroles sont classés en fonction de leur densité, appelée degré d'API.

– Brent : gisement découvert en 1971 au large d'Aberdeen et mis en exploitation en 1976. Ce champ britannique a donné son nom au brut de référence de cette région. Léger, son degré d'API est de 37.

7 Quels sont les membres de l'OPEP ?

L'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ou OPEC (Organization of Petroleum Exporting Countries) a été fondée en 1960 à Bagdad par cinq pays producteurs : Arabie saoudite, Irak, Iran, Koweït et Venezuela. Huit autres pays ont rejoint l'organisation : Algérie, Emirats arabes unis, Indonésie, Libye, Nigeria, Quatar, Equateur et Gabon. Ces deux derniers pays ont quitté l'organisation en 1992 et 1996. L'objectif de l'OPEP est de coordonner les politiques pétrolières.

Lors de son dernier sommet à Vienne au mois de novembre, les onze pays ont maintenu leurs quotas de production à 25,03 millions de barils/jour, mais ils dépassent ce quota affiché, en *produisant 28,8 millions de* barils/jour. L'allocation accordée aux Irakiens est maintenue à 1,2 million de barils/jour pour permettre à Bagdad de satisfaire les besoins urgents de la population *en reprenant ses exportations* sous le contrôle des Nations unies.

8 Quels sont les dix principaux acteurs du marché ?

Dans le classement mondial des 500 premières entreprises mondiales selon leur taille, les pétroliers arrivent au quatrième rang derrière les constructeurs automobiles américains General Motors et Ford, et le japonais Toyota. L'américain Exxon est le premier pétrolier mondial avec 110 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel en 1995, talonné par le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch/Shell (109,8 milliards de dollars). Viennent ensuite l'américain Mobil (66,7 milliards), le britannique BP (56,9 milliards), le français Elf Aquitaine (43,6 milliards), l'américain Texaco (36,7 milliards), l'italien ENI (36,3 milliards), les américains Chevron et Amoco (32 milliards et 27,6 milliards) et le français Total (27,2 milliards de dollars).

Bibliographie

● **Les hommes du pétrole**, de Daniel Yergin (Stock, 1991, 564 p., 180 F).
● **Le pétrole**, d'Etienne Dalemont et Jean Carrié (PUF, « Que sais-je ? », 1992, 128 p., 40 F).
● **L'énergie pour le monde de demain**, Commission du Conseil mondial de l'énergie (Editions Technip, 1993, 376 p., 460 F).
● **L'énergie nucléaire en 110 questions**, sous la direction de Claude Mandil (Le Cherche-midi, 1996, 218 p., 85 F).
● **Anticipations et ressources finies, le marché pétrolier dans l'entre-deux guerres**, de Jérôme Bourdieu (Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996, 218 p., 180 F).
● **Energy policies of IEA countries, 1996 Review**, International Energy Agency (OCDE/IEA, Paris, 1996, 358 p., 380 F).
● **World Energy Outlook**, 1996 Edition, International Energy Agency (OCDE/IEA, Paris, 1996, 300 p., 350 F).
L'Agence internationale de l'énergie publie chaque année une série de rapports thématiques.
Renseignements à l'AIE, 9, rue de la Fédération, 75739 Paris Cedex 15, Fax : 01-40-57-65-59.

Le métier de patron aussi s'apprend tous les jours

▼ Formation

Les entreprises demandent de plus en plus du sur-mesure et de la rentabilité immédiate

Même au sommet de leur carrière, les dirigeants ont toujours besoin de se former, confirme le « patron des patrons » français. *« Les dirigeants sont soumis aux mêmes contraintes que les hommes et les femmes qu'ils encadrent : ils doivent se former tout au long de leur vie, se mettre en permanence à l'écoute du monde extérieur, réapprendre chaque jour »*, témoigne Jean Gandois, président du CNPF, dans le dernier numéro de la *Revue française de gestion*, consacré au métier de dirigeant (novembre-décembre 1996).

La notion de dirigeant est large, et son champ varie selon les organisations. Elle inclut le patron de PME, les directeurs généraux des entreprises, mais aussi, de plus en plus, l'équipe dirigeante au sens large ou, dans les grands groupes, les directeurs de filiale, etc. Le tout dans un contexte de réduction des lignes hiérarchiques et de décentralisation de la décision.

Les raisons pour lesquelles les dirigeants se forment sont tout aussi ouvertes : un contrôleur de gestion nommé directeur marketing s'initie à son nouveau métier à l'occasion du lancement d'un plan stratégique, une équipe suit un séminaire sur la conduite du changement ou encore des directeurs de filiale reçoivent une formation en droit social.

Les formations existantes répondent-elles aux attentes des intéressés ? Une étude récente de la Fnege (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises), intitulée « La formation des cadres dirigeants et des futurs cadres dirigeants » (décembre 1996), fait le point sur la question à partir d'entretiens menés auprès de responsables de grandes entreprises industrielles et de services, nationales et internationales (Renault, Sodhexo, Seb, Total, Casino, etc.). Quarante-quatre cadres dirigeants et dix-neuf responsables des ressources humaines ont accepté de répondre, certains sous le couvert de l'anonymat. L'étude, qui ne porte pas sur les entreprises de moins de 5 000 salariés, ne concerne donc pas les dirigeants de PME.

Les entretiens font apparaître des limites, certes marginales, à l'accès à la formation. Certains dirigeants n'ont pas toujours envie de redevenir élèves ou bien leurs agendas chargés constituent un handicap de taille, comme ce DRH d'un grand groupe international qui passe entre 120 et 130 jours par an en voyages d'affaires... *« Nous ne connaissons pas exactement la part accordée par les entreprises à la formation de leurs cadres dirigeants »*, reconnaît Pierre Romelaer, professeur à l'université Paris-IX-Dauphine, qui a dirigé l'enquête. Sachant que l'expérience constitue, aux yeux des interviewés, une part indissociable de la formation.

Pour former leurs élites, les entreprises font plutôt appel à des experts extérieurs. Les noms fréquemment cités sont l'Insead de Fontainebleau, le groupe CPA (Centre de perfectionnement aux affaires), quelques grandes universités étrangères (Harvard, Louvain, Bocconi), l'Institut français de gestion, etc. *« Mais la frontière entre formation interne et externe est très floue*, souligne Pierre Romelaer. *Telle entreprise « dictera » à l'institut de formation quels sont les objectifs à atteindre, telle autre reproduira en interne le programme d'un cabinet de conseil ou d'une société concurrente. »*

Une tendance confirmée par Christian Aubert, directeur du CEPI (Centre de perfectionnement à la direction et à la gestion des entreprises), situé à Marcq-en-Barœul, près de Lille : *« L'entreprise a pris le pouvoir, elle demande de plus en plus du sur-mesure et de la rentabilité immédiate. Dans ce contexte, le temps de préparation des séminaires tend à devenir aussi long que les interviews elles-mêmes. »* Parfois, les formations sont organisées en partenariat avec d'autres firmes, mêlant cadres de l'industrie et des services.

Une telle initiative existe aussi dans le conseil, qui n'est pas représenté dans l'enquête. *« Nous avons monté un consortium de formation avec quatre grands groupes industriels, destiné à des dirigeants potentiels »*, souligne Philippe Allouin, DRH Europe chez Arthur D. Little. *« Le mélange des genres est voulu. Il permet aux individus de prendre conscience des invariants de la fonction et des spécificités liées à la culture d'entreprise »*, ajoute le DRH, qui préfère parler de processus de développement que de formation.

Les entreprises sont conscientes des risques de fuite du secret professionnel à l'occasion de ces rencontres, et certaines sont armées en conséquence : définition au préalable d'un code de conduite strict, certitude de l'absence de concurrents directs dans les séminaires, etc. En effet, il arrive que le cadre quitte l'entreprise à l'issue du cycle, soit pour une autre société, soit pour monter sa propre structure.

Plus d'un quart des entretiens soulignent également la création plus ou moins récente d'universités d'entreprise : chez Matra-Hachette, Nestlé, Cap Gemini, à la Générale des eaux, aux AGF, etc. Par ailleurs, quelques modules individuels existent permettant souvent de combler – à l'abri des regards – des lacunes de dirigeants. Le directeur du développement des ressources humaines de Kodak France, Vincent Bianco, évoque des *« formations individuelles dans les business schools internationales »*. Enfin, encore minoritaires mais jugés particulièrement efficaces, les accompagnements personnalisés, du type *coaching* (entraînement) ou parrainage, pourraient se développer à l'avenir, selon certains observateurs.

Ces deux termes recouvrent des réalités différentes selon les entreprises. Grosso modo, le premier a pour objectif le développement personnel du cadre, conseillé par un dirigeant confirmé ou un DRH aux moments-clés de sa carrière, tandis que le parrainage vise plutôt à favoriser l'insertion et la socialisation d'un jeune à fort potentiel par l'entremise d'un senior.

Mais les dispositifs de formation demeurent en grande majorité collectifs et la hiérarchie joue un rôle déterminant dans le choix des élus et des séminaires. Le DRH de Casino, Serge Boyer, note ainsi que *« la hiérarchie est très présente »*. Ailleurs, on signale que *« les gens se voient refuser des formations de type personnel, universitaire »*. Comme l'indique le rapport en conclusion, il s'agit d'un développement personnel très orienté vers les besoins de l'entreprise.

Clarisse Fabre

Difficultés d'évaluation

Selon l'enquête publiée par la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises), plus de la moitié des cadres dirigeants interrogés jugent l'impact de la formation fortement positif. Mais aucun ne souligne l'existence d'un dispositif de mesure ou d'appréciation de la performance à l'issue des stages. Selon les personnes interrogées, la formation renforce la culture d'entreprise, la stratégie, permet de développer des réseaux, et améliore les compétences... Une minorité critique cependant le fait qu'à l'issue des séminaires, le dirigeant se retrouve le *« nez dans le guidon »* et ne peut, pas plus qu'avant, faire passer ses idées. Des observateurs, qui n'ont pas participé à l'enquête, notent que dans certaines organisations, le parachutage de dirigeants aux postes de commande court-circuite la promotion interne. Les dispositifs de formation ne sont alors là que pour la *« décoration »*.

La mutation des écoles de cadres en Russie

▼ Le passage à l'économie de marché a transformé radicalement l'enseignement

L'initiation à l'économie de marché a remplacé les cours de marxisme-léninisme sur les bancs des *écoles de commerce russes. « Dans notre pays, depuis la fin des années 80, la formation initiale et continue des cadres a connu une transformation radicale. Même dans les universités d'enseignement général ou scientifique, les facultés de médecine par exemple, les étudiants connaissent les bases de l'économie libérale »*, explique Natacha Chmatko, directeur du Centre franco-russe de recherche sociologique à Moscou et directeur d'études associé à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris.

Avant le passage à l'économie de marché dans l'ex-URSS, la formation des cadres dirigeants se divisait en deux filières complémentaires. D'une part, des écoles de commerce classiques situées à Moscou, telle l'Académie de l'économie nationale Orjonikidze. D'autre part, une filière « idéologique », destinée à former des cadres de l'administration et du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) : l'Académie des sciences sociales et l'Institut des sciences sociales du comité central du PCUS, l'Ecole supérieure du Parti communiste, l'Université du marxisme-léninisme, pour ne citer que les principaux instituts, également situés dans la capitale.

Ce « double profil » était indispensable pour faire carrière dans l'entreprise. Et tout directeur d'un site industriel – voire le chef d'atelier – se devait d'être membre du Parti communiste et d'être titulaire d'un diplôme politique. Par ailleurs, les deux cursus favorisaient des passerelles entre une carrière en entreprise et une autre au sein du parti.

C'est au tournant des années 90, avec la création des institutions de marché (bourses de matières premières et de marchandises, nouveau système bancaire, coopératives, nombreuses PME, etc.), que se sont développés de nouveaux centres de formation de cadres, en trois étapes : entre 1988 et 1989, des petites écoles et instituts de formation (initiale et continue) en comptabilité et management, dont la majorité proposent des cours accélérés de une à trois semaines et forment des cadres moyens et techniques du secteur privé ; entre 1989 et 1991, des écoles de gestion mixte – en partenariat avec l'étranger – en management et marketing ; et, depuis 1991, année de la privatisation des entreprises d'Etat, l'ouverture d'écoles supérieures de formation des cadres dirigeants et la reconversion des écoles économiques d'Etat. Ainsi, l'Académie des sciences sociales du comité central du PCUS s'est transformée en Académie d'administration des dirigeants. Quant à l'Institut des sciences sociales, il a fermé ses portes et de ses cendres est née la Fondation Gorbatchev des réformes socio-économiques.

Les entrepreneurs russes sont-ils aujourd'hui suffisamment armés pour affronter l'économie libérale ? Les ingénieurs et les chercheurs en sciences et techniques ont été les premiers à entrer dans l'économie de marché dans de petites structures de type PME et coopératives. Puis le public s'est élargi aux dirigeants de grandes entreprises industrielles souvent issus de la Nomenklatura ou des banques d'Etat.

Selon plusieurs études, la majorité des patrons des entreprises non étatiques russes sont diplômés. Et l'importance du diplôme semble croître au fur et à mesure de la mise en place de l'économie privée. De plus en plus, les entreprises mixtes (avec une participation étrangère) ou détenues à 100 % par du capital étranger recrutent des cadres diplômés d'une école supérieure de commerce, si possible spécialisés dans leurs domaines d'activité et pratiquant plusieurs langues étrangères. Quant aux banques, elles recherchent des candidats qui, outre leurs diplômes, ont une expérience de l'ancien système bancaire.

Quand elles embauchent, ces entreprises envoient souvent leurs cadres en formation accélérée et en stage à l'étranger. Mais, comme le souligne Natacha Chmatko, *« les formations courtes, quand elles sont dispensées par des experts étrangers, sont encore insuffisamment adaptées au contexte russe »*.

C. F.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

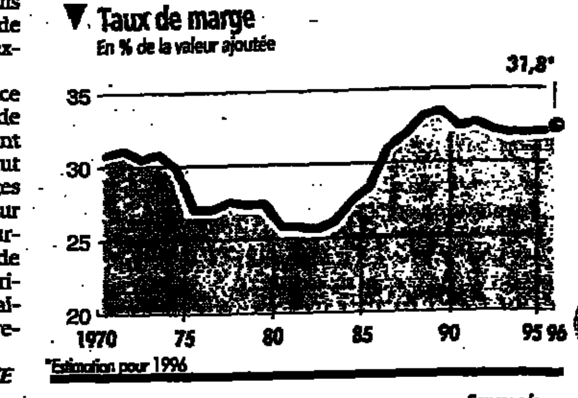
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	nov.	oct.	oct	sept.	sept.	oct.	sept.
Dernier mois connu	+0,8	+3,8	-2	-2	-1,7	+0,4	-0,2
Cumul sur 12 mois	+4,7	+6,5	+0,7	+1	-2,3	+0,5	+2,0
Taux de chômage (en %)	nov.	oct.	nov.	oct.	juil.	oct.	nov.
Dernier mois connu	5,4	3,4	10,7	12,6	11,7	7,2	10
Un an avant	5,6	3,2	9,7	11,5	11,7	8,1	9,4
Indice des prix (en %)	nov.	oct.	nov.	nov.	nov.	nov.	nov.
Dernier mois connu	+0,3	+0,2	-0,1	-0,2	+0,3	+0,1	+0,4
Sur 12 mois	+3,3	+0,5	+1,4	+1,5	+2,5	+3,3	+2
Solde commercial (en milliards)	sept.	nov.	sept.	sept.	sept.	sept.	sept.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-16,1	+901,4	+9,1	+10,1	+3 638,1	-0,9	+3,2
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-159,5	+7 072,7	+92,5	+113,2	+63 830,4	-12,8	+36,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-159,5	+65,7	+62,6	+22,4	+41,0	-19,8	+26,8
Croissance du PIB (en %)							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2	+0,4	+3,3	+3,7	+1,6	+3	+3,3
Sur 12 mois	+2,2	+3,2	+1,9	+1,4	+0,5	+2,3	+1,6
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2	+1,8	-0,5	+0,9	+3,2	-1,5	-0,5
Déficit public en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-1,9	-4,8	-4,1	-4,3	-6,7	-4,8	-2,9
1995	-2	-3,9	-3,5	-5	-7,2	-5,7	-4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

LA SANTÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES S'AMÉLIORE

● La meilleure santé des sociétés françaises depuis dix ans a pour première origine le redressement de leur taux de marge, c'est-à-dire de la part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée.

Tombé à moins de 26 % au début des années 80, ce ratio est remonté jusqu'à 33,5 % en 1989, avant de s'éroder lentement jusqu'à 32 % en 1992. Strictement maintenu depuis lors, il reste supérieur au point haut des années 70. En fin de période, le poids des charges salariales est passé sous la barre des 60 % de la valeur ajoutée, mais ce recul a été compensé par un alourdissement des impôts à la production, notamment de la taxe professionnelle. Au cours des prochains trimestres, le taux de marge devrait se redresser en liaison avec les gains de productivité engendrés par la reprise de l'activité.

En collaboration avec le groupe Crédit national - BFCE



Source : Insee

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC (horaire brut)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 100 800

Marché unique des services : encore un effort vers la libéralisation

Un nouvel effort pour libéraliser les services européens a été engagé par le Conseil européen de Dublin : il a demandé que le prochain Conseil de juin 1997, à Amsterdam, adopte un programme d'action en ce sens. Cette décision fait suite au récent rapport de la commission sur l'impact réel de la libéralisation des services entreprise depuis 1986, selon lequel il reste beaucoup à faire (Commission européenne, 1996, *Le Marché unique et l'Europe de demain*, Publications officielles de la CE).

La Commission constate d'abord que toutes les barrières à la concurrence intra-européenne existantes en 1986 n'ont pas été éliminées. Dans certains secteurs, comme l'énergie, rien n'a vraiment changé. Dans les autres, bien des obstacles ont été éliminés, mais des barrières-clés cloisonnent encore les marchés européens : mesures fiscales dans la banque, droits des contrats dans les assurances, plein accès au réseau téléphonique réservé de fait aux monopoles publics, terminaux d'aéroport utilisés par la compagnie aérienne du pays dans le seul but de bloquer ses concurrents, quasi-impossibilité pour les firmes audiovisuelles d'un

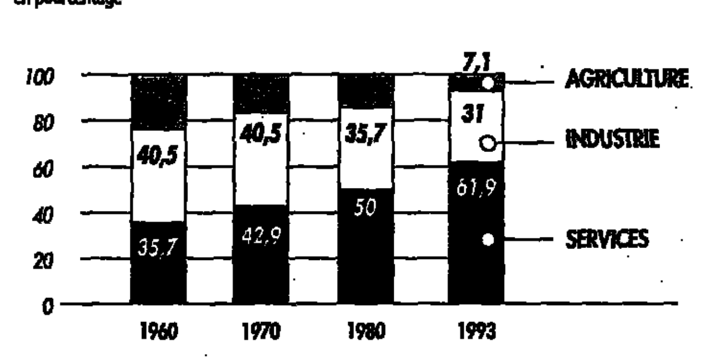
▼ Commerce international
Des Etats membres de la Communauté, France en tête, ont pris des mesures qui annulent les effets des directives européennes

Etat membre de s'établir librement dans les autres marchés européens, etc.

A cette longue liste de demi-mesures, certains Etats membres ont ajouté des mesures contrant les effets des directives de libéralisation. Ainsi, la France a octroyé des subventions d'une ampleur inégalée jusqu'à présent : 20 milliards de francs à Air France (soit 500 000 francs par employé), au moins 30 milliards au Crédit lyonnais (soit 500 000 francs par employé, mais les besoins pourraient atteindre 135 milliards, soit 2 millions par employé), pour n'évoquer que les cas les plus connus.

Les Etats membres ont pris ces demi-mesures et ces contre-mesures pour protéger des producteurs inefficients de services. En France, le résultat se passe de commentaires. Entre 1990 et 1995, la rentabilité des banques françaises est la moitié de celle des banques des cinq plus grands pays industriels (et moins du tiers de celle des seules banques américaines et britanniques). Entre 1992 et 1995, le prix moyen du billet d'avion croît de 2 % par an en France, contre 0,5 % dans l'ensemble de la Communauté. En août 1996, un Français paye ses appels téléphoniques 40 % plus cher qu'un Anglais, une firme française 30 % plus cher que sa concurrente britannique.

Les Français croient que l'on libéralise alors qu'on ne libéralise pas, ou bien moins qu'on ne le dit. Dès lors, ils imputent à une libéralisation annoncée des maux qui découlent de notre inertie : les entreprises françaises sont en difficulté à cause de leur manque de compétitivité dans le reste du monde, non pas à cause de marchés français ouverts à tous les vents.



Source : Eurostat

Comment en est-on arrivé là ? D'abord, parce que les gouvernants français de tous bords sont obsédés par la politique macro-économique. Dès lors, ils voient les privatisations moins comme un moyen d'introduire la concurrence, pour le plus grand bénéfice des consommateurs, que comme le moyen indolore de réduire un déficit budgétaire public incontrôlé. Ils préfèrent privatiser des entreprises protégées de la concurrence, pour lesquelles les futurs actionnaires sont prêts à payer davantage. A ce petit jeu, il y aura des surprises : l'euro profitera bien plus aux efficientes banques américaines et britanniques qu'aux exsangues banques françaises ou allemandes.

Ensuite, parce que très peu de gouvernants français osent défendre l'idée que libéraliser ne crée pas du chômage. Pourtant, il y a maintenant assez d'expériences étrangères pour clarifier le débat. Ou le progrès technique est la vraie force qui pousse aux licenciements : en ce cas l'on débauche, monopole public ou non (pensons à la SNCF depuis 1960). Ou l'on débauche à cause de la libéralisation : en ce cas, les nouvelles firmes qui entrent sur le marché devenu concurrentiel créent, en général, assez d'emplois pour compenser les licenciements du monopole démantelé.

La libéralisation des services français dans le cadre du marché unique européen doit désormais se faire sans réticences. Sinon, nous raterons une nouvelle échéance : la libéralisation des services au niveau mondial. A cet égard, le récent Livre blanc du gouvernement britannique en faveur d'un libre-échange total mondial, en l'an 2020, est à méditer (Foreign Office and Department of Trade and Industry, 1996, *Free Trade and Foreign Policy : A Global Vision*, The Stationary Office). En étudier les propositions concrètes nous ferait reprendre confiance en nos grandes capacités d'exportateurs de services. L'enjeu est capital : 70 % des Français travaillent dans [illegible]

Patrick Messerlin
professeur à l'IEP-Paris

UN CHIFFRE
– 255
LA COTE DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS FRANÇAIS

C'est pire que jamais ! Si l'on en croit l'indice de confiance des consommateurs européens que l'Insee vient de faire paraitre, les Français sont lanterne rouge. Alors que les consommateurs anglais (+ 110) et néerlandais (+ 120) apparaissent franchement optimistes en novembre, que les Italiens (– 195) et les Allemands (– 140) le sont beaucoup moins, les Français, eux, ont sombré dans la dépression. Ils semblent ne s'être jamais franchement relevés du plan de rigueur d'Alain Juppé : depuis plus d'un an, leur moral navigue dans les trente-sixièmes dessous, entre – 250 et – 271. Ces indicateurs de confiance sont établis à partir de questionnaires adressés aux ménages sur leur situation financière, leurs perspectives d'achats importants et la situation économique générale. Le chiffre obtenu est un solde entre les opinions favorables (+) et défavorables (–).

En Ethiopie, de la guérilla aux affaires

Les anciens guérilleros du Front populaire de libération du Tigré (FPLT), noyau dur de la coalition gouvernementale éthiopienne, ont le ciel avec eux. Mise à part la première année, la croissance économique a été au rendez-vous depuis leur arrivée au pouvoir à Addis-Abeba en 1991, grâce à de bonnes récoltes et à un apport financier international d'environ 1 milliard de dollars par an. Le PIB éthiopien a ainsi progressé de 28,8 % de juillet 1992 (l'exercice court du 1er juillet au 30 juin) à juillet 1996, soit une croissance annuelle moyenne de 6,6 %, supérieure aux objectifs fixés avec le Fonds monétaire international (+ 6,2 %). Pour 1995-1996, la progression a été de 7,7 % (et de 5,6 % dans l'agriculture), selon une note récente du poste d'expansion économique français d'Addis-Abeba.

Du fait des bonnes conditions climatiques, de l'importation massive d'engrais et d'un petit développement de la mécanisation, la récolte agricole a atteint, l'an dernier, le niveau record de 8,7 millions de tonnes, et celle de la fin 1996-début 1997 s'annonce encore meilleure. Autrefois symbole de famine, l'Ethiopie s'est trouvée en 1996 proche d'un équilibre alimentaire théorique. Toutefois, la faible capacité monétaire des populations et les difficultés de transport maintiennent la consommation céréalière au strict minimum et n'excluent pas l'existence de poches de famine dans des zones isolées.

▼ Afrique de l'Est
Sous le nouveau gouvernement d'Addis-Abeba, la croissance annuelle moyenne, de 1992 à 1996, a été de 6,6 %

L'Ethiopie demeure l'un des pays les plus pauvres du monde, soumis à une triple dépendance : vis-à-vis de l'aide financière internationale (36 % des recettes du budget 1996-1997), des conditions climatiques pour son agriculture et du prix mondial de sa principale culture de rente (le café). L'an passé, les recettes d'exportation du café n'ont pu être maintenues à 300 millions de dollars que grâce à la hausse de la production, qui a compensé la baisse du prix de vente sur le marché mondial. Par ailleurs, l'endettement extérieur s'accroît (un rééchelonnement doit être discuté avec les Etats créanciers fin décembre ou début 1997), de même que le poids du service de la dette publique interne et externe (22,1 %).

Malgré des avancées, l'investissement privé (local ou étranger) n'est pas en mesure de compenser la baisse des investissements publics dans l'industrie. Outre le chômage très important, l'exode rural grandissant et la pauvreté toujours massive, un récent rapport du FMI estimait que la production alimentaire par tête d'habitant était en déclin, de même que le ratio du nombre d'habitants par hôpital ou celui des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire.

En revanche, la politique économique est globalement conforme aux vœux des institutions de Bretton Woods : en septembre 1996, les taux d'intérêt ont été réduits à 10,5 %, le contrôle des changes libéralisé et les prix des carburants relevés. Du coup, la désinflation est à l'œuvre depuis le début de l'année, le taux de change de la monnaie nationale s'est stabilisé aux environs de 6,4 birrs pour 1 dollar (mais le taux parallèle est encore de 7,4 pour un dollar) et les réserves en devises ont atteint 900 millions de dollars, soit l'équivalent de trente-cinq semaines d'importation au lieu de treize semaines en 1992-1993.

▼	Population	Taux de fécondité	Espérance de vie	PNB par hab. en dollars
Ethiopie	56,5	7,5	49 ans	100
Somalie	9,8	6,8	48 ans	–
Kenya	26,6	4,7	58 ans	260
Ouganda	19,1	7,1	42 ans	240
Tanzanie	30	5,8	51 ans	130

Source : Banque mondiale.

Au regard de ces résultats macroéconomiques, les bailleurs de fonds n'ont qu'à se louer des performances du gouvernement éthiopien. Telle a d'ailleurs été la tonalité dominante lors de la réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale sur l'Ethiopie qui, fait exceptionnel, s'est tenue à Addis-Abeba du 10 au 12 décembre. Le FMI considère maintenant comme un bon élève un pays dont les dirigeants, le premier ministre Meles Zenawi en tête, étaient encore, il y a quelques années, de fervents admirateurs du régime stalinien d'Enver Hodja en Albanie.

En fait, les institutions de Bretton Woods, tout comme la diplomatie américaine, s'appuient de plus en plus souvent sur ce type de nouveaux dirigeants africains, issus de mouvements armés d'origine nationaliste révolutionnaire. C'est le cas, par exemple, de Nelson Mandela en Afrique du Sud, de Yoweri Museveni en Ouganda, de Issayas Afeworki en Erythrée, et peut-être demain des dirigeants du Front patriotique rwandais de Kigali. En privé, les experts de la Banque mondiale ou du FMI les jugent plus ouverts à leur concept de *« good governance »* que les vieilles élites africaines corrompues du Zaïre ou du Kenya.

Pourtant, si le premier ministre éthiopien a sacrifié en octobre dernier son vice-premier ministre Tamrat Layne, limogé pour corruption, il n'a pas perdu de vue l'idée qu'à la faveur de la libéralisation et des privatisations, ses compagnons du FPLT puissent se tailler une position dominante dans le secteur privé. Sous couvert de développement régional, des dirigeants de ce parti ont déjà créé un vaste réseau de sociétés commerciales regroupées dans le holding Effort (Endowment Fund For the Rehabilitation of Tigray).

Francis Soler

هكذا من الأصل

LIVRES ET REVUES

Le Noël des consultants

par Jean-Gustave Padioleau

Outre-Manche, le sacre des consultants est achevé. L'un d'entre eux apparaît dans une série télévisée d'excellente facture, *Inspector Morse*, où il donne la réplique au rôle principal . L'inspecteur Morse enquête dans la ville universitaire d'Oxford. Un tantinet « intello », passionné de musique classique, amateur d'alcools et de dames, il conduit une vieille Jaguar.

Héros paradoxal, Morse représente l'exemple même du policier « inefficace » à première vue. En face, le personnage du consultant, familier des armes du « re-engineering » et du « downsizing », est là pour tenter de réduire les coûts de la police...

Cette reconnaissance sociale est méritée. L'industrie anglo-saxonne du conseil affiche des performances sensationnelles. Le *Financial Times* du 16 décembre crédite Coopers & Lybrand d'une croissance de 34 % entre 1994 et 1995; le score d'Andersen Consulting est de 22 %, Ernst Young se contente d'un modeste 9 %. Ces succès intriguent. Les crâneries, les astuces, mais aussi les réussites des professionnels du conseil activent une nouvelle industrie : mettre à jour les tours de main, dénoncer les tautologies, railler les prétentions des consultants.

En Amérique, un « cartoonist », Scott Adams, se régale des marottes du nouveau management grâce à la complicité d'un personnage d'une malice merveilleuse : Dilbert. Ses deux ouvrages apparaissent en tête de la liste des best-sellers du *New York Times*.

Le nouveau magazine *Information Strategy*, publié par *The Economist*, révèle sous un titre moqueur, *« Consultants or Conmen ? »* (consultants ou escrocs ?), des moyens simples pour contenir les honoraires des sociétés de conseil. Dans un article de la *Harvard Business Review*, publié par l'*Essentiel du management*, Henry Mintzberg dénonce la « frime » des modes managériales des années 80. L'universitaire de Mc Gill et de l'Insead isole cinq recettes *« infaillibles pour ruiner son entreprise »* (*« ne s'intéresser qu'aux résultats financiers »*, *« rationaliser, licencier et éloguer »*, etc.).

Cet exercice de style permet à Henry Mintzberg de prôner le retour du bon sens dans la gestion. *« Il est temps de compresser les compresseurs d'effectifs. Trop de dirigeants se prennent pour des stratèges. Eliminez les formules magiques qui commencent par " re " ou " dé". Les grandes entreprises n'ont pas besoin de grands leaders. »*

Riche d'un brio peu commun, un ouvrage tout récent, *The Witch Doctors* (Les Sorciers du management), n'épargne personne, ou presque. L'enquête est menée par deux rédacteurs en chef de *The Economist*, familiers des tribus du conseil. L'analyse des bonnes raisons de croire aux idées fausses des gourous est remarquable. Lorsque l'Ecole de Paris du Management perçoit dans les consultants français de *« modernes Socrate »*, nos voisins britanniques sont plutôt sensibles aux superstitions nourrissant leur audience.

Henry Mintzberg et les enquêteurs de *The Economist* partagent deux convictions : à deux exceptions près – Peter Drucker, Charles Handy –, le monde du conseil et des gourous se distingue par une inculture troublante, dopée par un sabir étrange, le *« managementese »*. Plus, dans un beau mouvement d'ensemble, ces auteurs affirment que la gestion n'est *« certainement pas une science »*.

Serions-nous condamnés à l'obscurantisme ? La sagesse managériale n'exclut pas de profiter des richesses de la littérature. Les établissements de MBA, façonneurs d'escouades de consultants, ne devraient-ils pas inscrire d'urgence des romans dans leurs programmes ? *L'Homme sans qualités*, de Robert Musil (« Points », Seuil, deux tomes), ou bien encore l'oeuvre d'un comptable, romancier du dimanche, Italo Svevo (*La Conscience de Zeno*, « Le Livre de poche », LGF). La rencontre d'un constructeur de charpentes métalliques avec un écrivain-chimiste, Primo Levi, éclaire les contrastes des mondes du travail concret et abstrait (*La Clé à molette*, 10/18). Enfin, *L'Art de faire des dettes* (« Petite Bibliothèque », Rivages) par un conseiller d'Etat farfadet, Jacques-Gilbert Ymbert (1786-1846), lecteur attentif du *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say (1803) permet de s'instruire avec le sourire.

THE DILBERT PRINCIPLE et DOGBERT'S TOP SECRET MANAGEMENT HANDBOOK
de Scott Adams
New York, Harper Business, 1996, 336 p. et 330 p.

« CONSULTANTS OR CONMEN ? »
Information Strategy,
décembre 1996-janvier 1997, vol. 1, no 3, pp. 14-17.

« MANAGERS, MÉFIEZ-VOUS DU MANAGEMENT ! »
de Henry Mintzberg
L'Essentiel du management, décembre 1996, pp. 132-137, 18 F.

THE WITCH DOCTORS
de John Micklethwait et Adrian Wooldrige
New York, Times Book, 1996, 367 p.

PARUTIONS

● **LES MARCHÉS BOURSIERS DANS LE MONDE, SITUATION ET ÉVOLUTIONS, d'Hervé Gastinel et Eric Bernard**
Deux jeunes experts pleins de talent (inspection des finances, chargé de mission à la COB) nous offrent un panorama alerte et comparatif des fameux marchés boursiers. Utile et décapant (Montchrestien, 158 p., 60 F.)

● **LES POLITIQUES FONCIÈRES, de Joseph Comby et Vincent Renard**
Un « Que sais-je ? » de grand cru. De Ricardo à Maurice Allais, tous les grands économistes se penchent sur ce facteur de production particulier, la terre. Joseph Comby et Vincent Renard explorent les politiques foncières. Un exposé passionnant et d'avant-garde (PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 40 F.)

● **LES PIÈGES DE L'ARGUMENTATION EN ÉCONOMIE ET DANS LES AUTRES SCIENCES SOCIALES, de Janine Bremond, Jean-François Couet et Marie-Martine Salort**
Comment éviter les généralisations abusives et les amalgames, décoder les indicateurs et graphiques qui servent de base à l'analyse ? C'est à ces interrogations qu'essaie de répondre cet ouvrage, conçu pour aider à la compréhension des données économiques. (Liris, 158 p., 85 F.)

● **LE SYSTÈME BANCAIRE AMÉRICAIN, d'Hélène Intrator**
Beaucoup l'ignorent, mais, au pays de la déréglementation et de la concurrence, le système bancaire a vécu, pendant plus de soixante ans, à l'abri d'une juridiction instaurée dans les années 30. Son abolition est en cours, et c'est l'occasion de rappeler les mutations qui ont jalonné l'existence des banques et des caisses d'épargne américaines. (PUF, coll. « Que sais-je », 128 p., 40 F.)

Comment créer 50 000 emplois en un an et exporter plus

par Olivier Dassault

Le commerce extérieur de la France connaît aujourd'hui des excédents records (même s'il faut relativiser les statistiques, en décomptant le commerce des départements d'outre-mer). C'est le résultat d'années de labeur, de percées technologiques et de suivi commercial. Cet acquis, il nous faut le consolider, et surtout le diffuser auprès des PME (petites et moyennes entreprises), car ce sont elles qui recèlent encore des gisements d'emplois. L'exportation concerne déjà plus d'un poste de travail sur quatre, près d'un sur trois dans le secteur industriel, mais nous pouvons faire plus et mieux. Les moyens de progresser sont simples et peu onéreux.

J'ai suggéré, et je réitère ma demande, que l'Etat exonère de charges sociales, pendant un an, toute première embauche d'un cadre « export » spécifique dans une PME n'en disposant pas. Cette mesure pourrait concerner cinquante mille personnes, essentiellement des jeunes diplômés, et occasionner en un an 50 milliards de chiffre d'affaires de plus, puisque chaque agent commercial spécialisé engendre, en moyenne, plus de 1 million de francs de commandes par an. Pour les finances publiques, le coût d'une telle disposition serait de l'ordre de 3 milliards de francs sur un an, pour cinquante mille nouveaux emplois directs. Il faut enfin savoir que chaque milliard d'exportations supplémentaires occasionne entre deux mille cinq cents et cinq mille emplois nouveaux, en comptant les tâches dites induites, de la production au service après-vente. Une procédure existe déjà, dans le cadre des contrats de plan, mais il convient d'aller beaucoup plus loin, nettement plus vite.

Il faudrait que l'Etat exonère de charges sociales, pendant une année, toute première embauche d'un cadre « export » spécifique, dans une PME n'en disposant pas

L'objectif est simple et ambitieux. A structures industrielles, financières et humaines comparables, nos PME réaliseraient 150 milliards de francs d'exportations, chaque année, si elles se tournaient autant vers l'étranger que leurs homologues allemandes. Certes, exporter comporte un risque, mais, là aussi, la puissance publique peut intervenir, par exemple en constituant un fonds de garantie pour les nouvelles PME exportatrices à partir des excédents, aujourd'hui structurels, de la Coface, organisme garantissant les « risques pays » sur les grands contrats.

Dernière suggestion, tout aussi simple : la réforme en cours du service national ne doit pas faire disparaître les jeunes coopérants en entreprise (CSNE) qui effectuent leurs obligations militaires à l'étranger, en prospectant pour des firmes françaises. Nous en disposons de près de quatre mille, qui constituent une force commerciale travaillant déjà sur le terrain. Ces procédures doivent se développer à l'avenir, sur la base du volontariat, et beaucoup plus systématiquement au bénéfice des PME, pourquoi pas dans le cadre financier de la solidarité régionale ?

Chaque progrès de nos exportations bénéficie à la communauté nationale dans son ensemble, concourt à la croissance, à l'emploi, à la réduction des déficits. La mondialisation des échanges, qui fait parfois si peur à ceux qui redoutent le changement, peut aussi être notre chance. A nous de la saisir.

Olivier Dassault est député RPR de l'Oise.

Le pessimisme est-il raisonnable ?

par Dominique Vallet

Aujourd'hui, en France, le pessimisme est le sentiment le mieux partagé : *l'indice de confiance des consommateurs est au plus bas, l'humeur des patrons bien sombre ; quant aux économistes, ils passent leur temps à s'excuser de* prévoir une reprise. Face à un chômage massif dont la croissance vient contredire les promesses de réduction de la fracture sociale, face aux dysfonctionnements multiples du système français, il n'est pas difficile d'être morose, découragé ou cynique. Pourtant, un diagnostic conjoncturel réaliste conduit à anticiper une amélioration à court terme.

Notre environnement extérieur est plus porteur qu'on ne le pensait il y a quelques mois. Subtilement conduite, la manœuvre d'atterrissage en douceur de l'économie américaine a été une réussite incontestable : la croissance attendue pour 1997 atteint 2,4 %, l'inflation reste contrôlée (3 %), et les déficits extérieurs et publics devraient se résorber. Au Canada, la rigueur budgétaire a freiné la croissance en 1995 et 1996, mais elle s'est traduite par un recul prononcé des taux d'intérêt ; la croissance attendue pour 1997 dépasse 3 %. Depuis 1992, si le Japon peine à sortir d'une phase de stagnation, les perspectives de croissance à moyen terme y sont favorables. Quant aux pays émergents d'Asie, d'Amérique latine ou d'Europe de l'Est, leur bonne performance devrait perdurer.

Plus près de nous, le fait marquant, depuis quelques mois, c'est le renforcement de la crédibilité de l'Union monétaire européenne. La volonté de limiter les déficits budgétaires à ce qui est autorisé par le traité de Maastricht est réelle, malgré la porte laissée entrouverte à quelques ingénieux artifices comptables. La rigueur affichée par le budget italien, suivie du retour de la lire dans le système monétaire européen, de même que les efforts du gouvernement allemand sont les plus récents exemples de cette volonté commune à l'ensemble des pays de l'Union européenne. L'austérité budgétaire générale a été, et va demeurer, un frein à la croissance des demandes intérieures en Europe continentale. Mais elle s'est partout accompagnée d'un reflux des taux d'intérêt, très marqué sur le court terme. La détente monétaire, par ses effets sur la demande sensible aux taux, devrait contrebalancer en partie les effets récessifs de la rigueur budgétaire. Les prévisions de croissance en Europe pour 1997 sont d'ailleurs le plus souvent supérieures aux estimations pour 1996.

La France devrait ressentir pleinement les effets d'entraînement d'un environnement international plus porteur. La croissance de nos exportations de produits manufacturés a déjà repris vigoureusement, même si, dans les résultats d'ensemble, elle est masquée par la baisse des livraisons de produits agricoles et agroalimentaires. Malgré leur humeur noire, les Français ne refusent pas de consommer. Au contraire, 1996, de ce point de vue, a été une bonne surprise. Le réveil de la consommation, malgré la quasi-stagnation du pouvoir d'achat, s'est traduit par une baisse importante du taux d'épargne. En 1997, même avec une légère remontée du taux d'épargne, la consommation pourrait à nouveau soutenir la croissance d'ensemble, si la progression du revenu disponible reprend et si les taux d'intérêt se maintiennent à un niveau raisonnable. L'écart inhabituel entre indice de confiance (à très bas niveau) et consommation (en progression) reflète le désarroi des ménages, leur déception de voir les promesses électorales se muer en prélèvements accrus, leur inquiétude face à un chômage croissant, et non pas un quelconque refus de consommer.

L'humeur des patrons est elle aussi bien sombre, et les défaillances d'entreprises progressent à nouveau. Cependant, les anticipations personnelles sont mieux orientées que les perspectives globales, sans doute influencées par la morosité ambiante et l'incertitude sur la demande. Depuis le printemps, la production s'est installée sur une pente positive, en France comme en Europe. Les carnets de commandes, sur le marché hexagonal comme à l'exportation, sont mieux remplis, et l'essentiel du mouvement de déstockage est derrière nous. La forte décrue des taux d'intérêt, avec le recul de l'endettement, allège sensiblement la charge de la dette, et la santé financière de l'appareil productif est satisfaisante. *L'investissement, après sa stagnation qui a freiné la croissance cette année, pourrait reprendre l'an prochain, même si l'enquête de l'Insee auprès de l'industrie suggère une progression encore modeste (croissance attendue de 3 % à 4 % pour l'investissement productif).*

On entend trop souvent dire que les entreprises feraient la grève de l'investissement. La réalité est plus simple : face à une demande incertaine et fluctuante, les entreprises n'ont pas besoin d'investir massivement ; le simple remplacement des équipements anciens suffit à satisfaire la demande, comme en témoigne le niveau encore assez bas des tensions sur les capacités de production. Mais, à partir du moment où les perspectives s'amélioreraient en Europe, elles pourraient, sans réelle contrainte financière, accélérer leurs investissements.

Dans le cadre de l'ouverture internationale, la stratégie de désinflation compétitive, suivie par tous les gouvernements français depuis 1983, a été une réussite

Dans ces conditions, malgré un chômage aggravé, il n'y a pas lieu d'être pessimiste sur la croissance française à court terme, même s'il faut s'attendre à des phases conjoncturelles contrastées (ralentissement en fin d'année, en France comme en Allemagne). Demande extérieure plus dynamique, maîtrise des prix, compétitivité satisfaisante, détente monétaire, santé financière des entreprises, meilleure orientation du revenu disponible... devraient concourir à une saine reprise : un peu plus de 2 % en 1997, après un peu plus de 1 % en 1996, selon le consensus des prévisionnistes.

Si l'on se tourne vers les évolutions de moyen-long terme, il apparaît que les politiques économiques mises en œuvre depuis quinze ans ont été, à bien des égards, pertinentes et efficaces.

A partir du moment où l'on choisissait l'ouverture internationale, il fallait en accepter les règles. De ce point de vue, la stratégie de désinflation compétitive, suivie avec constance par tous les gouvernements français depuis 1983, a été une réussite, saluée comme telle par les observateurs étrangers. Sur la dernière décennie, l'inflation est mieux maîtrisée qu'à l'étranger. Faut-il pour autant évoquer la déflation des années 30 ? Rappelons les ordres de grandeur : entre 1929 et 1935, la production française a reculé de 30 % en valeur (17 % pour les volumes, 16 % pour les prix) ; entre 1990 et 1996, le PIB en valeur croît de 21 % (+ 7 % pour les volumes, + 13 % pour les prix). Il n'y a donc pas de commune mesure entre les deux périodes.

Malgré la sous-évaluation du dollar et les dépréciations de la livre, de la peseta, et surtout de la lire, la compétitivité-prix des produits français est, dans l'ensemble, satisfaisante, et la compétitivité hors-prix (qualité, en particulier) en progression continue. Même s'il est dû, en partie, à un décalage conjoncturel, l'excédent commercial et courant obtenu par la France depuis 1992, montre que la stratégie de désinflation compétitive a réussi à desserrer la contrainte extérieure. Dans un secteur particulièrement vulnérable, le contrat US Air-Airbus est l'illustration d'un succès de la technologie européenne, qui parvient à surmonter le handicap d'un dollar sous-évalué ; l'équilibre commercial auquel la France est parvenue avec l'Asie du Sud-Est (Japon exclu) vient relativiser les inquiétudes sur la capacité de notre appareil productif à lutter avec celui des pays émergents à bas salaires.

La solidarité monétaire européenne est nécessaire, dès lors que l'on veut participer pleinement à la construction de l'Union monétaire. On peut certes regretter qu'elle se soit traduite hier par une rigidité du couple mark-franc et une politique monétaire excessivement *rigoureuse* en France, alors que les exigences n'étaient pas les mêmes des deux côtés du Rhin. Il est facile d'ironiser sur le gradualisme prudent de la Banque de France indépendante. Mais au total, la détente monétaire a été impressionnante : baisse des taux courts (à trois mois) de 500 points de base depuis mars 1995 (et même de 800 points de base depuis le début de 1993), recul des taux longs de plus de 200 points de base en deux ans. Les taux réels à court terme sont désormais revenus à un niveau historiquement normal (1,8 %), ce qui n'est pas encore le cas pour les taux réels longs (4,50 %). Le retour de l'écart de taux courts France-Allemagne en dessous de 40 centimes, tout comme l'annulation de l'écart sur les taux longs, constituent enfin une reconnaissance par les marchés de la crédibilité de la politique monétaire française.

Dans ce contexte, même si elle exprime une inquiétude fondée sur la parité future de l'euro par rapport au dollar, la proposition surprenante de Valéry Giscard d'Estaing apparaît à la fois impraticable (une détente monétaire autonome peut conduire à une réévaluation vis-à-vis du mark), inutile (la compétitivité France-Allemagne est excellente) et agressive (la concertation avec le premier de nos partenaires est un préalable à l'euro). Brader une crédibilité obtenue au prix de longues années d'effort serait contre-productif.

Pour enrayer la spirale de la dette, pour alléger les prélèvements obligatoires, il n'y a pas d'autre voie que la politique d'assainissement financier, comme le président de la République l'a réaffirmé récemment. Par-delà le nécessaire respect des critères de Maastricht, aucun agent économique, pas même l'Etat, ne peut, indéfiniment, dépenser plus qu'il ne gagne. La maîtrise des dépenses publiques et sociales est donc un impératif auquel la France ne peut échapper.

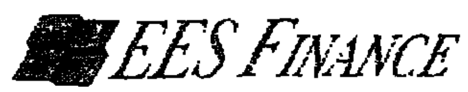
Au total, ces politiques – désinflation compétitive, rigueur monétaire, assainissement financier –, ont atteint leur but premier et demeurent nécessaires. Mais sont-elles suffisantes pour atteindre l'objectif ultime de la politique économique, la diminution du chômage ? A l'évidence, la réponse est négative : si elles permettent d'atteindre, sur le moyen terme, le rythme de croissance le plus élevé possible compatible avec l'ouverture internationale, ce rythme, même dans les scénarios les plus favorables, est tout à fait insuffisant pour une résorption du chômage.

Il ne s'agit pas de nier le lien positif entre croissance et emploi : la fin de la dernière décennie a montré qu'une croissance forte (au rythme de 4,5 % après 1,8 % en moyenne les années précédentes) se traduisait par des créations d'emplois (alors que plus de 100 000 emplois disparaissent entre 1980 et 1987, près de 800 000 sont créés entre 1987 et 1990), permettant d'absorber la croissance de la population active et de réduire le chômage (de 1980 à 1987, le nombre de chômeurs augmente de plus de 1 000 000, de 1987 à 1990, il diminue de près de 400 000).

Mais c'est aujourd'hui l'émergence d'une politique active de l'emploi, qui incite à une vision moins sombre de l'avenir. A partir du moment où l'on admet que le progrès économique, sous sa forme actuelle, n'a plus tant pour effet de créer du travail que de produire plus et mieux avec moins de travail, il n'y a pas d'échappatoire : seule une autre répartition du travail pourra diminuer le chômage.

Dominique Vallet est le directeur des études et de la stratégie du Groupe Crédit national/BFCE.

Secteurs de Pointe



EES FINANCE est un éditeur spécialisé dans la conception et la commercialisation de progiciels financiers pour les banques, les assurances et les établissements financiers. Le succès en **France** et au **Luxembourg** de notre progiciel de gestion de portefeuilles **GLOBAL PORTFOLIO *II***, nous conduit à créer plusieurs nouveaux postes :

Ingénieur consultant

Mission : vous prenez en charge les projets d'installation de nos nouveaux clients et participez aux phases d'avant-vente avec notre équipe commerciale.

Profil : de formation Ingénieur grande école ou Bac + 5, vous avez au moins 5 ans d'expérience. Vous maîtrisez parfaitement, sur un plan fonctionnel, les marchés financiers et la comptabilité et, sur un plan technique, un L4G et un SGBD-R. Ce poste est basé au **Luxembourg** et requiert la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand. Réf. IC1296

Ingénieurs technico-commerciaux

Mission : vous prenez la responsabilité d'un ou plusieurs de nos clients, notamment sur le plan de l'assistance, du conseil aux utilisateurs, de l'étude de leurs besoins et de la mise en oeuvre de solutions. Vous participez aux projets d'installation.

Profil : de formation Ingénieur grande école ou Bac + 5, vous possédez une première expérience réussie dans le développement de logiciels, ainsi qu'une forte motivation pour la finance de marchés. Ces postes basés à **Paris** ou au **Luxembourg** requièrent la maîtrise de l'anglais ou de l'allemand. Réf. ITC1296

Nous souhaitons intégrer des candidats à fort potentiel qui pourront évoluer rapidement au sein de notre groupe.

Nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie,
à notre conseil EUROSERV,
121 Bd Diderot, 75012 Paris.



Guillaume Tell



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Centre National de la Recherche Scientifique recrute par voie de concours au titre de l'année 1997

285 CHERCHEURS

Niveau doctorat ou travaux équivalents dans les disciplines suivantes :
Physique, mathématiques, sciences pour l'ingénieur, chimie, sciences de l'univers, sciences de la vie et sciences de l'homme et de la société.

Pour obtenir tous renseignements sur les postes à pourvoir,
composer sur le Minitel : 3614 CNRS (0,37 F/mn)
ou consulter le serveur WEB du CNRS : http://www.cnrs.fr
Date limite de dépôt des dossiers : 17 janvier 1997 à 18 heures.

UN GROUPE PAPETIER RENFORCE LA STRUCTURE DE SES USINES ET SOUHAITE L'ARRIVEE D'UN

Chef de Fabrication (RÉF.CF/M)

pour l'une de ses usines (2 machines à papier). Agé de 30/35 ans, papetier ou chimiste de formation avec une expérience de chef de fabrication dans l'industrie papetière, vous êtes motivé pour prendre la responsabilité totale de la production, la transformation et la logistique.

Nous souhaitons également engager un

Responsable de Production (RÉF.RP/M)

pour une usine (2 machines à papier). Agé de 35/45 ans, papetier ou chimiste de formation, déjà expérimenté au poste de responsable de production dans l'industrie papetière. Pour un candidat de valeur, évolution possible vers une direction d'usine.

Dans les deux cas, la mobilité est indispensable et notre cabinet de recrutement vous garantit la plus grande confidentialité.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. choisie (sur enveloppe et lettre) à CANDISSIMO - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE
RECRUTE PAR CONCOURS LE

RESPONSABLE DES ÉTUDES DU SERVICE INFORMATIQUE

Le responsable des études assure la cohérence du système d'information : à ce titre, il participe à l'élaboration des schémas directeurs et au choix des équipements techniques. Il exerce une fonction de veille technologique et de conseil auprès des autorités. Il est responsable de la mise en oeuvre des projets nouveaux et à cette occasion doit mobiliser les ressources internes ou piloter des ressources externes. Il est le responsable technique d'une équipe de 12 informaticiens, en collaboration avec les autres équipes du service. Les candidats devront avoir une expérience des environnements techniques de pointe et avoir exercé une activité de chef de projet ou de responsable de domaine avec encadrement d'équipe.

■ **Rémunération à la hauteur des responsabilités** ■

Clôture des inscriptions : lundi 20 janvier 1997 (17 h)

CONDITIONS REGLEMENTAIRES POUR CONCOURIR

- Posséder la nationalité française
- Être âgé(e) de 20 à 40 ans au 1er janvier 1997
- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur à la date de clôture des inscriptions (20 janvier 1997) et justifier de 10 années au moins d'expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique.

Entrée dans les cadres à partir d'avril 1997.

Le programme et la nature des épreuves figurent dans le dossier d'inscription à demander au :
SERVICE DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
233, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.

MILLÉSIMES

PLASTURGIE
NORMANDIE
AXE CAEN-ROUEN

PMI, jeune et moderne, implantée dans un cadre agréable, nous sommes la filiale française d'une importante firme multinationale. CA 250 Mds FF.



DIRECTEUR DE SITE DE PRODUCTION

50 personnes

CA 80 MF

Nous fabriquons en très grande série des produits destinés aux industries de l'audiovisuel et de l'informatique.

Notre activité concerne principalement l'injection des matières plastiques et, avec une technologie très automatisée, nous travaillons en flux continu.

Impliqué dans la politique du groupe, vous aurez à superviser les différentes fonctions : production, maintenance, gestion, commercial...

Véritable homme de terrain, vous coordonnerez l'activité de vos différents services et vous en assurerez l'animation.

Ingénieur Généraliste, agé d'environ 35 ans, vous connaissez par expérience la complexité et la diversité des problèmes concrets que rencontre quotidiennement une PMI.

Nous vous offrons d'être la cheville ouvrière de notre forte croissance.

Votre anglais est parfaitement opérationnel.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature en indiquant votre rémunération actuelle, s/réf. NE/96350-02, à notre Société Conseil JMLP Consultants SA Actis Technopole - 12 rue du Col. Rémy 14000 CAEN. Confidentialité assurée.

JMLP

Spécialisés dans le système d'information des entreprises (conseil, maîtrise d'oeuvre, développement de progiciels) nous sommes amenés à renforcer nos équipes pour faire face au développement de notre société.

■ CONSULTANTS en système d'information (*Réf. CST*)

De formation grande école, votre savoir-faire en environnement industriel ou bancaire (logistique, distribution, vente, gestion de production, comptabilité/Finance) s'appuie sur une expérience de 4 à 8 ans de consulting en conduite de projets de mise en oeuvre de systèmes d'information. Vous disposez d'une excellente culture en technologie de l'information et d'une bonne connaissance fonctionnelle des progiciels ORACLE applications, SAP R/3, BAAN...

■ INFORMATICIENS (*Réf. INF*)

De formation ingénieur, vous justifiez de 2 à 3 ans d'expérience en environnement grands systèmes (MVS-COBOL/DB2/CICS) et client/serveur (Powerbuilder-Visual Basic, Sql). Vous participerez au développement de nos progiciels et applications informatiques chez nos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence à Anne Bougamont-Artaud, Courthéoux et Associés - 19, rue Louis Le Grand - 75002 Paris.

Aucun renseignement ne sera fourni par téléphone.

Doubler le CA de la Société, porter la part de l'**international** à 80%, tels sont les défis majeurs lancés pour l'an 2000. Si vous vous sentez capable de relever ce défi, rejoignez le Département **Marketing International** d'une Société française **leader** dans son domaine lié au monde de **l'automobile.**

Chef de Produit Automobile

Ingénieur Mécanicien

Profil : *Ingénieur mécanicien (Estaca, Sudria), vous avez acquis une expérience de 6 à 7 ans minimum dans un poste de responsabilité "terrain" (accessoires auto, pneus, batteries, constructeurs automobiles) dans un environnement international (anglais indispensable, allemand apprécié), et vous vous passionnez pour le domaine de l'automobile.*

Mission : *Nous vous confierons l'étude, le suivi et le développement des produits automobiles et de leurs marchés. Lien vital entre la Direction du Marketing, la Direction Technique et les différents services commerciaux, vous anticipez les besoins futurs des marchés et les transformez en spécifications produits.*

Ce poste est basé à Aubervilliers (93).

Merci d'adresser un dossier de candidature complet (CV, photo, lettre manuscrite, prétentions de salaire) en indiquant la référence 14748 sur lettre et enveloppe à Publipanel - 13 rue Rosenwald - 75015 Paris, qui transmettra.

Publipanel



Le Groupe MARTEK, composé de 3 sociétés spécialisées dans la Conversion d'Energie et la Mesure Electrique, réalise un CA de 150 MF, avec 200 personnes. Afin de permettre notre évolution et d'atteindre une taille significative au niveau européen, nous recherchons pour une de filiale un

RESPONSABLE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Rattaché au Président, responsable d'une équipe de 6 personnes et en relation avec les services commerciaux et production, vous avez un rôle d'organisateur et d'animateur, afin de développer de nouvelles gammes de produits adaptés aux besoins du marché.

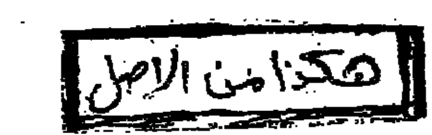
Agé de 30/45 ans, vous êtes de formation Ingénieur en Electronique (ENSEEITH, SUPELEC...).

Une expérience confirmée de Responsable R&D, Chef de Projet ou Responsable de BE dans le secteur de la Conversion d'Energie vous a permis de développer des qualités de leadership, de rigueur et de réactivité.

Merci d'adresser lettre + CV, sous réf. 9667, à notre Conseil AL PARTNERS - 86/88, Grande Rue 92310 Sèvres.

A.L PARTNERS

Évidence



هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres



[redacted] cabinet de conseil,

filiale de France Télécom et de Deutsche Telekom, a pour vocation d'accompagner le changement dans les organisations et le développement dans les entreprises. Nous lions nos prestations de conseil à la maîtrise des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). La croissance de nos activités nous conduit à *rechercher des*

Consultants

en management et NTIC, organisation et NTIC, stratégie et NTIC.

A 35/45 ans environ, vous êtes diplômé(e) d'une grande école (d'ingénieur ou de gestion) ou d'un troisième cycle ; vous possédez une expérience réussie dans les domaines du management, de l'organisation, de la stratégie, acquise au sein d'une entreprise. Votre connaissance du marché des services est un atout.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) sous référence CP à : Michel Torlasco, Eutelis SA, 26 rue Bénard, 75014 PARIS.

AGENCE D'INFORMATIONS FINANCIERES

recherche :

CHEF DE PRODUIT MARKETING ET COMMERCIAL

En charge du développement du CA d'un service d'informations en temps réel spécialisé sur les valeurs de la Bourse de Paris. Mise en œuvre et suivi de l'évolution des produits. Contacts au plus haut niveau dans la communauté financière.
27/30 ans. Diplômé d'une école de commerce avec bonne connaissance informatique et expérience commerciale.
Esprit d'initiative, responsable et indépendant.

Merci d'adresser votre candidature *(lettre manuscrite + CV)* à : Mme Fontaine
OPTION FINANCE - 1, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75503 PARIS CEDEX 15

L'UNIVERSITE JOSEPH FOURIER de GRENOBLE

RECRUTE
36 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
POUR LA RENTREE UNIVERSITAIRE 1997

12 Professeurs des Universités	24 Maîtres de Conférences

Renseignements :
36.15 = KLUB (2,23 mn) *"Recrutement des Enseignants Chercheurs" Université Grenoble I*
Internet : *http//www.ujf-grenoble.fr*

Meilleurs Voeux pour 1997

publival® 27, Route des Gardes - 92190 MEUDON

PARIS



AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Autoroutes du Sud de la France

Chargé de communication

Mi-temps - CDD 1 an

Rattaché au responsable du service presse/communication interne, vous préparez et suivez les grandes manifestations internes et externes de la société. Vous gérez et contribuez au développement des relations presse et rédigez des communiqués et dossiers de presse.
Idéalement âgé de 28/35 ans, vous possédez une formation supérieure (bac + 5) ou un troisième cycle de communication (CELSA, IRCOM...). Disposant d'une expérience de 3 à 5 années au sein d'un service communication, vous avez notamment une bonne pratique de la presse écrite, parlée et télévisée.
Votre sens relationnel lié à d'excellentes qualités rédactionnelles, votre volonté d'intégrer une équipe jeune au sein de laquelle vous ferez valoir votre dynamisme, vous permettront d'envisager les meilleures opportunités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 25001 à notre conseil Onoma, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma
GROUPE COURTAUD

Juristes Ressources Humaines

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES



LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES À LUXEMBOURG

organise un concours général sur titres et épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement de (m/f).

JURISTES LINGUISTES (traducteurs)
de langue française (Concours Général CJ/LA/19)

Les traitements et les avantages sociaux sont identiques à ceux des autres institutions de l'Union européenne.

Conditions requises: ☐ être ressortissant d'un Etat membre des Communautés européennes; ☐ être né(e) après le 31 janvier 1962; ☐ formation juridique complète *sanctionnée par un diplôme universitaire en droit français (maîtrise ou licence délivrée* avant l'entrée en vigueur de l'arrêté du 7 avril 1977) ou en droit belge (licence ou doctorat) ou par un diplôme juridique équivalent; ☐ parfaite maîtrise de la langue française; ☐ bonne connaissance de deux langues officielles des Communautés européennes; une de ces langues officielles doit être soit l'allemand soit l'anglais soit le finnois soit le grec.

De plus amples renseignements ainsi que l'acte de candidature obligatoire peuvent *être obtenus sur simple demande écrite (réf. Journal Officiel des C.E. n° C 384 A du* 19 décembre 1996):

- **Cour de Justice des Communautés européennes, Division du Personnel, L-2925 LUXEMBOURG**
- **Bureau d'Information et de Presse de la Commission européenne, 288, boulevard Saint Germain, 75007 PARIS**
- **C.M.C.I./Bureau 320, 2, rue Henri Barbusse, 13241 MARSEILLE Cedex 01**
- **Bureau d'Information et de Presse de la Commission européenne, rue Archimède 73, B-1040 BRUXELLES.**

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 31 janvier 1997.

International Consulting Opportunities

3SE, Software Services and Education Centre LTD. has been established at Bangalore, India with initial funding by the European Commission (EC) and the Government of India to promote co-operation between the EU and India in the field of computer software. both to explore market opportunities in EU and India and to enhance global competitiveness by taking advantage of cost-effective solutions in India. To enhance its market reach within the EU, 3SE wants to establish strategic alliances with consulting organisations across the EU to provide value-added consulting services to companies in the EU and India on market positioning strategies and cross border alliances. For achieving its aggressive timetable, 3SE has the following requirements (m/f)

Business Development Manager Europe, based in Brussels

3SE wishes to recruit a dynamic individual or small consulting organisation to represent 3SE in Europe and to develop strategic alliances across the EU with consulting organisations and institutions and provide consulting inputs. The ideal candidate will be an independent consultant with a base in Brussels. Familiarity with EC initiatives towards India and experience in implementing EC related projects for industry co-operation between Europe and Asia will be an added advantage.

Compensation will include a retainer fee for the first year to develop alliances across the EU and revenue sharing based on consultancy assignments for 3SE in the first and future years.

Regional Strategic Alliance Partners based in EU countries

3SE wants to establish strategic alliances with consulting organisations across the EU to provide together with 3SE value-added consulting services to companies in the EU and India on market positioning strategies and cross border alliances.

The compensation will be primarily based on revenue sharing on consultancy assignments for EU and India companies.

Applications including c.v. of the key individual, track record of the organisation or individual in international market strategy consultancy and details of experience working on EC initiatives may be sent immediately under sealed envelope to Price Waterhouse. boulevard de la Woluwe 62, B-1200 Brussels, clearly marking the envelope with "3SE". The positions are immediate requirements and the candidates will be interviewed in February 1997.
For additional information on 3SE, please visit their website at: http://www.3seblr.soft.net

3SE - Creating Euro-Indian IT Partners

Carrières Internationales



AMS is a business and information technology consulting firm on the move. We partner with clients to achieve breakthrough performance in the telecommunications and financial industries. As Europe's fastest growing consultancy in 1994 and 1995, we are committed to excellence, innovative solutions and the continued development of our professional staff.

SOFTWARE DEVELOPERS / SYSTEM ARCHITECTS

Une opportunité d'excellence

- Travailler au sein d'un groupe international en partenariat avec les principaux acteurs du marché européen des télécommunications.
- Apporter des solutions innovantes afin de les accompagner dans l'optimisation de leurs systèmes d'information.
- Dès votre arrivée, vous participerez activement à nos projets. Vous travaillerez côte à côte avec des professionnels de l'informatique venant de tous les pays du monde.

Profils Recherchés

- SOFTWARE DEVELOPERS: Vous contribuerez à toutes les étapes de nos projets: analyse des besoins, conception, développement et mise en production des systèmes informatiques de nos clients.
- SYSTEM ARCHITECTS: Vous concevrez des architectures munies d'interfaces graphiques (GUI) en utilisant des techniques traditionnelles et de pointe comme l'objet, les plate-formes de type client-serveur...

Votre Personalité

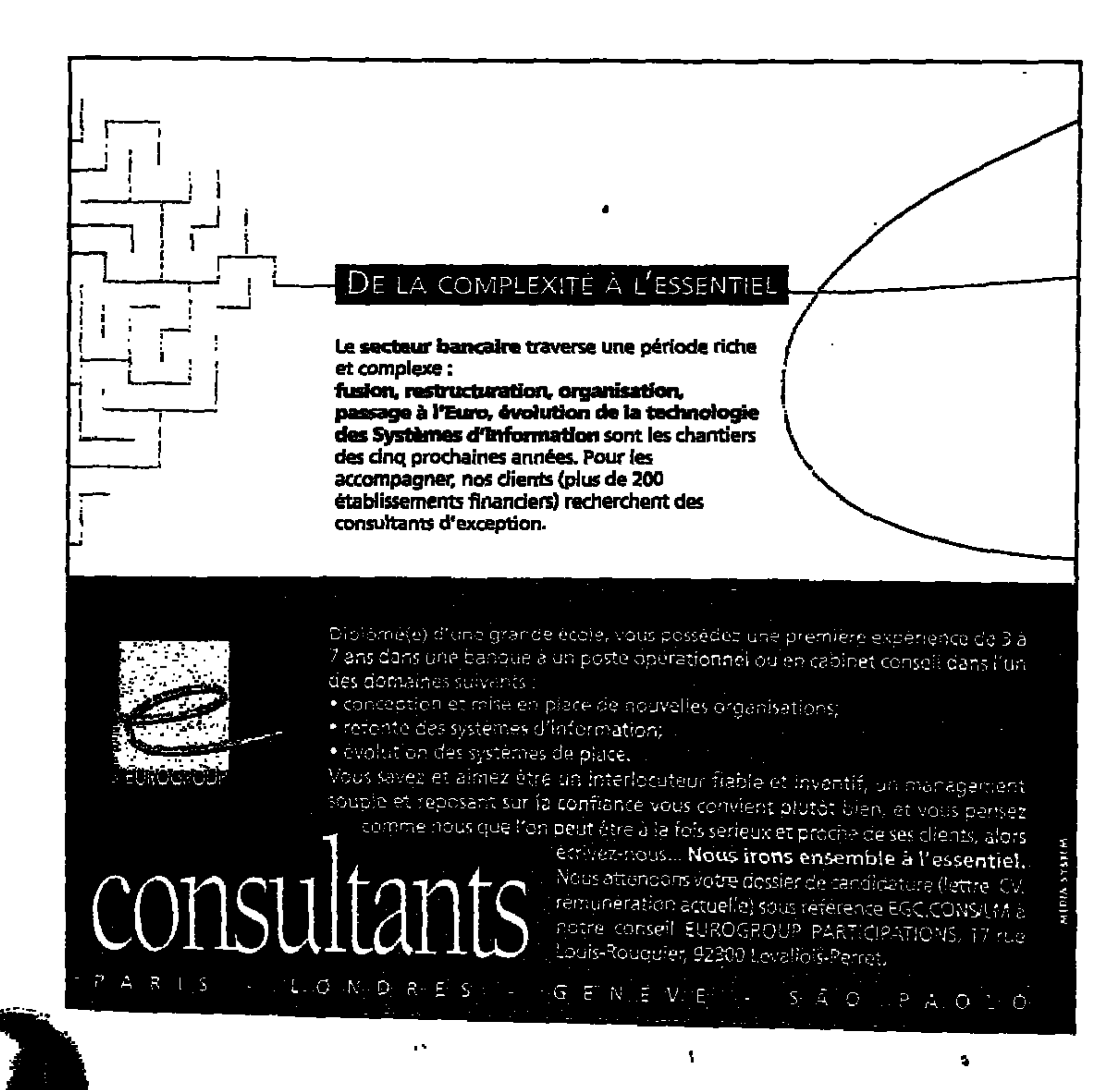
- Vous possédez un diplôme d'ingénieur avec ou sans expérience et de bonnes capacités d'analyse.
- Une connaissance du marché est appréciée.
- Une pratique du COBOL, C, C++, JCL, UNIX, Sybase ou DB2 est un plus.
- Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Balancing people
and **technology**

ams
Management Systems

Faites parvenir votre CV et une lettre de motivation en anglais à:
AMS Management Systems Europe S..A./N.V.. Attn. Françoise Bockx.
Boulevard E. Jacqmain 159, B-1210 Bruxelles. Belgium
ou via E-mail au format MIME ou UU à: european_careers@mail.amsinc.com
Venez découvrir nos opportunités sur Internet: http://www.amsinc.com

Conseil et Audit



Juristes Ressources Humaines

Notre société figure parmi les centres de recherche les plus innovants dans son domaine de prédilection. Adossé à un groupe européen leader, nous donnons aux Ressources Humaines une place importante et recrutons pour nos sites deux

Responsables des Ressources Humaines

• Paris • Ouest

Vous êtes rattaché au Directeur Recherche et Développement et coordonnez la mise en place d'une politique Ressources Humaines innovante.

Chargé d'impulser une dynamique en matière de gestion de l'emploi et des carrières, vous êtes le conseil de notre réseau de Responsables de Personnel présents sur les sites.

De formation supérieure avec spécialisation Ressources Humaines (Celsa, Ciffop...), vous justifiez de 5 à 7 ans d'expérience en tant que Responsable des Ressources Humaines ou Chef de Département.

Vous êtes considéré comme un expert dans le domaine de la gestion de l'emploi et reconnu comme un homme de dialogue capable de mobiliser ceux qui travaillent autour de vous.

Notre société est en mesure de vous faire évoluer.



Merci d'adresser lettre, CV, prétentions, en précisant la référence M/1221, à notre Conseil ORNICAR, 92 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris.

Évidence

